

RAPPORT RSE 2024

Déclaration de Performance Extra-Financière



RAPPORT RSE 2024

Déclaration de Performance Extra-Financière



Sommaire

Message du Président
04

01 Stratégie

Données clés du Groupe
08
Modèle d'Affaires
10
Activités et marques du Groupe
12
Gouvernance, Stratégie
et Plans d'action
14
Matrice de Double Matérialité
et Risques non financiers
16
Une stratégie récompensée
20

02 Actions & engagements

Agir pour la planète
24
1 – Lutter contre le changement
climatique
26
2 – Protéger la biodiversité
64
3 – Utiliser efficacement
les ressources et promouvoir
une économie circulaire
76

L'Humain au coeur de nos actions
84

4 – Offrir un environnement de travail
sain et sécurisé
86
5 – S'engager pour l'égalité,
la diversité et l'inclusion
100
6 – Veiller au respect des droits
humains dans la chaîne de valeur
118
7 – S'engager auprès
des communautés locales
120

**Agir pour un commerce
responsable**
132

8 – Agir de manière éthique
et intègre
134
9 – Être exemplaire
dans la coopération avec nos clients
et nos fournisseurs
140

CMA Media
150

03 Annexes

Indicateurs
156
Note Méthodologique
162
Rapport de l'Organisme Tiers
Indépendant
169
Dictionnaire
172



Conjuguer excellence opérationnelle et responsabilité environnementale est la boussole de notre Groupe familial et entrepreneurial.

Le message du président

En 2024, le secteur maritime a été confronté à des itinéraires rallongés, conséquence directe des tensions géopolitiques en mer Rouge. Ces ajustements opérationnels ont eu un impact sur les trajectoires de décarbonation de l'ensemble de la filière. Ils rappellent l'importance de poursuivre les efforts au service d'une transition énergétique à grande échelle.

C'est dans cette perspective que nous avons engagé un plan majeur de modernisation de notre flotte, avec 18 milliards d'euros déjà investis. D'ici 2028, plus de 150 nouveaux navires bas carbone viendront intégrer notre flotte, renforçant ainsi notre capacité à réduire durablement nos émissions. Dès 2025, les premiers porte-conteneurs propulsés au méthanol entreront en service.

L'accès à des carburants décarbonés constitue un levier tout aussi déterminant. En 2024, nous avons poursuivi le développement du gaz naturel liquéfié (GNL) et sécurisé des volumes de biocarburants. Le partenariat noué avec Suez reflète notre volonté de structurer, avec des partenaires industriels solides, des filières capables de répondre aux besoins croissants du secteur.

Nos infrastructures portuaires s'inscrivent dans la même dynamique. Plusieurs de nos terminaux, à Santos, Nador, Khalifa ou Lyon, font l'objet de projets ciblés : électrification des équipements de manutention, recours à des énergies renouvelables, amélioration de l'efficacité énergétique. Ces actions visent à réduire l'empreinte carbone des opérations à terre, en complément des efforts menés en mer.

Du côté de CEVA Logistics, des démarches spécifiques ont été engagées pour intégrer les objectifs climatiques dans l'ensemble des services de gestion des chaînes d'approvisionnement. En 2024, le Groupe a rejoint l'initiative Science Based Targets (SBTi), afin d'ancrer sa trajectoire dans le cadre défini par l'Accord de Paris.

L'innovation joue également un rôle structurant dans cette transition. Nous soutenons plusieurs projets expérimentaux, comme le cargo à voile de Neoline, qui prendra la mer en 2025, ou Flexis, développé avec Renault et Volvo pour le transport du dernier kilomètre. L'intelligence artificielle, mise en oeuvre grâce à nos partenariats avec Google, Mistral AI et Perplexity, contribue

déjà à l'optimisation des itinéraires maritimes, avec des effets concrets sur la consommation de carburant.

Ces évolutions reposent aussi sur un investissement soutenu dans les compétences. En 2024, nous avons inauguré TANGRAM, le centre d'excellence du Groupe à Marseille. Plus de 3 000 collaborateurs y ont été formés aux enjeux environnementaux, à l'intelligence artificielle et aux nouvelles approches managériales, en partenariat avec BCG University, Imperial College et HEC.

Conjuguer excellence opérationnelle et responsabilité environnementale est la boussole de notre Groupe familial et entrepreneurial. Cette ambition continuera de guider nos actions l'année prochaine, avec un temps fort à venir en juin 2025 : le Forum Océan des Nations Unies, à Nice, qui rassemblera les acteurs du maritime autour d'une transition que nous devons poursuivre collectivement.

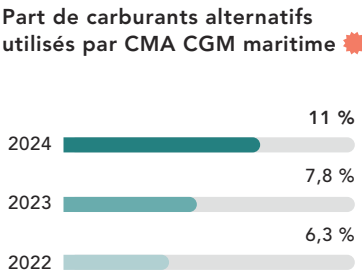
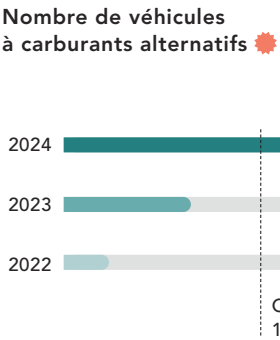
Rodolphe Saadé,
Président-Directeur Général

Stratégie

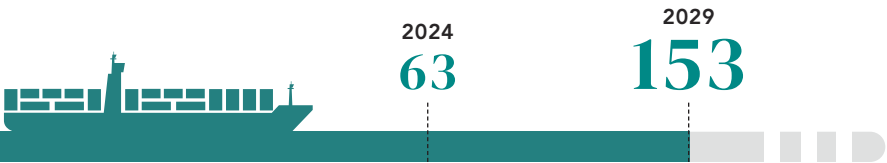
Données clés du Groupe

Agir pour la planète

La performance (gCO₂e/EVPkm) a été améliorée de **57%** depuis 2008



Nombre de navires e-methane ou e-methanol ready d'ici 2029



49,3¹ MtCO₂e en 2024

dont **33,4** MtCO₂e pour les émissions maritimes «well-to-wake»

¹ Indicateurs clés de performance RSE
Les définitions et méthodes de calcul sont détaillées en note méthodologique.

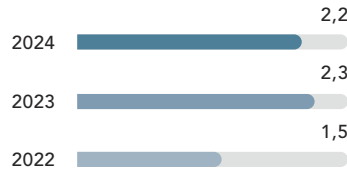
¹ Scope 1, 2 et 3 - cf détails en page 28 et en note méthodologique.

L'Humain au coeur de nos actions

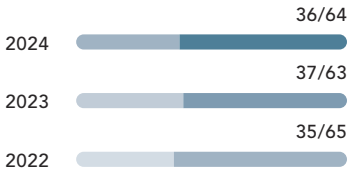
Nombre total de collaborateurs



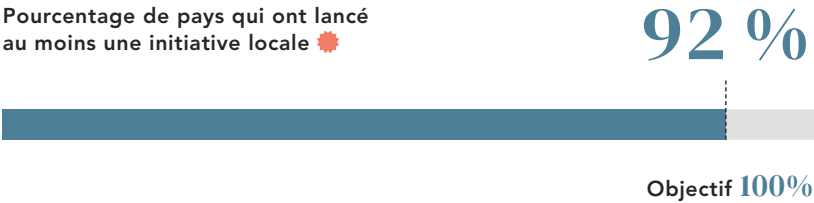
Nombre de jours de formation par collaborateur



Répartition femmes - hommes



Pourcentage de pays qui ont lancé au moins une initiative locale



22 % de femmes parmi le Top Management

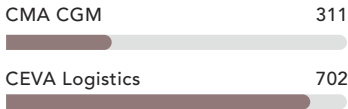
Agir pour un commerce responsable

1 276 931 EVP ACT+ en 2024

Pourcentage des employés ayant suivi les formations Ethique & Conformité obligatoires

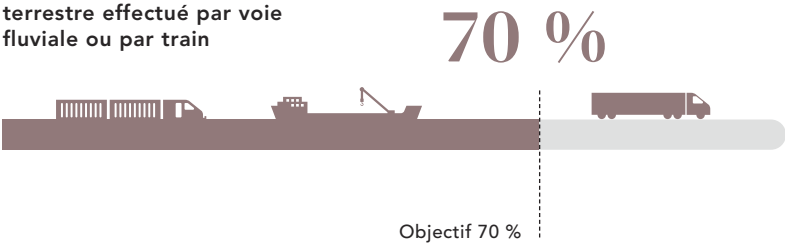


Nombre d'alertes



280 674 tonnes de CO₂ évitées en 2024

Part du transport terrestre effectué par voie fluviale ou par train



Notre modèle d'affaires

5 axes stratégiques

BETTER WAYS

Poursuivre	Apporter	Accélérer	Développer	Accompagner
LE DÉVELOPPEMENT MARITIME	DES SOLUTIONS LOGISTIQUES	L'INNOVATION ET LA DIGITALISATION	DES SOLUTIONS PLUS RESPECTUEUSES DE CHAQUE ÊTRE HUMAIN ET DE LA PLANÈTE	NOS COLLABORATEURS QUI ŒUVRENT AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE

Nos atouts & ressources

PRÉSENCE SUR LA CHAÎNE LOGISTIQUE DE BOUT EN BOUT	FLOTTES ET INFRASTRUCTURES	CAPITAL HUMAIN	CAPITAL INTELLECTUEL ET INNOVATION	PÔLE MÉDIA
Chiffres d'affaires (en milliards d'USD) 55,4 dont Maritime 36,5, Logistique 18,4, Autre 2,9	663 navires opérés dont 301 en propriété	118 310 employés ³ , dont 7 467 navigants, 133 pilotes, 300 journalistes	Zebox TANGRAM	80 millions d'euros de chiffres d'affaires
23 millions d'EVP transportés par CMA CGM	55 terminaux	Présence dans 160 pays	1 875 499 heures de formation	Couverture territoriale en France
Plus de 15 millions d'expéditions par la route par CEVA Logistics	1 000 entrepôts logistiques	Plus de 175 nationalités		Présence sur tous les canaux : TV, radio, presse nationale et presse régionale, numérique et imprimée
Plus de 60 ktonnes de marchandises transportées par CMA CGM Air Cargo	1 airbus A330F 3 Boeing B777F			

Notre création de valeur

Pour nos collaborateurs

- Politique RH et sécurité
- Politique Droits Humains
- Politique de non-discrimination

Plus de **98 %** des employés du Groupe ont accès aux principaux soins de santé

8 570 millions d'USD masse salariale

147 827 heures de formation sur les sujets RSE

40 âge moyen des collaborateurs

Pour la planète

- Feuille de route décarbonation
- Amélioration de la qualité de l'air
- Actions en faveur de la biodiversité
- R&D et innovation

53,3 gCO₂/EVP-km

63 navires « dual fuel »

69 % d'électricité bas carbone au sein des entrepôts

11 % de carburants alternatifs soutés dans nos navires

Pour nos clients

- Couverture mondiale
- Service de bout en bout
- Information transparente
- Point d'entrée unique
- Solutions combinées
- Services à valeur ajoutée

793 737 tonnes de CO₂e évitées depuis 2021 pour nos clients grâce à l'offre ACT+

21 761 EVP pour les ONGs

Pour les communautés locales

- Empreinte économique régionale
- Actions RSE locales
- Entreprises soutenues par Zebox

Plus de **60** événements par an organisés par CMA Media en 2024

780 initiatives locales menées

Plus de **13 550** emplois soutenus sur le territoire des Bouches-du-Rhône

³ L'effectif communiqué n'intègre pas les contrats temporaires.

Activités et marques du Groupe

CMA CGM GROUP

CMA CGM (dont terminaux, dépôts)

Fret maritime

Transport de marchandises conteneurisées par voie maritime



Opérations portuaires

Manutention et transit des marchandises sur les terminaux portuaires entre le mode de transport maritime et le pré- ou post-acheminement terrestre



Logistique conteneurs

Réseau de dépôts de conteneurs stockage et entretien des conteneurs vides



CMA CGM Air Cargo

Fret aérien

Transport de marchandises par voie aérienne



Logistique (CEVA Logistics, Colis Privé)

Fret ferroviaire/fluvial

Transport de marchandises par voie ferroviaire ou fluviale

Fret routier

Transport de marchandises et de véhicules finis par voie routière



Logistique contractuelle (entrepôts)

Gestion et manutention de marchandises en entrepôts



Commissionnaire de transport

Transport multimodal de marchandises pour le compte de tiers



Logistique du dernier kilomètre

Acheminement des marchandises jusqu'au client final particulier, à domicile ou en point dépôt
Environnement souvent urbain et matériel de transport léger (vélo, utilitaire)



Transport de passagers



– La Mériidionale :

- 600 collaborateurs dont 490 navigants
- 4 ferries : le Pelagos, le Kalliste, le Piana, et le Girolata
- Plusieurs rotations par semaine vers la Corse
- Plusieurs traversées hebdomadaires entre Marseille et le Maroc

– Participation dans Brittany Ferries

CMA Media



En 2022, le Groupe CMA CGM a créé son pôle média. Il regroupe La Provence, Corse Matin, La Tribune, La Tribune Dimanche et, depuis 2024, RMC-BFM (ex-Allice Media), ainsi que la gestion des participations dans le Groupe M6 et Brut

Gouvernance RSE

Les stratégies RSE et de décarbonation sont définies au plus haut niveau du Groupe avec l'appui des départements experts sur les différents sujets.

L'ensemble des départements du Groupe travaillent conjointement au déploiement des plans d'action et au suivi de l'effectivité des politiques mises en place : Ressources Humaines et Academy, Conformité, Audit et Risques, fonctions opérationnelles, équipes santé sécurité (Terminaux, Navires, CEVA Logistics), Finance,

Direction Assets et Opérations, PULSE, R&D, Réglementation.

Les membres de la Direction générale ainsi que les principaux départements concernés se réunissent mensuellement lors du Comité RSE présidé par le Président Directeur Général, où sont arbitrées les décisions majeures sur les sujets RSE et décarbonation.

Les actions RSE sont régulièrement communiquées aux collaborateurs par le réseau social interne, par mails

(newsletters) ou par les affichages (écrans) au sein du siège social du Groupe.

Des indicateurs de performance couvrant tous les domaines sont également communiqués trimestriellement au Comité Exécutif Groupe. Des objectifs sont associés à chacun des indicateurs.



Tanya Saadé Zeenny,
Directrice Générale Déléguée
et Présidente de la Fondation
CMA CGM

En 2024, sous l'impulsion de notre Président Directeur Général, Rodolphe Saadé, le Groupe CMA CGM a renforcé son engagement en faveur d'un modèle de croissance durable, toujours plus respectueux de l'environnement et de l'humain. Nous avons poursuivi nos actions pour accélérer la décarbonation de nos activités, protéger les écosystèmes fragiles et préserver les espèces menacées, tout en soutenant la recherche et l'innovation à l'échelle mondiale, pour nos collaborateurs, nos partenaires et nos clients. TANGRAM, notre centre de formation et d'innovation qui a été inauguré en mai, a déjà reçu plusieurs milliers de collaborateurs. La diversité est aussi restée au cœur de nos priorités, avec le lancement de SheSails, un programme destiné à promouvoir la présence des femmes dans le domaine maritime.

La Fondation CMA CGM a mené à bien deux projets particulièrement innovants : Pharmabox, un conteneur transformé en pharmacie mobile adaptée aux zones de crise humanitaire avec l'ONG Action contre la Faim ; et l'Entrepôt Solidaire, le plus grand espace logistique mutualisé entre cinq ONG qui prodiguent une aide alimentaire essentielle.

Enfin, en tant que partenaire officiel en solutions logistiques des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, nous avons mis notre expertise et notre outil industriel au service du plus grand évènement sportif au monde.

En 2025, Année de la Mer, nous contribuerons activement à la troisième Conférence des Nations Unies sur les Océans (UNOC) à Nice, réaffirmant ainsi notre engagement pour un transport et une logistique plus durables.

Notre approche avec les parties prenantes

La stratégie RSE du Groupe CMA CGM repose sur une approche collaborative. Elle s'inscrit dans une trajectoire à laquelle sont associées nos parties prenantes, où chacun a un rôle à jouer.

Le Groupe CMA CGM maintient un dialogue tout au long de l'année sur ses problématiques et ses ambitions RSE, notamment avec les parties prenantes identifiées ci-dessous :

- Collaborateurs et représentants du personnel : diffusions régulières des actions RSE par les divers canaux de communication interne (intranet, flashnews, webinaires), initiatives locales du réseau mondial RSE, enquête d'engagement ;
- Clients : « bureau client » dédié à la RSE, dialogues RSE qui se généralisent lors des business reviews avec les principaux clients afin de capter leurs attentes, de présenter la stratégie du Groupe et de répondre à leurs questions ;
- Fournisseurs : dialogues RSE lors des « business reviews » avec les principaux fournisseurs qui accompagnent la transition mondiale du Groupe vers un modèle plus durable ;
- Investisseurs et agences de notation financière et extra-financière : réponse aux questionnaires, réunions de présentation de la stratégie RSE ;
- Partenaires : participation aux réunions de réseaux professionnels ;
- Monde académique : contribution à des chaires académiques, participation à des modules ou événements pédagogiques ;
- ONG et associations : dialogue bilatéral ou collaborations scientifiques avec les ONG intéressées par les priorités RSE du Groupe ; veille média.

Décarbonation

L'ensemble des grandes directions, – Assets et Opérations, Finance, Lignes - et le département RSE travaillent conjointement à l'atteinte du Net Zéro Carbone d'ici 2050 en mettant en œuvre une organisation appropriée. Le Groupe s'est donné les moyens de concevoir sa stratégie de décarbonation, notamment grâce à cette organisation dédiée et transverse, réunissant toutes les expertises nécessaires pour définir sa trajectoire.

CMA CGM s'associe également aux leaders de l'industrie, aux start-ups, aux universités et aux centres de recherche afin d'explorer toutes les solutions possibles, de créer des synergies avec les acteurs externes, et d'accélérer ainsi la transition :

- 6 incubateurs ZEBOX dans le Monde visant à faire émerger de nouvelles solutions ;
- Coalition NEW ENERGIES regroupant 20 acteurs du transport et de la logistique pour accélérer la transition énergétique des chaînes logistiques mondiales ;
- PULSE : le fonds énergies de CMA CGM créé en 2022 pour accélérer la transition énergétique du Groupe et de l'ensemble du secteur du transport et de la logistique, doté de 1,5 milliards d'euros sur 5 ans. Depuis sa création, 40 projets ont été soutenus et 465 millions d'euros engagés.

Déploiement des actions RSE

La Direction RSE Groupe coordonne les plans d'action et consolide les informations de l'ensemble des activités du Groupe : CMA CGM, CMA CGM Air Cargo, CMA Media, La Méridionale et CEVA Logistics.

Elle fait appliquer la stratégie RSE du Groupe, et soutient la mise en place de feuilles de route par zone géographique, en s'appuyant sur son réseau de référents RSE.

Ces référents RSE régionaux traduisent la politique RSE en plans d'action pragmatiques et opérationnalisent la RSE dans le cadre de la culture du Groupe.

Ils collaborent également avec les référents RSE pays qui identifient les opportunités locales (initiatives et/ou partenaires locaux). Ils rendent compte de façon régulière à la Direction RSE Groupe notamment dans un rapport mensuel d'activités.

Une fois tous les mois et demi, un Comité Réseau RSE est animé depuis le siège avec la participation des référents régionaux.

Les projets RSE sont suivis à l'aide d'indicateurs de performance et d'impact qui reflètent des objectifs ambitieux en adéquation avec les enjeux du Groupe. Les objectifs sont présentés au fil de ce document, au sein des chapitres dédiés à chaque priorité. Le Groupe CMA CGM entend répondre aux défis mondiaux énoncés par les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Organisation des Nations Unies (ONU), adoptés en 2015.

Pilotage de la performance RSE

Parmi les centaines d’indicateurs de reporting suivis, des indicateurs de performance ont été définis et sont évalués chaque trimestre pour être présentés au Comité RSE Groupe ainsi qu’au Comité d’audit et des comptes du Conseil d’Administration. En cas d’écart constatés entre les objectifs fixés et l’avancement de leur réalisa-

tion, des plans d’action spécifiques sont mis en place.

Depuis 2022, le Groupe collecte et consolide ses indicateurs extra-financiers à travers un outil digital appelé SAVE, qui fournit un processus de collecte et de consolidation robuste tout en pilotant la stratégie RSE

à travers les objectifs et plans d’action du Groupe.

L’ensemble des départements concernés par la CSRD ont commencé à s’y préparer et des travaux préalables se poursuivront en 2025.

Double matérialité de nos enjeux de durabilité

Dès l’exercice 2025 (publication 2026), le Groupe sera soumis à la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD), et devra publier un rapport de durabilité.

Afin d’anticiper ces nouvelles exigences, le Groupe a engagé des travaux de mise en conformité et conduit une analyse de double matérialité en 2024. L’objectif est d’évaluer les enjeux matériels sur l’ensemble du périmètre Groupe, c’est à dire par rapport aux activités suivantes : transport maritime, transport aérien, transport terrestre, transport de passagers, logistique (entrepôts, terminaux et dépôts), et média.

L’analyse s’est déroulée en plusieurs étapes :

- Identification des thèmes pertinents par rapport aux documents internes existants, aux études sectorielles et rapports des pairs ;
- Identification et rédaction des impacts, risques et opportunités (IROs) liés ;
- Cotation de chaque IRO selon la matérialité d’impact et la matérialité financière, sur la base des départements experts, d’indicateurs de suivi internes ou d’hypothèses issues d’analyses sectorielles ;
- Détermination des seuils de matérialité et rédaction des enjeux liés aux thématiques ESRS.

L’analyse de double matérialité sera mise à jour au moins une fois par an.

Les éléments issus des travaux réalisés dans le cadre de la mise en conformité permettront de réévaluer certains IROs quand cela est pertinent.

Une stratégie, déclinée en politiques et plans d’action, a déjà été définie sur plusieurs enjeux de durabilité (voir les correspondances dans le tableau ci-contre).

Le projet de mise en conformité CSRD étant toujours en cours, les résultats présentés ici sont provisoires ; la DPEF 2024 se base toujours sur la cartographie des risques extra-financiers présentée en p. 18.

Enjeux matériels	Correspondance DPEF	Impact	
Environnement			
Atténuation au changement climatique	Chapitre 1. Lutter contre le changement climatique		F
Adaptation au changement climatique	Chapitre 1. Lutter contre le changement climatique	F	
Pollution de l’air, de l’eau et du sol	Chapitre 1. Lutter contre le changement climatique Chapitre 2. Protéger la biodiversité		F
Gestion des déchets & Utilisation des ressources	Chapitre 3. Utiliser efficacement les ressources et promouvoir une économie circulaire		F
Gestion de l’eau	Chapitre 3. Utiliser efficacement les ressources et promouvoir une économie circulaire		
Dommages sur la biodiversité	Chapitre 2. Protéger la biodiversité		
Social			
Santé et sécurité	Chapitre 4. Offrir un environnement de travail sain et sécurisé		F
Conditions de travail, incluant les salaires	Chapitre 4. Offrir un environnement de travail sain et sécurisé		
Dialogue social	Chapitre 4. Offrir un environnement de travail sain et sécurisé		
Mesures contre le harcèlement	Chapitre 4. Offrir un environnement de travail sain et sécurisé		
Diversité et inclusion	Chapitre 5. S’engager pour l’égalité, la diversité et l’inclusion		
Travailleurs de la chaîne de valeur	Chapitre 6. Veiller au respect des droits humains dans la chaîne de valeur		
Formation, développement des compétences et gestion des talents	Chapitre 5. S’engager pour l’égalité, la diversité et l’inclusion		F
Gouvernance			
Ethique et conformité	Chapitre 8. Agir de manière éthique et intègre		
Relations fournisseurs intégrant les pratiques de paiement	Chapitre 9. Etre exemplaire dans la coopération avec nos clients et fournisseurs		

Légende

	Impact Positif		Impact Négatif	F	Risque Financier
--	----------------	--	----------------	---	------------------

Risques non financiers

En 2022, le Groupe CMA CGM avait consolidé l'évaluation des risques RSE : une cartographie détaillée, couvrant l'ensemble des activités du Groupe, a été élaborée avec l'ensemble des responsables concernés puis présentée et validée par le Comité Exécutif du Groupe. La démarche, par une approche descendante, menée par les équipes RSE avec le support méthodologique du département Gestion des Risques Groupe, a conduit à identifier et évaluer 17 risques RSE. Sept d'entre eux sont considérés prioritaires et suivis à ce titre au niveau du Comité Exécutif. Deux sur ces 7, mentionnés **en gras** dans la liste ci-dessous, sont intégrés à la cartographie des risques majeurs du Groupe.

En 2023, une mise à jour associant l'ensemble des départements concernés a été conduite par la Direction RSE. Les risques RSE prioritaires sont les suivants :

- Non atteinte de l'objectif de Net Zéro Carbone en 2050 ;
- Adaptation insuffisante des activités du Groupe aux enjeux climatiques et de biodiversité ;
- **Non atteinte des objectifs environnementaux publiés, dont aucune pollution majeure et aucun conteneur perdu en mer ;**
- **Incapacité à garantir la sûreté, protéger la santé, améliorer la sécurité des collaborateurs et éviter tout accident mortel ;**
- Diversité et inclusion : non-conformité aux réglementations locales ;
- Réponses inadaptées aux attentes RSE des clients ;
- Campagne médiatique affectant la réputation du Groupe en matière environnementale ou sociale.

Les risques liés aux sujets d'éthique et de conformité sont également prépondérants et suivis avec attention par le Groupe, comme décrit dans le chapitre 8 du présent document.

D'autre part, ces travaux mettent en exergue :

- L'émergence, constatée dans toutes les régions du monde, d'évolutions réglementaires touchant toutes les dimensions de la RSE (environnementale, sociale et éthique) ;
- Une attention grandissante des médias et ONG sur ces sujets ;
- Le défi majeur que représente la décarbonation massive des transports et de la logistique pour le Groupe CMA CGM et ses partenaires.

Conformément à la méthode déployée par le Groupe, la cartographie des 7 risques RSE prioritaires est suivie et mise à jour par la Direction RSE en charge du pilotage de ces risques. Pour chacun, un (ou plusieurs) « responsable de risque » est identifié parmi les membres du Comité Exécutif pour rendre compte de la mise en œuvre des dispositifs de maîtrise et de suivi des plans d'action identifiés visant à réduire le risque et/ou le supprimer. Le Groupe vérifie que les plans d'actions RSE répondent aux risques majeurs identifiés dans les piliers de la stratégie, et dans le présent document. Des plans de maîtrise sont établis pour tous les risques identifiés.

Méthode

Les équipes Gestion des Risques Groupe structurent, déploient et pilotent la taxonomie des risques et les outils qui l'accompagnent. La méthode d'évaluation des risques nets (risques résiduels actuels) ainsi que la projection du niveau de risque à 12 mois sont fondées sur une grille d'évaluation Groupe composée de deux axes : la sévérité des impacts et la probabilité d'occurrence.

Du point de vue de la gouvernance d'entreprise, ces travaux sont régulièrement exposés lors de différents comités, notamment lors du Comité d'Audit et des Comptes trimestriel (émanation du Conseil d'Administration).

La Taxonomie

L'objectif du « Green Deal » de l'Union européenne (UE) est d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050. En complément d'autres mesures réglementaires, la taxonomie verte européenne est une première étape pour favoriser les investissements et financements durables. Elle établit une liste d'activités économiques considérées comme durables par l'UE sur le plan envi-

ronnemental, en demandant aux entreprises de publier la part de leur chiffre d'affaires, de leurs investissements, et de leurs dépenses d'exploitation alignées avec ces activités. Les informations communiquées permettront une meilleure comparaison des entreprises entre elles, et favoriseront les investissements des acteurs publics et privés vers les projets contribuant à la transition vers une économie durable et bas carbone.

Le Groupe CMA CGM devra se conformer à la taxonomie à compter de l'exercice fiscal 2025, dans le cadre de la mise en œuvre de la CSRD. Néanmoins, le Groupe suit activement cette réglementation et prépare ces échéances en identifiant ses activités éligibles aux objectifs environnementaux, et en étudiant les critères techniques d'alignement.



Ramon Fernandez,
Vice-Président Exécutif
Direction Financière Groupe

La durabilité est un enjeu majeur pour l'industrie, et CMA CGM se fixe des objectifs ambitieux pour accélérer la transition vers une économie plus responsable.

L'année 2025 marque une étape clé avec la préparation de la mise en œuvre de la Directive CSRD, reflet d'une prise de conscience accrue des enjeux environnementaux et sociaux.

Le prix interne du carbone

Le prix interne du carbone est un outil permettant aux entreprises de prendre en compte les coûts des émissions de gaz à effet de serre dans leurs décisions commerciales ou d'investissement. Pour un Groupe familial comme CMA CGM, résolu-

ment tourné vers le long-terme, la mise en place d'un prix interne du carbone était donc une étape naturelle pour gérer les risques liés au changement climatique et atteindre nos objectifs de durabilité. Un comité multi-métiers dédié a travaillé en 2022 sur le périmètre et la valeur du prix du carbone au sein de CMA CGM, en s'appuyant sur une analyse des émissions du Groupe et des meilleures pratiques sur le sujet.

En conséquence, il a été décidé d'évoluer vers la prise en compte d'un prix interne du carbone dans nos analyses stratégiques et particulièrement dans nos analyses d'investissement, afin d'orienter nos efforts vers des énergies plus propres et plus durables.

Une stratégie récompensée

NOTE CDP B Groupe CMA CGM	ENVIRONMENTAL AND SOCIAL GOVERNANCE EXCELLENCE - SUSTAINABILITY AWARD Mai 2024 Australian Logistics Council Supply Chain Awards ANL Ce prix reconnaît notre engagement en faveur de la durabilité, des pratiques éthiques et de la responsabilité sociale dans toute l'Australie et la région de l'Océanie.	BIODIVERSITY CONSERVATION LEADER Septembre 2024 Sustainable Business Awards China Groupe CMA CGM Ce prix récompense le leadership du Groupe en matière de conservation de la biodiversité.	BEST WORKPLACE IN ASIA Octobre 2024 CMA CGM China	TROPHÉE BLEU Novembre 2024 Sustainability Business Awards Philippines Groupe CMA CGM Organisé par la chambre de commerce et d'industrie française aux Philippines, cet événement récompense notre engagement continu en faveur de pratiques durables et de collaborations fructueuses, qui contribuent à un avenir meilleur pour tous.	LABEL "OBJECTIF EMPLOYEUR PRO-VÉLO" 2024 CMA CGM Le Havre Ce prix est une reconnaissance du travail de promotion de ce mode de transport écologique et sain qui agit également sur le bien-être physique et mental de nos employés.
ECOVADIS 75/100 – Groupe CMA CGM 76/100 Médaille Or – CEVA Logistics	CARRIER OF THE YEAR Juillet 2024 Groupe CMA CGM Ce prix est un signe de reconnaissance pour le Groupe, pour son engagement à construire un futur plus durable, dans le but d'atteindre d'ici 2050, l'objectif de Net Zéro Carbone.	SUSTAINABILITY INITIATIVE AWARD Septembre 2024 MHD Mercury Awards CEVA Logistics Australia Ce prix récompense nos actions de réduction et de recyclage des déchets d'emballage.	CIRCULAR ECONOMY PIONEER AWARD Octobre 2024 CEVA Logistics Cette reconnaissance souligne notre engagement à intégrer les principes de l'économie circulaire dans nos opérations et nos chaînes d'approvisionnement, favorisant ainsi une croissance durable.	SUSTAINABILITY LEADERSHIP AWARD Novembre 2024 Prix NORA "Power of Partnerships" CEVA Logistics	EXCELLENCE BRANDON HALL AWARD –TALENT ACQUISITION 2024 CMA CGM GBS India Cette reconnaissance souligne l'engagement de GBSI à offrir une expérience exceptionnelle aux employés et à établir de nouvelles normes en matière de gestion des talents.
TOP EMPLOYER EN COLOMBIE, AU BRÉSIL, AU PÉROU ET EN ARGENTINE Janvier 2024 CEVA Logistics	ESG CHAMPION IN LOGISTICS Juillet 2024 Forum of Women in Logistics CEVA Logistics	PRIX DIVERSITÉ ET INCLUSION Octobre 2024 Business France Groupe CMA CGM Ce prix souligne l'engagement du Groupe dans la prise en compte de la diversité et de l'inclusion lors du recrutement des V.I.E.	TROPHÉE DE LA CHARTE BLEUE Novembre 2024 Armateurs de France Groupe CMA CGM Ce prix récompense l'ensemble des engagements du Groupe en faveur d'un transport maritime plus responsable.	LEADER IN DIVERSITY 2025 Novembre 2024 CEVA Logistics	PRIX DE LA FORMATION INNOVANTE 2024 Les Trophées du Digital Learning CMA CGM Academy

Actions et engagements

Agir pour LA PLANÈTE

Acteur mondial du transport et de la logistique, CMA CGM place la préservation de l’environnement au cœur de sa stratégie. Le Groupe agit au quotidien pour limiter l’empreinte carbone de ses activités, contribuer à préserver la biodiversité marine et terrestre et promouvoir une économie circulaire. Cette ambition se traduit par l’adoption de technologies innovantes, l’optimisation des opérations, l’utilisation de carburants plus propres. En parallèle, le Groupe s’implique dans des initiatives internationales et noue des partenariats stratégiques.

Contribution directe



Contribution indirecte



1. Lutter contre le changement climatique

En tant qu'acteur mondial du transport et de la logistique, le Groupe CMA CGM s'engage activement à réduire l'empreinte de son secteur d'activité.

Ambitions de décarbonation du Groupe

Les enjeux climat des activités du Groupe

Le changement climatique est une préoccupation croissante dont les impacts sont déjà concrets. Le transport des biens et des personnes constitue 24 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre et le transport maritime 3 %.

Les clients, également soumis aux pressions des réglementations et des parties prenantes, adoptent des objectifs de décarbonation et prêtent une attention accrue aux émissions de leur chaîne d'approvisionnement, qui constituent une partie significative du scope 3 de leur bilan de GES.

Acteur de la logistique mondiale, le Groupe CMA CGM réalise du transport maritime, routier, aérien, fluvial et ferroviaire et offre des services de logistique. La décarbonation est aujourd'hui au cœur de la stratégie du Groupe et se matérialise par des engagements humains, financiers et

opérationnels pour atteindre le Net Zéro Carbone en 2050.

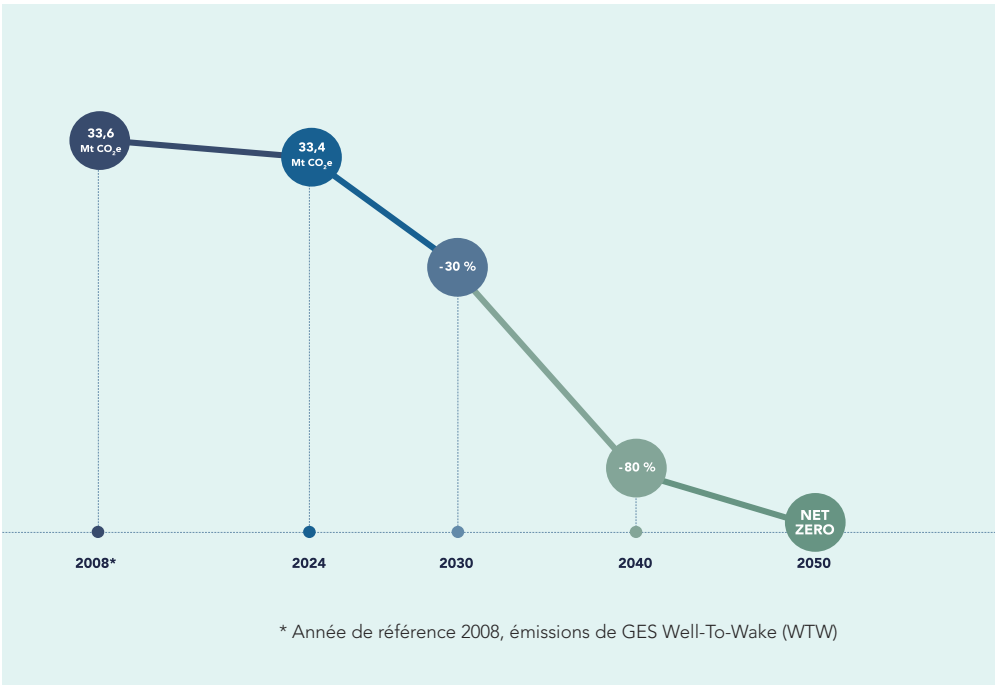
Le Groupe s'est donné les moyens de concevoir sa stratégie de décarbonation, notamment par la mise en place d'une équipe transverse qui réunit toutes les expertises nécessaires pour définir et piloter la trajectoire.

DÉCARBONER LE TRANSPORT MARITIME

Le transport maritime est le plus efficient en matière d'émissions de CO₂ quand elles sont ramenées à la tonne acheminée. Néanmoins, par les volumes qu'il représente, il génère le principal poste

d'émission de gaz à effet de serre (GES) du Groupe. Le Groupe souhaite continuer à soutenir l'innovation à tous les stades, depuis le mode de production de l'énergie jusqu'au design des navires et la gestion des opérations. Depuis 2008, le Groupe a déjà réduit de plus de moitié l'intensité carbone de son activité maritime.

Pour satisfaire aux objectifs de décarbonation adoptés par l'OMI en 2023 (voir p. 30), CMA CGM se mobilise avec l'ambition d'atteindre des étapes intermédiaires de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre : -30 % d'ici 2030 et -80 % d'ici 2040 (versus 2008) ;



DÉCARBONER LA LOGISTIQUE À TERRE

CEVA Logistics est un commissionnaire de transport. De ce fait, l'entreprise possède peu d'actifs et s'appuie

sur de nombreux transporteurs pour faire transiter par voies maritime, aérienne, routière, fluviale et ferroviaire les marchandises de ses clients. CEVA Logistics est également un expert de la logistique contractuelle

Performance CO₂ des moyens de transport (gCO₂e / EVP-km)⁴



Objectifs et risques :

CMA CGM analyse constamment les risques et les opportunités associés à la transition énergétique, tant à court qu'à long terme, en ce qui concerne ses actifs. Cela inclut l'évaluation des risques liés aux types de carburants, aux changements réglementaires, et aux défis de l'adoption de technologies à faibles émissions. L'analyse porte aussi sur l'accès aux carburants à faible émission, les éventuelles réductions de vitesse des navires, et l'augmentation des coûts indirects due à l'intégration du secteur maritime dans les systèmes de quotas carbone, entre autres.

Les choix techniques validés aujourd'hui deviendront les technologies standard de demain qui permettront d'atteindre les ambitions de décarbonation fixées en 2030 et en 2040. À la différence d'autres secteurs – qui s'appuient par exemple sur une électrification massive – aucune solution unique ne s'impose à ce jour pour le maritime. Seule une combinaison optimale des leviers, par segment de flotte ou par navire selon son profil d'usage, permettra de réussir la décarbonation du secteur.

CMA CGM développe et utilise un outil de modélisation de l'évolution de la flotte de navires, simulant le renouvellement des navires ainsi que l'introduction de nouvelles technologies et carburants. Cette démarche a un but bien précis : comparer les différentes façons d'atteindre nos objectifs de décarbonation.

Le renforcement des leviers techniques de décarbonation et adaptation des solutions aux grands porte-conteneurs passe par le développement de technologies de rupture pour l'efficacité énergétique et la réduction des consommations et des émissions des navires.

Une évaluation systématique et continue des technologies permettant d'aider la décarbonation des navires est réalisée par la R&D. Une fois les simulations et les études réalisées, lorsque le gain en CO₂ est confirmé, ces technologies sont déployées sur des projets pilotes. L'implémentation de ces nouvelles technologies peut intervenir au moment de la conception de nouveaux navires, ou lors d'arrêts techniques.

et opère plusieurs centaines d'entrepôts, en très grande majorité loués. Malgré ce modèle impliquant peu d'actifs en propriété, CEVA Logistics, entreprise majeure du secteur de la logistique, agit pour la décarbonation de ses activités en agissant sur ses biens en propre, mais également en encourageant ses fournisseurs et sous-traitants à investir dans les technologies de demain.

■ 2023
■ 2024
> Objectifs

Réduction des émissions en intensité (réf 2008)¹ gCO₂e/EVP-km (TTW²)



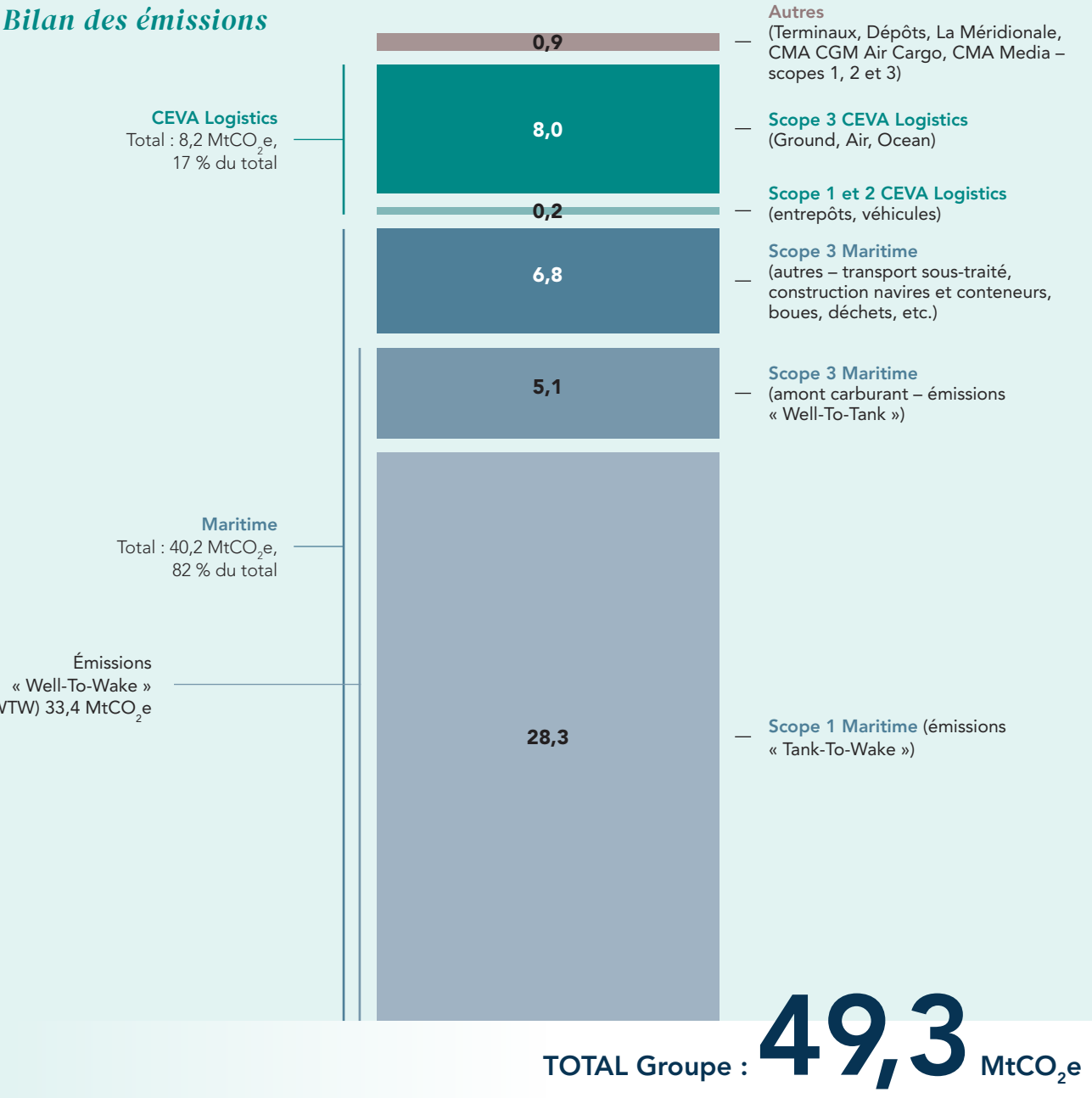
Performance de l'activité maritime gCO₂e/EVP-km (WTW³) √

■ 53,4
■ 53,3

¹ Base 2008 : 102 gCO₂e/EVP-km (TTW)
² Tank To Well – TTW – (voir précisions en note méthodologique)
³ Well To Wake – WTW (voir précisions en note méthodologique)

⁴ Ces données sont issues de moyennes par type de transport effectuées par le Global Logistics Emissions Council (GLEC), à l'exception du transport maritime pour lequel les données opérationnelles du Groupe ont été reprises (Le GLEC est un groupe de travail du Smart Freight Center en charge de définir une méthodologie de calcul harmonisée dans le secteur du transport et de la logistique).

Bilan des émissions



Scope 1 : émissions directes liées à la combustion de carburant pour nos opérations (environ 64 % des émissions totales du Groupe)

Scope 2 : émissions liées à la production de l’électricité consommée par nos opérations (environ 1 % des émissions totales du Groupe)

Scope 3 : émissions indirectes associées à nos activités (environ 35 % des émissions totales du Groupe)

- émissions amont du carburant (« well-to-tank »)
- prestations de transport sous-traitées
- construction de nouveaux navires et conteneurs
- boues d’hydrocarbure
- déplacements professionnels et collaborateurs
- gestion des déchets
- etc.

Les émissions de CO₂ du Groupe

En 2024, le périmètre de reporting a été étendu. Les émissions de CO₂e des postes suivants ont été reportées pour la première fois en 2024 :

- Émissions scope 3 liées aux activités de sous-traitance de transport maritime (third-party feeders) ;
- Émissions scope 3 liées au reposicionnement des conteneurs vides ;
- CEVA Logistics intègre également depuis 2024 les émissions générées par la société Bolloré Logistics acquise dans le courant de l’année (environ 2,1 MtCO₂e).

TENDANCES 2024

En 2024, le transport maritime international a connu des perturbations

majeures causées par la situation sécuritaire résultant des attaques de navires dans le détroit de Bab El Mandeb par les Houthis.

Les navires transitant habituellement en Mer Rouge et par le canal de Suez pour relier l’Océan Indien et la mer Méditerranée doivent désormais contourner l’Afrique par le Cap de Bonne Espérance, entraînant un rallongement significatif des distances parcourues et une réorganisation des services maritimes mondiaux.

Il en résulte une consommation de carburants supplémentaire, augmentant les émissions de gaz à effet de serre sur le segment Maritime et sur le produit Ocean (hors CMA CGM) de CEVA Logistics. CMA CGM a tout mis en œuvre pour réduire au maximum cette augmentation. D’un point de vue opérationnel,

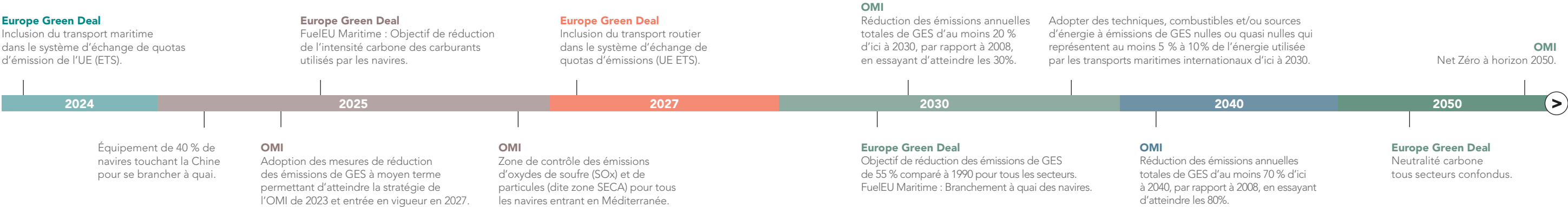
CMA CGM a constamment cherché à optimiser les itinéraires et à améliorer l’efficacité énergétique de sa flotte, notamment avec l’intégration de nouveaux navires à la pointe de la technologie.

En parallèle, CMA CGM a eu recours à l’utilisation de carburants alternatifs pour limiter l’impact environnemental de ces changements conjoncturels.

Cette augmentation sera annulée lorsque la situation permettra un passage sécurisé par la Mer Rouge pour nos équipages.



Les enjeux réglementaires des activités du Groupe



ACTIVITÉS MARITIMES

Le Groupe CMA CGM partage la volonté des pouvoirs publics d'accélérer l'agenda climatique. Il accorde une attention prioritaire au suivi des réglementations environnementales, qu'elles soient internationales, européennes ou locales, obligatoires ou volontaires. Cela inclut notamment les réglementations obligatoires relatives :

- Aux systèmes de lavage des gaz d'échappement (EGCS) ;
- À la réduction des émissions de SOx et NOx ;
- À l'expansion des zones de contrôle des émissions (zones ECA) ;
- Au cold ironing (règlement FuelEU) ;
- Le contrôle du biofouling pour prévenir la propagation d'espèces invasives et optimiser l'efficacité énergétique.

Le Groupe soutient l'adoption de normes internationales ambitieuses, pour permettre aux secteurs maritime et logistique de prendre part à l'effort collectif de réduction des émissions de GES. Dans le cadre des réglementations internationales de l'OMI, le Groupe souhaite développer des mesures concrètes pour réduire l'écart de prix entre les énergies bas-carbone et fossiles, augmenter et s'assurer de la disponibilité et l'accessibilité de ces énergies partout dans le monde, en respectant la neutralité technologique.

Le Groupe souhaite également établir un cadre équitable, inclusif et une égalité de traitement entre les acteurs et développer un schéma de certification global reconnu internationalement en s'assurant de l'harmonisation des réglementations. Ces objectifs ont été soutenus à la COP28 et réaffirmés lors de la 79^e Assemblée générale des Nations Unies fin 2024.

La mobilisation de tous les acteurs est également nécessaire pour assurer la disponibilité en quantité des carburants peu émetteurs et leur distribution au sein du réseau dédié.

LES NORMES INTERNATIONALES

Le Groupe salue l'adoption par l'OMI des objectifs de décarbonation Net Zéro à horizon 2050, alignés avec l'objectif volontaire du Groupe :

- 20 à 30 % de réduction des émissions de CO₂e d'ici 2030 et 70 à 80 % d'ici 2040 (vs 2008) fixé par l'OMI ;
- Objectif de 5 à 10 % d'énergies décarbonées d'ici 2030 ;
- Objectif de - 55 % d'émissions carbone pour tous les secteurs en Europe d'ici 2030 (vs 1990) fixé par le Green Deal Européen.

Afin d'atteindre l'objectif Net Zéro, l'OMI a adopté deux mesures dites à court terme en juin 2021 : l'EEXI (Energy Efficiency Existing Ship Index) et le CII (Carbon Intensity Indicator). Celles-ci s'appliquent à chaque navire depuis

2023. À ce titre, 99 % des navires détenus par la CMA CGM ont obtenu une notation allant de A à D en 2023. Les notations CII pour l'année 2024 ne sont pas encore disponibles à la date d'établissement du présent rapport.

Des mesures dites de moyen terme seront adoptées d'ici 2025 par l'OMI – pour une entrée en vigueur en 2027 – et devraient consister en un ensemble de mesures comprenant :

- **Un élément technique**, à savoir une norme sur les combustibles marins fondée sur des objectifs et régissant la réduction progressive de l'intensité des émissions de GES des combustibles marins ;
- **Un élément économique**, sur la base d'un mécanisme de tarification des émissions de GES dans le secteur maritime.

Pour faciliter l'atteinte de l'objectif Net Zéro, plusieurs éléments devraient être pris en compte, notamment les émissions de GES sur l'ensemble du cycle de vie, l'adoption de mesures au niveau flotte plutôt que navire, ainsi que l'adoption d'une date limite au-delà de laquelle tous les nouveaux navires devront être compatibles avec les énergies à faible teneur en carbone.

En 2022, pour lutter contre les pollutions en mer, le 79^e Comité de protection du milieu marin de l'OMI a confirmé la création d'une zone de contrôle des émissions d'oxydes de soufre et de

particules, appelée zone SECA, en mer Méditerranée. Applicable dès 2025, cette zone oblige tous les navires qui entreront dans cette zone à utiliser un combustible dont la teneur en soufre ne dépasse pas les 0,1 %.

LES NORMES RÉGIONALES

CMA CGM soutient également les objectifs du Green Deal déployé par l'Union Européenne. Néanmoins, le Groupe est très vigilant sur les détails du paquet législatif « Fit for 55 ». Il doit être cohérent et compatible avec un futur cadre international. Ainsi, il est important de mettre en œuvre les clauses de révision permettant un alignement des mesures européennes avec celles de l'OMI.

La neutralité technologique doit être assurée, car les solutions techniques permettant la décarbonation du maritime sont encore à un stade de maturité très variable. Cela permettra aux acteurs de s'adapter aux solutions au fur et à mesure de leur disponibilité. Il est également primordial que les textes ne pénalisent pas les entreprises pionnières qui ont fait le choix d'agir rapidement et qui ont investi dans des navires plus efficaces du point de vue énergétique.

La cohérence globale des textes proposés avec ceux déjà en vigueur doit être une priorité. En effet, l'interconnexion de ces textes peut amener de la complexité et ne doit pas nuire à l'effort demandé.

Le secteur maritime a été intégré dans

le système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne en janvier 2024. Pour être conforme aux exigences européennes, CMA CGM devra :

- Dès 2025 : restituer des quotas, pour les émissions de CO₂ de 2024 des navires compris dans le périmètre de ladite réglementation ;
- Dès 2027 : restituer des quotas pour les émissions de CH₄ et NO₂ de 2026.

FuelEU Maritime est une réglementation s'appliquant au maritime qui oblige les différents acteurs à réduire l'intensité carbone de l'énergie qu'ils consomment. En d'autres termes, FuelEU Maritime encourage l'incorporation d'énergies moins émettrices de CO₂. FuelEU Maritime est entrée en application au 1^{er} Janvier 2025, obligeant les acteurs maritimes à réduire de 2 % l'intensité carbone de l'énergie utilisée sur le périmètre européen (-6 % en 2030). Le Groupe CMA CGM s'est organisé au travers de ses différents départements et équipes pour répondre de la meilleure des manières à cette obligation.

Afin d'assurer la conformité aux mesures adoptées par l'OMI et l'UE, CMA CGM a mis en place une équipe « trans-fonctionnelle », qui rassemble des collaborateurs issus de différents départements : énergie, affrètement, opérations, lignes, R&D, juridique, etc. Ses membres travaillent depuis 2021 sur l'évaluation des performances de chaque navire et l'amélioration

ou le remplacement des navires les moins performants, afin d'assurer le respect des mesures qui avaient été fixées par l'OMI pour 2023 et de se préparer aux exigences fixées par l'ETS européen.

Les conséquences des évolutions réglementaires peuvent représenter un risque de transition climatique significatif pour les activités maritimes. L'organisation du Groupe pour s'y préparer constitue un pan de notre stratégie d'adaptation. Nous évaluons aussi notre exposition aux risques physiques liés au changement climatique (voir p.61).

ACTIVITÉS TERRESTRES

L'impact en termes de changement climatique et de pollution de l'air du transport routier incite les pouvoirs publics à mettre en place des réglementations spécifiques.

Ainsi, des zones à zéro ou faibles émissions sont en vigueur dans différentes villes afin de restreindre leur accès aux véhicules les plus polluants. L'activité de logistique du « dernier kilomètre » de CEVA Logistics et Colis Privé peut ainsi en être affectée, nécessitant d'investir dans des camions et camionnettes (en propriété ou via la sous-traitance) conformes à ces nouvelles exigences.

Par ailleurs, l'ETS européen concernera le secteur du transport routier à compter de 2027.

Vers une industrie du transport et de la logistique décarbonée

La décarbonation de l'activité logistique et du transport maritime, terrestre et aérien du Groupe a également pour impact la dépollution des activités. Les énergies moins carbonées vers lesquelles le Groupe se tourne pour la propulsion de tous ses actifs matériels sont en effet moins émissives : gaz naturel liquéfié, biométhane, méthane de synthèse (e-méthane), biométhanol, e-méthanol, biodiesel, carburants

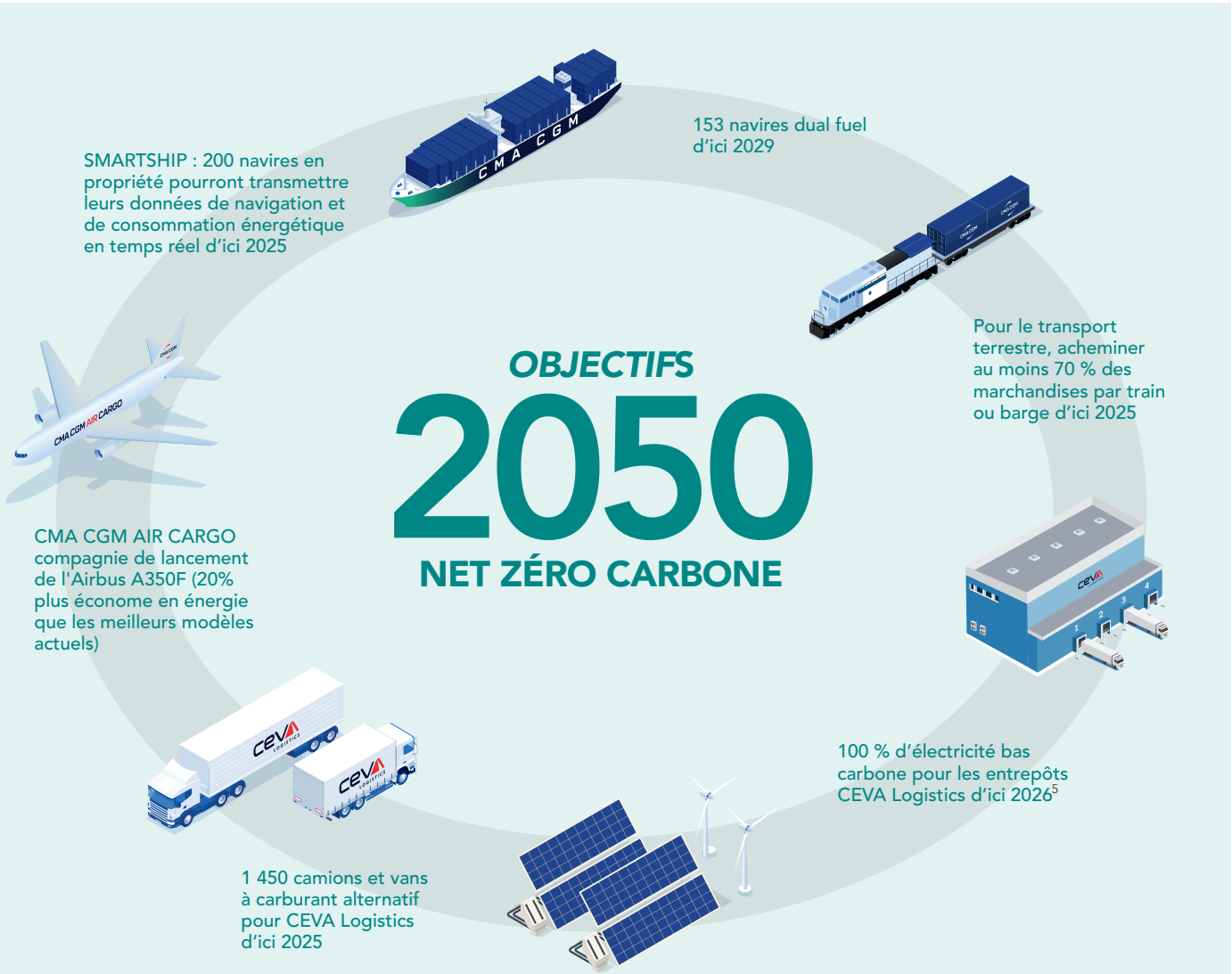
durables d'aviation (SAF), électricité, biocarburants (HVO et B100) et hydrogène.

Pour atteindre son objectif de zéro émission en 2050, la stratégie de décarbonation adoptée par CMA CGM s'appuie sur deux axes principaux :

- Réduire la consommation d'énergie grâce à l'excellence opérationnelle et à l'optimisation des designs et efficience des actifs ;
- Augmenter la part des énergies bas carbone dans le mix énergétique de CMA CGM, à la fois par l'acquisition de navires avec des carburants alternatifs et véhicules terrestres électriques, ainsi que le développement de filières de production.

Réduire la consommation d'énergie grâce à l'excellence opérationnelle et à l'optimisation des actifs

Afin de réduire sa consommation d'énergie et son impact environnemental, le Groupe mise sur l'excellence opérationnelle et la modernisation de ses actifs. Plusieurs départements travaillent conjointement pour déployer de nouvelles technologies et mettre en place des actions en faveur de la décarbonation, pour le transport maritime, terrestre et aérien, qu'il soit opéré en propre ou sous-traité.



⁵ L'objectif a évolué de 2025 à 2026 en raison de l'intégration de Bolloré Logistics dans le Groupe CEVA Logistics en 2024.



Christine Cabau,
Vice-Présidente Executive -
Assets & Opérations Groupe

2024 a été marquée par la crise géopolitique en Mer Rouge, obligeant notre flotte à contourner l'Afrique par le Cap de Bonne Espérance. Cette déviation a occasionné une hausse des émissions de CO₂ de nos carriers. Malgré ce contexte très complexe, nous avons poursuivi et même intensifié l'ensemble de nos initiatives visant à respecter notre engagement d'être net zéro en 2050.

Parmi ces initiatives, figure la livraison de 40 nouveaux navires, dont 31 propulsés au GNL, un record. La flotte CMA CGM est d'ores et déjà l'une des plus jeunes, modernes et déjà compatibles pour les nouvelles énergies décarbonées de toute l'industrie maritime. Conscients que beaucoup reste à faire, 100 % de notre carnet de commande est dorénavant constitué de navires dont les énergies pourront être décarbonées.

2024 a également été marquée par le lancement de l'ambitieux projet de transport fluvial « zéro émission » au Vietnam, qui vise à opérer une barge 100 % électrique et une infrastructure de recharge alimentée par une ferme solaire située sur notre terminal à conteneurs de Cai Mep. Cette barge électrique transportera les marchandises de notre client Nike, sur un trajet aller-retour décarboné de 180 km. Nous ferons en sorte que ce projet puisse être répliqué dans d'autres géographies dès 2025.

Au-delà des investissements dans nos assets et leurs énergies, nous continuons à investir massivement dans les projets qui nous permettent d'améliorer la performance opérationnelle de nos navires, nos avions, nos camions,

nos terminaux portuaires. La numérisation et l'Intelligence Artificielle sont des piliers de cette stratégie d'investissement. À fin 2024, l'Intelligence Artificielle a permis 41 500 tonnes d'économies de fuel (non consommé par une meilleure veille opérationnelle) et 125 000 tonnes de CO₂ équivalent.

Enfin, nous poursuivons activement nos travaux avec l'ensemble des acteurs du monde industriel et politique, avec l'ambition commune d'avoir des résultats tangibles, mesurables. En témoignant les 6 projets d'envergure livrés cette année par la Coalition New Energies et ses 20 membres permanents, industriels et énergéticiens, que nous animons.

Malgré les difficultés et les obstacles créés par un contexte géopolitique contraint en 2024, le Groupe CMA CGM a poursuivi coûte que coûte ses ambitions et son programme de décarbonation du maritime en déclinant une feuille de route riche de projets, d'initiatives et d'investissements visant à la réduction de nos émissions de CO₂, tout en multipliant les occasions de réaliser des programmes spécifiques et sur mesure avec nos clients et partenaires dans ce domaine.



RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE DU TRANSPORT MARITIME

OPTIMISATION DE LA FLOTTE ET DES INFRASTRUCTURES

Des navires à la pointe de la technologie

Le Groupe adopte une démarche de renouvellement régulier pour maintenir une flotte optimale. CMA CGM veille à enrichir régulièrement sa flotte avec des navires de haute technologie plus respectueux de l'environnement. Depuis 2017, le Groupe a opté pour des navires « dual fuel » fonctionnant au gaz naturel liquéfié, une technologie disponible pour améliorer la qualité de l'air. Cette démarche représente également une étape clé dans l'engagement du Groupe vers l'objectif Net Zéro d'ici 2050. La motorisation déployée sur ces navires est déjà en capacité technique d'utiliser du biométhane et du e-méthane.

CMA CGM a fait le choix de la diversification du mix énergétique de sa flotte. D'ici 2029, 153 navires, dont 129 navires pouvant être propulsés au GNL et 24 navires au méthanol, bio-méthanol ou e-méthanol seront intégrés à la flotte du Groupe.

CMA CGM est doté d'un service de constructions neuves ayant pour objectifs de veiller tout au long de la construction des navires à l'optimisation énergétique, assurer la bonne implémentation des nouvelles technologies, et s'assurer de la sécurité et de la qualité des navires. Ils travaillent en étroite collaboration avec les chantiers pour réduire la consommation et optimiser chaque navire à son futur usage (vitesse, zone de navigation). Dès la signature du contrat de construction, des clauses sont insérées pour optimiser la puissance moyenne (basée sur le profil opérationnel prévu) et l'installation d'équipements d'économie d'énergie.

Véritable levier pour optimiser la performance énergétique, de nombreuses avancées techniques sont mises en place au sein des constructions de navires neufs. Les principales initiatives qui en découlent sont les suivantes :

– **Optimisation hydrodynamique et aérodynamique** : l'amélioration des formes de coque, combinée à des dispositifs comme les safrans avec bulbes, les pre-swirl stators⁶ et les windshields⁷, réduit significativement la résistance à l'eau et à l'air, limitant ainsi la consommation énergétique ;

– **Efficacité énergétique des moteurs** : les moteurs de nouvelle génération, plus performants, consomment moins d'énergie et limitent les fuites de méthane, notamment pour les navires au GNL. Des technologies avancées, comme les réservoirs à isolation optimisée, les recondenseurs de GNL et les unités de combustion de gaz (GCU), permettent de maximiser l'efficacité énergétique tout en minimisant les pertes. De plus, des logiciels optimisent la gestion de la production électrique et ajustent les ratios de compression selon la charge, améliorant le rendement des moteurs existants ;

– **Systèmes énergétiques intelligents et récupération énergétique** : la combinaison de solutions telles que les éclairages LED, les variateurs de fréquence (VFD), et les systèmes de ventilation automatisée (Cargo Hold Auto-Control Fans) optimise la consommation électrique en fonction des besoins réels. Parallèlement, des dispositifs comme les chaudières de récupération qui exploitent la chaleur des gaz d'échappement, ou les générateurs à arbre qui valorisent l'énergie de l'arbre de propulsion, renforcent l'efficacité énergétique globale ;

– **Alimentation électrique à quai (Cold Ironing)** : cette technologie permet aux navires de se connecter à une alimentation terrestre lors des escales, supprimant les émissions liées aux moteurs auxiliaires en fonctionnement à quai ;

– **Outils numériques et optimisation opérationnelle** : des solutions telles qu'Octopus pour l'optimisation des routes maritimes, ou les systèmes de navigation augmentée, améliorent la sécurité tout en réduisant la consommation de carburant. En parallèle, des innovations comme les outils d'intelligence artificielle optimisent la maintenance et les performances des équipements, tandis que des systèmes de saisissage améliorés augmentent la capacité de transport, réduisant les émissions par unité de fret transportée.

Retrofit

En plus de renouveler sa flotte avec des navires neufs, le Groupe améliore continuellement la performance de ses navires déjà en flotte afin de générer des économies de combustible et de réduire l'impact carbone. Les innovations, préliminairement testées et validées par la R&D, sont ensuite déployées lors d'arrêts techniques programmés.

Une partie des optimisations sont similaires aux innovations faites sur les constructions neuves avec des optimisations sur leur motorisation, propulsion, Cold Ironing ainsi que l'hydrodynamisme et l'aérodynamisme.

Le CMA CGM MERMAID : Premier navire d'une série de 10 porte-conteneurs de 2 000 EVP au design unique pour une meilleure performance énergétique

Le CMA CGM MERMAID

Ces navires seront progressivement déployés en Méditerranée et dans le Nord de l'Europe. Ils émettront environ 15 % de CO₂ en moins par rapport à un navire de taille similaire, au design classique et propulsé avec un carburant maritime conventionnel. Leur ligne et leur architecture, différentes des porte-conteneurs conventionnels, permettent d'améliorer les performances hydrodynamiques et aérodynamiques. Leur taille, 204,29 m de long pour 29,6 m de large, est l'une des originalités du projet.

Ces porte-conteneurs sont les premiers navires de la flotte CMA CGM avec des superstructures situées à l'avant du navire. Ainsi placés à l'avant, la passerelle et les emménagements assurent une meilleure performance aérodynamique et une capacité de

chargement supérieure par rapport à une architecture classique.

La forme innovante de leur étrave offre de meilleures performances hydrodynamiques et permet de gagner 15 % de carburant en moyenne lors d'un trajet. Ces navires dual-fuel seront capables de souter du biométhane (-67 % CO₂e), produit à partir de biodéchets, et du e-méthane (-85 % CO₂e), produit à partir d'hydrogène décarboné.

La Méridionale

Au 1^{er} trimestre 2027, La Méridionale recevra deux nouveaux navires de pavillon français destinés à réinventer la traversée entre le continent et la Corse.

Dotés des toutes dernières technologies, ils seront propulsés au Gaz

Naturel Liquéfié, capables d'utiliser des énergies bas carbone (biogaz et méthane de synthèse). Ces navires seront équipés de pack de batteries de 13 MWh, permettant de supprimer les émissions polluantes lors des escales, lorsque le navire n'est pas connecté électriquement à quai.

Ces nouveaux navires bénéficient de tous les standards d'optimisation développés par CMA CGM pour ses constructions neuves, dont l'optimisation hydrodynamique et aérodynamique. Ils sont dotés d'un dispositif d'efficacité énergétique situé sur la voute arrière du navire, appelé « trim wedge ». Les propulseurs azimuthaux sont également adaptés et optimisés à la forme arrière du navire, permettant une grande efficacité de propulsion et de manœuvre sans avoir recours au gouvernail.



⁶ Stator à pales fixes.
⁷ Déflecteur de vent.

La R&D

Les travaux en recherche & développement sont cruciaux pour répondre aux défis posés par le changement climatique. Ils ont pour but de valider des technologies ou de nouvelles énergies qui permettront de minimiser l'impact carbone de nos activités de logistique, d'atténuer les conséquences des risques liés au climat, d'anticiper les réglementations et d'accompagner les clients à réduire leurs émissions de CO₂.

Le département R&D de CMA CGM développe des solutions innovantes pour permettre au Groupe d'atteindre son objectif de Net Zéro Carbone d'ici 2050. Il dirige l'innovation technologique du Groupe de manière complète et intégrée, et se concentre sur le développement de solutions pour la transition énergétique sur toute la chaîne d'approvisionnement. Cela inclut les navires, les terminaux portuaires, les étapes avant et après le transport principal et la manière d'opérer. Pour réaliser ces objectifs, le département compte sur l'expertise d'une équipe variée, composée d'une cinquantaine de professionnels. Cette équipe inclut des ingénieurs navals, des spécialistes des moteurs et de l'énergie, des data scientists et des experts en digitalisation et décarbonation de terminaux.

Les projets mobilisent également les partenaires stratégiques industriels et académiques de CMA CGM, des startups hébergées par l'incubateur du Groupe, ZEBOX et PULSE, et le fonds énergies de CMA CGM.

La R&D a vocation à participer à l'émergence des filières et des écosystèmes viables en intégrant dès le démarrage de projets les besoins de passage à l'échelle, d'adaptation des réglementations aux nouvelles molécules et d'adaptation de technologies au domaine du maritime. Elle tend à valoriser des solutions économiquement viables à long terme et efficaces pour réduire les émissions.

Nouveaux concepts de navire

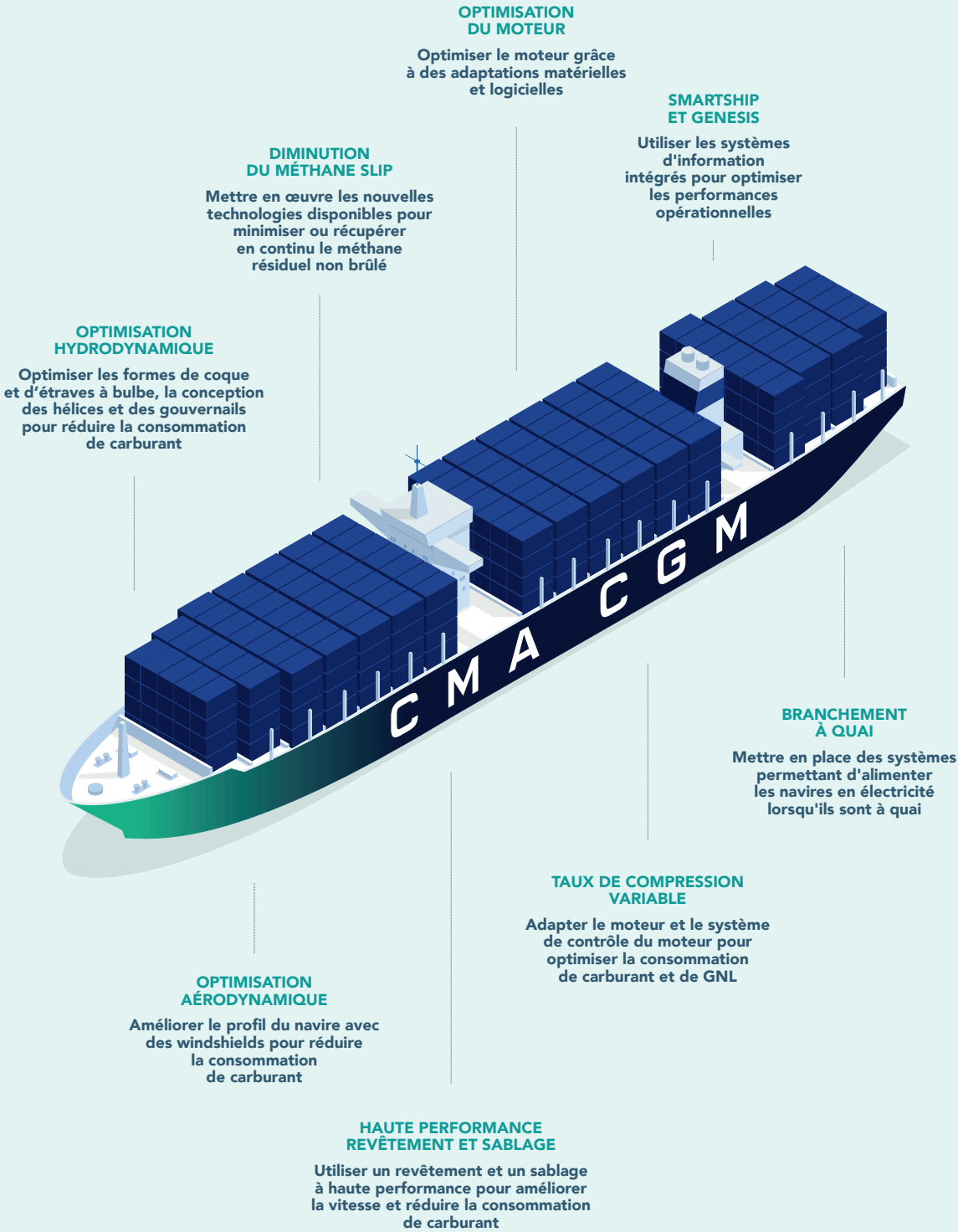
Dans le cadre de l'étude de nouvelles technologies, le Groupe s'efforce de réduire le scope 1 de ses émissions et va plus loin en évaluant les co-impacts, tels que l'aspect sécurité pour ses navigants et communautés ainsi que les co-bénéfices environnementaux sur tout le cycle de vie. Par exemple, dans le cadre de l'étude de faisabilité de propulsion à l'ammoniac, CMA CGM a mené une analyse de cycle de vie détaillée de la production à la combustion de l'ammoniac ainsi qu'une analyse quantitative des risques santé et sécurité.

L'intégration sur un porte-conteneur des possibles énergies de demain est étudiée à travers des « navires concepts », permettant de valider la solution technique et d'avoir un premier impact sur la réduction des émissions et des coûts. Plusieurs concepts sont actuellement à l'étude :

- Concept de navires intégrant plusieurs technologies de propulsion ;
- Projet de porte-conteneur fonctionnant à l'ammoniac, en collaboration avec Maersk. Ce projet vise à étudier l'approvisionnement des navires en ammoniac et à examiner les avantages en termes d'énergie et de décarbonation. Il prend également en compte les défis liés à la production, l'approvisionnement et l'utilisation de l'ammoniac, notamment en matière de sécurité et d'émissions. De plus, le projet étudie les risques de rejet d'ammoniac en mer ;
- Concept de porte-conteneur vélique, en lien avec le développement d'un outil de comparaison des performances véliques (en partenariat avec la start-up marseillaise Syroco, incubée par ZEBOX) et la recherche de solution d'intégration des voiles sur les ponts extrêmement chargés des porte-conteneurs ;

- Concept sur la transformation des moteurs des navires existants pour l'usage de carburants alternatifs. Une étude de faisabilité de retrofit au méthanol a été réalisée ;
- Carbon capture : bien que CMA CGM ait réalisé une étude sur le captage du carbone, le projet pilote n'a pas encore été lancé à ce jour. Plusieurs obstacles freinent actuellement le déploiement de cette technologie : la réglementation n'est pas encore suffisamment développée, les infrastructures de transport et de stockage de CO₂ restent limitées, et l'écosystème nécessaire pour soutenir une mise en œuvre efficace n'est pas encore en place ;
- La recherche autour des concepts de navires se concentre également sur le transport fluvial et les barges. Dans cette optique, le Groupe est à l'initiative du développement d'un concept de e-barges – des barges électrifiées et à faible émission de carbone – pour répondre aux objectifs de décarbonation du secteur fluvial. La R&D explore les technologies innovantes qui permettront de réduire les émissions de CO₂ des barges, intégrant des sources d'énergie renouvelable et des systèmes de propulsion bas carbone.

Leviers de décarbonation en 2024



Technologies de décarbonation

En 2024, le Groupe a testé et validé plusieurs solutions, dont certaines sont en cours de déploiement :

Test et passage à l'échelle

En 2024, le Groupe a franchi des étapes décisives en testant et validant plusieurs solutions innovantes, puis en amorçant leur passage à l'échelle. Ce processus consiste à transformer des prototypes prometteurs en solutions robustes, prêtes pour une utilisation réelle et à grande échelle dans la flotte du Groupe, et ainsi maximiser leur impact environnemental positif. Actuellement, plusieurs de ces solutions sont en cours de déploiement par CMA Ships.

L'aérodynamisme des coques

Une étude d'optimisation du design des châteaux a été menée pour plusieurs tailles de navires. En plaçant le château à l'avant, l'aérodynamisme est améliorée et la consommation réduite, tout en préservant les qualités structurelles du porte-conteneur. La série de 2000TEU, en cours de livraison, bénéficie de cette optimisation. L'ajout d'un windshield sur la proue contribue à l'optimisation aérodynamique des grands navires à double château. Testée sur deux prototypes de 16 022 EVP et 20 600 EVP, cette solution a permis de réduire de 2 à 4 % des consommations de carburant, en fonction des conditions de vent.

Le passage à l'échelle n'est pas systématique : les équipes R&D effectuent des simulations spécifiques pour chaque type de navire en tenant compte de sa taille et de sa vitesse. Elles identifient ainsi les navires les plus adaptés à l'installation de déflecteurs de vent, en prenant en considération les contraintes essentielles telles que la visibilité, les opérations d'amarrage, la stabilité de l'architecture navale, et l'impact structurel.

À ce jour, l'installation de déflecteurs de vent a été validée pour le rétrofit de 4 navires et la construction de 17 nouveaux navires.

L'hydrodynamisme

CMA CGM a effectué des premiers essais pour optimiser les dessins des coques, les étraves, les tuyères redresseuses de flux d'eau installées en amont de l'hélice, le système de direction (safran⁸), le design de l'hélice, et le comportement des navires dans la houle. Le Groupe expérimente des premiers rétrofits d'hélices à pas variable, incluant un système d'optimisation du pas en opération, pour améliorer l'efficacité de navires de petite taille.

Pour exploiter la coque dans des conditions optimales, le Groupe applique une peinture performante qui limite l'encrassement et augmente l'hydrodynamisme. Depuis 2023, ce revêtement est également appliqué aux hélices.

En parallèle, CMA CGM mène un programme continu de maintenance sous-marine comprenant le polissage de l'hélice (pour les hélices non revêtues), l'inspection de la coque et son nettoyage.

L'alerte de détection d'encrassement par biofouling

Grâce à la technologie SmartShip, qui recueille en continu une grande quantité d'informations à bord des navires, la précision des opérations de suivi de l'encrassement de la coque est considérablement améliorée. Ce système permet de détecter de manière proactive toute augmentation anormale de la consommation de carburant liée à l'accumulation de biofouling sur la coque. Lorsqu'une alerte est déclenchée, elle est analysée par les équipes de R&D, puis transmise à l'équipe Fleet Upgrade, qui coordonne l'intervention. Un plongeur est envoyé pour inspecter l'état de la coque et, si nécessaire, un nettoyage est effectué pour optimiser la performance énergétique du navire. En cours de déploiement, cette solution sera mise en place sur 200 navires du Groupe.

Le « part load optimisation »

Ce logiciel permet d'ajuster les paramètres d'injection du moteur en fonction de la charge réelle du navire, et ainsi de réduire la consommation de carburant. Testé sur le CMA CGM Bougainville, cette solution a démon-

stré ses performances en banc d'essai. L'installation à bord fait partie d'un programme d'essais en mer d'une durée de six mois, visant à valider la fiabilité et les performances mesurées lors des essais au banc moteur. WinGD pourrait implémenter cette technologie comme un nouveau standard sur ses moteurs.

la position du piston pour faire varier le volume de la chambre de combustion. Il doit permettre de réduire de 6 % la consommation en carburant conventionnel et de 4,6 % celle en gaz naturel.

Ce nouvel équipement a nécessité près de 10 ans d'ingénierie chez notre partenaire WinGD, dont deux en collaboration avec le département R&D de CMA CGM pour adapter cette technologie au profil opérationnel du navire et valider

tré un potentiel d'économies allant jusqu'à 1% des émissions de CO₂. Il sera installé et testé sur un second navire prototype en 2025.

Projets véliques

CMA CGM, via son département de R&D, a travaillé sur le développement d'un concept innovant pour équiper en voiles ses navires porte-conteneurs. Ce projet novateur a obtenu

une Approval in Principle (AIP) de Bureau Veritas (BV), une certification qui valide la faisabilité technique et réglementaire du concept.

Methane Slip

La propulsion au méthane liquéfié pour le transport maritime est une technologie en pleine évolution et sur une trajectoire d'amélioration continue.

Les fuites accidentelles de méthane non brûlé lors de la combustion dans le moteur constituent un enjeu majeur pour le GNL. C'est pourquoi diverses solutions technologiques sont déployées pour limiter de manière significative ces émissions. Nous examinons également toutes les options possibles pour réduire leur impact.

Une solution appelée iCER permettant de recirculer et brûler le gaz issu de ces micro-fuites, a été mise au point en collaboration avec les motoristes. Le système iCER équipe déjà 16 navires, dont 6 navires de la série du CMA CGM Bahia de 13 000 EVP, et 10 nouveaux navires en commande.

Pour dix nouveaux navires 23 000 EVP au GNL commandés et attendus en 2026-2027, CMA CGM passera encore un cap pour limiter ces émissions fatales de méthane en travaillant avec un autre motoriste pour injecter le gaz à haute pression. Le CMA CGM Innovation de 7 300 EVP est déjà

équipé de ce moteur. Lors de chaque nouvelle commande de navire, la minimisation du méthane slip dans les conditions d'opérations de la série de navires est un critère de choix.

L'optimisation des moteurs contribue également à réduire les émissions de méthane. Par exemple, des modifications des valves d'admission sur le moteur principal permettent une combustion plus complète, limitant ainsi les émissions fugitives.

De plus, l'installation d'un logiciel d'optimisation des gaz à effet de serre, qui ajuste l'apport en air, l'injection et la combustion dans la chambre de combustion des moteurs auxiliaires, peut réduire les fuites de méthane jusqu'à 50 %.

Enfin, l'outil AE Optimal optimise la gestion de la production électrique en configurant les groupes électrogènes pour fonctionner à leur meilleur rendement, ce qui réduit également les pertes et améliore l'efficacité énergétique globale.

En 2024, CMA CGM a rejoint The Methane Abatement in Maritime Innovation Initiative (MAMII). Dirigé par le Safetytech Accelerator depuis 2022, MAMII vise à s'attaquer aux émissions de méthane des navires alimentés au GNL en réunissant des leaders de l'industrie, des innovateurs technologiques et des parties prenantes maritimes pour faire progresser les technologies de surveillance et de réduction. En 2024, MAMII a publié un rapport soulignant le besoin urgent de normes universelles de mesure du méthane et de cadre réglementaire pour accélérer l'adoption des technologies de réduction des émissions.



⁸ Un safran est un des éléments constitutifs du gouvernail, permettant d'orienter le navire.

Décarbonation des terminaux

CMA CGM innove en développant de nouveaux outils pour améliorer les opérations dans les terminaux. Ces outils, basés sur l’Internet des Objets (IoT) et l’analyse de données, font partie du projet « Smart Terminal ». Ce projet vise à déceler les possibles optimisations globales et locales (à l’échelle des équipes) au sein des opérations du Groupe, et ainsi pouvoir réduire ses émissions de carbone en apportant des solutions

opérationnelles optimisées. Cela implique :

- La collecte, standardisation et fusion de données dans un contexte de diversité technologique et de pluralité des sources de données ;
- Le développement d’un jumeau numérique d’un terminal appelé le « Digital Twin ». Des alarmes instantanées et des tableaux de bord aident à optimiser l’activité du terminal. Ils centralisent et ana-

lysent les données en temps réel. Cela permet d’offrir un soutien efficace et de trouver des moyens précis pour réduire les émissions ;

- Un fort soutien au développement d’un standard d’échange de données à l’échelle de l’industrie de la manutention portuaire et à l’implémentation de ce standard big data TIC 4.0 sur nos terminaux.

En 2024, le Groupe a déployé le projet Smart Terminal dans le terminal de Malte.

Projet SAFARI

Le projet SAFARI, porté par la R&D, a pour objectif d’adapter les processus opérationnels pour anticiper les flux d’activité en dehors des périodes d’immobilisation, réduisant ainsi le risque de rupture d’activité. Fin 2023, un consortium

de 26 membres dirigé par l’Université de Lille, avec la participation de CMA CGM en charge du design de la solution, a présenté cette proposition de résilience visant à minimiser de 80 % l’impact des conditions météorologiques extrêmes sur les ports. L’UE a approuvé le projet SAFARI pour trois démonstrateurs

pilotes sélectionnés parmi les littoraux européens : les ports de Dunkerque, Séville et Lisbonne. Cette approche intégrée démontre l’engagement de CMA CGM pour se préparer et s’adapter aux conditions météorologiques extrêmes grâce à la digitalisation et à l’interconnexion des systèmes.

Le Groupe réduit les émissions de GES de tous ses terminaux grâce à plusieurs démarches et outils. Parmi ceux-ci figurent :

- Des solutions de fourniture d’énergie à faible teneur en carbone (électrification et fourniture d’électricité verte ou bas carbone, utilisation de carburants renouvelables) et un plan de renouvellement des équipements intégrant des solutions écoénergétiques (projet « Green Terminal ») ;
- Le déploiement de technologies LED, moins consommatrices d’électricité, sur les terminaux ;
- Le lancement d’une campagne de test terrain pour les engins de manutention électrique ou à hydrogène, afin d’évaluer les capacités opérationnelles à l’échelle et de contribuer à leur fiabilisation en partenariat avec les constructeurs.

Des tests concernant la mise en opération, sur le terminal FMS de Los Angeles, de deux engins de manutention de conteneur (Top Loader) fonctionnant à l’hydrogène initiés en 2023 se poursuit en 2024 avec l’acquisition de tracteurs portuaires fonctionnant à l’électricité et au H2. L’objectif de ces technologies innovantes associées à l’électricité et hydrogène vert est de décarboner les opérations de manutention ;

- Le développement d’un système innovant de recharge électrique par rail pour les tous les véhicules et engins roulants sur les terminaux (Startup ELONROAD, lauréate des CMA CGM Startup Awards en 2024). Cette technologie sera testée sur le terminal de Malte dans le cadre d’un PoC (Proof of Concept) pour évaluer les avantages d’un système de recharge par opportunité pendant le shift lié aux opérations de manutention.

CMA CGM continue de dérouler sa feuille de route de décarbonation en tenant compte des spécificités géographiques, énergétiques et économiques des différents terminaux et dépôts terrestres.

La collaboration entre CEVA Logistics et CMA CGM dans le domaine de la logistique des véhicules finis prend une nouvelle dimension avec l’arrivée prochaine de navires porte-autos propulsés au GNL.

Ces quatre porte-autos, livrés entre 2023 et 2024, pouvant chacun transporter jusqu’à 7 000 véhicules, ont été affrétés par CMA CGM auprès d’Eastern Pacific Shipping pour une durée de dix ans. Ils seront exploités par CEVA Logistics, illustrant ainsi un bel exemple de synergie et de coopération entre les deux entités du Groupe dans la poursuite d’un transport maritime plus respectueux de l’environnement.



OPTIMISATION DES OPÉRATIONS DES TERMINAUX ET DÉPÔTS

En plus de l’amélioration des navires, le Groupe préconise aux terminaux et dépôts, lors des renouvellements de flotte, une conversion progressive des équipements au profit de solutions décarbonées. À ce jour, environ 18 % de la flotte des terminaux est électrique ou hybride.

L’optimisation est recherchée et réalisée via de nombreuses actions :

- Choix d’équipements électriques sur les terminaux récents et en construction : TMT Alexandria, Abu Dhabi, Puerto Antioquia (Colombie), Cai Mep (Vietnam). Sur ces terminaux, le choix a été fait de s’équiper de e-RTG afin de réduire le taux de panne mécanique, les coûts d’entretien ainsi que les émissions de gaz à effet de serre de 70 % en plus d’augmenter la productivité. L’installation d’équipements hybrides est recommandée pour les cavaliers et les portiques RTG, en fonction des disponibilités et des besoins opérationnels.

Pour les RTG, il est préconisé d’opter, au minimum, pour des modèles hybrides, et de privilégier des portiques entièrement électriques dès que possible, afin de maximiser les gains en matière de réduction des émissions et d’efficacité énergétique ;

- Test de déploiement d’engins hybrides pour les dépôts de Fos-sur Mer et Bordeaux permettant une réduction de la consommation de carburant et des émissions ;

- Mise en place de la Gestion de la Maintenance Assistée permettant une optimisation de la maintenance, et ainsi une amélioration de la performance et de la durée de vie des équipements. Sont concernés les terminaux de : Nhava Sheva Caip Mep, Umm Qsar, Beirut, FMS, Med Europe (en prjet) tout comme Abu Dhabi et Puerto Antioquia ;

- Déploiement de TOPS, un outil de planification et optimisation des transports routiers incluant la fonction de « match back ». Ce concept permet d’éviter le

retour de conteneurs vides au dépôt en privilégiant l’export chez de nouveaux clients à proximité de l’import. Cet outil offre également la possibilité de privilégier le transport « vert » grâce à des règles de priorisation mises en place en fonction des demandes de nos clients ;

- Optimisation des agencements des dépôts pour réduire les manutentions improductives, entraînant ainsi une diminution de la consommation de carburants, de la maintenance des équipements et de l’usure des pneus ;

- Formations à l’écoconduite mises en place pour sensibiliser et améliorer les pratiques de conduite ;

- Recherche menée sur de nouvelles techniques de réparation des conteneurs, notamment en remplaçant les découpeurs à l’acétylène (bombonnes de gaz) par des découpeurs plasma ;

**OPTIMISATION
DES INFRASTRUCTURES
DES TERMINAUX ET DÉPÔTS**

En plus du renouvellement de la flotte pour des véhicules plus efficaces en matière d’émissions de CO₂, des efforts sont également faits sur les bâtiments.

Certains terminaux ont installé des panneaux photovoltaïques, dont le terminal de Malta Freeport. Ce terminal a mis en œuvre l’un des projets photovoltaïques les plus importants et les plus variés des îles maltaises. Avec plus de 25 000 m² de surface au sein de Malta Freeport Terminals, le projet comprend : des panneaux montés sur le toit, des parkings solaires, des abribus solaires et des stations de recharge de voitures électriques. Le Groupe a ainsi fait en sorte que l’un des plus gros consommateurs d’électricité de l’île soit également un acteur actif du secteur durable, en économisant plus de 2 000 tonnes de CO₂ par an.

Les dépôts CCIS s’inscrivent également dans cette démarche :

- L’entité CCIS ANL - Australie a installé des panneaux photovoltaïques sur la toiture de son atelier (500 m²) permettant de couvrir 50 % de leur besoin en électricité ;
- CCIS Cakung – Indonésie a un projet d’installation de panneaux photovoltaïques sur le toit des bureaux, le portail et le washing shed, avec une couverture prévue de 50% maximum de la consommation électrique annuelle ;
- CCLP Dadri - Inde a augmenté la surface des panneaux photovoltaïques afin de répondre à la demande grandissante de clients avec reefers. L’installation actuelle datant de 2018 disposait d’une capacité installée de 250 KWp. L’objectif était de l’étendre à 550 KWp.
- Le site de CCIS Bangkok - Thaïlande a également sauté le pas en installant des panneaux

photovoltaïques au niveau de la gare d’entrée. Les bienfaits de ce projet sont monitorés et affichés à l’entrée du site pour plus de transparence.

Tous les terminaux dont les contrats de concession sont de 10 ans ou plus sont également concernés par la mise en place de panneaux photovoltaïques. Cette démarche s’inscrit dans la volonté du Groupe de passer à l’électricité verte lorsqu’elle est disponible.

D’autres projets de modernisation de nos installations sont en cours d’étude ou de lancement : Terminal des Flandres Dunkerque - France (phase d’étude en 2024), Malta Freeport - Malte, Fenix Marine Services Los Angeles - États-Unis, et Tanger Eurogate - Maroc.

Le Groupe préconise également aux terminaux et dépôts CCIS de passer au LED pour l’éclairage des parcs. Cette préconisation a pour objectif d’accroître l’efficacité énergétique et de diminuer la pollution lumineuse.

**L’EXCELLENCE
OPÉRATIONNELLE
DU TRANSPORT MARITIME**

**OPTIMISER LES OPÉRATIONS
GRÂCE AUX FLEET CENTERS**

L’excellence opérationnelle constitue un levier clé de réduction d’émissions de CO₂ pour le Groupe. La direction « Global Operations Efficiency » est responsable de l’optimisation de l’ensemble des opérations du Groupe. Elle est composée d’équipes en charge de l’optimisation opérationnelle et d’un centre opérationnel constitué de trois entités réparties sur le globe, appelé CMA CGM Fleet Center, qui couvrent tous les fuseaux horaires et fonctionnent en continu afin de guider les navires. Les équipes opérationnelles iden-

tifient avec précision les comportements de conduite, afin de recommander aux capitaines à bord des navires les routes les plus sûres, et optimisées en termes d’émission.

Les commandants de quart au Fleet Center accompagnent les commandants à bord grâce à différents outils développés en interne. Ces derniers utilisent à la fois les sources météorologiques et océanographiques les plus fiables, les algorithmes de routage du Groupe, et un système de suivi incluant des alertes (Shiptracking), qui contribue à la bonne navigation et à la prise de décision par mauvais temps. Ils accompagnent également la traversée de zones de piraterie ou encore, préviennent l’arrivée prématurée dans les ports congestionnés. Ces outils protègent également la faune marine (voir Chapitre 2. Protéger la biodiversité).

En 2024 et avec le support des départements R&D et Data Science IT, CMA CGM a intensifié les développements et la mise en place de nouveaux outils permettant de réduire la consommation de carburant, et de ce fait l’impact carbone du voyage des navires.

Routage dynamique

Le Fleet Center de CMA CGM utilise un algorithme de routage sophistiqué, conçu pour gérer un modèle avancé et développé par le service R&D. Grâce à l’intelligence artificielle, cet algorithme permet de prédire avec précision la consommation de carburant et la puissance requise pour chaque traversée. Cet outil, qui s’appuie sur des données à haute fréquence de SmartShip, est une composante clé du projet de routage dynamique. Il permet d’optimiser les itinéraires en fonction des conditions météorologiques ; une fois sélectionnée, la route est actualisée plusieurs fois par jour en fonction des nouveaux bulletins de prédiction météorologique.

Ce système participe directement à la sécurisation des navires et à la réduction des émissions de CO₂.

Pour garantir que les navires arrivent précisément au moment idéal au quai, en évitant les temps d’attente inutiles ou les accélérations de dernière minute, la Direction des Opérations a déployé deux technologies complémentaires : Navigation Just in Time et l’application Smartspeed.

Navigation Just in Time

Pour favoriser l’arrivée des navires à l’heure précise de leur mise à quai, la Direction des Opérations a développé une application permettant de visualiser en temps réel les prévisions d’accostage des navires du Groupe. Cette interface digitale permet d’améliorer les échanges entre les différents acteurs des opérations maritimes : terminaux, agences, lignes et navires du Groupe. L’objectif est d’optimiser les plans d’accostage afin de réduire les temps d’attente des navires en ajustant les vitesses.

L’application Smartspeed

La Direction des Opérations a également développé l’application Smartspeed afin de réduire les émissions de CO₂ des navires en optimisant leur vitesse grâce à une approche statistique avancée. L’application utilise des prévisions de retards basées sur des données du PRS (Port Reporting System), du VRS (Vessel Reporting System) et des conditions météorologiques. En pilotant l’arrivée des navires en mode « juste à temps », cette approche permet de réduire la vitesse moyenne en mer, limitant

ainsi les émissions tout en garantissant une gestion efficace des flux dans les ports.

Programme SmartShip

Depuis son lancement en avril 2021, le programme SmartShip constitue un levier majeur pour la réduction des émissions de CO₂ de la flotte du Groupe en propriété, en détectant les usages opérationnels non optimisés grâce aux données haute fréquence collectées à bord. En s’appuyant sur l’Intelligence Artificielle, l’analyse de ces données s’est accélérée, proposant des solutions rapides et optimisées afin de converger vers l’excellence opérationnelle et contribuer à tendre vers le Net Zéro Carbone d’ici 2050.

Le projet se déploie en plusieurs phases :

- La digitalisation des navires constitue la première phase, avec l’installation de capteurs sophistiqués pour recueillir des données opérationnelles de performance à haute fréquence ;
- Ces données sont ensuite analysées en profondeur afin d’évaluer l’efficacité énergétique des différents équipements à bord.

L’objectif est d’optimiser la performance énergétique globale du navire. Par exemple, les informations recueillies permettent de planifier de manière plus efficace le nettoyage de la coque et de l’hélice. De plus, ces analyses permettent de détecter des utilisations non optimales des consommateurs à bord, ce qui accélèrera l’implémentation des actions correctives.

Une innovation emblématique du projet est le développement de modèles de prédiction de puissance et de consommation. Ces modèles, d’une très grande précision, sont couplés à un algorithme de routage qui aide à optimiser les trajets des porte-conteneurs. L’objectif principal est de réduire les émissions de CO₂ de chaque navire, avec une diminution pouvant atteindre jusqu’à 5 %. 200 navires seront équipés SmartShip à fin 2025.

**Optimisation de l’assiette navire⁹
pour la réduction des émissions**

L’assiette exerce une influence significative sur la résistance du navire dans l’eau, et son optimisation peut permettre de réaliser d’importantes économies de carburant.

Dans le cadre du projet Trim Optimisation, des essais en bassin de carène ou des calculs numériques (CFD) sont effectués pour toutes les classes de navires afin d’obtenir l’assiette optimale pour chaque navire (en fonction de sa vitesse et du tirant d’eau). Ces résultats sont partagés avec les équipages de navires pour que l’assiette optimale soit mise en œuvre et ajustée pour chaque voyage.

Les fleets centers vérifient la mise en place des consignes et le respect des exigences à chaque départ, dont l’effet est de réduire les émissions des navires.

*SmartShip, vers la décarbonation
de la flotte de CMA CGM d’ici 2050*

⁹ L’assiette longitudinale correspond à l’inclinaison longitudinale d’un navire.

AMÉLIORER
DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Le Groupe CMA CGM, engagé pour limiter ses émissions de CO₂, lutte également contre les émissions polluantes provenant de la combustion de fiouls conventionnels : oxydes de soufre (SOx), oxydes d'azote (NOx) et particules fines (PM). Enjeu de santé publique majeur, la qualité de l'air est une priorité pour les navigants, les travailleurs des terminaux et pour les habitants des villes portuaires. Après avoir mis en place l'usage de fioul à faible teneur en soufre dès janvier 2020, conformément à la réglementation de l'OMI, le Groupe CMA CGM s'est engagé dans un processus de réduction constante des émissions de polluants atmosphériques grâce à de nouvelles technologies et à l'évolution de son mix énergétique.

Les objectifs du Groupe incluent :

- La réduction de la teneur en soufre des fiouls ;
- Le développement des modes de propulsion respectueux de l'environnement ;
- Le développement des branchements électriques à quai des navires.

Pour la propulsion, CMA CGM se tourne vers l'utilisation croissante du Gaz Naturel Liquéfié (GNL) et du Méthanol. Ces carburants :

- Contribuent à la préservation de l'air, enjeu majeur de santé publique, en réduisant significativement les émissions polluantes bien en-deçà des réglementations internationales et locales en vigueur ;
- Participent à la protection des océans et de la biodiversité marine en freinant l'acidification des océans, causée par ces polluants atmosphériques et le risque de déversement d'hydrocarbures dans l'océan.

Le GNL diminue les émissions de SOx de 99 %, de NOx jusqu'à 92 % et de particules fines de 91 %, dépassant ainsi les normes réglementaires. De même, les navires fonctionnant au méthanol peuvent réduire les émissions de SOx de 90 %, de NOx de 30 à 50 %, et celles de particules fines de 90 %.

Scrubbers

Le Groupe a opté pour des systèmes de traitement des fumées (scrubbers) hybrides. Ces systèmes peuvent fonctionner en circuit fermé et sont utiles pour les navires utilisant du carburant avec plus de 0,5 % de soufre. Ils permettent de capturer la majorité des résidus de soufre, d'hydrocarbures et d'oxydes d'azote. Les résidus sont ensuite traités dans des installations terrestres. 116 navires sont équipés de scrubbers hybrides (69 navires en propriété et 47 navires affrétés), ce qui représente 17 % de la flotte.

En ce qui concerne l'utilisation des systèmes de traitement des fumées (scrubbers), les autorités locales peuvent adopter des exigences spécifiques qui exigent l'utilisation uniquement en boucle fermée. Tous les scrubbers installés sur les navires du Groupe sont hybrides et peuvent fonctionner en boucle fermée. CMA CGM suit précisément les évolutions des exigences locales afin d'assurer la conformité de la flotte et tous les navires vérifient les exigences locales auprès des agents locaux avant d'accoster ou d'entrer dans les eaux territoriales, les eaux intérieures et les estuaires.

Branchement à quai
(cold Ironing ou shorepower)

En se branchant sur une alimentation électrique à terre (également appelée « cold ironing », « courant à quai » ou « Alternative Marine Power (AMP) »), les navires peuvent arrêter leurs moteurs auxiliaires pendant la durée de l'escale dans les ports.

■ 2023
■ 2024
> Objectifs

Activité maritime

Navires dual fuel (nbr)

■ 37
■ 63
> 153 en 2029

Émissions de SOx liées
à la consommation de carburant
de la flotte maritime √
(milliers de tonnes)

■ 68
■ 76

Émissions de Nox liées
à la consommation de carburant
de la flotte maritime √
(milliers de tonnes)

■ 553
■ 616

Émissions de particules fines
liées à la consommation de
carburant de la flotte maritime √
(milliers de tonnes)

■ 51
■ 57

1. Lutter contre le changement climatique

Les branchements à quai permettent de réduire les émissions d'oxydes de soufre, de particules, et d'oxydes d'azote avec pour objectif l'amélioration de la qualité de l'air et la réduction de la pollution sonore. Si la source d'énergie à quai est faible en carbone, il peut y avoir un avantage net en termes de réduction des émissions de CO₂ à quai.

Tous les nouveaux navires construits sont prééquipés d'un système d'alimentation à quai afin d'être prêts et de pouvoir se brancher lorsque les ports seront équipés.

Les conditions à réunir pour qu'un navire puisse se brancher à quai sont les suivantes :

- Le navire doit être « adapté » (modifications sur le navire permettant de pouvoir intégrer un branchement) ;
- Le navire doit être « équipé » d'un connecteur amovible de branchement (un conteneur ou Rouleau de câble permettant de se brancher).

Entre 2013 et 2024, 116 navires en propriété ont été adaptés et équipés pour le branchement à quai représentant 38 % de la flotte.

Pour s'adapter à la future réglementation européenne, qui prévoit que tous les navires soient connectés à quai à partir de 2030, une analyse de la flotte a été effectuée en collaboration avec les lignes commerciales, afin d'établir la liste des navires en propriété à rétrofiter en priorité. CMA CGM s'efforce d'équiper tous ses navires pré-adaptés.

Les navires CMA CGM se branchent déjà à quai en Californie et en Chine (conformément à la réglementation locale), et sur une base volontaire dans différents ports proposant ce type de service, en Europe notamment. À titre d'exemple en 2022, CMA CGM et Shanghai International Port (SIGP) ont signé une collaboration afin d'accélérer cette utilisation. En 2023, cette collaboration s'est étendue aux ports de Xiamen, Ningbo, Shekou et Yantian en Chine. Les instructions données aux navires équipés sont de se brancher systématiquement à quai dans les ports équipés de cold ironing.

■ 2023
■ 2024
> Objectifs

Activité maritime

Navires - en propriété équipés
d'épurateurs hybrides
(scrubbers) (nbr)

■ 68
■ 69

Flotte en propriété équipée
d'épurateurs hybrides (%)

■ 27 %
■ 23 %

Flotte en propriété adaptée
et équipée pour branchement
à quai (%)

■ 26 %
■ 38 %

Navires en propriété adaptés
et équipés pour branchement
à quai (nbr)

■ 67
■ 116





RÉDUIRE LES ÉMISSIONS LIÉES À L'UTILISATION ET LA CONSTRUCTION DES CONTENEURS

Les conteneurs transportés sont un élément clé de l'activité de CMA CGM. Les équipes du département « Flotte de Conteneurs » travaillent en étroite collaboration avec les fournisseurs de conteneurs, pour promouvoir l'éco-responsabilité tout au long de la vie des conteneurs (production, utilisation, maintenance et réparation, fin de vie et réutilisation).

Un des objectifs majeurs est de réduire les consommations énergétiques des conteneurs frigorifiques afin de réduire leur impact direct. En ce sens, le Groupe mène des analyses poussées de la consommation des différents modèles de conteneurs frigorifiques, et investit exclusivement dans des systèmes réfrigérés à haute performance et à faible consommation. Par ailleurs, CMA CGM est impliqué dans un

processus d'innovation continue et de test avec les fabricants de ces conteneurs, afin de les accompagner dans la réduction de leur impact environnemental global.

La réduction de l'impact indirect des conteneurs, à travers l'amélioration du design, de la maintenance et de la gestion de la fin de vie, est un autre enjeu majeur. Plusieurs actions sont menées par le Groupe sur ce sujet :

- Investissements en R&D et optimisation de la construction des conteneurs avec des études sur les types de planchers (bambou, plastique recyclé ou recyclable), les peintures, les isolations des conteneurs frigorifiques, et même les modèles novateurs de conteneur (conteneur en matériau composite par exemple). L'objectif est de retenir des solutions favorables pour l'environnement et efficaces sur le long terme. Plus généralement, le Groupe se positionne comme un partenaire clé des four-

nisseurs concernant l'innovation en lien avec l'éco responsabilité des conteneurs ;

- Maintenance préventive pour étendre la durée de vie des conteneurs ;
- Recyclage des gaz frigorigènes : CMA CGM participe activement au recyclage des gaz réfrigérés avec le terminal de Singapour. Les gaz renouvelés lors de la maintenance sont filtrés et nettoyés pour être recyclés et réutilisés pour d'autres conteneurs réfrigérés ;
- Reconditionnement des pièces : CMA CGM a mis en place une procédure de récupération des pièces défectueuses à bord, pour qu'elles puissent être reconditionnées (de préférence) ou recyclées, et réutilisées par le Groupe, le cas échéant ;
- Optimisation de la flotte de conteneurs âgés pour leur permettre d'avoir une seconde vie.

RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE DU TRANSPORT TERRESTRE

L'OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ACTIVITÉ INLAND TRANSPORTATION SERVICES CHEZ CCIS

Dans le cadre de ses activités de transport, CCIS a mis en place plusieurs actions pour décarboner sa flotte :

- CCIS Finlande dispose d'une flotte de 15 camions dont six fonctionnent désormais au BioGNL ;
- Continental Rail prévoit d'acquérir sept nouvelles locomotives électriques d'ici juin 2025 ;
- CCIS collabore étroitement avec le département Intermodal pour transférer les conteneurs du transport routier vers la barge et le rail, afin de créer des corridors intérieurs plus durables.

L'INTERMODALITÉ BARGE OU RAIL POUR RÉDUIRE LES ÉMISSIONS CARBONE DU TRANSPORT TERRESTRE CHEZ CMA CGM

Sur terre, le Groupe privilégie les solutions de transport massifiées et intermodales pour réduire son impact sur l'environnement. CMA CGM s'efforce de développer des solutions de transport plus durables, efficaces et fluides. Pour le transport terrestre des marchandises, cette démarche passe notamment par le report modal de la route vers le train ou le transport fluvial. En 2024, 70% du transport de marchandises sous la responsabilité du Groupe par voie terrestre reposait sur des solutions ferroviaires ou fluviales. Malgré une pénurie de ces services et d'infrastructures dans certaines régions du monde, l'objectif de CMA CGM est de porter cette part à 70 % d'ici 2025.

Dans ce cadre, le Groupe met notamment en place des blocktrains.

Ce service, développé depuis plusieurs années, consiste à affréter tout ou partie d'un train entier à fréquence régulière pour acheminer des conteneurs d'un terminal maritime vers un terminal terrestre. En massifiant les volumes, il permet de réduire significativement les émissions de CO₂. Les blocktrains peuvent transporter de 40 à 400 TEU, sur des distances pouvant aller de quelques kilomètres à plusieurs milliers. CMA CGM a développé de nombreux corridors ferroviaires sur tous les continents.

Des blocktrains ont été développés en France, en Italie, en Espagne, au Brésil, en Inde, en Malaisie, et en Egypte.

En sus, et dans les endroits où les transports massifiés ne sont pas disponibles, le Groupe propose des solutions routières bas carbone (biofuel, biogaz, voire électrique). Ces solutions encore confidentielles se heurtent à la faiblesse de l'offre.

LA MODERNISATION DE LA FLOTTE CHEZ CEVA LOGISTICS

Investissements dans l'optimisation de la flotte actuelle pour réduire la consommation de carburant

Pour décarboner le transport routier qu'il opère ou sous-traite, CEVA Logistics s'appuie sur la technologie et participe à l'évolution des infrastructures.

Pour garder une flotte performante, CEVA Logistics opte pour des modèles récents dès qu'un renouvellement est nécessaire, et incite ses sous-traitants à agir de la même manière. Sa division de transport de véhicules finis a converti l'ensemble de sa flotte de porte-voitures « zones longues » à la norme Euro VI qui impose des valeurs limites d'émissions des oxydes d'azote (NOx), du monoxyde de carbone (CO), des hydrocarbures (HC) et des particules.

■ 2023
■ 2024
> Objectifs

Activité maritime

Transfert rail/barges – Part du transport terrestre par voie ferroviaire ou voie fluviale (%)



> 70 % d'ici 2025

Investissements dans l'utilisation de carburants alternatifs pour décarboner la flotte

L'ambitieux plan d'investissement dans la réduction des émissions de la flotte de véhicules se poursuit. L'activité Ground & Rail de CEVA Logistics opère actuellement plus de 1 150 camions et vans à faibles émissions. L'objectif est d'atteindre une flotte de 1450 véhicules à bas carbone (batteries électriques, biogaz, biocarburants (HVO100 et B100), pile à combustible hydrogène) d'ici 2025. Pour y parvenir, CEVA Logistics s'entretient régulièrement avec les constructeurs automobiles pour connaître les innovations en cours et sécuriser ses futurs approvisionnements. Elle étudie avec ses clients et sous-traitants la faisabilité des projets, les coûts et bénéfices environnementaux : kilométrage et autonomie, bornes de recharge ou stations disponibles, performance, empreinte carbone de l'électricité locale, etc.

Véhicules électriques

L'activité Ground & Rail opère aujourd'hui plus de 520 camions

à batterie électrique, dont la majorité est opérée par Colis Privé pour l'activité « dernier kilomètre ». Ce nombre augmentera en 2025 dans l'objectif d'opérer plus de 650 camions à batterie électrique dans le monde.

Biodiesel

L'activité Ground & Rail opère actuellement plus de 460 camions utilisant du biocarburant HVO100 et B100.

Un investissement pour 15 cuves de biocarburant HVO100 a été validé en 2024. Ces cuves sont en cours de déploiement au Royaume-Uni et permettront à CEVA Logistics UK d'avoir l'un des plus importants réseaux de distribution national bas carbone.

Hydrogène

CEVA Logistics continue son partenariat avec Toyota Motor Europe (TME) pour tester l'un des premiers poids lourds à pile à hydrogène (HFC) du marché dans le cadre d'un contrat de cinq ans. Ce camion prototype permet de décarboner

la chaîne d'approvisionnement de TME, tout en fournissant des données précieuses sur les performances des camions HFC.

Transport multimodal

En 2024, CEVA Logistics s'est doté de 41 nouvelles remorques « P400 mega huckepack » en République Tchèque. Ces remorques intermodales sont conçues aussi bien pour le transport ferroviaire que routier, permettant à ses clients de réduire leurs émissions de CO₂ d'environ 60 % lors du passage de la route au rail.

L'OPTIMISATION DES FLUX ET LE SUIVI DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DES SOUS-TRAITANTS ROUTIERS CHEZ CEVA LOGISTICS

Conformément à son modèle asset-light, CEVA Logistics sous-traite une majeure partie de son activité routière. Les émissions de CO₂ induites sont donc indirectes. Néanmoins, cette activité faisant partie du cœur de son métier, CEVA Logistics agit pour en réduire l'impact. Ainsi, lors des appels d'offres, les sous-

ployés dans nos opérations notamment en Asie et en Europe.

Le déploiement des véhicules biodiesel HVO a fortement accéléré notamment en Italie où nous avons multiplié par 6,5 notre nombre de véhicules en propre sur l'année (111 véhicules à fin 2024).

CEVA Logistics a également mis en place des navettes électriques utilisées par les jockeys pour les opérations de manutention sur les sites de stockage de véhicules finis.

L'activité de Transport de Véhicules Finis

La stratégie de décarbonation de l'activité Transport de Véhicules Finis intègre de multiples éléments tels que l'utilisation de véhicules à faibles émissions (électrique, HVO, BioCNG) et une part croissante du report modal ferroviaire.

Cette année, les premiers modèles de porte-véhicules électriques ont été dé-

1 450 véhicules bas carbone pour CEVA Logistics d'ici 2025

traitants sont interrogés sur la performance environnementale de leur flotte et sur leurs actions en faveur du développement durable. Les fournisseurs sont notamment qualifiés sur l'existence d'une politique RSE, d'une stratégie de pilotage de leur performance environnementale et sociétale ainsi que d'objectifs chiffrés de réduction des émissions de leur flotte.

Par ailleurs, CEVA Logistics investit dans des solutions innovantes visant à optimiser sa performance opérationnelle et donc réduire son empreinte environnementale. CEVA Logistics travaille notamment sur des logiciels intelligents de routing, de prévision des quantités et de modélisation des capacités, afin d'optimiser le remplissage des camions et de réduire le nombre de livraisons.

CEVA Logistics s'est doté de deux outils majeurs pour améliorer ses performances environnementales :

- « RouteMax », un outil d'optimisation tactique pour l'organisation quotidienne des tournées de distribution. L'outil a pour objectif d'en réduire la distance ou le nombre, particulièrement pour les activités de réseau ou les tournées dédiées aux clients. Le

déploiement de cette solution est en cours sur le périmètre États-Unis avec un objectif de finalisation au premier trimestre 2025.

- « Linehaul Scheduler », un outil dédié à l'optimisation des trajets inter-entrepôts permettant une augmentation du taux de chargement moyen et une diminution des distances parcourues. Ce projet a été déployé en 2024 aux États-Unis et est en phase pilote en Europe. L'objectif est de déployer cet outil à 80 % de notre activité globale de réseau de transport d'ici 2026.

DÉVELOPPEMENT DU REPORT MODAL CHEZ CEVA LOGISTICS

Transport ferroviaire et fluvial

CEVA Logistics propose des solutions de transport ferroviaire rapides et économiques offrant des alternatives au fret aérien et routier tout en réduisant de manière significative l'impact environnemental.

Plusieurs actions ont été initiées pour réduire l'empreinte CO₂ de CEVA Logistics. Parmi celles-ci figurent :

- Le projet Green Shift 2 Rail, lancé en Europe : l'objectif de ce projet est de développer une orga-

nisation opérationnelle solide sur les livraisons multimodales à travers le périmètre européen, principalement pour les transports intracontinentaux. Il vise à identifier les corridors intra-européens potentiels pour se concentrer sur le changement modal du transport par camion au transport combiné (camion et train) ;

- Des études visant à basculer les volumes existants de CEVA Logistics, opérés par camion, vers une solution camion et train lorsque cela est applicable ;

- Une action proactive de CEVA Logistics via les nombreuses discussions avec ses clients pour identifier des opportunités d'économie de CO₂ ou de report modal afin de passer du transport par camion au transport combiné rail. L'une des principales mesures consiste à effectuer des envois-tests pour les voies existantes, afin d'identifier l'impact sur la planification de la production, le délai de livraison et l'empreinte CO₂ par expédition ;

- Des possibilités de report modal vers de la barge fluviale, lorsque les conditions opérationnelles sont réunies, permettant des économies de CO₂ et la décongestion des axes routiers.

Transport hybride Air – Mer

CEVA Logistics dispose d’une offre de report modal Air – Mer, qui est une solution de chaine d’approvisionnement combinée réduisant les coûts, les délais et les émissions de carbone.

Cette offre permet aux transporteurs de biens de faible à moyenne valeur de se désengager progressivement du trafic aérien, encombré et plus émissif en termes de gaz à effet de serre, pour se rediriger vers un transport maritime plus respectueux de l’environnement.

DÉCARBONER LE DERNIER KILOMÈTRE

Depuis 2023, CEVA Logistics a signé un partenariat avec Citéliv, spécialiste français de la livraison urbaine écologique, pour une distribution du dernier kilomètre plus durable à Rouen et dans son agglomération. Toutes les livraisons quotidiennes y sont désormais effectuées à vélo cargo et en camionnettes électriques. Colis Privé a rejoint le programme

Colis Activ pour promouvoir la cyclo logistique en France. Ce programme encourage la livraison de colis à vélo en offrant une prime pour chaque livraison réalisée de cette manière. L’objectif est de bénéficier de cette prime dans 17 territoires différents. Le programme Colis Activ sera étendu à d’autres territoires en 2025.

La livraison à vélo a pour avantage de contribuer significativement à la réduction des gaz à effet de serre (GES), alignant Colis Privé avec ses objectifs de décarbonation.

Colis Privé a également déployé depuis 2023 le projet LUG. Cette démarche inclut l’internalisation d’une flotte de chauffeurs livreurs, l’installation de bornes de recharge et l’acquisition de véhicules utilitaires légers électriques. Cette initiative accélère la décarbonation du dernier kilomètre dans les Zones à Faibles Émissions de Paris, Lyon et Marseille mais ne se limite pas à la réduction des émissions : elle améliore la qualité du service, et assure la pérennité des emplois.

DÉCARBONATION LES PLATEFORMES LOGISTIQUES

CEVA Logistics opère plus de 11 millions de mètres carrés d’entrepôts dans le cadre de ses activités de logistique contractuelle, de logistique de véhicules finis et d’expédition de fret.

Environ 80 % de cette surface (représentant plus de 700 sites) appartient ou est louée par CEVA Logistics et fait l’objet de plans d’amélioration de la performance environnementale. Les initiatives et données présentées dans les paragraphes suivants sont relatives à ce périmètre.

Réduire l’empreinte carbone par la sobriété énergétique

Le plan de sobriété et d’efficacité énergétique de CEVA Logistics, lancé en 2022, se poursuit. Il s’articule principalement autour des actions de réduction des consommations énergétiques (éclairage LED, pilotage intelligent de la CVC – climatisation/ventilation/chauffage, etc.), le suivi des consommations d’énergie, et la sensibilisation des collaborateurs.

Depuis 2021, CEVA Logistics¹⁰ a augmenté sa couverture en LED de 63 % à 92 % grâce à l’investissement des équipes régionales et locales. De très nombreux pays tels que les Pays-Bas, la Turquie, la Slovaquie, l’Argentine, le Brésil, l’Australie ou la Chine sont désormais 100 % LED. Ce programme d’investissement a également été déployé dans les sociétés ayant rejoint CEVA Logistics en 2024. En excluant ces dernières et les sites en attente de renouvellement ou prochainement quittés, la couverture totale en LED est de 96 %.

Le plan de sobriété énergétique comprend également la conversion des équipements de manutention à gaz ou batterie plomb en batteries Lithium-Ion. Ces machines étant majoritairement louées avec des contrats de six ans, leur changement est opéré progressivement lors des renouvellements. Depuis 2022, la proportion

Programme EVCOM

En 2020, Colis Privé a rejoint l’initiative EVCOM pour une durée de trois ans. Ce dispositif accompagne les commissionnaires de transport dans la réduction de leur impact environnemental. Cette démarche volontaire a pour objectif de réduire de 5% les émissions de gaz à effet de serre associés aux livraisons, de la prise en charge au dernier kilomètre.

En 2024, Colis Privé est arrivé au terme de son engagement de trois ans.

L’objectif fixé a été atteint : entre 2020 et 2023, 15% des émissions de GES

liées au transport ont été évitées grâce à la mise à place de plusieurs actions :

- Le recours à des transporteurs chartés et labellisés «Objectif CO₂» ;
- L’utilisation de carburants alternatifs des poids lourds pour le transport amont (XTL, B100, GNC) ;
- Le déploiement de véhicules bas carbone sur le dernier kilomètre (électriques, gaz, vélos-cargos électriques).



d’engins à batterie lithium a augmenté de 22 % à 32 %. Cette année, deux appels d’offres ont été lancés et conduiront au renouvellement de 400 équipements en 2025, soit environ 7 % de nos équipements totaux.

Enfin, pour diminuer ses consommations, CEVA Logistics agit sur la CVC (climatisation/ventilation/chauffage) et la réfrigération de ses sites en déployant un pilotage intelligent avec des partenaires tels que BeeBryte. Les deux premiers pilotes à Singapour (Tanjong Penjuru et Greenwich Drive) ont constaté des baisses de consommation d’électricité de 34 % soit 1250 MWh et 500 tCO₂e évitées. À la suite de la réussite de ces deux pilotes, un contrat global a été signé pour que l’implémentation de cette solution se poursuive au niveau mondial.

Améliorer la performance environnementale des entrepôts

Au-delà de la réduction de sa consommation énergétique, CEVA Logistics poursuit son programme d’amélioration de la performance environnementale de ses sites et plateformes logistiques via la décarbonation de l’électricité, la production d’électricité renouvelable et l’amélioration des processus (gestion des déchets, gestion de l’eau, etc.).

Ce programme est déployé grâce au travail collectif de plusieurs Directions (Achats, Immobilier, HSE, Opérations et RSE) et se joue à chaque étape de la vie des bâtiments :

- Lors de la location de nouveaux sites afin de prendre en compte les critères RSE tels que la labellisation des bâtiments selon les meilleurs standards environnementaux (HQE, BREEAM, etc.), le type d’éclairage, la présence de panneaux photovoltaïques ou d’outils de pilotage de l’énergie ;
- Lors du renouvellement des baux : à l’occasion des négociations, les considérations environnementales sont toujours intégrées (installation de LED, panneaux photovoltaïques, etc.) ;
- Tout au long de la durée de vie du contrat de bail, grâce à l’optimisation et au suivi de la consommation énergétique des bâtiments, la mise en place de solutions innovantes, environnementales, etc.

¹⁰ Hors acquisitions 2024.

En 2024, plusieurs projets environnementaux ont vu le jour :

- **Panneaux photovoltaïques** :
 - Au Mexique, le partenariat avec le propriétaire Prologis s’est poursuivi, avec l’implémentation de panneaux photovoltaïques sur une surface de 11 000 m² sur trois sites. L’électricité produite sera vendue à CEVA Logistics via un système de PPA (Power Purchase Agreement) : les sites seront ainsi alimentés à 100% en électricité verte ;
 - En France, à Satolas, 2 200 m² de panneaux ont été installés en ombrières au premier trimestre 2024. Ils ont permis de réduire la consommation du site de 10 % ;
 - En Australie et en Nouvelle-Zélande, CEVA Logistics a installé 11 000 m² de panneaux cette année, avec une nouveauté en Australie : le test de batteries afin d’optimiser l’autoconsommation. Bien que connue, cette technologie reste encore peu développée mais représente un fort potentiel sur lequel CEVA Logistics souhaite travailler ;
 - Plusieurs projets ont également vu le jour en Asie avec notamment 7 000 m² installés en Malaisie.

Ces projets font partie des 799 360 m² de panneaux photovoltaïques installés sur les sites des cinq régions dans lesquelles CEVA Logistics opère.

- **Certifications environnementales** : CEVA Logistics poursuit la coopération avec ses propriétaires pour opérer des sites de plus en plus performants et reconnus comme tels. La proportion de sites certifiés (LEED, BREEAM, Greenstar, etc.) dans son portefeuille est ainsi passée de 8 % en 2022 à 13 % (incluant les acquisitions de 2024) fin 2024. En complément, la mise en place de certifications BREAAM-In-Use, évaluant la performance du bâtiment

ainsi que la qualité de sa gestion, se poursuit. Le site Melfi en Italie a notamment obtenu sa certification au 3^e trimestre 2024.

- **Electricité bas carbone** : Lorsque l’installation de panneaux photovoltaïques n’est pas possible, les contrats d’électricité en renouvellement sont transformés en contrat d’électricité verte ou complétés par l’achat de garanties d’origine. Au 4^e trimestre 2024, la part d’électricité bas carbone du mix électrique de CEVA Logistics s’est élevée à 69 %. D’ici 2026, CEVA Logistics a pour objectif d’atteindre une provenance 100 % bas carbone de son électricité.

Les objectifs liés à la sobriété énergétique et à la décarbonation sont suivis chaque trimestre à l’échelle des régions et des pays.

- **Colis Privé** : Pour réduire l’empreinte carbone de ses sites, Colis Privé agit sur la consommation énergétique de ses entrepôts en mettant en place une solution de gestion et d’optimisation des consommations d’énergie et de fluides. L’objectif est d’atteindre une réduction de 15 % des consommations d’ici 2025 par rapport à 2019.

Colis Privé concrétise son engagement en louant des sites labellisés au minimum BREEAM Very Good. C’est notamment le cas du HUB de Compans, qui a reçu le prix SIMI 2022 et vise la certification BREEAM Excellent.

■ 2023
■ 2024
> Objectifs

Activité logistique

Surface des panneaux photovoltaïques installés sur les sites (m²)

■ 773 295
■ 799 360

Surface d’entrepôts couverte par des LED (%)



Taux d’électricité bas carbone des entrepôts (%)



Partenaire en solutions logistiques des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

CEVA Logistics a été nommé prestataire logistique des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Afin d’organiser les Jeux les plus vertueux possible, CEVA Logistics a mis en place de nombreuses initiatives pour limiter l’empreinte carbone de l’évènement :

- **Transport de marchandises** : CEVA Logistics a utilisé des véhicules à faibles émissions (Electrique, Biocarburant et Biogaz) pour 47% de sa flotte. Les taux de chargement des véhicules ont été optimisés au maximum afin de réduire le nombre de trajets effectués ;
- **Gestion des entrepôts logistiques** : CEVA Logistics a eu recours à des entrepôts à haute performance environnementale (certifiés BREEAM Very good) avec 100% d’engins de manutention électrique à batterie Lithium-Ion ;

- **Réduction des déchets et Reverse Logistics** : CEVA Logistics a atteint un taux recyclage de plus de 80 % des consommables utilisés pour le transport (cartons, palettes, plastiques). CEVA Logistics a également assuré la logistique retour pour maximiser la récupération et le réemploi du matériel utilisé lors de la tenue des Jeux.

LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DU TRANSPORT AÉRIEN

CMA CGM Air Cargo travaille sans cesse à la réduction de ses émissions de CO₂, en s’appuyant sur trois axes : l’efficacité opérationnelle, la performance des avions et l’utilisation de carburants d’aviation durables.

L’efficacité opérationnelle est une priorité absolue pour minimiser notre consommation de carburant, et ainsi nos émissions de CO₂. Nous

travaillons sur plusieurs initiatives dans ce sens, notamment :

- L’optimisation du trajet, pour trouver le meilleur équilibre entre plan de vol et consommation de carburant ;
- L’optimisation des phases de décollage et atterrissage, pour trouver le meilleur équilibre entre la pente, la vitesse et la consommation de carburant ;
- La mise en place du « Single Engine Taxi », qui signifie que

les avions n’utilisent qu’un seul moteur lorsqu’ils se déplacent au sol.

Le Groupe est aussi précurseur sur le volet de la performance des avions, puisqu’il a investi dans des avions de dernière génération pour moderniser sa flotte, avec deux B777F arrivant en 2025 et huit Airbus A350F à partir de 2026. Ces A350F, que CMA CGM Air Cargo sera le premier à opérer, sont les plus économes du marché en matière d’émissions de CO₂.



Utiliser de nouvelles énergies moins carbonées

Le développement des énergies bas carbone est l'un des principaux défis à relever pour un transport plus durable. CMA CGM poursuit la diversification de son mix énergétique en intégrant de nouvelles énergies bas carbonées. La recherche et le développement de solutions décarbo-

nées pour l'ensemble des activités du Groupe reposent sur l'analyse et la qualification de procédés et d'intrants durables pour la production de carburants moins émissifs comme les carburants issus de déchets de résidus agricoles (le biodiesel, le biométhane et le biométhanol), les carburants de synthèse à partir de déchets industriels ou encore d'e-fuels produits grâce à de l'électricité renouvelable (e-méthane et e-méthanol).

D'ici 2029, 153 navires pourront être propulsés au e-méthane ou e-méthanol

Maritime

Carburant alternatif		Maturité		Potentiel de réduction ¹¹	Statut CMA CGM / Projets et Partenariats	
 Biodiesel	Choix d'utiliser uniquement les biocarburants de seconde génération ou équivalent produits à partir de déchets et résidus de la biomasse (ex : huiles de cuisson usagées). Économie circulaire par la revalorisation des déchets de la biomasse.	Technologie conforme aux standards de l'industrie en matière de sécurité. Solution disponible et utilisable immédiatement. Facilité d'opérabilité et d'utilisation grâce à ses caractéristiques physiques : liquide à température ambiante comme les autres carburants existants.		Solution utilisée dès à présent (depuis 2020), et nombreux projets pour la développer et la promouvoir dans les prochains mois et années	Environ - 85 %	CMA CGM, avec ses différents partenaires industriels, travaille à développer des procédés à partir de déchets de biomasse pour produire des fiouls marins tout en limitant la compétition d'usage.
 GNL	Méthane (CH ₄) d'origine fossile. Gain pour la santé publique et la préservation de la qualité de l'air : diminution de 99 % de SO _x , 92 % de No _x , 91 % de particules fines (PM)	Technologie conforme aux standards de l'industrie en matière de sécurité. Technologie mature et prête à l'usage pour la flotte de navires GNL, infrastructures de transport et de distribution développées et disponibles. Haute densité énergétique.		Solution utilisée depuis 2020, transition amorcée vers le bio-méthane, méthane de synthèse et e-méthane	Jusqu'à - 20 %	Plusieurs partenariats avec des fournisseurs de GNL tels que TotalEnergies, Shell et SIPG ont permis de mettre en place des approvisionnements en GNL comme carburant marin dans plusieurs ports majeurs tels que Rotterdam, Fos-sur-Mer, Singapour et Shanghai. Premier hub de soutage de GNL en France pour le transport maritime, Fos sur Mer a vocation à desservir l'ensemble de la Méditerranée et le sud de l'Europe.
 Biométhane	Le biométhane (CH ₄) est un gaz renouvelable produit à partir de biomasse tels que des bio-déchets ou des déchets agricoles via le procédé biologique de digestion anaérobie.CMA CGM a fait le choix de s'approvisionner uniquement en bio-méthane produit à partir de déchets et de résidus pour éviter les externalités négatives. Économie circulaire par la valorisation des déchets de biomasse et le retour au sol de carbone et de nutriments.	Technologie conforme aux standards de l'industrie en matière de sécurité, mature et prête à l'usage pour la flotte de navires au gaz existante. Haute densité énergétique. Le passage à l'échelle de cette solution est un enjeu majeur sur lequel CMA CGM travaille avec ses partenaires et les régulateurs. En effet, via le plan RepowerEU, l'Europe souhaite multiplier par x10 la production de biométhane d'ici 2030 soutenant ce carburant renouvelable. Molécule identique au gaz naturel mais d'origine renouvelable permettant d'utiliser les mêmes navires et infrastructures que le GNL.		Solution utilisée dès à présent (depuis 2021), et nombreux projets pour la développer sur le long terme (prochains mois et années)	Au moins - 67 %	En 2024, CMA CGM et SUEZ ont signé un accord pour, d'ici 2030, produire jusqu'à 100 ktonnes de biométane par an et d'investir conjointement 100 millions d'euros pour développer les sites de production. En Octobre 2024, CMA CGM a réalisé avec succès, un test pilote de soutage de 100 tonnes de Bio-GNL en mass balance dans le port de Rotterdam avec son partenaire Shell dans le cadre du Green Corridor Rotterdam-Singapour. De plus, CMA CGM a investi dans l'entreprise française Waga Energy produisant du biométhane à partir de gaz de décharge.

¹¹ Par rapport aux carburants conventionnels

Maritime

Carburant alternatif	Maturité		Potentiel de réduction	Statut CMA CGM / Projets et Partenariats
E-methane	Méthane (CH ₄), gaz renouvelable produit à partir d'hydrogène décarboné et de CO ₂ capté.	Technologie conforme aux standards de l'industrie en matière de sécurité. Haute densité énergétique. Technologie mature et prête à l'usage pour la flotte de navires au gaz, infrastructures de transport et de distribution développées et disponibles (utilisation du réseau de gaz existant).Le passage à l'échelle de cette solution et la compétition pour l'accès à l'hydrogène décarboné et les projets de captation de CO ₂ (compétition avec d'autres usages) sont des enjeux majeurs sur lesquels CMA CGM travaille avec ses partenaires et les réglementations associées. Molécule identique au gaz naturel mais d'origine renouvelable permettant d'utiliser les mêmes navires et infrastructures que le GNL.	Solution disponible en 2025 avec de nombreux projets en développement dans les prochaines années	Environ - 85 % CMA CGM et Marsa Maroc se sont associés pour exploiter la moitié du terminal à conteneurs de Nador West Med. Celui-ci, grâce à la filière autour de la production d'hydrogène vert au Maroc, a vocation à devenir un hub de soutage maritime pour les nouvelles énergies de synthèse : e-méthane et e-méthanol, notamment pour la flotte de navires du Groupe CMA CGM. CMA CGM est partenaire du projet Jupiter 1000 à Fos-sur-Mer. Ce démonstrateur piloté par GRT Gaz vise à stocker l'électricité renouvelable en hydrogène décarboné, puis à transformer celui-ci en e-méthane, à l'aide du CO₂ industriel capté sur les fumées d'une structure voisine. CMA CGM développe également un partenariat avec ENGIE pour cette solution.
Biomethanol	Méthanol (CH ₃ OH) provenant de déchets de la biomasse. Economie circulaire par la revalorisation des déchets de biomasse ou industriels.	Technologie conforme aux standards de l'industrie en matière de sécurité, mature et prête à l'usage. Facilité d'opérabilité et d'utilisation grâce à ses caractéristiques physiques : liquide à température ambiante comme les autres carburants existants.	Solution et projets disponibles dès 2025/2026, développement de programmes et partenariats pour les prochaines années	Environ - 75 % CMA CGM multiplie ainsi les discussions avec ses fournisseurs autour de projets industriels d'envergure dans l'objectif de sécuriser des productions de biométhanol et de méthanol de synthèse produit à partir d'électricité renouvelable. CMA CGM a signé en 2023 avec SIPG et COSCO SHIPPING un protocole d'accord (MOU) pour collaborer sur la fourniture de bio/e-méthanol destiné aux 24 nouveaux navires méthanol. En 2024, CMA CGM et MASDAR ont signé un protocole d'accord (MOU) visant à renforcer l'approvisionnement de carburants alternatifs pour la flotte de CMA CGM.
E-methanol	Méthanol (CH ₃ OH) provenant d'hydrogène décarboné (e-methanol)	Technologie conforme aux standards de l'industrie en matière de sécurité, mature et prête à l'usage. Le passage à l'échelle de cette solution et la compétition pour l'accès à l'hydrogène décarboné et les projets de captation de CO ₂ (compétition avec d'autres usages) sont des enjeux majeurs sur lesquels CMA CGM travaille avec ses partenaires et les réglementations associées. Facilité d'opérabilité et d'utilisation grâce à ses caractéristiques physiques : liquide à température ambiante comme les autres carburants existants.	Solution et projets disponibles dès 2025/2026, développement de programmes et partenariats pour les prochaines années	Environ - 95 %
Hydrogène	Hydrogène liquéfié (H ₂) produit à partir d'électricité renouvelable. Aucune émission de CO ₂ à la combustion.	Aujourd'hui, sa disponibilité limitée, son coût élevé et le manque d'infrastructures pour son transport et soutage soulèvent des problématiques à résoudre sur lesquelles CMA CGM travaille. Solution potentielle pour les navires de petite taille et pour les petites distances. La gestion de la chaîne d'approvisionnement présente encore des contraintes opérationnelles et d'opérabilité pour répondre aux standards de l'industrie en termes de sécurité. Les caractéristiques physiques de l'H ₂ (liquéfaction à -253°C et sa faible densité énergétique) rendent son opérabilité et son utilisation assez complexes et engendrent des obstacles techniques (perte importante de volume de la cargaison).	Solution à long terme (et sur certaines routes maritimes), études R&D et investissements en cours	Potentiel de réduction en cours d'étude CMA CGM investit dans le fonds d'investissement dans l'hydrogène à travers Hy24, aux côtés de nombreuses grandes entreprises industrielles et bancaires. Ce fonds se concentre sur la mise à l'échelle de technologies d'hydrogène éprouvées pour la décarbonation. CMA CGM s'est associé il y a deux ans à Energy Observer, une initiative qui explore des solutions concrètes pour accélérer la transition énergétique afin d'étudier la faisabilité de l'hydrogène liquéfié pour des feeders, dédiés aux liaisons régionales. Une étude sur l'usage possible de l'hydrogène liquéfié à quai pour des escales zero émission a aussi été conduite. L'hydrogène est également étudié pour la décarbonation des terminaux à porte-conteneurs. La disponibilité de la molécule dans les ports est à ce stade un verrou important.
Ammoniac	Ammoniac liquéfié (NH ₃) produit à partir d'hydrogène et d'azote. Aucune émission de CO ₂ à la combustion. Cependant, émissions potentielles de N ₂ O (gaz à effet de serre 298 fois plus réchauffant que le CO ₂) et NOx (polluants).	Contraintes sécurité (santé humaine et environnement) en matière de stockage, soutage et utilisation. Technologies à l'ammoniac pas encore prêtes et disponibilité limitée pour l'ammoniac produit de manière renouvelable. Faible densité donc perte importante du volume de cargaison.	Solution à long terme et études R&D et investissements en cours	Potentiel de réduction en cours d'étude Etudes R&D en cours pour analyser le potentiel de l'ammoniac en termes de cycle de vie (pouvoir de réduction de GHG) et de sécurité de manipulation et d'usage de ce carburant. Participation au projet mené par ITOCHU Corporation (consortium japonais) pour collaborer avec 34 entreprises et organisations sur le potentiel de l'ammoniac comme carburant marin alternatif.

Terrestre

Carburant alternatif (description)	Maturité	Potentiel de réduction	Statut CMA CGM / Projets et Partenariats
 Biodiesel Biocarburants produits à partir de déchets et résidus issus de la biomasse : - B100/HVO : Carburant obtenu à base de matière végétale ou par hydrogénation de déchets ou huiles végétales usagées - B7 : Carburant composé à 7 % d'huile d'origine végétale - B30 : Carburant composé à 30 % d'huile d'origine végétale - RD99 : Carburant composé à 99% de matières premières renouvelables telles que les déchets de graisse animale et les huiles de cuisson usagées.	Technologie conforme aux standards de l'industrie en matière de sécurité. Carburants de première génération : Forte disponibilité mais aux dépens de surfaces agricoles pouvant être utilisées pour l'agriculture et l'industrie agroalimentaire. Carburants de seconde génération : Disponibilité modérée, limitée par le volume de déchets récupérables auprès des entreprises et des ménages. Facilité d'opérabilité et d'utilisation : tous les véhicules sont compatibles au HVO et au B100 (via une étape de retrofit pour les véhicules de classe Euro VI)	Solution utilisée dès à présent De - 50 à - 90 % en fonction des solutions utilisées	CEVA Logistics : CEVA Logistics opère actuellement plus de 460 camions utilisant du biocarburant HVO et B100. Le déploiement des véhicules biodiesel HVO a fortement accéléré notamment en Italie où le nombre de véhicules en propre pour l'activité de transport des véhicules finis a été multiplié par 6,5 (111 véhicules à fin 2024). CEVA Logistics investit également dans des cuves de biocarburant. 19 cuves sont en cours de déploiement au Royaume-Uni et permettront à CEVA Logistics UK d'avoir l'un des plus importants réseaux de distribution national bas carbone Terminaux et Dépôts : En Finlande, 40 % des camions de transport CCIS utilisent du BioGNL Le terminal de Los Angeles (FMS) utilise du RD99 pour l'ensemble de ses engins En Malaisie, l'ensemble des sites utilisent du B7
 Electricité Le Groupe fait le choix de s'équiper progressivement en véhicules électriques pour ses activités terrestres. Les émissions de GES dépendent des mix énergétiques locaux.	Technologie mature. La limite d'utilisation est notamment liée à la faible autonomie des véhicules et à l'implantation nécessaire de bornes de recharge : l'installation des infrastructures ayant la puissance appropriée peut se heurter à des contraintes techniques (cablage, raccordement électrique). Les véhicules électriques opèrent aujourd'hui plus facilement dans des zones urbaines (véhicules de petites tailles : Van, VUL)	Solution utilisée dès à présent Potentiel de réduction en cours d'étude	CEVA Logistics : CEVA Logistics opère aujourd'hui 521 camions à batterie électrique, dont la majorité est opérée par Colis Privé pour l'activité « dernier kilomètre ». Terminaux et Dépôts : Les sites s'équipent progressivement de véhicules hybrides, notamment sur le terminal de Kingston Freeport, GMP Le Havre, Somaport, Kaoshiung Terminal, FMS Los Angeles. À ce jour, environ 18% de la flotte des terminaux est électrique ou hybride. Test de déploiement d'engins hybrides pour les dépôts de Fos-sur-Mer et Bordeaux. Choix d'équipements électriques sur les terminaux récents et en construction : TMT Alexandria, Abu Dhabi, Puerto Antioquia (Colombie), Cai Mep (Vietnam). Sur ces terminaux, le choix a été fait d'équiper les cavaliers et les portiques en e-RTG. Par ailleurs, le Groupe préconise un changement progressif des véhicules légers « navettes » entre terminaux et dépôts vers l'électrique.
 Hydrogène Hydrogène liquéfié (H2) produit à partir d'électricité renouvelable. Aucune émission de CO² à la combustion.	Technologie en cours de développement. Le stockage à très haute pression de l'hydrogène ainsi que son inflammabilité nécessitent des mesures de sécurité importantes. Disponibilité limitée du fait de l'avancement actuel de cette technologie. L'hydrogène vert (produit à partir d'électricité bas carbone) est aujourd'hui peu disponible sur le marché. Forte opérabilité car permet d'atteindre des niveaux d'autonomie similaire aux véhicules diesel.	Phase de test. Solutions et projets disponibles dès 2024 Potentiel de réduction en cours d'étude	CEVA Logistics : CEVA Logistics échange avec des acteurs du marché tels que la coalition R'Hyse, H₂ Mobility ou Airproducts. CEVA Logistics continue son partenariat avec Toyota Motor Europe pour tester l'un des premiers poids lourds à pile à hydrogène (HFC) du marché dans le cadre d'un contrat de cinq ans. Ce camion prototype permet de décarboner la chaîne d'approvisionnement de TME, tout en fournissant des données précieuses sur les performances des camions HFC. Terminaux et Dépôts : Des tests concernant la mise en opération, sur le terminal FMS de Los Angeles, de deux engins de manutention de conteneur (Top Loader) fonctionnant à l'hydrogène initiées en 2023 se poursuivent en 2024 avec l'acquisition de tracteurs portuaires fonctionnant à l'électricité et au H₂.
Biogas, biométhane, bioCNG Le biométhane (CH₄) est un gaz renouvelable produit à partir de biomasse tels que des biodéchets ou des déchets agricoles via le procédé biologique de digestion anaérobie.	Technologie conforme aux standards de l'industrie en matière de sécurité. Disponibilité importante à modérée en fonction des régions. L'offre provenant de l'industrie de la méthanisation est en croissance mais fait face à une forte demande de la part des transporteurs. Bonne opérabilité car permet d'atteindre des niveaux d'autonomie supérieurs aux véhicules électriques actuels.	Solution utilisée dès à présent Jusqu'à - 80 %	CEVA Logistics : CEVA Logistics travaille en partenariat avec ses transporteurs pour développer l'utilisation de biogaz. Aujourd'hui plus de 100 camions utilisent le gaz (LNG / CNG) dans le monde.

Aérien

Carburant alternatif (description)	Maturité	Potentiel de réduction	Statut CMA CGM / Projets et Partenariats
 Biodiesel/ Sustainable Aviation Fuel (SAF) Produits à partir de déchets et résidus de la biomasse (ex: huiles de cuisson usagées). Economie circulaire par la revalorisation des déchets de la biomasse.	Technologie conforme aux standards de l'industrie en matière de sécurité. Economie circulaire par la revalorisation des déchets de la biomasse. Facilité d'opérabilité et d'utilisation grâce à ses caractéristiques physiques : liquide à température ambiante comme les autres carburants existants.	Solution utilisée dès à présent Environ - 85 %	En 2024, CEVA Logistics a lancé la suite de solutions CEVA FORPLANET, visant à accompagner ses clients dans l'amélioration de la performance environnementale de leurs flux de transport et de logistique. La diminution des émissions de CO₂ passe notamment par l'utilisation de SAF pour le transport aérien. CMA CGM Air Cargo : CMA CGM Air Cargo (CCAC) travaille sans cesse à la réduction de ses émissions de CO₂, en s'efforçant d'intégrer de plus en plus de carburants d'aviation durables dans sa gamme de carburants, tout en étant consciente que ces carburants peuvent réduire les émissions de CO₂ sur l'ensemble du cycle de vie jusqu'à 80 % par rapport aux carburants conventionnels.

Les partenariats et projets du Groupe pour la décarbonation

Le Groupe soutient et stimule l'innovation pour construire des chaînes d'approvisionnement mondiales moins émettrices et plus durables. En s'associant avec les leaders de l'industrie, les startups, les universités et les centres de recherche, CMA CGM vise à accélérer la transition et à explorer toutes les solutions envisageables pour répondre aux besoins de ses clients.

UNE COLLABORATION POUR ACCÉLÉRER LA DÉCARBONATION DU SECTEUR MARITIME

CMA CGM créé un partenariat avec Maersk afin de permettre d'accélérer le développement de carburants alternatifs plus durables grâce à :

- Des critères définis en matière de carburants alternatifs durables (GNL, Bio et E-Méthane, E-Méthanol, Ammoniac, Hydrogène) ;
- L'établissement de critères d'exploitation dans les principaux ports ;
- La poursuite de travaux conjoints de R&D.

CMA CGM, AU CŒUR D'UN ÉCOSYSTÈME D'INNOVATION

LE FONDS ÉNERGIES PULSE : S'ENGAGER FINANCIÈREMENT ET CONCRÈTEMENT VERS LE NET ZÉRO CARBONE

En septembre 2022, Rodolphe Saadé a annoncé la création du fonds énergies PULSE, doté d'un budget de 1,5 Md€ sur cinq ans pour soutenir la transition énergétique. Ce fonds a été créé pour

accélérer la décarbonation du Groupe et de l'ensemble du secteur du transport et de la logistique.

Afin d'accélérer la transition énergétique du Groupe, des moyens financiers importants ainsi qu'une gouvernance dédiée sont mis en place (indépendance, transversalité, comité d'investissements ad-hoc, etc.). L'ensemble des divisions du Groupe bénéficient des investissements qui en découlent, ce qui garantit des améliorations sur toute la chaîne de valeur.

Les investissements du fonds énergies PULSE sont structurés autour de quatre piliers.

- Développer la production d'énergie bas carbone

Avec l'aide de partenariats et de co-investissements, PULSE a vocation à accélérer l'émergence d'unités de production industrielle de carburants alternatifs comme le biodiesel, le biométhane, l'e-méthane ou encore le méthanol décarboné.

- Décarboner le transport et les infrastructures terrestres

Le Groupe exploite des entrepôts, dépôts et terminaux. L'objectif est d'accélérer leur décarbonation grâce à de la production d'énergie renouvelable : éolien, solaire, biomasse, hydrogène.

- Soutenir et stimuler l'innovation CMA CGM s'implique dans le développement de projets, prototypes et expérimentations pour tous les modes de transport.

- Développer la mobilité douce et les solutions de sobriété énergétique

Le Groupe s'est doté d'un plan de sobriété, d'efficacité énergétique et de mobilité pour les bureaux. Les

principaux moyens mis en œuvre sont des investissements dans l'isolation, la rénovation, la domotique et la sensibilisation des usagers occupants. CMA CGM encourage également les collaborateurs à utiliser les mobilités douces lors de leurs déplacements domicile-travail et professionnels.

Les projets initiés par le fonds PULSE

En 2024, le fonds énergies PULSE a poursuivi les projets initiés en 2023, et investit dans de nouvelles opportunités, en restant attentifs aux besoins et propositions des équipes internes. Au total, 465 M€ auront été engagés ou déployés dans 40 projets internes ou externes en l'espace de 2 ans (+ 200 M€ pour la filière maritime française).

Pulse investit en minoritaire dans des startups, des projets industriels, des fonds ainsi que des projets internes.

Quelques projets marquants soutenus par PULSE sont présentés ci-dessous.

Projets internes

Projet 1 : Solution de barge électrique au Vietnam

Le Groupe CMA CGM a conçu une nouvelle solution de transport fluvial au Vietnam, avec une barge 100 % électrique et une infrastructure de recharge alimentée par une nouvelle ferme solaire située au terminal en eau profonde de Gemalink. Cette barge électrique transportera des marchandises entre Binh Duong et Cai Mep sur un trajet aller-retour de 180 km, évitant ainsi l'émission de 778 tonnes de CO₂ chaque année. CMA CGM s'associe à NIKE, qui s'engage à utiliser la barge

pour le transport de ses produits entre la province de Binh Duong et Gemalink.

Cette nouvelle solution renforce l'engagement du Groupe au Vietnam et en Asie du Sud-Est en contribuant au développement économique local avec des chaînes d'approvisionnement plus solides et respectueuses de l'environnement.

Projet 2 : RTG Electriques

Dans le cadre du projet de verdissement du terminal de Malte, PULSE a financé 25 % de la conversion de six RTG (grue à portique sur pneus) en électrique. Selon les prévisions, le projet de conversion de 20 RTG en électrique permettra de réduire l'empreinte carbone du terminal de 2,63 tonnes d'ici 2027.

Projet 3 : Switch to Bike

Dans le cadre du Plan de Mobilité du Groupe, CMA CGM offre à ses collaborateurs la possibilité d'adopter une mobilité plus douce grâce au co-financement de vélos à assistance électrique. En échange, ils s'engagent à se rendre au bureau à vélo au moins deux fois par semaine. Aujourd'hui, la flotte comporte 168 vélos, dont la totalité a été attribuée. Afin de soutenir la dynamique, le siège social se dotera en 2025 d'un vestiaire dédié aux cyclistes. Cette initiative Switch to Bike s'inscrit dans le plan de sobriété énergétique mis en place par le Groupe pour réduire sa consommation d'énergie de 10 % d'ici 2 ans. Une initiative parallèle « Switch to e-motorbike » a été mise en place au Vietnam avec 42 scooters électriques co-financés et proposés aux collaborateurs de l'agence de Ho Chi Minh qui s'engagent à utiliser ce mode de transport pour leurs trajets quotidiens et leurs déplacements professionnels de courte distance.

Projets externes (investissements)

Projet 1 : EODEV

PULSE a investi dans EODEV qui développe des solutions et technologies à base d'hydrogène avec pour ambition

d'accélérer la transition énergétique en proposant des solutions industrielles durables, fiables et accessibles.

Les produits et solutions développés par EODEV, issus des expérimentations sur le navire prototype Energy Observer que le Groupe CMA CGM avait soutenu, sont basés sur l'utilisation de l'hydrogène pour le stockage d'énergie et la génération d'électricité.

Projet 2 : Flexis, CO-ENTREPRISE RENAULT – VOLVO – CMA CGM

Renault Group, le Groupe Volvo et CMA CGM unissent leurs compétences pour être les précurseurs et les leaders du marché européen des fourgons électrifiés, avec une toute nouvelle génération 100 % électrique. CEVA Logistics, filiale de CMA CGM, contribuera notamment à la conception des véhicules grâce à son expérience de la logistique.

Projet 3 : Waga Energy

Pulse a investi dans Waga Energy, un spécialiste de la valorisation du gaz de décharge en biométhane, grâce à une solution propriétaire : la Wagabox. L'entreprise est propriétaire de la quasi-totalité des capacités de production de biométhane par gaz de décharge en France. Elle se développe également à l'international.

EGREEN : RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE NUMÉRIQUE

CMA CGM a lancé en mars 2022 le programme eGreen avec deux ambitions :

- Rendre les systèmes et outils informatiques du Groupe plus écoresponsables (Green IT) ;
- Contribuer à la décarbonation des métiers du Groupe à hauteur de 15 % à l'aide de technologies de l'information et de solutions numériques (IT for Green).

Ce programme pluriannuel implique l'ensemble des filiales du Groupe. Les actions initiées en 2023 et 2024 ont permis :

- L'allongement du cycle de vie de 3 à 5 ans pour 13 % des équipements du siège ;
- L'intégration de critères GreenIT dans 40% des appels d'offres IT de 2024 ;
- Le recyclage de 1 200 ordinateurs portables en 2 ans ;
- Le lancement d'un projet d'envergure pour mettre en conformité nos applications informatiques avec les réglementations françaises sur l'accessibilité (RGAA – Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité).

EXPOSITION AUX CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

En 2023, CMA CGM a conduit une analyse des risques physiques liés au changement climatique portant sur environ 500 sites, incluant terminaux, dépôts, entrepôts, chantiers navals, et bureaux, en étudiant leur exposition aux 28 aléas climatiques définis par la Taxonomie de l'Union européenne, selon 3 scénarios et 3 horizons temporels (court, moyen et long termes) du GIEC.

Les projections court-terme (2021-2040) indiquent que :

- Tous les sites connaîtront des hausses de température ;
- 54 % seront soumis à un stress hydrique important ;
- Et plus de 30 % seront exposés à des événements climatiques extrêmes (ex: cyclones, inondations).
- Les sites en Inde et Asie du Sud-Est sont particulièrement exposés aux chaleurs et aux précipitations. Les tornades menacent plus spécifiquement les sites de l'Est des États-Unis, de la Chine et du Sud-Est du Brésil.

En couplant les données d'exposition avec des informations internes, les sites les plus vulnérables ont été identifiés, parmi lesquels 1/3 ont déjà connu des événements climatiques majeurs ayant occasionné des impacts financiers significatifs. Certains sites ont déjà mis en place des mesures d'adaptation, telles que l'élévation de matériels sensibles pour minimiser les dommages d'une inondation.



LA COALITION NEW ENERGIES :
ŒUVRER ENSEMBLE
POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE DU TRANSPORT
ET DE LA LOGISTIQUE

La Coalition NEW ENERGIES, initiée en 2019 par CMA CGM, est un consortium d'acteurs clés des chaînes d'approvisionnement internationales, qui œuvrent dans différents secteurs et industries.

Grâce à une approche collaborative, la coalition vise à développer des technologies innovantes et des solutions énergétiques pour décarboniser les activités maritimes, aériennes et routières dans le monde entier.

Pour répondre à la nécessité de mettre en place un cadre réglementaire encourageant la reconnaissance et au développement des nouvelles énergies et des carburants bas carbone et renouvelables, les membres de la Coalition NEW ENERGIES produisent des études et manifestes à destination des représentants publics et privés du secteur du transport et de la logistique. NEW ENERGIES agit ainsi à deux niveaux : solutions et mobilisation.

2024 a été une nouvelle année d'accélération pour la Coalition, qui a accueilli un nouveau membre – un acteur majeur de l'industrie automobile – et a renforcé ses actions à tous les niveaux :

- **Réglementaire** : par le biais de son Public Affairs Committee, avec des prises de position et des réponses conjointes aux consultations européennes (ETS, Net Zero Industry Act, CCUS¹², gaz renouvelables).
- **Mobilisation** : avec une présence renforcée sur la scène européenne et internationale et la participation à des événements majeurs tels que l'ICM¹³ ou l'ITF¹⁴, mais également des collaborations clés avec des associations, collectifs et autres acteurs influents (UNGC¹⁵, CO₂ Value Europe, ...). L'objectif étant d'encourager les investissements dans les solutions à faible teneur en carbone pour les transports, et

l'émergence d'écosystèmes autour de la transition énergétique.

– **Solutions innovantes** : avec le lancement de nouveaux groupes de travail et des réalisations clés qui confirment l'engagement et la volonté de NEW ENERGIES de prendre des mesures concrètes et actives pour décarboner le secteur du transport et de la logistique.

– **Parmi les nouveaux groupes de travail initiés en 2024** : une étude pour l'installation d'une unité de production de Biogaz en gazéification hydrothermale dans le sud de la France, une étude sur l'impact de la réglementation européenne dans la décarbonation du transport routier, une étude sur le rôle des nouveaux modes de propulsions dans la décarbonation du maritime.

– **Parmi les réalisations clés de 2024** : la Coalition a notamment démontré la faisabilité d'un système de capture du carbone à bord d'un navire porte conteneur après plus de deux ans de travaux de R&D. Elle a lancé des campagnes éducatives sur divers sujets tels que le CCUS et les biocarburants, et publié trois rapports très attendus sur le rôle des e-SAF dans la décarbonation de l'aviation, sur le démantèlement des navires et sur la propulsion vélique.

La Coalition New Energies s'efforce, grâce à la mobilisation de ses plus de 120 experts, d'explorer toutes les solutions qui contribueront à un transport et une logistique plus durables. Depuis son lancement, plus d'une vingtaine de groupes de travail ont été initiés.



Retrouvez l'ensemble des livrables et l'actualité de la Coalition sur le [site web](#) et les réseaux sociaux de New Energies ([LinkedIn](#) & [X](#)).

GREEN CORRIDORS : CATALYSEURS
ET DÉMONSTRATEURS DE LA
DÉCARBONATION DU MARITIME

Un Green Shipping Corridor désigne une route maritime entre deux ports où l'ensemble des opérations de transport et à quai est bas ou zéro carbone. Il offre la possibilité d'accélérer les progrès visant à décarboner le secteur maritime, grâce à une collaboration volontaire et proactive entre tous les acteurs de la chaîne de valeur : ports, terminaux, armateurs, chargeurs, énergéticiens, institutions.

L'objectif est également d'encourager l'émergence de nouveaux modèles d'affaires, d'opportunités commerciales et de bénéfices socioéconomiques. Ce type d'initiative réduit l'impact du transport maritime sur le changement climatique tout en améliorant la qualité de l'air.

Ces Green Corridors sont issus de la Clydebank Déclaration for Green Shipping Corridors, signée lors de la COP26 en 2021. Vingt-quatre États, dont la France, le Japon, Singapour et les États-Unis, se sont engagés à mettre en place au minimum six de ces voies de navigation d'ici 2025.

Le rôle actif de CMA CGM dans les
Green Corridors :

Le Groupe est engagé dans le Green Corridor entre Shanghai et Los Angeles, lancé par les ports de ces deux villes ainsi que par le C40 Cities Climate Leadership Group. Dans ce cadre, CMA CGM :

- A assuré la présidence du groupe de travail sur les Carriers pour ce corridor pendant six mois, depuis avril 2024, en menant les discussions et en proposant un plan de déploiement des navires pour structurer une vision claire.
- A participé au workshop du Green Corridor LA-Shanghai en juin 2024 à Shanghai.
- S'est également rendu au North Bund Forum à Shanghai en octobre 2024 pour renforcer cette initiative lors de la publication du rapport annuel du Green Corridor.

Ce corridor a pour objectif de promouvoir d'ici 2030 :

- L'introduction progressive de navires utilisant des carburants à faible, ultra-faible, voire zéro teneur en carbone ;
- Le développement de meilleures pratiques pour réduire les émissions et améliorer l'efficacité de tous les navires empruntant ce corridor ;
- La réduction des émissions des opérations portuaires, notamment grâce à l'électrification à quai ;
- L'amélioration de la qualité de l'air dans les ports de Shanghai et de Los Angeles ainsi que dans les communautés environnantes.

Par ailleurs, CMA CGM est également partenaire de l'initiative signée entre l'Autorité maritime et portuaire de Singapour et l'Autorité portuaire de Rotterdam, visant à établir le plus long Green and Digital Corridor entre ces deux ports.

Le Groupe a assisté au workshop du Green Corridor à Rotterdam en septembre 2024, où les réalisations et les prochaines étapes de ce corridor ont été présentées.

Parmi les succès notables de cette année figure le soutage sur un navire CMA CGM de plus de 100 tonnes de Bio-GNL en mass balance au port de Rotterdam, réalisé en partenariat avec Shell pour tester la conformité réglementaire et la chaîne de certification.

Le Groupe soutient activement la création de Green Corridors et collabore avec ses clients pour développer des initiatives dédiées de routes maritimes décarbonées. Grâce à ces engagements, CMA CGM joue un rôle de premier plan dans l'accélération de la décarbonation du transport maritime et la transformation de l'industrie vers un avenir durable.

L'ALLIANCE ECTN : DIMINUER
L'IMPACT DU TRANSPORT ROUTIER

CEVA Logistics, ENGIE et SANEF se sont alliés en 2023 pour créer l'alliance ECTN (European Clean Transport Network), qui agit en faveur de la décarbonation du transport routier de marchandises longue distance en Europe. L'objectif est de développer un réseau de terminaux dédiés aux poids lourds, équipés de bornes de recharge multi énergies bas carbone (biogaz, hydrogène, énergie électrique) et situés à proximité des autoroutes. Ce nouveau système permettra à terme :

- L'élimination des problèmes d'autonomie des batteries ;
- L'amélioration des conditions de travail des chauffeurs routiers, qui pourront utiliser ces terminaux comme des postes relais pour leur remorque, et ainsi réaliser des itinéraires plus courts.

D'abord expérimenté entre Lille et Avignon pendant deux ans, le concept sera ensuite déployé à l'échelle européenne.



¹² CCUS : Carbon Capture Utilisation & Stockage.
¹³ ICM : Industrial Carbon Management forum.
¹⁴ ITF : International Transport Forum.
¹⁵ UNGC : United Nations Global Compact.

2. Protéger la biodiversité

Le Groupe CMA CGM articule son engagement pour la biodiversité marine et terrestre en quatre temps : mesurer ses impacts, les réduire, protéger et restaurer les écosystèmes et soutenir la recherche et l’innovation pour une utilisation durable de l’océan.

Objectifs :

- Zéro pollution en mer
- Zéro conteneur perdu

Mesurer et réduire nos impacts

Certifications et labellisations

S’AMÉLIORER GRÂCE AU LABEL GREEN MARINE EUROPE

CMA CGM a été une nouvelle fois labellisé « Green Marine Europe », en octobre 2024. Cette certification environnementale pour l’industrie maritime européenne est une initiative volontaire portée par Surfrider Foundation Europe. Son but : fournir aux compagnies maritimes un cadre détaillé pour mesurer et réduire leur empreinte environnementale autour de sept indicateurs : espèces aquatiques envahissantes, émissions atmosphériques

polluantes, émissions de gaz à effet de serre, rejets huileux, gestion des matières résiduelles, bruit sous-marin et recyclage des navires. Dans une démarche d’amélioration continue, ces indicateurs sont notés de 1 à 5 et sont audités tous les deux ans.

La Méridionale a également obtenu ce label.

Afin de renforcer son engagement et ses efforts auprès de ce label, CMA CGM participe au groupe de travail de Green Marine Europe dédié à l’évolution des critères environnementaux. Le Groupe est également membre du Comité de Pilotage et du Conseil d’Administration Green Marine International.

L’engagement du Groupe dans cette démarche s’inscrit dans la continuité de son adhésion à la Charte Sails (Sustainable Actions for Innovative and Low-impact Shipping) initiée par le ministère français de la Transition écologique.

CERTIFICATIONS ET LABELLISATIONS CHEZ CEVA LOGISTICS

L’intégration d’un site logistique dans son environnement naturel représente un enjeu majeur. Le Groupe y accorde

une attention particulière, afin de limiter son impact en termes d’imper-méabilisation des sols et de nuisance visuelle.

Dans le cadre de la politique immobilière de CEVA Logistics, pour tout nouveau projet, les critères de sélection des bâtiments prennent en compte les certifications environnementales, qui comportent des notions d’intégration paysagère. Parmi celles-ci figurent notamment les certifications :

- HQE (Haute Qualité Environnementale) ;
- BREEAM (Building Research Establishment Environmental Assessment Method) ;
- LEED (Leadership in Energy and Environmental Design).

Par ailleurs, en France, le hub logistique de Roissy, le parc logistique Pont de Normandie 2 au Havre et le site tertiaire de Nantes sont labellisés BiodiverCity® par le CIBI (Conseil international Biodiversité et Immobilier). Ce label a pour objectif d’évaluer et de promouvoir les projets immobiliers qui intègrent et valorisent la biodiversité. Il s’agit d’une démarche novatrice visant à associer le vivant à la construction. L’idée est de concevoir, construire et entretenir une nouvelle catégo-

rie de bâtiments qui intègrent les principes de l’écologie scientifique et redonnent une place importante à la nature en milieu urbain. Une démarche qui s’étend à l’international avec le Blue Hub de Singapour, premier site en Asie à avoir obtenu la labellisation BiodiverCity®.

Prévenir les pollutions en mer

ÉVITER LES REJETS ACCIDENTELS

Pour prévenir les rejets accidentels à la mer, et en particulier la pollution aux hydrocarbures liée aux navires ou terminaux du Groupe, CMA CGM déploie un ensemble de mesures (maintenance de la flotte, simulation et exercices réguliers, gestion de situations d’urgence).

70 navires de notre flotte sont également équipés d’un système de récupération rapide d’hydrocarbures intitulé FORS (Fast Oil Recovery System). En cas d’échouement ou de collision, cette technique permet de pomper rapidement les hydrocarbures en soute et d’éviter toute pollution majeure.

REHAUSSER NOS EFFORTS POUR ATTEINDRE ZÉRO PERTE DE CONTENEUR

En raison de mauvaises conditions météorologiques, d’incidents exceptionnels, ou de déclarations erronées, chaque année dans le monde, des conteneurs sont perdus en mer. Cette année, des conditions de navigation particulièrement difficiles ont été rencontrées lors de nos passages via le Cap de Bonne-Espérance en raison du contexte géopolitique. Cela a conduit à la perte de 168 conteneurs en mer en 2024.

Le Groupe CMA CGM déplore vivement ces accidents et réaffirme son engagement à renforcer ses efforts pour réduire ces pertes. Ainsi, nous continuons à déployer les meilleures

pratiques et à renforcer nos procédures, notamment grâce à : l’optimisation de l’outil de détection de roulis paramétrique, une veille météorologique accrue, nos centres de navigation de la flotte, le routage météo optimisé et notre système de sécurité des conteneurs à bord.

Nous continuons d’inscrire l’objectif de « zéro perte » de conteneurs parmi nos priorités stratégiques.

En parallèle, CMA CGM collabore activement avec des associations d’armateurs et avec des instances compétentes telles qu’Armateurs de France et le World Shipping Council. L’objectif est de standardiser les méthodes et de réduire collectivement le risque de perte de conteneurs en mer grâce à des initiatives concertées.

Conscient des enjeux environnementaux, notamment liés aux pollutions plastiques, le Groupe prend des mesures proactives. Nous chargeons de manière volontaire et systématique les conteneurs de billes plastiques en cale, afin d’éviter tout risque de perte de ces conteneurs en cas d’incident. Par ailleurs, CMA CGM soutient la position de l’OMI en faveur d’une meilleure labellisation de ces conteneurs, afin de faciliter leur identification et d’engager l’ensemble de la chaîne logistique dans une gestion plus responsable.

TRAITER LES EAUX DE BALLAST, SANS POLLUER

Essentiels pour optimiser la navigation et équilibrer les navires, les réservoirs d’eau de mer peuvent contenir des micro-organismes, qui peuvent devenir des espèces envahissantes dans un autre écosystème. Depuis 2015, les eaux de ballast des navires sont stérilisées par rayons UV. Cette solution est préférée car elle n’a pas d’impact sur la biodiversité locale, contrairement à l’ajout de toute substance chimique. Aujourd’hui, 100% de la flotte est équipée de ce système.

- 2023
- 2024
- > Objectifs

Nombre de pollutions majeures liées aux hydrocarbures

- 0
- 0
- > 0 pollution maritime

Nombre de conteneurs perdus en mer

- 4
- 168
- > 0 conteneur perdu en mer

Nombre de navires dotés d’un système de traitement des eaux de ballast – flotte en propriété

- 266
- 301

Prévenir le trafic d'espèces protégées

Activité prospère, orchestrée par des groupes criminels organisés à l'échelle transnationale, le commerce illégal d'espèces sauvages tire profit des liaisons commerciales internationales.

Il constitue une menace majeure pour la biodiversité, la sécurité des chaînes de transport et la situation sanitaire internationale.

Depuis 2020, CMA CGM Academy dispense à tous ses agents commerciaux, notamment à tous les nouveaux entrants, une formation sur le transport illégal d'espèces protégées. Cette formation est conçue avec la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) et l'ONUDD (Office des Nations unies contre les drogues et le crime).

CMA CGM collabore également depuis 2022 avec l'Université d'Adélaïde (Australie) pour :

- Détecter les routes maritimes internationales à haut risque de trafic d'espèces sauvages ;
- Améliorer la surveillance et la protection de la biodiversité en Asie-Pacifique et en Océanie.

Pour ce faire, les deux partenaires se tournent vers l'innovation à travers le développement d'un outil et d'un projet pilote de dépistage non invasif d'espèces transportées (échantillonnage de l'air).

Par ailleurs, le Groupe ainsi que six autres entreprises françaises du secteur de la logistique et du transport ont choisi d'associer leurs expériences et leurs expertises à celle du WWF France. Au sein de l'initiative « Logistique & Transport » du WWF, les partenaires souhaitent faire obstacle au commerce illégal d'espèces sauvages. Concrètement, l'initiative permet de sensibiliser et de mobiliser les parties prenantes, d'identifier de potentielles zones de vulnérabilité sur les chaînes de transport et de développer des outils de maîtrise de l'exposition au risque d'être exploité par des trafiquants.

CEVA Logistics participe au groupe de travail Biodiversité de TLF (Union des entreprises transport & logistique de France) dont l'objectif est de sensibiliser et d'acculturer les acteurs du secteur du transport et de la logistique au sujet du trafic d'espèces sauvages. Pour atteindre cet objectif, le groupe de travail s'appuie sur la diffusion d'informations et de préconisations afin d'atténuer ce risque pour les acteurs. Premier livrable réalisé, le dépliant « Trafic illicite d'espèces pro-

tégées : comment limiter les risques sur la chaîne logistique ? » a été diffusé en mai 2024.

Empreinte biodiversité des terminaux et entrepôts

En septembre 2024, le Groupe a lancé un projet pilote sur la mesure de l'empreinte biodiversité du terminal Malta Freeport Terminal. Cette évaluation permettra de mieux comprendre l'empreinte des opérations de CMA CGM sur l'écosystème local et la biodiversité marine, et fournira des pistes d'actions afin de contribuer positivement à la conservation de la biodiversité.

De son côté, CEVA Logistics, travaille sur l'empreinte biodiversité de son patrimoine foncier dans le monde, afin de définir des plans d'actions locaux adaptés. L'empreinte foncière d'une partie des sites du réseau a déjà pu être étudiée par des écologues, qui établissent pour chacun d'eux une note d'enjeu biodiversité grâce à une méthodologie d'analyse spatiale et écologique commune développée pour l'entreprise. L'objectif de CEVA Logistics est de réduire l'impact environnemental de ses activités de logistique sur la faune, la flore et les ressources naturelles dans ses sites à forts enjeux de biodiversité.

Avec cette démarche, CEVA Logistics souhaite :

- Informer ses collaborateurs sur les enjeux biodiversité autour de leur lieu de travail ;
- Accompagner les sites prioritaires dans la mise en place d'une gestion écologique des espaces verts, mais aussi la réutilisation des consommables en carton, plastique et bois dans la chaîne d'approvisionnement et la valorisation des déchets ;
- Mesurer le score de potentiel écologique des sites pour suivre l'impact de leurs actions d'année en année.

Plus de 40 sites dans le monde déploient déjà des plans d'actions locaux grâce à l'engagement et au partage de bonnes pratiques d'un réseau d'ambassadeurs Biodiversité.

Protéger et restaurer les écosystèmes

Préserver les populations de cétacés

DÉVIER LES NAVIRES AFIN D'ÉVITER LES ZONES SENSIBLES

PRÉSERVER L'ARCTIQUE EN REFUSANT D'EMPRUNTER LA ROUTE DU NORD

Navigable par les effets du dérèglement climatique, la Route Maritime du Nord (RMN) longe la côte sibérienne et relie l'Asie à l'Europe. Or, l'Arctique présente une biodiversité riche, unique et largement inexplorée ; elle joue un rôle essentiel dans la régulation des courants océaniques et du climat mondial. Pour préserver cet environnement fragile, et malgré l'avantage compétitif majeur qu'elle représenterait pour CMA CGM, aucun navire du Groupe n'emprunte cette route depuis 2019.

PRÉSERVER LA FOSSE HELLÉNIQUE EN MÉDITERRANÉE

Les eaux grecques du Péloponnèse et de la Crète constituent, elles aussi, des régions d'habitat essentielles, en particulier pour les populations de cachalots. Leur effectif total s'élève aujourd'hui à 200 individus. Or, dans ces zones où ils se nourrissent, se reproduisent et allaitent leur progéniture, le trafic maritime est conséquent. Le Groupe a donc décidé, depuis le 18 juillet 2023, de dévier ses navires pour éviter la zone et ainsi limiter les risques de collision avec les cachalots.

RÉDUIRE LA VITESSE POUR MINIMISER LE RISQUE DE COLLISION

Dans les zones de reproduction des cétacés sur la côte Est des États-Unis et du Canada, les navires de CMA CGM ont l'obligation de réduire la vitesse à un maximum de 10 nœuds. Cette restriction tend à prévenir le risque de collision. Sur la côte Ouest, près des îles Santa Barbara, CMA CGM est volontairement engagé dans le programme de réduction de vitesse Green Flag.

Par ailleurs, avec l'aide du Centre de Navigation de la Flotte de CMA CGM (Fleet Center) et chaque fois que cela est possible, le Groupe s'efforce de réduire ses vitesses pour limiter les risques de collision dans les sanctuaires de protection des cétacés et les zones sensibles.

DÉPLOYER DES OUTILS DE PRÉVENTION DES COLLISIONS

ÉCHANGER EN TEMPS RÉEL SUR LA POSITION DES CÉTACÉS

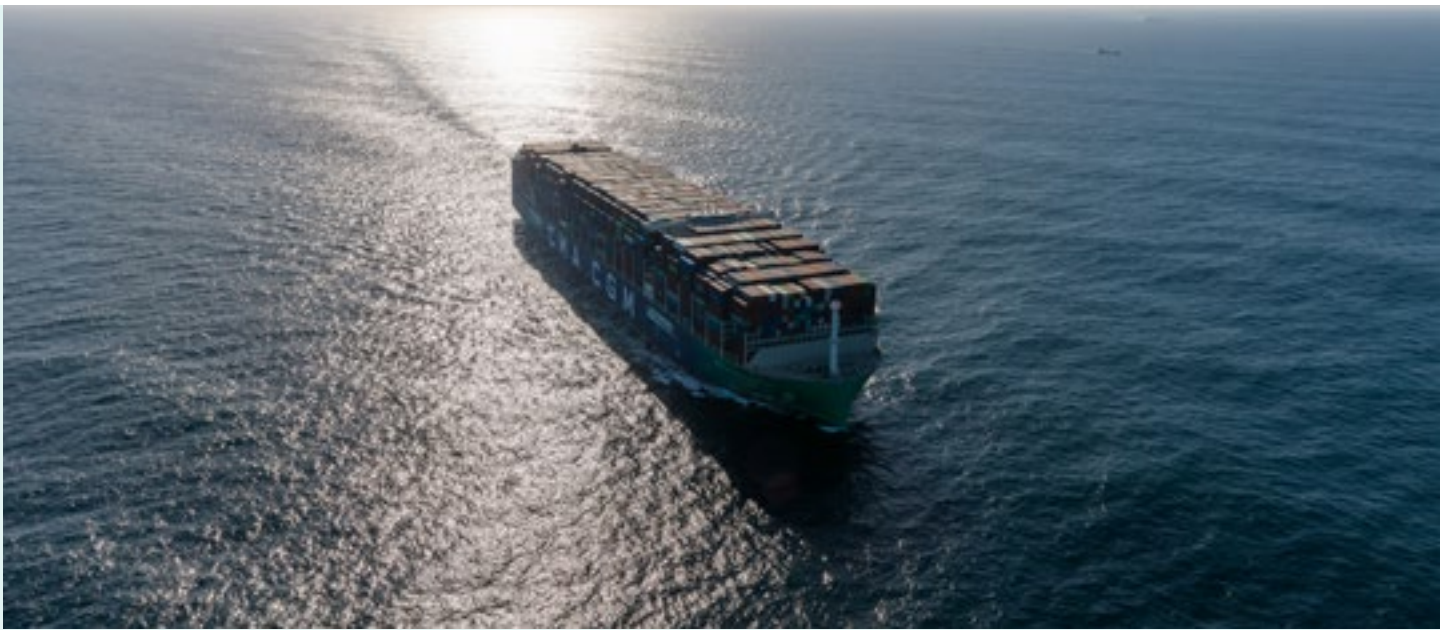
CMA CGM utilise le dispositif collaboratif de repérage en temps réel de la position des cétacés REPCET dans les sanctuaires PELAGOS en Méditerranée et AGOA aux Antilles. Le Groupe déploiera prochainement un programme de formation pour optimiser l'utilisation du système et aider les marins à reconnaître les différents types de cétacés.

ANTICIPER LES ZONES DE BAISSSES DE VITESSE AVEC WHALE SAFE

En partenariat avec le Marine Mammal Center et la Benioff Ocean Initiative, un institut basé à l'Université de Californie Santa Barbara, le Centre de Navigation de la Flotte de CMA CGM (Fleet Center) utilise depuis 2021 l'application Whale Safe sur la côte Ouest des États-Unis. En fonction de données acoustiques, des observations whale watching, et des données océanographiques modélisées (migrations, espèces, courants...), un niveau de risque collision est défini selon 4 échelons. Grâce à cet indice, une alerte automatique et en temps réel est envoyée aux navires et permet de programmer les ralentissements lors de la planification des voyages.

Sur la base de cette application, CMA CGM a développé en 2023 un tableau de bord interne de suivi des règles de navigation. Grâce à ce nouvel outil, le Groupe peut suivre le taux de conformité de la baisse de vitesse à 10 nœuds des navires sur les côtes Ouest et Est des États-Unis, et du Canada, et fournir des indicateurs de performance.

En mai 2024, le déploiement de l'application Whale Safe a été étendu à la côte Est des États-Unis et du Canada, avec le soutien de Woods Hole Oceanographic Institution, afin d'anticiper au mieux les zones dynamiques de baisses de vitesse de la NOAA (National Oceanic and Atmospheric Administration). Avec un taux de conformité à plus de 80 % sur la côte Est, CMA CGM obtient une note de A selon la notation Whale Safe.



Réduire l’impact du bruit du trafic maritime sur les écosystèmes marins

CMA CGM a rejoint le consortium européen Life-PIAQUO. Constitué d’acteurs majeurs de l’industrie maritime et de la recherche européenne, le groupement développe et teste des équipements pour réduire le bruit du trafic maritime et son impact sur la biodiversité marine.

Depuis 2023, le Groupe collabore avec le programme ECHO (Enhancing Cetacean Habitat and Observation) du port de Vancouver (Canada) autour de la signature acoustique de ses navires.

Développer des projets plus vertueux (terminaux et dépôts)

Dans le cadre d’un projet de réaménagement du dépôt CCIS Roselières en France, la performance environnementale et la préservation de la biodiversité et des ressources sont étudiées. Ce réaménagement inclut la modernisation du parc avec la conservation des espaces verts, l’amélioration de l’efficacité énergétique des bâtiments, et l’installation de systèmes pour traiter et recycler les eaux usées.

GEMALINK Terminal à Cai Mep (Vietnam) a lancé son projet « SeedforSea » en lien avec des acteurs industriels clés, permettant la compensation des impacts environnementaux via la reforestation de mangroves. En 2022, 3 334 plants de mangroves ont été plantés dans le Delta du Mekong. Depuis 2023, le terminal GEMALINK conduit des opérations de sensibilisation auprès des communautés locales et suit le taux de survie des arbres plantés sur les 2 hectares. Ces actions se poursuivront jusqu’en 2025.

Restaurer et informer sur le Parc national des Calanques

Le partenariat de mécénat pluriannuel entre le Groupe CMA CGM et le Parc national des Calanques, initié en 2020, a été renouvelé pour deux ans en 2022. La première phase du partenariat visait à valoriser les patrimoines des Calanques en offrant au public des informations complètes sur la biodiversité. Dans un second temps, le partenariat s’est élargi à la réhabilitation du sémaphore de Callelongue et à sa restitution au public.

En 2024, les collaborateurs de CMA CGM et de CEVA Logistics se sont de nouveau mobilisés pour une vaste opération de nettoyage des Calanques à l’occasion du World Clean-up Day.

À l’échelle internationale, plus de 49 tonnes de déchets ont été collectées dans 102 pays. Plus de 3 500 collaborateurs et leurs familles ont participé à ce rendez-vous annuel. À cette occasion, les agences ont adapté leurs actions de nettoyage en fonction de leurs contraintes climatiques et de leurs spécificités géographiques (zones urbaines, côtières, montagneuses et boisées). Cette année, neuf pays ont pu mobiliser leurs clients pour se joindre à cette opération de nettoyage.

Restaurer les posidonies, poumon de la Méditerranée

Les posidonies sont des plantes à fleur sous-marines, endémiques de la Méditerranée. Ces plantes sont de véritables puits de carbone et permettent d’oxygéner les eaux. Au-delà de leur fonction de poumon de la mer, ces plantes servent également d’habitats et de nurseries pour de nombreuses espèces. En 2024, CMA CGM a renouvelé son

partenariat avec la Fondation de la Mer dans l’objectif de restaurer ces herbiers de posidonies en France, à Malte, en Grèce et en Turquie.

Restaurer les forêts avec ONF - Agir pour la forêt

En 2021, le Groupe s’est mobilisé pour répondre à l’urgence environnementale à la suite des incendies d’août 2021 survenus dans le Var. Le Groupe avait fait un don d’un million d’euros pour soutenir massivement le Plan Global de Restauration du Massif des Maures.

En 2022, le Groupe a prolongé son partenariat avec le fonds ONF-Agir pour la forêt et s’est engagé à verser trois millions d’euros sur les trois prochaines années.

Ainsi, le Groupe a contribué à restaurer 16 forêts incendiées à travers la France, soutenant trois types d’action :

- La sensibilisation du public aux risques d’incendies en forêts ;
- L’anticipation des risques d’incendie par la surveillance des massifs ;
- La restauration des massifs incendiés.

En 2024, CMA CGM a soutenu 12 projets dans trois régions (Occitanie, Région Sud et Aquitaine), notamment :

- La plantation d’espèces adaptées au nouveau contexte climatique dans le Massif des Maures ;
- L’achat de vélos électriques pour les brigades de surveillance ;
- La production d’une série de capsules vidéo pour sensibiliser le grand public aux risques d’incendie en forêt.



Les projets du Groupe en faveur de la biodiversité

Cette année, le Groupe a décidé en local de mettre l'accent sur la protection et la conservation d'espèces endémiques et emblématiques.

AMÉRIQUE DU NORD

- 1 Restauration des huîtres
Chesapeake Bay Foundation
- 2 Protection des cétacés - Woods Hole Oceanographic Institution

AMÉRIQUE LATINE

- 3 Sensibilisation à la pêche fantôme au Brésil - Terminal de Fortaleza
- 4 Restauration de coraux au Costa Rica - Raising Coral Costa Rica
- 5 Restauration de coraux dans les Keys en Floride - Reef Renewal US
- 6 Restauration de forêts au Brésil - CEVA Logistics - Fondation SOS Mata Atlântica
- 7 Reboisement de la Sierra de Tepotzotlan - CEVA Logistics

GUADELOUPE MARTINIQUE

- 8 Plantation de mangle-médailles
Parc National de Guadeloupe
- 9 Programme de reforestation en Martinique - Entreprises & Environnement / PEYI VERT

EUROPE/ MÉDITERRANÉE

- 10 Etude de la restauration écologique en France - IFREMER

LEVANT

- 11 Reforestation de cèdres
Jouzour Loubnan
- 12 Programme de protection des tortues de mer en Grèce
Archelon

MOYEN-ORIENT

- 16 Réaménagement et reboisement de parcelle - Terminal de Nhava Sheva
- 17 Projet biohuts aux Émirats Arabes Unis - Ecocean et Abu Dhabi Port
- 18 Restauration de coraux aux Émirats Arabes Unis - Freestyle Divers
- 19 Restauration de Mangroves au Pakistan - IUCN

AFRIQUE

- 13 Programme de protection des tortues
- 14 Village Zéro déchets au Kenya
Flipflop
- 15 Mise en place de solutions naturelles pour la reforestation en Tanzanie - Justdiggit

ASIE PACIFIQUE/ OCÉANIE

- 20 Projet de préservation conservation de Mangroves à Shenzhen, en Chine
Mangrove Conservation Foundation
- 21 Programme de restauration de récifs aux Philippines et Malaisie
Endangered species international
- 22 Collecte et recyclage de plastique aux Philippines
Plastic Flamingo
- 23 Lutte contre le trafic d'espèces sauvages en Indonésie
Wildlife Conservation Society
- 24 Programme de protection des tortues - Cairns Turtle Rehabilitation Centre
- 25 Programme de restauration de récifs coraliens en Australie
Reef Restoration Foundation
- 26 Restauration de varech doréen Australie - Université de Deakin
- 27 Restauration des habitats des koalas en Australie
Koala Clancy Foundation
- 28 Implantation de récifs artificiels en Nouvelle Calédonie - Reef Protect

Les projets du Groupe en faveur de la biodiversité

AMÉRIQUE DU NORD

1. Restauration des huîtres - Chesapeake Bay Foundation

Depuis 2022, CMA CGM America a contribué à la restauration de 6,6 millions d'huîtres, avec la participation et l'engagement de ses collaborateurs. L'objectif du Groupe est de restaurer 10 millions d'huîtres dans la Baie de Chesapeake d'ici 2025.

2. Protection des cétacés - Woods Hole Oceanographic Institution

En 2022, CMA CGM a financé l'installation de deux bouées hydrophones de surveillance acoustique passive des baleines sur la côte Est des États-Unis, en partenariat avec le WHOI. Dans le cadre du renouvellement de ce partenariat cette année, le Groupe continuera d'en assurer la maintenance. La détection de ces cétacés, en particulier les baleines franches, participe à préserver l'une des espèces les plus gravement menacées d'Amérique pendant sa migration.

AMÉRIQUE LATINE

3. Sensibilisation à la pêche fantôme au Brésil - Terminal de Fortaleza

Au Brésil, le Terminal de Fortaleza s'est associé avec l'Université fédérale du Ceará, Docks Company et la communauté de pêcheurs de Praia Mansa afin de sensibiliser à la problématique de la pêche fantôme et aux impacts sur la biodiversité marine. Des opérations de nettoyage de plages sont également organisées.

4. Restauration de coraux au Costa Rica - Raising Coral Costa Rica

Ce partenariat vise à restaurer et à conserver les récifs coralliens par des activités telles que la transplantation de 1 200 fragments, la culture et la pro-

pagation des coraux, ainsi que l'éducation des communautés locales sur deux sites stratégiques (Golfo Dulce et Cahuita). Depuis 2023, l'association a relevé un taux de survie de 80 % des coraux transplantés.

5. Restauration de coraux dans les Keys en Floride - Reef Renewal US

Le projet mené par Reef Renewal US a pour objectif de transplanter des coraux et de protéger leur habitat dans trois pépinières régionales, afin de favoriser la croissance des populations de coraux dans les Florida Keys. Depuis 2022, CMA CGM soutient cette initiative pour la pépinière de coraux de Molasses Reef, au large de Key Largo en Floride.

6. Restauration de forêts au Brésil - CEVA Logistics - Fondation SOS Mata Atlântica

En Amérique Latine, CEVA Logistics est partenaire de la Fondation SOS Mata Atlântica. Cette Fondation s'engage pour la préservation de la Forêt Atlantique – macro-écosystème longeant la côte brésilienne et paraguayenne. Avec 1 510 arbres plantés en 2024 et un total de 5 670 arbres plantés depuis le début du partenariat en 2015, plus de deux hectares ont été restaurés, correspondant à la séquestration d'environ 940 tonnes de carbone. Ce partenariat liant CEVA Logistics et la Fondation SOS Mata Atlântica sensibilise les employés à l'importance de la protection de la faune et de la flore au Brésil. Il encourage également CEVA Logistics à rechercher l'innovation et la créativité dans ses opérations, la plantation d'arbres étant calculée sur la base d'objectifs de réduction des émissions CO₂ à atteindre.

7. Reboisement de la Sierra de Tepozotlan - CEVA Logistics

Au Mexique, CEVA Logistics a participé à une journée exceptionnelle axée sur la reforestation de Sierra de Tepozotlán. Cette zone naturelle est protégée par la loi et, dans le cadre

du nouveau Plan d'Urbanisme, CEVA Logistics a participé à la préservation de cet inestimable poumon vert pour les communautés locales. Les équipes de CEVA Logistics Mexique ont participé à la plantation de 6 000 arbres au sein de cette zone. Cet effort reflète un engagement continu envers l'environnement et les communautés locales.

GUADELOUPE

8. Plantation de mangle-médailles - Parc National de Guadeloupe

Le Groupe CMA CGM participe à la protection de la biodiversité du Parc National de Guadeloupe et à la réhabilitation de la forêt marécageuse de Golconde sur la commune des Abymes, par l'entretien et la plantation de mangle-médailles.

MARTINIQUE

9. Programme de reforestation en Martinique - Entreprises & Environnement / PEYI VERT

Depuis 2022, CMA CGM Martinique s'est engagé dans le programme de reforestation Péyi Vert aux côtés de l'association Entreprises et Environnement. Entre 2022 et 2024, le Groupe a contribué à la plantation de 600 espèces dans la commune du Lamentin, dont des mangle-médailles.

EUROPE/MEDITERRANEE

10. Etude de la restauration écologique en France - IFREMER

Dans le cadre du partenariat avec l'IFREMER, le projet Living Port permet d'évaluer l'état de la restauration écologique dans la zone urbaine du Port de Marseille et l'impact des précédents projets de renaturation.

LEVANT

11. Reforestation de cèdres - Jouzour Loubnan

CMA CGM s'engage pour la restauration des forêts libanaises et la promotion du reboisement durable. Le Groupe a financé la protection de 340 Cedrus Libani (cèdre symbolique national). Au total, 90,5 % des arbres ont survécu à la replantation.

12. Programme de protection de tortues de mer en Grèce - Archelon

CMA CGM poursuit ses efforts pour le sauvetage, la réhabilitation et la protection des nids de tortues sur les plages en Grèce. CMA CGM a aussi contribué à développer les infrastructures du centre et à la sensibilisation du public avec le co-financement d'une exposition sur le changement climatique et les tortues de mer.

AFRIQUE

13. Programme de protection des tortues

Le Groupe s'est engagé dans la protection des tortues dans 5 pays d'Afrique : au Bénin, en collaboration avec l'ONG Nature Tropicale ; en Tunisie, avec l'association Notre Grand bleu ; en Côte d'Ivoire, avec l'ONG Conservation des Espèces Marines (CEM) ; au Congo, avec l'ONG Renatura ; et au Gabon.

14. Village Zéro déchets au Kenya - Flipflop

Après une phase pilote de 12 mois, CMA CGM a renouvelé son partenariat avec la fondation Flipflop, pour continuer à réduire les déchets plastiques et à restaurer les mangroves au cœur de l'archipel de Lamu, tout

en intégrant un plus grand nombre de communautés locales. Ce second volet comportera notamment : l'amélioration des infrastructures pour stocker les matériaux non recyclables, l'emploi de locaux pour recycler les textiles (75 % des déchets collectés) et le traitement des déchets organiques. L'objectif est d'arriver à un village 0 déchets d'ici octobre 2025.

15. Mise en place de solutions naturelles pour la reforestation en Tanzanie - Justdigg

CMA CGM s'est associé à l'entreprise Justdigg pour former les agriculteurs locaux à des techniques de plantations naturelles ayant prouvé leur efficacité et facilement répliquables. En complément, le projet permettra la mise en place d'une technique innovante de récupération des eaux de pluie pour reverdir les plaines du nord de la Tanzanie. Enfin, 8 femmes Masaï exploiteront une banque de semence créée dans le cadre de ce projet et bénéficieront d'une rémunération supérieure à la moyenne nationale.

PROCHE ET MOYEN-ORIENT

16. Réaménagement et reboisement de parcelle - Terminal de Nhava Sheva

En collaboration avec Hirva Swapna et The Satsang Foundation, le terminal de Nhava Sheva a entrepris une opération de reboisement d'une parcelle délabrée de 8 000 m². Grâce à l'implication de 30 collaborateurs, la zone a été nettoyée et revitalisée et un réseau d'irrigation a été aménagé afin d'accueillir 375 plantes d'essences locales. Cette initiative a permis de réutiliser les déchets issus de la construction lors du réaménagement, tout en enga-

geant les collaborateurs à travers l'entretien et le suivi régulier des plantes.

17. Projet biohuts aux Emirats Arabes Unis - Ecocean et Abu Dhabi Port

En 2024, 48 biohuts ont été implantés au sein du Port de Khalifa en collaboration avec le Terminal d'Abu Dhabi. Ces nurseries artificielles ont pour objectif de constituer un refuge pour les espèces aquatiques qui pourront s'y nourrir et s'y protéger.

18. Restauration de coraux aux Emirats Arabes Unis - Freestyle Divers

Depuis 2023, CMA CGM collabore avec Freestyle Drivers dans le cadre d'un programme de restauration de coraux à Fujairah. Il comprend notamment la mise en place d'une pépinière de coraux et la construction et installation de structures permanentes de récifs artificiels d'une étendue de 2,43 km².

19. Restauration de Mangroves au Pakistan - IUCN

En 2024, le Groupe a participé à la restauration de 300 hectares de mangroves grâce à un partenariat stratégique avec l'IUCN. Les collaborateurs ont pu se joindre aux communautés locales pour cette action de plantation. Cela représente au total, 262 500 graines pour le site de Miani Hor tandis que 52 500 graines ont été plantées sur la côte Sindh.

¹⁴La pêche fantôme désigne tout engin de pêche qui a été abandonné, perdu ou rejeté et qui altère les fonds marins.

Les projets du Groupe en faveur de la biodiversité



ASIE PACIFIQUE/OCEANIE

20. Projet de conservation de Mangroves à Shenzhen, en Chine - Mangrove Conservation Foundation

En 2023, CMA CGM a signé un partenariat de trois ans avec la Mangrove Conservation Foundation afin de soutenir la restauration des mangroves locales, la gestion des espèces invasives, l’entretien des nids d’oiseaux et zones côtières, le nettoyage et la gestion continue des débris marins dans une zone humide de mangrove dans la baie de Shenzhen. Depuis son lancement, ce partenariat a contribué à restaurer 18 hectares de mangroves, à maintenir l’habitat de 200 oiseaux et de trois espèces de mammifères, et à gérer les espèces invasives avec 250 employés bénévoles.

Pour ce projet, le Groupe a reçu, en 2024, le prix Sustainable Business, dans la catégorie Biodiversity Conservation Leader, et décerné par la Chambre de Commerce de l’Union européenne en Chine.

21. Programme de restauration de récifs aux Philippines et Malaisie - Endangered species international

Ce partenariat mis en place en 2021 permet la protection et restauration d’environ 6 000 km² de coraux sur trois sites dans le triangle de corail entre la Malaisie et les Philippines. 5 000 populations locales bénéficient chaque année de sessions de sensibilisation aux coraux et mangroves.

22. Collecte et recyclage de plastique aux Philippines - Plastic Flamingo

CMA CGM collabore avec Plastic Flamingo depuis 2022 afin de collecter chaque année 200 tonnes

de déchets plastiques, de les re-traiter en usine de recyclage afin de les empêcher ainsi d’atteindre les océans. Ils sont ensuite revalorisés en biens mobiliers. CMA CGM a également financé une ligne de recyclage et a participé à la création de 12 emplois au sein de Plastic Flamingo pour mener à bien ce projet.

23. Lutte contre le trafic d’espèces sauvages en Indonésie - Wildlife Conservation Society

Ce nouveau partenariat a pour objectif de renforcer la lutte contre le trafic d’espèces sauvages, grâce à la formation d’agents de contrôle à la détection canine pour le transport maritime et l’amélioration de la coopération inter-agences en matière de surveillance. Ce projet vient renforcer un programme existant depuis 2018 lancé par WCS et le ministère de l’Environnement et des Forêts indonésien.

24. Programme de protection des tortues - Cairns Turtle Rehabilitation Centre

Soutien au sauvetage et à la réhabilitation de tortues blessées, parrainage d’un bassin de réhabilitation et soutien à l’exposition éducative pour les touristes depuis fin 2024, dans la région de Cairns au nord de l’Australie.

25. Programme de restauration de récifs coraliens en Australie - Reef Restoration Foundation

Depuis 2021, le Groupe s’engage pour la restauration de la grande barrière de Corail autour de l’île de Fitzroy, au large de l’Australie. Une deuxième pépinière de coraux a été créée et co-financée avec des clients clés.

Cette année, la Reef Restoration Foundation a expérimenté une nouvelle technique innovante pour introduire des centaines de millions de larves de coraux dans l’écosystème chaque année. Ainsi, les pépinières de coraux de l’île Fitzroy et du récif Moore seront désormais préservées et

restaurées grâce à des nurseries mobiles en milieu aquatique.

26. Restauration de varech doré en Australie - Université de Deakin

Au cours des 20 dernières années, les forêts de laminaires et les habitats de macro-algues ont décliné dans toute l’Australie. Pour l’espèce endémique du varech doré, on comptabilise jusqu’à 90% de pertes dans certaines zones. En partenariat avec l’Université de Deakin, des études seront menées pour étudier le meilleur moyen de restaurer cette espèce qui permettra de nourrir et abriter tout un écosystème marin.

27. Restauration des habitats des koalas en Australie - Koala Clancy Foundation

Les feux de forêts détruisent chaque année les habitations de koalas en Australie. Ils mettent alors en danger la survie de ces animaux qui permettent de réguler tout un écosystème en se nourrissant de feuilles d’eucalyptus, mortelles pour la plupart des animaux. En juin 2024, les collaborateurs CMA CGM ont aidé à planter 2 000 arbres afin de fournir de nouveaux habitats aux koalas et favoriser ainsi leur reproduction et la séquestration de CO₂.

28. Implantation de récifs artificiels en Nouvelle Calédonie - Reef Protect

Grâce à ce partenariat, 10 “boules de récifs” coraliens seront déployées dans le lagon de l’îlot Maître, classé au patrimoine mondial de l’Unesco. Ces récifs artificiels constitués d’un béton respectueux pour l’environnement marin, conçu pour imiter les récifs naturels servent de système de contrôle de l’érosion pour la protection du littoral, tout en favorisant le développement naturel des coraux.



Soutenir la recherche et l’innovation

IFREMER (Institut Français de Recherche pour l’Exploitation de la Mer)

Le Groupe CMA CGM a signé en 2022 un accord-cadre de trois ans avec l’IFREMER, institut qui contribue à la connaissance et à la surveillance du milieu marin. Ce partenariat vise à préserver les écosystèmes et à améliorer la recherche sur la protection des milieux marins en Méditerranée et aux Antilles.

Deux projets ont été lancés en 2023, et se poursuivent en 2024 :

– En Méditerranée, une mission scientifique évaluera l’état de la restauration écologique dans la zone urbaine du Port de Marseille et l’impact des précédents projets de renaturation ;

– Une étude de faisabilité pour un dispositif d’observation et de collecte des données sur la faune marine effectuée grâce aux navires du Groupe CMA CGM.

En 2024, le Groupe a soutenu le projet « Martinique – Analyse pour la Restauration et le Diagnostic Environnemental (MARDI) » en Martinique. Cette initiative porte sur l’étude de l’état initial environnemental de la baie de Fort de France. Elle s’articule autour de l’acquisition des connaissances et le développement d’outils de diagnostic préalables à tout projet de restauration.

L’étude Continuous Plankton Recorder (CPR)

L’étude CPR est une étude océanographique de la Marine Biological Association basée sur des prélèvements de plancton. La mission de l’étude CPR est de fournir une vue d’ensemble de l’évolution des océans, des gènes aux écosystèmes, et de fournir des données en libre accès.

Entre mars 2018 et juillet 2023, le Groupe CMA CGM a mis à disposition des navires pour déployer le dispositif de CPR et réaliser des relevés de plancton lors de la traversée de plusieurs navires contribuant ainsi à l’acquisition d’un quart de la donnée disponible. En 2024, le Groupe a renouvelé cet engagement et déployé le dispositif sur le CMA CGM ENDURANCE.

Soutenir l’exploration des océans : SeaOrbiter

Dans le cadre de son Fonds Énergies, CMA CGM soutient l’observatoire océanique SeaOrbiter. Imaginé par un architecte français passionné par les océans, Jacques Rougerie, ce vaisseau d’exploration et laboratoire océanographique flottant vise à mieux connaître les mers et océans et leur rôle essentiel dans le climat et la biodiversité sur Terre. CMA CGM finance une nouvelle étude visant à restructurer le modèle d’affaires et à soutenir techniquement SeaOrbiter.

3. Utiliser efficacement les ressources et promouvoir une économie circulaire

Dans l'ensemble de ses activités, le Groupe s'engage à promouvoir l'économie circulaire ainsi qu'une gestion responsable de l'eau. À travers des offres et services dédiés, CMA CGM accompagne ses clients dans l'adoption de pratiques durables. Le Groupe agit à la fois pour optimiser sa gestion de l'eau, pour réduire le gaspillage des ressources - en s'appuyant sur l'analyse de cycle de vie - et pour réduire son volume d'emballages et de déchets.

Objectifs :

- Gérer de façon plus responsable la fin de vie des actifs matériels du Groupe
- Réduire les déchets et contribuer au développement des filières de traitement
- S'associer à différents acteurs pour trouver des solutions innovantes

Une gestion de l'eau plus responsable

Plan gestion durable de l'eau

Afin de maîtriser son impact environnemental, CMA CGM a mis en place un Plan gestion durable de l'eau en 2023 afin de préserver et gérer durablement cette ressource. Il est animé par un comité de pilotage trimestriel en place depuis avril 2023, animé par la Direction RSE, et permet de suivre les avancées.

Lors de la mise en place du Plan gestion durable de l'eau, les différents usages ont été listés sur l'ensemble des sites, avec les métiers concernés (nettoyage de conteneurs, nettoyage de véhicules, consommation d'eau dans les bâtiments tertiaires, consommation d'eau sur les navires...).

Dans un premier temps, le Groupe a lancé un audit des consommations, du management de l'eau et du recyclage sur 32 entrepôts CEVA Logistics, 36 agences CMA CGM, et deux actifs (Terminal Générale de Manutention Portuaire au Havre et CFS CCLP Dadri en Inde), représentatifs de la diversité des activités et/ou affichant des consommations élevées.

Sur l'ensemble des sites audités, il en a résulté :

- Identification de fuites : 81 700 m³ en 2023
- Potentiels d'économie d'eau grâce à l'installation d'équipements performants : 14 160 m³
- Potentiels d'économie d'eau grâce à la sensibilisation : 14 320 m³

Cet audit a permis d'identifier des fuites sur neuf sites. Le Groupe a immédiatement mené des actions correctives pour réparer l'ensemble de ces fuites et demandé la mise en place de plans d'actions locaux pour optimiser la gestion des usages de l'eau. Plusieurs actions prioritaires ont ainsi pu être identifiées :

- Installer des robinets à économie d'eau ;
- Désigner un responsable de la mise en œuvre du Plan gestion durable de l'eau sur les sites audités ;
- Prévoir des activités de formation et de sensibilisation du personnel (signalement des fuites, utilisation efficace de l'eau, affiches, etc.).

Le comité de pilotage a ainsi fixé les objectifs du plan gestion durable de l'eau :

- Réduire de 30 % les consommations d'eau d'ici à 2030 (par rapport à 2019) ;
- Traiter les eaux usées, avec un objectif défini par les régions / pays ;
- Réutiliser l'eau pour éviter de prélever la ressource naturelle, dans la limite des contraintes réglementaires et innovations technologiques de chaque région/pays ;
- Sensibiliser et engager les collaborateurs.

En complément de ces audits, CMA CGM a réalisé une étude approfondie grâce au WWF Water Risk Filter. Cet outil a permis d'évaluer

et de classer les sites du Groupe en fonction des différents risques liés à l'eau, qu'ils soient physiques, réglementaires ou réputationnels. Cette analyse a permis d'identifier les actions à mettre en œuvre et de concentrer les efforts là où ils auront le plus d'impact, en tenant compte des spécificités de chaque bassin hydrographique et des enjeux locaux. Cette approche permet ainsi à CMA CGM d'optimiser sa stratégie de gestion de l'eau, et de renforcer la résilience de ses opérations face aux défis liés à cette ressource.

Pour répondre aux objectifs du Plan gestion durable de l'eau, les actions suivantes vont être progressivement étendues à l'ensemble des sites :

- Désignation d'un référent « gestion de l'eau » sur chaque site ;
- Déploiement du plan d'action spécifique à chaque type d'activité, avec la définition des KPI et un suivi de la progression pour atteindre les objectifs, ainsi que la mise en place d'un planning et budget associés.

Gestion de l'eau dans les terminaux et dépôts CCIS

Les activités terrestres de lavage d'engins de manutention et de conteneurs représentent les postes de consommation d'eau les plus importants sur les terminaux et les dépôts CCIS. Le Groupe a mis en place un suivi des consommations d'eau de ces activités depuis 2022 :

- Grâce au suivi mis en place, des fuites ont été identifiées. Leur réparation ainsi que la sensibilisation à une gestion plus raisonnée ont généré une diminution de 56,5 % de la consommation globale. En 2024, un effort supplémentaire a été fait pour atteindre une diminution supplémentaire de 4 % par rapport aux consommations de 2023 ;

- À l'échelle du périmètre Terminaux et Actifs CCIS, l'objectif Groupe de réduction de la consommation de 30 % à l'horizon 2030 est ainsi déjà atteint.

Pour renforcer le suivi, le Groupe préconise d'installer des compteurs dédiés pour suivre l'évolution des consommations sur les postes opérationnels.

À ce jour, 57 % des dépôts CCIS travaillent activement sur la réduction de leur consommation d'eau : 24 % comptent des systèmes de traitement et/ou de recyclage des eaux usées issues des lavages, plus de 20% ont entamé les discussions pour en installer et 13 % travaillent sur des méthodes alternatives de réduction des consommations.

Les terminaux du Groupe s'équipent également progressivement de systèmes de traitement d'eaux usées. C'est notamment le cas de TMT Alexandria (Egypte), CMA CGM Kaohsiung Terminal (Taiwan), Malta Freeport Terminal (Malte), Générale de Manutention Portuaire du Havre (France), et depuis 2024 Puerto Antioquia (Colombie). Ces trois derniers sont actuellement en phase de discussion du projet. En parallèle de l'installation d'un système de traitement et recyclage des eaux usées de lavages, le Terminal Générale de Manutention Portuaire du Havre étudie l'installation d'un système de récupération des eaux de pluies. Ce type de système est déjà en place sur d'autres sites du périmètre terminaux et dépôts CCIS.

Au-delà d'une mesure de réduction de la pollution de l'eau, ces systèmes de traitement et recyclage des eaux usées permettent de protéger la biodiversité et les espaces environnant mais aussi d'optimiser les activités de lavage de ces sites et donc d'optimiser les consommations.

Gestion de l’eau dans la logistique

CEVA Logistics possède trois activités consommatrices d’eau :

- Le lavage de voitures : il concerne peu de sites mais est très consommateur d’eau ;
- Le lavage de bacs réutilisables : concerne peu de sites et moyennement consommateur d’eau ;
- Les entrepôts : peu consommateurs d’eau (usage domestique) individuellement, mais ils représentent un très grand nombre de sites.

Sur l’ensemble de ses activités, CEVA Logistics étudie des moyens pour réduire ses consommations, tels que :

- Les récupérateurs d’eau de pluie ;
- Le recyclage des eaux usées (pour le lavage de voitures et de bacs réutilisables) ;
- La réutilisation de l’eau des climatiseurs pour les machines de lavage et le remplissage des batteries ;
- Le remplacement des robinets pour des modèles moins consommateurs d’eau.

À ce jour, les investissements réalisés vont permettre d’économiser 79 000m³ d’eau par an.

Analyse du cycle de vie de nos actifs et des carburants alternatifs

Fin 2024, le Groupe a signé un partenariat avec le chantier de construction naval Hyundai Samho shipyard et HD Hyundai Marine Solution afin de développer un modèle normalisé d’analyse du cycle de vie (ACV)

pour un navire. Le but est de mesurer les émissions de carbone de la construction navale et du transport maritime ainsi que les impacts de la maintenance et de l’allongement de la durée de vie du navire.

CMA CGM mène également activement des analyses détaillées du cycle de vie des carburants marins alternatifs, dont l’ammoniac et le méthanol, afin d’évaluer leur impact environnemental.

En collaboration avec plusieurs partenaires industriels, le Groupe participe à une étude ACV sur l’ammoniac, commandée par Maersk. Celle-ci examine l’impact sur l’ensemble du cycle de vie de la production et de l’utilisation de l’ammoniac comme carburant marin. Elle tient compte de la production d’ammoniac à partir de sources renouvelables (ammoniac vert) et de combustibles fossiles avec capture et stockage du carbone (ammoniac bleu), en comparaison avec le fioul conventionnel à très faible teneur en soufre (VLSFO). Les impacts environnementaux du cycle de vie de ces carburants sont évalués de manière exhaustive selon les directives internationales en matière d’ACV. Ils couvrent les émissions de gaz à effet de serre (CO₂, CH₄, N₂O) ainsi que d’autres impacts environnementaux tels que la pollution de l’air, l’occupation des terres, l’acidification de l’eau et l’écotoxicité.

En parallèle, CMA CGM mène une étude ACV interne axée sur les émissions de gaz à effet de serre provenant de l’ammoniac et du méthanol, adaptée aux modèles de navires CMA CGM développés par les équipes de R&D. Cela permet d’obtenir des informations précises sur les empreintes de gaz à effet de serre de l’ammoniac vert et bleu, ainsi que du bio- et de l’e-méthanol. Une attention particulière est accordée aux limites d’émission et aux voies de production de carburant plausibles afin de garantir que tous les scénarios viables sont minutieusement examinés.

Par exemple, le Groupe évalue :

- L’utilisation de sources d’énergie réseau et renouvelables pour alimenter les processus auxiliaires de production de carburant ;
- L’écart entre les systèmes de comptabilité réglementaire et les évaluations complètes des émissions de la production à la fin de vie.

Les autres impacts de la collecte de biomasse pour la production de biocarburants sont également surveillés, y compris les impacts sur l’hydrologie, le changement d’utilisation des terres, etc.

Ces études offrent une compréhension holistique des défis et des opportunités environnementales associés à la transition vers des carburants et des navires plus propres. Elles renforcent également le rôle de CMA CGM en tant que leader et acteur dans la recherche de solutions durables pour l’industrie du transport maritime.

Gestion des déchets et optimisation des emballages

Promotion de la circularité des déchets

GREEN SHIP : LE PROGRAMME ENVIRONNEMENTAL DES NAVIRES

Le Groupe déploie le programme environnemental Green Ship sur tous ses navires en propriété. Ce programme va au-delà des exigences de la convention internationale MARPOL pour la prévention de la pollution marine par les navires. En particulier, les navires contrôlent, mettent à jour et reportent les quantités de déchets

produites, et le personnel de bord reçoit des formations spécifiques.

En 2023, le Groupe CMA CGM, PSA et SINWA ont lancé un programme à Singapour dans le but de mesurer l’accessibilité et la faisabilité du recyclage des déchets dans les terminaux exploités par PSA. Ce programme vise à faciliter la collecte, le transport, le stockage et le recyclage de certains déchets : papier et carton, bouteilles plastiques et cannettes métalliques. Ce projet permet de promouvoir la circularité des déchets et pourrait être étendu par la suite à d’autres types de déchets.

En 2024, 30 150 kg de papier, 1 890 kg de carton, 5 530,5 kg de bouteilles en plastique et 2 706 kg de boîtes de conserve en métal.

GESTION DES DÉCHETS SUR LES TERMINAUX ET DÉPÔTS CCIS

Sur les terminaux et dépôts CCIS, le Groupe assure un suivi des déchets dangereux et non dangereux sur une base trimestrielle. L’accent est également mis sur la valorisation de ces déchets.

En 2024 :

- 17 462,08 tonnes de déchets dangereux générés ;
- 20 689,69 tonnes de déchets non dangereux générés ;
- 1 308,77 tonnes de déchets dangereux valorisés ;
- 5 162,25 tonnes de déchets non dangereux valorisés.

LANCEMENT DU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS AU SEIN DES AGENCES CMA CGM

Sur ses sites tertiaires de bureaux, la gestion des déchets est locale et gérée de diverses manières. Comme pour l’énergie et l’eau, CMA CGM lance un Plan de gestion des déchets qui a pour objectif de définir un référentiel de diagnostic déchets afin :

- D’avoir de la visibilité sur l’existant (gestion actuelle des déchets sur ses sites tertiaires) ;
- D’harmoniser les pratiques ;
- De faire progresser les sites en tenant compte de leurs contextes particuliers ;
- De proposer et mettre en place des axes de progrès sur la partie amont (réduction) et aval (recyclage et réutilisation) ;

- De réaliser la veille réglementaire déchets sur ses sites ;
- De collecter des données pour alimenter les reporting extra-financiers et piloter l’amélioration continue.

Les résultats des auto-évaluations sont attendus pour septembre 2025.

FIN DU TRANSPORT DES DÉCHETS PLASTIQUES – PLASTIC SCRAP BAN

Lors du One Ocean Summit 2022, le Groupe a annoncé qu’il ne transporterait plus aucun déchet plastique à bord de ses navires à compter du 1^{er} juin 2022. Grâce à cette décision pionnière dans l’industrie du transport maritime, CMA CGM ne transporte pas des déchets plastiques vers des destinations où leur tri, leur recyclage ou leur valorisation ne peuvent être assurés. Le Groupe réaffirme ainsi sa volonté de contribuer à la protection des océans et de la biodiversité, et témoigne de son intention de développer des échanges économiques plus respectueux de l’intégrité de tous et de la planète.



DÉMANTÈLEMENT
DES NAVIRES

La fin de vie des navires représente un enjeu pour le secteur du transport maritime, compte tenu des pratiques de démantèlement existantes et des matériaux constituant le navire. Avec la nouvelle ratification de la convention internationale de Hong Kong pour un recyclage sûr et écologiquement rationnel des navires, le Groupe dresse depuis 2008 l’inventaire des matières dangereuses à bord de ses navires en propriété.

Il est important de noter que la flotte du Groupe est jeune et qu’aucun navire n’a été démantelé en 2024. Toutefois il faut préparer dès maintenant les cycles de fin de vie de navires à venir dans les prochaines années.

Ainsi, lorsqu’un navire doit être démantelé, le Groupe prend des dispositions pour l’envoyer dans un chantier de démantèlement systématiquement audité et respectant les standards internationaux et locaux en matière de santé, sécurité et environnement. Un socle de critères encadre ces opérations, comme la zone de première découpe ou le stockage de déchets dangereux.

Le Groupe respecte la liste des chantiers validés par la Commission Européenne pour tous ses navires qui auront navigué sous pavillon européen. Pour les autres pavillons, le Groupe a renforcé en 2024 les audits de chantiers internationaux qui permettront d’assurer le respect des réglementations internationales les plus récentes et a élaboré une liste limitée de partenaires sélectionnés.

En 2024, le Groupe a renouvelé sa participation au groupe de travail Ship Recycling Transparency initiative (SRTi) nouvellement hébergée par le Smart Freight Center. Cette initiative permet au Groupe et à ses

pairs de partager les bonnes pratiques et les nouvelles avancées du secteur du démantèlement.

À travers un des groupes de travail de la Coalition New Energies, CMA CGM a analysé l’interdépendance de deux marchés : démantèlement de navire et acier. Cette étude a fait l’objet d’un rapport, publié en octobre 2024, sur les enjeux et opportunités autour du démantèlement des navires et la circularité de l’acier en Europe.

Le Groupe s’est rapproché de l’initiative Steel Zero, dans le but de construire sa feuille de route sur la circularité et vérifier la disponibilité de l’acier bas carbone pour le marché du conteneur et du porte conteneur.

Optimisation
et recyclage
des emballages
chez CEVA Logistics

Les emballages sont inhérents à l’activité logistique. Chez CEVA Logistics, leurs impacts sont réduits depuis l’emballage neuf jusqu’à la mise au rebus :

– Via des offres de packaging réutilisables :

- L’offre Reusable Packaging System (RPS) propose des boîtes réutilisables sur le flux fournisseurs –usine automobile. Les boîtes sont envoyées au fournisseur qui les remplit de ses produits puis les expédie à l’usine automobile cliente. Une fois vidées, ces boîtes sont renvoyées à CEVA Logistics, qui réalise si besoin un nettoyage (à sec ou dans des machines de lavage à eau à boucle semi-fermée). Ce système permet une économie globale de CO₂ de 60 % (soit 38 000 tonnes en 2024) par rapport à l’utilisation de carton à usage unique. CEVA Logistics cherche à étendre cette solution à d’autres secteurs ;
- L’offre REcycle permet de remplacer les emballages plastiques

■ 2023
■ 2024
> Objectifs

Quantités de déchets solides
reportés par navire (m³)

■ 148
■ 136

Production de boues
d’hydrocarbure
(milliers de tonnes)

■ 186
■ 188

jetables nécessaires aux activités de transport de marchandises par des solutions réutilisables : housses de palettes avion, éco-wraps pour palettes et kits isothermes pour les conteneurs. Une application digitale dédiée permet de tracer et gérer de ces consommables pour en optimiser l’utilisation. Grâce à ce projet, 39 tonnes de plastique ont été économisées entre le lancement du projet en 2022 et décembre 2024 ;

– Via l’utilisation de matériaux moins nocifs :

- Remplacement des rubans adhésifs plastique par des rubans papier,
- Remplacement du cerclage jetable de palettes par du cerclage réutilisable velcro ;
- Filmage des palettes avec des matériaux biodégradables ou réutilisables ;

– Via différentes solutions de réduction ou réutilisation :

- Réutilisation des emballages carton usagés en systèmes de calage grâce à des broyeuses ;

- Identification des cartons non abîmés afin qu’ils soient réutilisés ;
- Réduction de la taille des emballages (système de packaging sur-mesure) afin d’économiser les ressources et d’optimiser le remplissage des camions ;

– En dernier recours, **via la séparation et le tri des déchets**, auquel CEVA Logistics veille dans chaque site. En moyenne 61% de nos déchets sont recyclés.

CEVA Logistics a lancé plusieurs projets majeurs :

- En Australie, CEVA Logistics a lancé un projet “Zéro déchets enfouis” qui a permis de passer de 45 % de déchets recyclés à 72 % entre 2023 et 2024, tout en réduisant de 56% les coûts liés à la gestion des déchets. Ce programme s’accompagne d’une plateforme digitale qui répertorie l’ensemble des tonnages de déchets ;

- À la suite de la collaboration avec le cabinet de conseil Particule en vue d’optimiser la gestion des

déchets sur l’ensemble des sites, CEVA Logistics France et Colis Privé ont déployé le projet TROC. Les contrats ont été entièrement retravaillés et centralisés par la Direction des Achats et le travail des sites facilité grâce à l’implémentation du logiciel WastePilot. Ce dernier permet de gérer l’ensemble du processus déchets, de la demande de collecte au contrôle de la facturation. En 2024, ce projet a permis :

- L’augmentation du taux de recyclage de 6 % (passant de 81 % à 87 %), tout en réduisant de moitié l’ensemble des coûts liés aux déchets et en diminuant le taux d’enfouissement par 3 ;

- La mise en place des presses à balles sur les plateformes logistiques de Colis Privé pour réduire le volume des cartons et du plastique. Ce système engendre de nombreux avantages environnementaux et économiques : éviter les erreurs de tri, augmenter le taux de recyclage, réduire les coûts de gestion et diviser par 15 le nombre de transports limitant ainsi l’impact CO₂ des collectes.



Collaborations et partenariats

EUROPEAN CLEAN TRANSPORT NETWORK (ECTN) – CEVA LOGISTICS

Cette alliance entre CEVA Logistics, Engie et Sanef a pour objectif de décarboner le transport routier de marchandises longue distance en Europe.



CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES SPATIALES (CNES)

En partenariat avec CMA CGM, le CNES travaille sur un routage des navires intelligent et des opérations portuaires connectées.



LIFE-PIAQUO

Ce consortium, composé d'acteurs majeurs de l'industrie maritime et de la recherche européenne, développe des équipements permettant de réduire le bruit du trafic maritime et son impact sur la biodiversité marine.

FONDATION DE LA MER

La Fondation soutient les acteurs locaux et met en œuvre ses propres programmes pour protéger la biodiversité marine, lutter contre les pollutions en mer, soutenir la recherche, encourager l'innovation, informer et sensibiliser tous les publics.



ARMATEURS DE FRANCE

Cette organisation professionnelle réunit toutes les entreprises françaises de transport et de services maritimes. Son rôle est de représenter les entreprises maritimes françaises auprès des pouvoirs publics nationaux et communautaires, de l'Organisation maritime internationale et de l'Organisation internationale du travail.

UNION DES ENTREPRISES DE TRANSPORT ET DE LOGISTIQUE DE FRANCE (TLF)

Cette organisation professionnelle représente l'ensemble des métiers de la chaîne Transport et Logistique. Elle représente, promeut et défend les intérêts de la profession auprès des pouvoirs publics et des instances locales, nationales et internationales.



SOCIETY FOR GAS AS A MARINE FUEL

Cette ONG a été créée pour promouvoir la sécurité et les meilleures pratiques dans l'utilisation du gaz comme combustible marin.

LNG PLATFORM

Créée en mai 2017, cette plateforme réunit de nombreux armateurs, ports, fournisseurs de GNL, sociétés de classification, sociétés d'ingénierie, fournisseurs d'équipements et associations autour d'un objectif commun : favoriser l'utilisation du GNL en France en remplacement des fiouls classiques dans le transport maritime et fluvial.

METHANE ABATEMENT IN MARITIME INNOVATION INITIATIVE (MAMII)

L'initiative MAMII rassemble des experts pour développer des technologies permettant de contrôler, mesurer et réduire les émissions de méthane des navires fonctionnant au GNL. Son objectif est de fournir des données précises afin de mieux évaluer leur impact environnemental. Ces informations permettront d'orienter les investissements vers des solutions plus propres, facilitant ainsi la transition vers des carburants décarbonés.



FEDERATION OF EUROPEAN PRIVATE PORT OPERATORS (FEPORT)

Ce groupe de travail agit pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre liées aux terminaux portuaires.



SHIP RECYCLING TRANSPARENCY INITIATIVE

Cette plateforme en ligne permet le partage d'informations sur le recyclage des navires d'après un ensemble de critères préalablement définis avec les principaux acteurs du secteur maritime.



CHARTRE SAILS (SUSTAINABLE ACTIONS FOR INNOVATIVE AND LOW-IMPACT SHIPPING)

Cette chartre, initiée par le ministère français de la Transition écologique a pour but d'encourager les compagnies maritimes à mettre en place des démarches volontaires pour réduire leur impact environnemental en matière de protection de la biodiversité, de lutte contre le réchauffement climatique ou encore de coopération avec les scientifiques.



GREEN MARINE EUROPE

Cette certification environnementale pour l'industrie maritime européenne est une initiative volontaire portée par Surfrider Foundation Europe dans le but de définir un cadre de mesure de l'empreinte environnementale.



INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE POUR L'EXPLOITATION DE LA MER (IFREMER)

L'Ifremer est l'institut français de recherche entièrement dédié à la connaissance de l'océan. Par ses recherches scientifiques et technologiques, ses innovations et ses expertises, l'Ifremer contribue à protéger et restaurer l'océan, à gérer durablement les ressources et milieux marins, et à partager des données et informations marines. L'Ifremer s'engage dans des initiatives et programmes scientifiques de portée nationale, européenne et internationale.

OCEAN STEWARDSHIP COALITION

UN Global Compact a élaboré des recommandations clés à l'intention des entreprises et des gouvernements afin de tirer parti des solutions climatiques basées sur les océans, en particulier dans quatre domaines d'action : le transport maritime à zéro émission, l'alimentation bleue à faible teneur en carbone, l'exploitation des énergies renouvelables en mer et les solutions basées sur la biodiversité.



SUSTAINABLE OCEAN PRINCIPLES

Les principes pour un océan durable fournissent un cadre pour des pratiques commerciales responsables dans tous les secteurs et toutes les régions géographiques. Ils complètent et s'appuient sur les dix principes du Pacte mondial des Nations unies relatifs aux droits de l'homme, au travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.



PLASTIC ODYSSEY

Cette association agit pour la réduction de la pollution plastique des océans, à travers son réseau mondial d'initiatives locales de recyclage et revalorisation des déchets plastiques.

PLASTIC FLAMINGO

Cette entreprise sociale basée aux Philippines qui collecte et transforme les déchets plastiques en une gamme de matériaux de construction durable.



OFFICE NATIONAL DES FORÊTS (ONF)

Cet établissement public français est chargé de la gestion des forêts publiques (près de 11 millions d'hectares). Il est placé sous la tutelle du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et du ministère de la Transition écologique et solidaire.

UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE (UICN)

Cette organisation intergouvernementale mondiale a pour mission d'influencer, d'encourager et d'assister les entreprises dans leurs actions en faveur de la conservation de la nature et de la restauration des mangroves. Elle s'assure également que l'utilisation des ressources naturelles est faite de façon équitable et durable.



PARC NATIONAL DES CALANQUES

Afin de préserver la biodiversité exceptionnelle du parc, CMA CGM va contribuer à la valorisation du patrimoine du Parc ainsi qu'à l'organisation de plusieurs événements annuels, dont des opérations de ramassage de déchets.



FONDATION CHESAPEAKE BAY

La Chesapeake Bay Foundation (CBF) est une organisation qui se consacre à la sauvegarde de la baie et cherche des solutions efficaces et scientifiques à la pollution qui dégrade la baie de Chesapeake et ses rivières et ruisseaux.



WOODS HOLE OCEANOGRAPHIC INSTITUTION (WHOI)

L'institut océanographique a pour mission de faire progresser la connaissance de l'océan et de ses liens avec le système terrestre grâce à un engagement soutenu en faveur de l'excellence dans les domaines de la science, de l'ingénierie et de l'éducation, et de l'application de ces connaissances aux problèmes auxquels la société est confrontée.

ECOCEAN

Ecocean participe au maintien des peuplements biologiques des zones littorales marines et des écosystèmes aquatiques d'eau douce. Cette entreprise propose des solutions simples, opérationnelles et efficaces qui contribuent à améliorer les conditions de vie des organismes aquatiques.

L'HUMAIN

au coeur de nos actions

CMA CGM considère ses collaborateurs comme sa principale richesse et veille à leur offrir des conditions de travail optimales. Le Groupe assure un pilotage rigoureux de ses activités potentiellement à risque, tout en promouvant une culture forte de la sûreté et de la sécurité. Ces initiatives sont soutenues par un dialogue social ouvert et continu. Pour favoriser leur développement professionnel et personnel, le Groupe déploie des politiques de formation, de mobilité et de rémunération compétitive, tout en favorisant la diversité et le bien-être. Le Groupe exerce également une vigilance sur sa chaîne de valeur pour s'assurer du respect des droits humains. Enfin, l'expertise logistique et les ressources de CMA CGM sont mises au service des communautés locales à travers le monde.

Contribution directe



Contribution indirecte



4. Offrir un environnement de travail sain et sécurisé

Le Groupe CMA CGM agit concrètement afin de proposer un environnement de travail sécurisé et inclusif. Cette action passe par exemple par la promotion d'une culture de sécurité maritime, et les politiques de rétribution compétitive.

Objectifs :

- Éviter tout accident mortel
- Diminuer de 40 % les accidents corporels en mer d'ici 2025 (base 2019)
- Diminuer de 10 % le taux de fréquence des accidents du travail sur les Terminaux et actifs terrestres CCIS en fin 2024 (base 2023)
- Baisser de 30 % le taux de fréquence des accidents du travail en 2025 (base 2021) pour CEVA Logistics
- Entamer la modernisation des espaces de travail des sièges sociaux en France (CMA CGM, CEVA Logistics, CMA CGM Air Cargo, La Méridionale, CMA Media)
- S'engager pour la santé mentale des collaborateurs par l'instauration d'une démarche de prévention des risques psychosociaux

Assurer la protection des collaborateurs

Culture et sécurité maritime

La gestion des risques liés à la santé et à la sécurité est un processus d'amélioration continue. Tous les acteurs, de la Direction jusqu'aux navigants et opérationnels, sont impliqués quotidiennement. Le pilotage est assuré par le Comité de Prévention des Accidents (Accident Prevention Committee — APC). Il s'assure du retour d'expérience des investigations sur les accidents, accidents évités et les situations dangereuses, afin de mettre en place les stratégies de

prévention pour améliorer le niveau de sécurité.

La stratégie de sécurité interne « Safety Vision » illustre cette volonté de réduire les risques d'accident. Celle-ci se décline autour :

- D'une devise fondamentale: WORK SAFE, GO HOME SAFE ;
- De 3 grands axes: THINK, TALK, ACT.



Le Groupe vise l'excellence avec un objectif clé : zéro accident. Sa vision sécurité s'adresse à tous les niveaux hiérarchiques, sur tous les périmètres.

La stratégie « Safety Vision » est déclinée dans une politique de sécurité en mesures concrètes spécifiques aux situations de travail réelles et documentées par les départements QSSE, qui partagent l'information au personnel sur le terrain.

Pour faire vivre sa culture sécurité, le Groupe propose à ses collaborateurs un ensemble de ressources, notamment :

- Des programmes dédiés, notamment le programme « Safety Improvement Plan » ;
- Des formations avec des méthodes pour réagir efficacement, par exemple en cas de situation dangereuse ;
- Des outils : évaluation des risques, toolbox meeting... ;
- Des équipements adaptés : PPE, équipements sécurité.

Pour prévenir les risques au sein de son activité maritime, CMA CGM s'appuie sur les standards les plus élevés, comme ceux proposés par le Oil Companies International Marine Forum et les Marine Injury Reporting Guidelines. Les informations concernant les accidents à bords sont collectées, analysées, investiguées si nécessaire, et partagées avec l'ensemble des équipes. Elles permettent de mesurer l'efficacité des systèmes, de faciliter la comparaison des performances de sécurité avec d'autres compagnies maritimes, et de coordonner les pratiques et les politiques. Le Groupe souhaite ainsi réduire le taux de fréquence des accidents et leur sévérité pour les navigants.



LE PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ (SAFETY IMPROVEMENT PLAN)

Le programme se décompose en six volets :

1. Évaluation individuelle du niveau de sensibilisation des officiers à la sécurité au travail ;
2. Formation à la culture de sécurité des sédentaires impliqués dans l'activité maritime et des officiers supérieurs des navires, par des acteurs reconnus dans la sécurité industrielle (Leadership in Safety) ;
3. Formation à la sécurité à bord en travaillant sur les comportements, avec l'appui d'outils digitaux disponibles sur les téléphones ou tablettes de chaque marin. Par exemple, SAYFR est

une application mobile qui permet de mettre en pratique – de manière ludique – les comportements à privilégier en matière de sécurité au sein du Groupe ;

4. Formation de « Bridge Resource Management » (BRM) qui facilite la communication à bord des navires afin de prévenir les accidents ;

5. Formation du personnel maritime à la lutte contre les incendies à bord, par des sociétés externes qui éditent des rapports de missions contenant des propositions d'améliorations. Ces derniers donnent lieu à des plans d'action avec un suivi régulier ;

6. Renforcement de la connaissance en matière de sécurité par le partage hebdomadaire de cas réels – les Weekly QSSE focus.

PRÉVENTION
ET SENSIBILISATION

CMA CGM renouvelle continuellement ses moyens de sensibilisation en matière de sécurité à l'intention des navigants. Dans le cadre du partage du retour d'expérience des événements survenus à bord, le Groupe utilise différents moyens de communication, notamment :

- Des analyses d'incidents comprenant des analyses de causes racines, au travers des communications mensuelles ;
- Le partage des rapports d'investigations pour les cas ayant une sévérité forte ;
- Des bandes dessinées pour partager de manière ludique les bonnes pratiques.

SUIVI ET HARMONISATION
DES PRATIQUES

Le pilotage de la sécurité est intégré à SMART-TOUCH, l'outil de gestion de la flotte. La mise à jour réalisée en début 2024, et en cours de déploiement sur l'ensemble de la flotte du Groupe en propriété, étend le périmètre de l'outil au personnel sédentaire. Le recensement des opérations journalières à bord des navires permet notamment un partage hebdomadaire des retours d'expériences sur les accidents survenus et les gestes et usages à privilégier. Afin d'harmoniser et d'améliorer les pratiques de santé et de sécurité, l'outil d'analyse des risques et de remontée des incidents a été simplifié, digitalisé et intégré au sein de SMART-TOUCH en 2022.

Des indicateurs internes ont également été définis pour évaluer la performance QSSE du Groupe. Ils mesurent les résultats de la politique QSSE : taux de gravité, de fréquence des accidents, nombre d'accidents mortels... Chacun de ces indicateurs, suivi avec l'outil Qlik Sense, possède un objectif annuel. L'intégration du taux de participation au programme « LeaderShip in Safety » comme nou-

vel indicateur de résultat est actuellement à l'étude.

ACCOMPAGNEMENT
DES PRISES DE DÉCISIONS
EN CAS D'URGENCE

La tour de contrôle de CMA CGM (Fleet Center) suit en temps réel l'ensemble des mouvements de la flotte des navires opérés par le Groupe. Elle est dotée d'un affichage panoramique de 20 écrans et utilise plusieurs fonctionnalités clés, comme le suivi en temps réel des manœuvres des navires, leur consommation (émissions carbone), leur vitesse et d'autres nombreux paramètres comme le suivi des conditions météorologiques. La cellule de crise attenante au Fleet Center permet d'interagir en visioconférence avec les commandants des navires pour des prises de décisions immédiates.

Culture de la sécurité
pour les activités
terrestres et
les terminaux

La cartographie des risques des activités terrestres, logistiques et terminaux dénombre 10 risques critiques (Critical Risks) : catastrophes naturelles, incendie, explosion, collision, manutention des marchandises, chute de hauteur, environnement, navires et transport terrestre, maintenance/énergie, sûreté, santé et sécurité au travail.

Chaque site met en œuvre une démarche de gestion de ces 10 risques critiques, avec le soutien du département QSSE Terminaux et Inland (QSSE TI). Celui-ci met à disposition un système documentaire incluant des outils et des méthodes de prévention et de maîtrise.

Pour instaurer la culture de sécurité et sensibiliser les collaborateurs, CMA CGM a mis en place plusieurs actions au niveau de ses sites. En particulier :

- Le Groupe a développé des dispositifs d'échange dédiés : Tool Box Meeting, Safety Briefing... ;

■ 2023
■ 2024
> Objectifs

Taux de fréquence
des accidents du travail

Maritime
■ 0,77
■ 0,98
> - 40 % d'ici 2025 (base 2019)

Terrestre
■ 4,1*

Aérien
■ 5,37

Taux de gravité
des accidents au travail

Maritime
■ 0,16
■ 0,14

Terrestre
■ 0,20*

Aérien
■ 0,13

* Les données relatives à la santé - sécurité sur le périmètre terrestre comprennent celles de CEVA Logistics, des terminaux et des dépôts CCIS.

- Un audit annuel est également réalisé sur chaque site par un référent désigné.

Plusieurs actions ont également été menées en 2024 au niveau du Groupe :

- CMA CGM a déployé un e-learning obligatoire qui traduit les éléments du système documentaire en bonnes pratiques à mettre en application sur le terrain. Il s'adresse à l'ensemble des collaborateurs des Terminaux et actifs CCIS du Groupe ;
- Le Groupe a organisé trois séminaires globaux QSSE Terminaux et Dépôts à New York, Le Havre et Cai Mep (Vietnam) avec le Management des Terminaux et Dépôts, et de CCIS. Lors de ces événements, les sites ayant présenté les meilleures initiatives sécurité se sont vu décerner un « Regional Safety Award » ;
- Un module standardisé a été déployé afin d'effectuer des inspections et conduire des Gemba Walks ;
- En 2022, le Groupe avait commencé à déployer sa formation « Leadership in Safety » auprès de ses responsables QSSE et de ses directeurs de sites terminaux et terrestres. Cette formation a pour but d'adresser les comportements et les outils managériaux à appliquer afin de favoriser le déploiement de la culture sécurité sur site. En 2024, le Groupe a élargi le périmètre de cette formation au middle management et aux employés.

En avril 2024, lors de la journée mondiale pour la sécurité au travail, l'ensemble des Terminaux et actifs CCIS du Groupe ont organisé localement des événements dédiés à la sécurité des collaborateurs.

Des indicateurs internes ont également été définis pour évaluer la performance QSSE des sites du Groupe. Ils sont divisés en 2 catégories :

- Les indicateurs « lagging » : ils répertorient et challengent les indicateurs d'accidentologie ;
- Les indicateurs « leading » : Ils

répertorient les indicateurs de prévention.

Ces indicateurs sont combinés en un indicateur unique, communiqué chaque mois au management de l'ensemble des sites sous forme de classement.

Culture de la sécurité
chez CEVA Logistics

CEVA Logistics a défini une vision HSE (Health, Safety, Environment) globale, alignée sur les valeurs de l'entreprise : améliorer continuellement les normes et les comportements, travailler en toute sécurité dans le respect de l'environnement, mais également apporter de la valeur aux clients à travers des programmes d'accompagnement HSE.

CEVA Logistics a développé une feuille de route en trois étapes pour améliorer sa performance HSE :

- Créer une gouvernance, avec des normes constantes et une mesure précise des performances ;
- Améliorer les compétences en matière de sécurité grâce à des programmes de formation mixtes ;
- Développer des comportements et habitudes de sécurité, promouvant la capacité de chacun à agir.

La politique HSE de CEVA Logistics est déployée à tous les niveaux de l'entreprise, et tous les employés s'engagent à concourir activement à l'atteinte de ses objectifs. CEVA Logistics a construit sa culture de la gestion de la sécurité sur trois niveaux de responsabilité :

- Niveau mondial : définition de la stratégie et des objectifs, gestion des systèmes et soutien de la certification ;
- Niveau régional : facilitation et soutien technique ;
- Niveau du site : contrôle opérationnel et gestion des risques.

CEVA Logistics continue d'améliorer

sa capacité de reporting en s'appuyant sur des solutions digitales, avec des mesures ambitieuses, des tableaux de bord KPI et une attention ciblée sur les évolutions du secteur logistique. En particulier :

- Sensibiliser aux comportements et conditions dangereux et inciter les employés à les signaler ;
- Réduire les accidents dus à des erreurs humaines ;
- Combler l'écart entre les opérations et les rapports/analyses centralisés ;
- Fournir une plateforme pour simplifier l'enregistrement des conversations comportementales ;
- Implémenter un cycle de suivi complet, depuis les preuves d'inspections locales sur site jusqu'à l'audit central ;
- Rassembler des indicateurs pour donner une vision complète et contribuer aux améliorations.

Tous les nouveaux employés et sous-traitants sont formés à la sécurité. Les sites de plus de 10 collaborateurs sont dotés de Comités HSE. Les managers de sites effectuent des inspections de sécurité et des promenades GEM-BA¹⁶ sur leur site chaque mois, en discutant avec les employés sur des sujets liés à la sécurité. Les accidents, les maladies et les incidents sur le lieu de travail font systématiquement l'objet d'une enquête, la cause est identifiée et des mesures correctives sont prises pour éviter qu'ils ne se reproduisent.

En 2024, les collaborateurs du périmètre ex-Bolloré Logistics ont été intégrés à la structure opérationnelle de CEVA Logistics et ont été sensibilisés à sa culture de la sécurité. Cette intégration s'est effectuée en conformité avec ses valeurs fondamentales : l'amélioration continue des normes et des comportements, le travail en toute sécurité dans le respect de l'environnement, et la mise en œuvre de programmes d'accompagnement HSE pour ses clients.

¹⁶ Pratique de gestion où les managers se rendent sur le lieu de travail des employés.

Sécurité des opérations

PROGRAMME DE SÉCURITÉ DES OPÉRATIONS

Le Groupe dispose d'un programme de sécurité robuste et efficace, piloté par les plus hauts responsables de l'organisation et à tous les niveaux : la Direction, les collaborateurs, les parties prenantes. CMA CGM centralise la gestion des situations d'urgence afin d'assurer une réponse adéquate et une réactivité immédiate adaptée à chaque situation. Cette démarche s'inscrit dans la continuité de la cartographie des risques Groupe et de la mise en place des plans de continuité d'activité au sein de toutes les directions opérationnelles et de tous les sites.

Des ateliers interactifs ont été organisés pour faire comprendre les risques d'erreur et les comportements pouvant être dangereux.

Le programme est basé sur quatre éléments clés, qui favorisent une culture de confiance, de responsabilité et d'apprentissage :

- 1. se faire confiance ;
- 2. être fier d'agir ;
- 3. apprendre ensemble ;
- 4. assurer la sécurité de notre personnel.

Le Groupe souhaite améliorer cette initiative en travaillant avec les collaborateurs de la région NORTAM¹⁷. L'objectif est de développer une matrice de maturité culturelle qui soutiendra les comportements dits de sécurité.

CMA Ships réalise des audits internes et confie à un organisme tiers les audits externes QSSE de ses navires, normalisés selon une liste de points de contrôle. En complément de ces audits, CMA Ships évalue hebdomadairement l'état de chaque

navire et en communique les résultats à la Direction.

L'entité UKI (Royaume-Uni et Irlande) de CEVA Logistics a mis en place un programme de sécurité comportementale, passant d'une culture de conformité sous forme de rapport à la direction à une approche engageante, définissant des principes de sécurité et encourageant les collaborateurs à parler de sécurité au quotidien.

CEVA Logistics a mis en place des groupes de discussions interrégionaux qui rassemblent les professionnels HSE. Ils permettent de tirer parti de leur expertise et d'améliorer continuellement les capacités de réduction des risques dans l'ensemble de l'organisation grâce au partage des meilleurs pratiques.



SUIVI DES INCIDENTS

CMA CGM est doté de procédures d'enquête sur les incidents et les améliore constamment. Elles encadrent l'analyse du comportement, le retour d'information, la formation, l'apprentissage en ligne, les meilleures pratiques et les campagnes de sensibilisation.

CMA CGM suit les incidents, c'est-à-dire les événements ayant un impact sur la santé et la sécurité des personnes et des équipements, mais également des conséquences sur l'environnement ou un impact financier.

Sur les terminaux et dépôts, tous les accidents mortels font l'objet d'investigations et des actions correctives sont déployées, quel que soit le contrat du travailleur.

Chaque accident est investigué sur place et en détail, selon sa gravité et sa potentialité. Des plans d'amélioration et des mesures de protection sont ensuite diffusés et mis en place au sein des équipes :

- Procédures : renforcement des procédures de contrôle du matériel et de sécurité (notamment signalisation des zones à risque) ; sollicitations de spécialistes pour l'évaluation des risques ;
- Communication : alertes lancées pour vérifier toutes les situations dangereuses éventuelles sur l'ensemble des sites concernés. Sont mis en place : une communication spécifique sur les conditions de sécurité et procédures applicables, et un renforcement de la sensibilisation sur la correcte transmission des procédures de sécurité (notamment en cas de changement de personnel) ;
- Actions : accompagnement psychologique, identification des sites sur lesquels les conditions seraient identiques (identification des sites à risque et inventaire des produits dangereux), co-construction des plans d'action avec les employés sur site afin de mettre en place les mesures les plus adaptées.

En 2024, le Groupe n'a enregistré aucun accident mortel chez ses employés.

OPÉRATIONS DE SAUVETAGE EN MER

L'ensemble des acteurs du secteur maritime travaille de concert pour sauver des vies. Il peut être nécessaire, à tout moment, de dérouter des navires pour venir porter secours à un bateau en détresse.

Les organisations internationales de recherche et le sauvetage (Search And Rescue, SAR) investiguent et organisent l'aide concertée aux personnes en détresse ou en danger imminent. Les compagnies maritimes sont régulièrement sollicitées et ont alors l'obligation de participer au sauvetage des personnes en mer par le Centre de Sauvetage Maritime (ou Maritime Rescue Coordination Centre, MRCC). Par ailleurs, le Groupe CMA CGM est membre de l'AMVER (Automated Mutual Assistance Vessel Rescue), un système mondial de signalement volontaire parrainé par l'USCG (United States Coast Guard).

En 2024, les navires de CMA CGM ont effectué 16 opérations de sauvetage en mer.

CERTIFICATIONS INTERNATIONALES

Le Groupe s'appuie sur les standards internationaux afin d'opérer plus efficacement, de fiabiliser ses processus et de délivrer une haute qualité de service. CMA CGM déploie notamment des certifications de ses systèmes de management : ISO 9001 pour la qualité, ISO 14001 pour l'environnement, et ISO 45001 pour la santé et la sécurité au travail.

L'amélioration continue des processus qualité, environnement, et santé et sécurité au travail est au cœur de la stratégie des terminaux et actifs terrestres. À ce titre, l'objectif de triple certification ISO (9001, 14001, 45001) a été fixé pour l'ensemble de ces actifs pour 2025.

■ 2023
■ 2024
> Objectifs

Principaux incidents

Maritime

■ 0
■ 6

Terminaux

■ 0
■ 0

Dépôts - CCIS

■ 0
■ 0

Opérations de sauvetage

■ 21
■ 16

Nombre d'accidents mortels

■ 2
■ 0

¹⁷ La région NORTAM inclut les États-Unis, le Canada et le Mexique.

En une année, le nombre de certificats ISO sur le périmètre terminaux et actifs terrestres est passé de 29 à 111 grâce à l'engagement de la direction et de l'ensemble des équipes mobilisées, soit une évolution de 282 % par rapport à 2023.

CEVA Logistics a défini une Vision Globale de la Qualité en accord avec les valeurs de l'entreprise, plaçant la satisfaction du client comme priorité. L'engagement de CEVA Logistics est de fournir des produits et services capables de répondre et même de dépasser les attentes des clients.

Pour concrétiser cette vision de la qualité, une stratégie sur trois ans a été élaborée :

1. 2023 : établir la gouvernance et les bases pour la conformité aux normes et exigences réglementaires par le développement et le déploiement d'un Cadre Global de Gestion de la Qualité. Créer une culture d'engagement et d'adhésion des régions au cadre global ;
2. Programme de renforcement des capacités lié aux Normes de Qualité et aux méthodologies d'amélioration continue : en 2024, CEVA Logistics a axé ses actions sur les capacités et l'engagement des équipes, en développant des programmes de formation complets conçus pour l'aider à réaliser sa stratégie.
3. 2025 : cycles d'amélioration continue (PDCA) axés sur le client et la réduction du coût de la non-qualité.

La conformité de chaque site CEVA Logistics, avec le Cadre Global de Gestion de la Qualité, continue d'être étroitement surveillée pour garantir le bon niveau de conformité permettant à CEVA Logistics d'atteindre les objectifs de certification à l'échelle mondiale tout en continuant à développer une culture d'amélioration continue.

Aujourd'hui, CEVA Logistics détient, dans le domaine de la qualité, un

certificat multisite pour l'ISO 9001 et pour les GDP (Bonnes Pratiques de Distribution). Cette dernière certification est un levier pour embarquer les clients du secteur de la santé et continuer à développer le secteur des affaires de la santé.

GARANTIR LA SÛRETÉ DES COLLABORATEURS, DES BIENS ET DES ACTIVITÉS

La Direction de la Sûreté Groupe garantit la sûreté du personnel, des biens et des activités dans le monde entier, à terre, en mer et dans les airs. Elle établit des mesures préventives, élabore une analyse, des procédures et des mesures de sûreté, et fournit un soutien continu notamment en cas d'urgence.

À terre, le Groupe déploie une démarche de prévention et de gestion de trois types de risques majeurs :

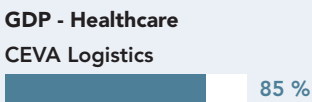
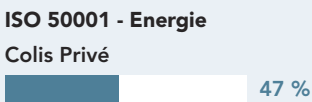
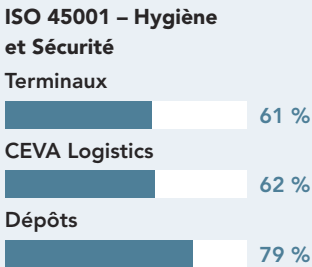
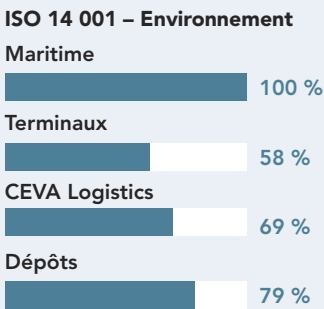
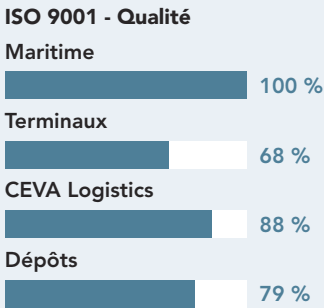
- Les risques de sûreté, liés par exemple à la géopolitique et à la criminalité ;
- Les risques sanitaires, comme les pandémies ou les évacuations sanitaires ;
- Les risques naturels et industriels, à l'instar des tremblements de terre, des cyclones et tornades, des typhons ou inondations.

En mer, le Groupe structure sa démarche de sûreté pour prévenir deux risques majeurs :

- La piraterie et le terrorisme en mer ;
- Les trafics : drogues, armes, contrefaçons, cigarettes illicites, espèces en danger.

Enfin, le Groupe garantit la sûreté de ses collaborateurs en voyage d'affaires. CMA CGM et CEVA Logistics ont mis en place une plateforme dédiée aux voyageurs d'affaires du Groupe. Celle-ci aide les voyageurs à préparer leurs déplacements et facilite l'intervention rapide de la Direction Centrale Sûreté du Groupe en cas d'urgence (événement sécu-

■ 2023
■ 2024
> Objectifs



ritaire, catastrophe naturelle, etc.). De plus, un e-learning dédié à la sûreté des voyages a été développé et diffusé à l'ensemble du Groupe. Il contient toutes les bonnes pratiques à suivre en amont et pendant un voyage à l'étranger.

SITUATION EN MER ROUGE – DEPUIS DÉCEMBRE 2023

Pour garantir en permanence le meilleur niveau de protection à ses équipages et navires, le Groupe CMA CGM applique les Best Management Practices recommandées par la communauté internationale et les autorités militaires françaises, notamment dans l'évaluation et la réalisation éventuelle de transits en Mer Rouge. Un lien continu est assuré entre les équipages et la Direction du Groupe. Un officier de liaison de la compagnie peut être détaché afin d'aider les équipages à respecter les process mis en place. Enfin, les lignes d'urgence activées 24h/24 et 7j/7 assurent une veille dédiée en collaboration avec les experts en sûreté de CMA CGM. L'alternative au passage en Mer Rouge est le contournement de l'Afrique par le Cap de Bonne Espérance.

CONTRÔLE ET GESTION DES MATIÈRES DANGEREUSES

Tous les ports où sont implantés les terminaux surveillent le transit de marchandises dangereuses, dont le transport est strictement réglementé par le code IMDG.

Afin de maîtriser les risques liés à leur transport, l'identification des matières dangereuses, leur ségrégation, la validation des conditions de transport suivent des procédures qui sont directement intégrés à l'outil de production de CMA CGM.

Cette intégration implique une séparation des pouvoir afin de garantir le respect du code IMDG et des règles complémentaires que s'impose CMA CGM. Les personnes qui prennent en charge les demandes de chargement de marchandises dangereuses sont différentes de celles qui les valident, et ces dernières sont différentes des personnes qui définissent les règles et contrôlent l'application de celles-ci et du code IMDG. La formation des collaborateurs ainsi que la préparation aux situations d'urgence viennent compléter le dispositif ci-dessus.

Des normes mondiales sur la gestion de marchandises dangereuses ont été publiées, soutenues par un réseau de professionnels, garantissant la gouvernance et la conformité aux réglementations locales dans toutes les régions. Les principales normes pour les différents moyens de transport sont :

- Le code international IMDG (maritime) ;
- La réglementation de l'IATA (aérien) ;
- L'accord ADR (routier) ;
- L'accord européen ADN (fluvial) ;
- Le règlement RID (ferroviaire).

Pour les sites disposant d'un tel inventaire, une formation sur les marchandises dangereuses est mise à disposition.

Créé en collaboration avec plusieurs parties prenantes, un cadre évolutif de gestion des risques liés aux batteries au lithium est mis en place. Des outils d'évaluation sont également fournis pour aider les équipes de CEVA Logistics dans le transport et le stockage de ce type de batterie.



Veiller à la santé et au bien-être au travail de nos collaborateurs

Conformément aux conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et en vertu des principes édictés dans sa charte éthique, le Groupe s'engage à respecter les droits fondamentaux de chaque collaborateur, y compris la liberté syndicale et les règles d'association des différents pays dans lesquels il est implanté, et à garantir un environnement de bien – être au travail.

Dialogue social

Le Groupe CMA CGM soutient un dialogue social apaisé, respectueux et constructif dans l'ensemble de ses instances conformément aux règles locales applicables. Le dialogue social est une composante essentielle de la vie de l'entreprise. Il se traduit notamment par la communication d'informations à destination des salariés. Stratégie, économie, finance, questions sociales et organisationnelles sont abordées au sein des différentes instances auxquelles participent des représentants du personnel et de la Direction.

LE DIALOGUE SOCIAL EN FRANCE

Les relations collectives sont rythmées par un certain nombre de rendez-vous incontournables annuels. Chaque année, des négociations sont engagées portant sur la rémunération mais aussi sur divers avantages sociaux de nature à répondre aux particularités des métiers exercés.

Elles ont permis par exemple la mise en place de plusieurs accords construisant une architecture sociale

complète au bénéfice des salariés : l'intéressement collectif, la prime de partage de la valeur, l'accord sur la qualité de vie au travail.

L'entreprise permet aux salariés d'exprimer leur appréciation de leurs relations au travail au travers d'enquêtes régulières et anonymes. Les résultats de ces enquêtes sont exploités pour orienter la politique sociale de l'entreprise et les plans d'actions à conduire sur le terrain dans différents domaines tels que les conditions de travail, les relations avec les managers, la communication interne...

Conformément aux dispositions légales en France, les institutions représentatives du personnel (Comité d'Entreprise – CE, Commission Santé, Sécurité et Conditions de travail – CSSCT, et Délégués du Personnel – DP) ont été fusionnées en 2022 en une seule instance : le Comité Social et Économique (CSE).

Un dialogue régulier est instauré entre les représentants du personnel et la Direction.

En 2024, six nouveaux accords ont été signés :

- Accord d'Intéressement des salariés de l'UES CMA CGM, signé pour une durée de trois ans (2024-2026) ;
- Accord relatif au Télétravail dans l'UES CMA CGM – 2024 ;
- Accord relatif à la base de données économiques, sociales et environnementales de l'UES CMA CGM – 2024 ;
- Accord relatif à la Qualité de Vie et aux Conditions de Travail au sein de l'UES CMA CGM signé pour une durée de trois ans (2025-2028) ;
- Accord portant sur la négociation annuelle de l'UES CMA CGM (personnel sédentaire) pour l'année 2025 ;
- Avenant à l'Accord Relatif à la Couverture Médico-Chirurgicale des salariés de l'UES CMA CGM du 30 octobre 2006.

LE DIALOGUE SOCIAL MARITIME

En France, les représentants et partenaires sociaux sont sollicités de façon trimestrielle ou extraordinaire selon le degré d'urgence. Une commission spécifique créée au sein du CSE traite des questions de santé, de sécurité et de conditions de travail. Elle vise à faire état des indicateurs de performance sur la sécurité et la veille sociale, et à présenter les actions menées par CMA CGM afin d'améliorer les conditions de travail des navigants.

Les travaux entrepris avec les partenaires sociaux à l'égard des navigants français servent de base aux équipes pour la diffusion des bonnes pratiques et actions à l'international. Des actions majeures ont été entreprises après consultation des navigants, telles que des travaux de réaménagement des espaces de vie, la mise à disposition de matériel de sport et la mise en place d'un programme établissant des plans nutritionnels.

LE DIALOGUE SOCIAL CHEZ CMA CGM AIR CARGO

Un dialogue régulier est instauré entre les représentants du personnel et la Direction à travers les réunions plénières du CSE. Au cours de chacune d'elles, le Directeur Général de CMA CGM Air Cargo dispose d'un moment de dialogue privilégié avec les représentants afin d'échanger avec eux sur les différents projets et répondre à leurs interrogations. D'autre part, le dialogue social régulier est institué au cours de séquences de négociations sur des sujets ponctuels.

Le dialogue social continu avec les partenaires sociaux est un élément clé pour la politique sociale de CMA CGM Air Cargo.

LE DIALOGUE SOCIAL CHEZ CEVA LOGISTICS

Au niveau mondial, CEVA Logistics respecte le droit des collaborateurs de former des syndicats ou d'adhérer à des comités de travailleurs actifs. CEVA Logistics est présent dans 100 pays et les législations locales diffèrent d'un pays à l'autre. Par conséquent, les politiques locales divergent également.

Une politique de rétribution compétitive

Pour attirer, retenir et motiver ses collaborateurs, le Groupe s'appuie sur une politique de rémunération globale qui s'articule autour de quatre priorités :

- L'équité interne ;
- La compétitivité externe ;
- La rémunération de la performance ;
- Le soin et la protection de ses collaborateurs.

CMA CGM veille à ce que chaque collaborateur soit rétribué de manière décente, équitable, non discriminante et compétitive, en évaluant le positionnement salarial du Groupe vis-à-vis du marché.

Sous l'impulsion de sa division Logistique, le Groupe a ajouté un nouvel axe de lecture à son positionnement salarial : garantir un salaire décent. L'objectif est de promouvoir des salaires plus justes et des conditions de vie décentes. A ce titre, CMA CGM bénéficie d'un accompagnement privilégié par l'ONG Fair Wage Network.

Le processus de révision annuelle des rémunérations est également mené à l'échelle mondiale avec un suivi et une validation en centrale afin de nous assurer que dans chaque pays, la rémunération est gérée de manière équitable et en cohérence avec nos principes globaux.

Depuis 2023, un Bilan Social Individuel (BSI) est généré pour les collaborateurs du périmètre UES sédentaire maritime France (collaborateurs en CDI, ayant intégré l'entreprise au plus tard le 1^{er} janvier). Le BSI est un support d'information personnalisé, transmis de manière digitalisée dans le profil MyHR du collaborateur. Il récapitule les salaires et avantages perçus par chaque salarié au cours de l'année écoulée. En 2024, la démarche a été étendue aux collaborateurs du siège CEVA Logistics à Marseille.

SALAIRE DÉCENT CHEZ CEVA LOGISTICS

CEVA Logistics s'est engagée, dans le cadre de sa stratégie Employer of Choice, à garantir l'équité et la dignité de tous ses employés. En 2023, CEVA Logistics a lancé un projet pilote de salaire décent avec l'ONG Fair Wage Network. 7 pays ont été sélectionnés : l'Ouganda, l'Arabie Saoudite, l'Afrique du Sud, la Pologne, le Royaume-Uni, l'Irlande et Singapour, recevant avec succès les certifications du Fair Wage Network.

Grâce au succès de ce pilote, la politique de salaire décent est devenue un pilier du programme Employer of Choice de CEVA Logistics avec 32 pays en cours de certification en 2024 ; et un objectif ambitieux pour les années suivantes :

- D'ici fin 2025, CEVA Logistics aura initié l'analyse dans 50 % des pays où il est implanté ;
- D'ici fin 2030, CEVA Logistics vise la certification de 75 % des pays où il est implanté.

En 2024, 8 pays ont obtenu la certification Fair Wage en Europe contre 6 en région APAC.

Avec ce programme, CEVA Logistics ne se contente pas d'améliorer la rémunération -mais s'engage aussi à promouvoir la durabilité sociale et économique, en veillant à ce que CEVA Logistics contribue positivement

à la société et valorise ses employés.

Santé et prévention

PRÉVOYANCE ET COUVERTURE SANTÉ

La protection des collaborateurs fait partie intégrante des valeurs du Groupe.

CMA CGM s'attache à construire un socle solide d'avantages sociaux intégrant un niveau de service adapté en matière de prévoyance et de prise en charge des frais médicaux. Le Groupe s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, s'appuie sur son réseau de professionnels RH et bénéficie de l'accompagnement de leaders mondiaux du courtage international pour négocier les polices ou leur renouvellement (assurance décès, invalidité permanente et soins de santé).

Ainsi, CMA CGM et CEVA Logistics s'assurent que tous leurs employés ont accès aux remboursements des frais de santé, que ce soit par le biais de la Sécurité sociale gouvernementale ou de la couverture de santé proposée par l'entreprise.

De plus, les collaborateurs de CMA CGM et de CEVA Logistics sont dotés d'une prévoyance. Elle leur permet de prémunir leur famille contre les conséquences financières en cas de décès du collaborateur.

Dans le cadre de son programme Employer of Choice, CEVA Logistics est en cours d'analyse des pratiques locales dans toutes ses régions d'implantation, afin d'offrir une couverture compétitive à ses employés.

PLAN SANTÉ & PRÉVENTION

Le plan Santé & Prévention du Groupe est une initiative visant à renforcer la santé globale des collaborateurs à travers des actions de sensibilisation et de prévention. CMA CGM a poursuivi en 2024 son

plan Santé et Prévention auprès des collaborateurs du siège social. Celui-ci s'est concentré sur cinq priorités :

- Octobre Rose : sensibilisation au dépistage du cancer du sein et accompagnement des collaborateurs ;
- Risques cardio-vasculaires : organisation de sessions de sensibilisation sur les risques cardio-vasculaires ;
- Vaccination et prévention des risques : promotion de la vaccination et prévention des risques de santé ;
- Mois sans tabac : campagne de sensibilisation pour encourager les collaborateurs à arrêter de fumer ;
- Movember : sensibilisation aux cancers masculins, notamment le cancer de la prostate.

Le plan inclut des conférences, des ateliers de santé, des distributions de goodies et des kits de prévention. Il est déployé au sein du réseau international du Groupe, avec des initiatives locales adaptées aux besoins spécifiques de chaque région.

En 2024, 45 sessions ont été délivrées sur les gestes et habitudes à adopter pour se maintenir en bonne santé, sensibilisant ainsi 1 200 collaborateurs.

LES PROGRAMMES D'ACTIVITÉ SPORT ET SANTÉ DU GROUPE

TRAINME BY DECATHLON

TrainMe by Decathlon est un programme de bien-être et de sport lancé par le Groupe, en partenariat avec Décathlon. Ce programme vise à promouvoir la santé physique et mentale des collaborateurs de CMA CGM et de CEVA Logistics, en ligne avec l'engagement du Groupe pris en tant que Partenaire Officiel des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Le programme offre des cours collectifs en ligne et interactifs ani-

més par des coachs certifiés. Les collaborateurs peuvent participer à des sessions, suivre des replays de cours, et échanger avec d'autres participants via une plateforme dédiée pour le Groupe. Avec une connexion internet, les cours sont accessibles partout et à tout moment : durant les vacances, en déplacement professionnel ou à la maison par exemple. Ils comprennent des activités variées telles que la relaxation ou le yoga.

Pour encourager les collaborateurs à faire davantage d'activité, le programme leur offre la possibilité de suivre leurs progrès et de bénéficier d'un programme de fidélité. Les points accumulés permettent ensuite d'accéder à des réductions dans les magasins Décathlon.

Un pilote a été lancé en juillet 2024 dans trois régions : Miami, Singapour, et en Europe. L'objectif est de déployer ce programme à d'autres régions et dans les autres entités du Groupe en 2025, en ajustant les activités et les horaires en fonction des retours des collaborateurs.

WORKCARE HUMAN FAB

Le programme Workcare Human Fab vise à améliorer la qualité de vie au travail et la santé des collaborateurs. Un pilote a été lancé en juin 2024 chez CEVA Logistics France, avec 150 collaborateurs impliqués.

Le programme encourage les collaborateurs à s'engager dans des activités sportives. Les collaborateurs volontaires peuvent bénéficier de bilans de santé scientifiques réalisés par des experts sur nos sites. Ces bilans incluent des tests de résistance, de souplesse et d'équilibre. En fonction des résultats, un programme de santé et de bien-être personnalisé est créé pour chaque collaborateur.

Le programme inclut des événements autour de la santé et du bien-être, avec des thématiques dif-

férentes abordées chaque trimestre. CEVA Logistics, en partenariat avec HumanFab, a proposé, au cours de l'année, quatre conférences thématiques à l'ensemble de ses employés, sur les sujets suivants : le Dry January, la journée anti-tabac, la journée mondiale du cœur et la journée mondiale du diabète.

PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Depuis 2023, une démarche participative a été initiée en France pour renforcer la prévention des risques psychosociaux (RPS) au sein du siège social. Cette initiative s'est traduite par une refonte de la méthodologie de mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP), avec pour objectif de favoriser une compréhension partagée et un engagement renforcé des élus et des collaborateurs.

CMA CGM France a ainsi pu identifier les risques psychosociaux auxquels les équipes sont exposées, et déployer des actions de prévention ciblées, pérennes et adaptées aux réalités du terrain.

Ce projet a mobilisé une centaine d'ambassadeurs issus des équipes et du management. Ces derniers ont joué un rôle clé en établissant un lien direct avec les membres de leur équipe, en recueillant leurs besoins. Leur contribution s'est ensuite matérialisée dans le cadre d'ateliers de travail collectifs, dont les conclusions ont nourri l'évaluation globale des risques. La démarche a permis d'analyser les enjeux de manière approfondie, tout en renforçant l'engagement des collaborateurs. Le Groupe a ainsi posé les bases d'une gestion proactive et durable des risques professionnels, qui valorise l'intelligence collective de ses équipes.

L'amélioration de l'environnement de travail des collaborateurs

Au siège, les collaborateurs ont accès à une salle de repos et à une salle de fitness aménagée dont l'offre enrichie propose de nombreuses disciplines : yoga, danse, méditation, séances de sport en salle d'intensité variable.

Par ailleurs, une psychologue du travail est disponible à Marseille pour rencontrer ou échanger à distance avec les collaborateurs ayant besoin de conseils ou d'assistance psychologique.

En anticipation de l'entrée en vigueur du nouvel accord Télétravail en septembre 2024, des travaux d'aménagements au niveau du restaurant d'entreprise ont été entrepris durant l'été pour améliorer la qualité de l'accueil et la fluidité des différents services proposés aux collaborateurs.

La Tour Mirabeau, où se trouvaient les anciens locaux historiques du Groupe, a été intégralement reconstruite dans le respect des dernières recommandations et usages en matière d'ergonomie et aménagement d'espaces de travail. Depuis août 2024, elle accueille les collaborateurs du siège de CEVA Logistics et ceux de La Mériidionale. Un grand chantier d'aménagement de quatre étages supplémentaires a été

également lancé, pour permettre d'y transférer également des collaborateurs du siège CMA CGM. L'objectif est de dédensifier la population de la Tour Jacques Saadé et d'y entreprendre un grand projet de réaménagement de l'espace. En cours de définition, ce projet comprend plus d'aires collaboratives et espaces partagés, avec différentes typologies de salle de réunion, pour s'accorder avec les plus récentes recommandations en matière d'architecture d'intérieur et favoriser la cohésion.



Qualité de vie et bien-être

FAVORISER LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

En juin 2024, à l’occasion de la semaine nationale de la Qualité de Vie au Travail (QVT), le Groupe a diffusé une vidéo qui rappelle aux collaborateurs l’ensemble des mesures mises en place pour favoriser la QVT.

À travers un e-learning, les collaborateurs ont été sensibilisés aux gestes et postures à adopter pour optimiser leur confort au quotidien. Pour aller plus loin dans la démarche, une adresse électronique a été créée et permet de prendre contact avec un infirmier ergonomiste pour vérifier l’installation de son poste de travail. Un catalogue dédié à la commande de petit matériel a été mis en place. Il est disponible auprès du service médical et des assistantes au niveau de chaque département.

À Marseille, dans le cadre des actions menées pour améliorer la Qualité de Vie au Travail et favoriser l’équilibre entre la vie professionnelle et la vie familiale des collaborateurs, le Groupe CMA CGM a reconduit son partenariat exclusif avec la crèche « Les Petits Chaperons Rouges ». Ce partenariat prévoit la mise à disposition de berceaux dans plusieurs crèches situées à proximité de la Tour Jacques Saadé, permettant ainsi à des enfants de collaborateurs d’y être accueillis. En 2024, l’entreprise a décidé d’augmenter son quota. Près de 25 berceaux ont ainsi été mis à la disposition des collaborateurs dès septembre 2024 (sous réserve d’inscription au préalable et après commission d’attribution par la crèche).

PROMOUVOIR LA SANTÉ MENTALE

En 2024, CMA CGM a confirmé l’importance de la santé mentale en créant un poste dédié à la prévention des risques psychosociaux

au siège social. Cette action structurée s’inscrit dans une dynamique de pérennisation des efforts entrepris.

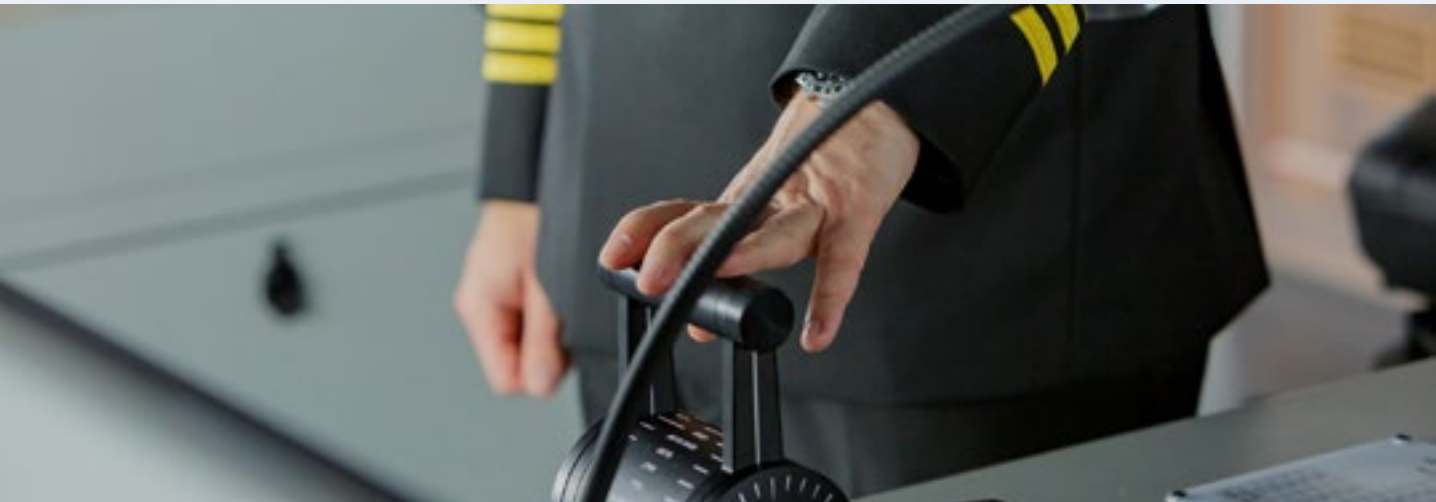
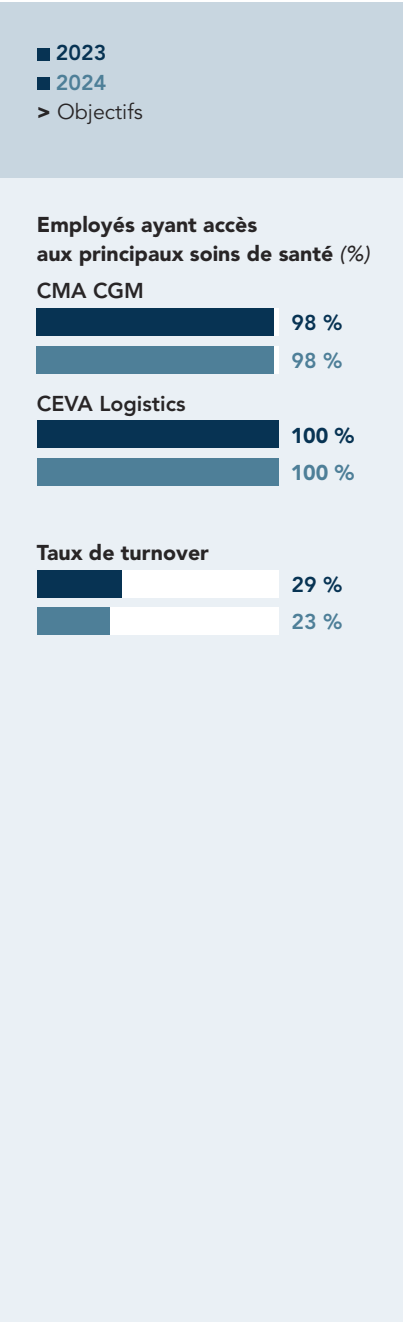
Depuis 2023, le Groupe a mis en place une série de dispositifs de formation pour renforcer la prévention des risques psychosociaux :

- 3 814 collaborateurs ont été sensibilisés à la prévention des situations de harcèlement au travail, marquant une avancée significative dans la prise de conscience collective ;
- 860 managers ont bénéficié de formations spécifiques sur différents sites, notamment à travers des sessions organisées en auditorium ;
- 179 managers et l’ensemble des HRBP (Human Resources Business Partners) du siège social ont suivi des formations dédiées à la prévention des risques psychosociaux, démontrant une approche cohérente et inclusive ;
- Plus de 500 collaborateurs ont été formés pour identifier et comprendre les biais cognitifs, un axe essentiel pour améliorer les interactions professionnelles.

En complément de ces actions, CMA CGM a également mis en place des parcours de formation pour accompagner ses collaborateurs dans leur développement personnel. Ces modules, centrés sur des thématiques essentielles telles que la gestion du stress, la gestion des priorités, l’intelligence émotionnelle et la communication assertive, reflètent une volonté d’offrir à chacun les outils nécessaires pour évoluer dans un environnement de travail stimulant tout en préservant son bien-être.

Par l’amélioration continue de son plan d’action, le Groupe réaffirme ainsi son engagement pour la santé mentale et le bien-être de ses collaborateurs, tout en consolidant un environnement de travail éthique, inclusif et sécurisant.

En Amérique du Nord, un programme complet accompagne les collaborateurs : bien-être général, forme physique, santé mentale, gestion financière. Les collaborateurs ont accès à une application pour le bien-être mental (Headspace) et à un congé de bien-être.



FAVORISER LE BIEN-ÊTRE À BORD

Le Groupe respecte la Convention du Travail Maritime (Maritime Labour Convention, MLC) qui véhicule les droits fondamentaux, dont l’élimination de la discrimination et le respect des employés. Dans sa Charte éthique, CMA CGM garantit les droits de chaque collaborateur et s’engage à exclure tout type de discrimination (qu’elle soit basée sur les origines sociales ou nationales), l’origine, le sexe, l’orientation sexuelle, l’âge, les opinions politiques, les croyances religieuses ou autres. Le Groupe s’oppose donc à tout type de harcèlement psychologique, physique et sexuel et promeut l’égalité des sexes.

Les équipes à bord ont à leur disposition :

- Une assistance psychologique disponible en plusieurs langues ;
- Le contact avec la psychologue du travail ;
- La possibilité de s’adresser à un référent Risques Psychosociaux à bord (pour les marins français) ;
- Le dispositif en place pour porter plainte, géré par les services experts du Groupe ;
- La création des référents « Harcèlement sexuel ». Un pré-briefing a été mis en place avant chaque embarquement des femmes marins,

puis le référent reste disponible tout au long de l’embarquement. L’échange reste confidentiel ;

- Une formation en e-learning contre le harcèlement sexuel obligatoire est disponible à bord pour tous les marins ;
- Une formation sur la réglementation concernant le harcèlement sexuel dispensée par un cabinet d’avocats experts aux commandants français ;
- Une salle de sport disponible à bord des navires ;
- Un accès aux loisirs digitaux ;
- Un débriefing après chaque embarquement.

Les marins bénéficient d’un programme de bien-être appelé Work-Care. Ce concept, basé sur une application mobile intelligente et personnalisée, propose un programme de mouvements corporels adapté à l’environnement de travail des marins et à des caractéristiques physiques personnelles. L’objectif du programme est d’améliorer le bien-être et la vitalité.

Le Groupe s’engage particulièrement à soutenir le personnel navigant en améliorant la gestion des durées d’embarquement, l’analyse de la charge de travail, les échanges entre le personnel à terre et en mer, les procédures de suivi et d’alerte relatives à la gestion des risques psychosociaux.

Chez CMA CGM Air Cargo, l’ensemble des salariés en mission bénéficie des services de MEDAIR pour les aider en cas de problème médical. Cette protection revêt plusieurs aspects :

- MEDLINK : la garantie en vol et en escale avec dans leur mission un accès 24h/24, 7 jours sur 7, à des médecins. Si un déroutement est nécessaire, les options sont étudiées et les équipes se coordonnent avec les opérations au sol locales pour que les services médicaux accueillent l’avion à son arrivée ;

– MEDICAL ASSISTANCE : permet un accès 24h/24, 7 jours sur 7 à des infirmières et des docteurs, ou encore des services de téléconsultations ;

– SANTÉ MENTALE ET SOUTIEN ÉMOTIONNEL : se concentre sur la gestion des traumatismes émotionnels et le soutien psychologique immédiat ;

– SÛRETÉ ET SÉCURITÉ : support en cas de catastrophe naturelle, actes de terrorisme en cours dans le lieu de séjour, conseils dans les mesures de sécurité à prendre lors de l’ouverture de nouvelles escales ou encore organisation d’évacuations d’urgence.

5. S'engager pour l'égalité, la diversité et l'inclusion

Dans un Groupe en forte croissance externe, les thématiques d'égalité des chances, de diversité et d'inclusion revêtent une importance particulière. Elles sont essentielles pour l'intégration et la cohésion de l'ensemble des équipes, dans tous les pays où le Groupe est présent.

Objectifs :

– 30 % de femmes dans le Top 400 en 2028 et 50 % de femmes dans les populations de Talent, formations au Leadership, et plans de succession

– Inclure systématiquement la notion de Diversité dans les programmes de formation et les outils de ressources humaines du Groupe, et notamment chaque année lors de la People Review

– Mener une campagne de communication interne et externe destinée à promouvoir les carrières féminines au sein du Groupe et dans ses secteurs d'activité

– 3 jours de formation par collaborateur et par an en 2024



David Schajer,
Vice-Président Exécutif –
Ressources Humaines Groupe

2024 a été une année de transformation pour le Groupe CMA CGM. Malgré une croissance rapide, l'instabilité géopolitique et les bouleversements technologiques, nos collaborateurs ont fait preuve de résilience et de persévérance. En ces temps difficiles, les équipes Ressources Humaines sont prompts à travailler en collaboration avec les

managers et les collaborateurs sur un programme unique axé sur l'humain.

Engager les équipes
Nous avons entretenu une culture unifiée. Cette année, nous avons créé la division CMA Media et intégré les équipes de Bolloré Logistics à CEVA Logistics. Nous avons mis à jour notre feuille de route sur la diversité des genres et fixé des objectifs ambitieux, soutenus par la continuité de notre programme Women Empowerment et le lancement de la campagne She Sails pour inspirer et recruter des officiers féminins sur nos navires. Nous avons encouragé les collaborateurs du Groupe à soutenir les projets de la Fondation CMA CGM et s'engager auprès des communautés locales.

Développer les talents
Nous avons inauguré TANGRAM, notre centre de formation et d'innovation à Marseille, qui accueille plus de 2 000 employés. Divers groupes ont reçu des formations avancées sur le leadership, le changement

climatique et l'intelligence artificielle (IA), tout en développant un réseau entre les régions et les activités commerciales. Notre stratégie « Emerging Talents » a soutenu le développement de carrière, et notre premier Graduate Program a débuté avec 12 participants, leur offrant des projets mondiaux à fort impact et une exposition internationale.

La transformation au cœur de l'action
Nous avons lancé un projet de planification des effectifs pour suivre les ressources et les besoins, ainsi qu'une nouvelle politique de recrutement des talents pour optimiser l'expérience des candidats et l'efficacité des processus. Nous avons commencé à tirer parti de l'IA dans les ressources humaines et avons soutenu le déploiement de solutions d'IA à l'échelle du Groupe. En 2025, nous déploierons une nouvelle architecture organisationnelle au niveau du Groupe et mettrons en œuvre des solutions d'IA, créant ainsi un langage commun et une meilleure compréhension des opportunités de carrière pour tous les collaborateurs.

Diffuser nos valeurs de diversité et d'inclusion

Le Groupe cultive la diversité intergénérationnelle, culturelle et internationale. Des campagnes de formation et de sensibilisation visent à éliminer tous types de discrimination.

Parmi les actions menées en 2024 :

- La formation de tous les recruteurs et acteurs RH du Groupe contre les diverses formes de discrimination, avec le programme « Recruter sans discriminer » ;
- La formation de tous les managers en France, y compris le top management, contre les diverses formes de discrimination lors de la phase d'intégration des collaborateurs, et contre les situations de harcèlement au travail ;
- Les programmes de Leadership du Groupe abordent la notion de Diversité et Inclusion, Shipping Excellence Program et Explore, avec des sections dédiées qui sont adaptées aux prérogatives de chaque niveau de manager. Au sein de ces programmes, le Groupe vise la parité femmes-hommes et la représentation de toutes les entités du Groupe ;
- La formation de tous les collaborateurs du Groupe sur le sujet de l'inclusion, via un e-learning obligatoire sur la prévention de la discrimination, comprenant une sensibilisation aux biais inconscients les plus fréquemment observés dans l'entreprise.

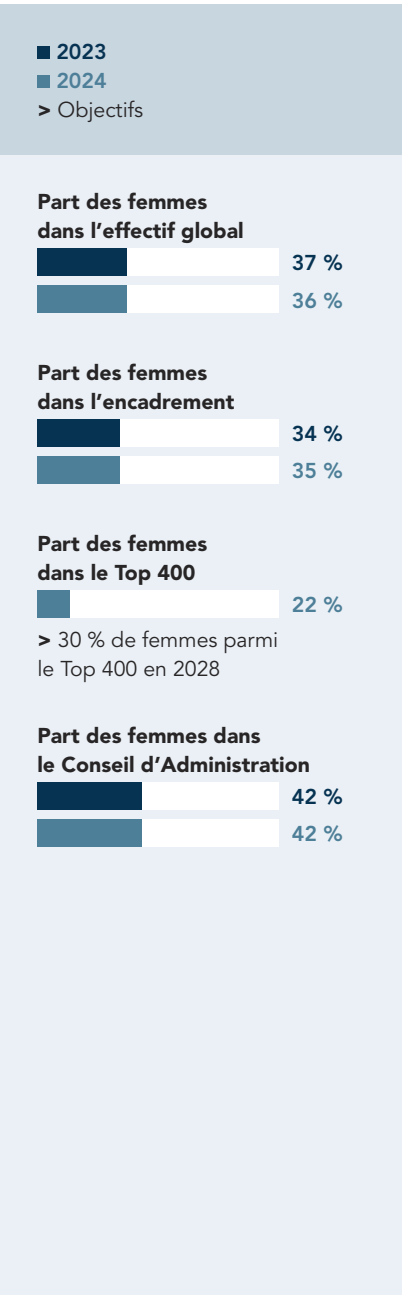
AGIR POUR LA PARITÉ FEMMES-HOMMES

Dans la continuité du plan d'action DE&I (Diversité, Équité et Inclusion) structuré en 2023, le Groupe a lancé en 2024 un volet spécifique à l'égalité femmes-hommes, le 50/50 Gender Diversity plan. Il impulse des actions menées dans chaque entité par les responsables RH locaux et des dispositifs pilotés directement au niveau Groupe :

- 50 % de femmes dans chacun des programmes de Leadership ;
- La recherche de la parité dans les plans de succession et les promotions, ainsi que dans les viviers de talents, y compris dans les programmes de développement à l'intention des talents émergents (V.I.E, Graduate Program) ;
- Enfin, dans le cadre des recrutements, les équipes RH veillent également à proposer systématiquement des profils féminins et masculins, et le pourcentage de femmes recrutées est suivi pour veiller à maintenir l'équilibre.

Le Gender Diversity Plan promeut ainsi une culture d'inclusion à chaque étape d'une carrière.

Les membres du Comité Exécutif et l'ensemble de la communauté RH monde a été sensibilisée et est mobilisée pour donner vie au Gender Diversity Plan. En activant l'ensemble de ces leviers, le Groupe s'est fixé comme objectif d'atteindre 30 % de femmes au sein de ses instances dirigeantes à horizon 2028.



Index d'égalité femmes-hommes

En France, l'index de parité évalue les différences entre les femmes et les hommes à travers plusieurs indicateurs : les écarts de salaire, les écarts d'augmentations et de promotions, les augmentations au retour d'un congé maternité, et enfin le pourcentage de femmes parmi les 10 plus hautes rémunérations.

En 2024, le siège de CEVA Logistics a obtenu la note de 89/100 et CMA CGM a obtenu pour la France la note de 90/100.

Depuis de nombreuses années, le Groupe a enclenché une dynamique en faveur de la parité, soutenue par les partenaires sociaux. Celle-ci prévoit notamment un budget dédié à la réduction des inégalités salariales en France, présenté aux représentants des collaborateurs.

Autre action emblématique de cette dynamique : la signature, en décembre 2020, d'une convention collective sur l'égalité professionnelle et la qualité de vie au travail pour la période 2021-2025.

En 2024, de nouvelles négociations ont été entamées en vue d'un nouvel accord sur l'égalité professionnelle et la qualité de vie au travail pour la période 2025-2028.

Promouvoir la diversité

Dans une industrie traditionnellement perçue comme masculine, CMA CGM a pris dès 2018, l'initiative de créer un programme dédié au développement du leadership féminin : « We are shipping ». En 2023, le programme évolue pour devenir WE – Women Empowerment, en partenariat avec KEDGE Business School et Coach HUB.

Chaque participante bénéficie :

- D'un suivi complet, incluant des formations collectives pour renforcer leur capacité à s'affirmer ;
- D'un e-coaching individuel pour progresser dans leur développement professionnel ;
- De moments d'échanges inspirants lors de sessions de networking.

En 2024, trois cohortes de WE ont été lancées en France et au Liban, permettant à 51 collaboratrices du Groupe d'être accompagnées. Les premiers résultats tangibles sont visibles, avec neuf collaboratrices ayant été promues à des postes à plus fortes responsabilités.

Le Groupe a noué depuis plusieurs années un partenariat avec « Elles Bougent ». Cette initiative s'inscrit dans le plan d'action DE&I pour renforcer la mixité au sein des métiers et privilégier la diversité des talents au sein du Groupe.

Créée en 2005, l'association « Elles bougent » a pour mission de faire découvrir les métiers en manque de talents féminins : l'automobile, l'aéronautique, l'énergie, le ferroviaire, le numérique, le spatial, le maritime, la logistique... Elle sensibilise les collégiennes, les lycéennes et étudiantes aux opportunités de carrière dans les métiers techniques et industriels, en organisant des rencontres et du « marrainage » pour accompagner les jeunes filles dans leurs choix d'orientation professionnelle. À titre d'exemple, 2 marraines représentantes du Groupe CMA CGM ont participé à l'évènement « Elles Bougent pour l'orientation » auprès de 45 collégiennes du Collège Chevreul Champavier à Marseille. Le but de l'initiative est d'échanger avec les jeunes étudiantes, de les aider à découvrir diverses voies professionnelles et de poser des questions qui les aideront à définir leur projet professionnel.

Le Groupe a également participé au Forum « Réseaux et Carrières au Féminin », un évènement de recrutement digital permettant d'offrir des opportunités d'emploi, de stage ou d'alternance à destination de plus de 1 500 candidates dans toute la France.

CMA CGM mène des campagnes de communication internes et externes destinées à promouvoir les carrières féminines au sein du Groupe et de ses secteurs d'activité

Elles Bougent pour l'Industrie

L'évènement « Elles Bougent pour l'Industrie 2024 » est une initiative qui promeut les métiers scientifiques et techniques auprès des jeunes filles et cherche à déconstruire les stéréotypes de genre dans le secteur industriel où les talents féminins sont sous-représentés. Cet évènement est organisé par CMA CGM en partenariat avec le réseau Elles Bougent à l'occasion de la Semaine de l'Industrie, pilotée par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique.

L'objectif principal de cet évènement est de faire découvrir aux jeunes filles les carrières possibles dans l'industrie, et de susciter des vocations en leur permettant de rencontrer et d'échanger avec des collaboratrices du Groupe.

Lors de l'évènement organisé le 21 novembre 2024 au siège du Groupe à Marseille, 40 jeunes élèves ont eu l'occasion d'entendre des témoignages et d'échanger avec les 10 marraines du Groupe issues des métiers de la RSE, de la Recherche & Développement, du Digital, du numérique et des Ressources Humaines.

Programme « She Sails »

En 2024, CMA CGM lance un nouveau programme, « She Sails », dont l'objectif est de rendre les carrières maritimes plus attrayantes pour les femmes.

Ce programme s'articule autour de trois axes principaux :

–Attraction : proposer des stages et des programmes de mentorat aux étudiantes de l'enseignement maritime, afin de leur offrir une expérience pratique et une orientation de carrière.

–Promotion : les femmes qui rejoignent CMA CGM travailleront sur une flotte moderne et respectueuse de l'environnement et auront accès à des emplois stimulants ainsi qu'à une formation continue, tant à terre qu'à bord.

–Rétention : encourager les femmes à postuler à des postes plus élevés, garantir l'égalité des chances de croissance et des salaires, et donner la priorité à la sécurité de l'équipage et à la protection contre le harcèlement. Des formations au développement du leadership et à la gestion sont également proposées.

Le Groupe veut atteindre à l'horizon 2026 le chiffre de 500 femmes parmi les membres de l'équipage, soit plus du double de l'effectif actuel.



Partager de bonnes pratiques au sein des Ressources Humaines

Pour favoriser le partage de bonnes pratiques relatives à la diversité et à l'inclusion à travers le monde, la plateforme Share HR Projects a été lancée en 2024. Elle présente l'ensemble des projets relatifs à l'accompagnement des générations cohabitant au travail, à l'égalité des chances, au handicap, à l'égalité femmes-hommes, à l'environnement et aux conditions de travail. Cette initiative conduite pour la communauté RH vise à ancrer les équipes dans une dynamique d'amélioration continue, en les invitant à découvrir et "voter" pour les initiatives jugées les plus impactantes, et également faciliter les interactions entre porteurs de projets pour dupliquer les meilleures idées dans différentes régions.

En voici quelques exemples :

Sur le bien-être et la santé mentale :

- **Au Liban**, CMA CGM lance un programme annuel conçu pour responsabiliser les collaborateurs tout en promouvant une approche holistique du bien-être. Grâce à une série d'initiatives attrayantes, le programme couvre des domaines clés tels que la santé physique, la nutrition, le bien-être mental, la conscience de soi, la gestion du stress, l'intelligence positive et sociale, et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.
- **Au Maroc** : Des ateliers sont organisés pour aider les collaborateurs à mieux gérer le stress et à trouver un équilibre sain entre leur vie professionnelle et personnelle. Ces sessions interactives fournissent des outils pratiques et des stratégies pour améliorer le bien-être général des participants.
- **Au Canada** : Sensibilisation aux risques de cancer du sein menée dans le cadre de la campagne

Octobre Rose, visant à informer les collaborateurs sur l'importance du dépistage précoce et des soins préventifs.

- **Au Royaume-Uni** : Élaboration d'une Charte de la santé mentale reflétant les six normes fondamentales de santé mentale définies dans le rapport « Thriving at Work » du gouvernement britannique. Cette charte vise à créer un environnement de travail plus sain et à soutenir les employés dans leur bien-être mental.
- **En Estonie** : Création d'une communauté de soutien en interne pour favoriser l'écoute et la préservation de la santé mentale au sein de l'environnement de travail. Cette initiative encourage les collaborateurs à s'entraider et à partager leurs expériences pour mieux gérer le stress et les défis psychologiques.
- **À Singapour** : Mise en place du programme de soutien « CARE » pour les collaborateurs et leurs proches. Ce programme offre un accompagnement pour aider les employés à surmonter les difficultés personnelles et professionnelles, tout en incluant un soutien pour leurs familles.

Sur la diversité et l'inclusion :

- **En Chine** : À l'occasion de la Journée internationale de l'enfance, 85 collaborateurs de GBS Chongqing et leur famille se sont rendus dans une institution de protection d'orphelins et d'enfants porteurs d'un handicap. Sur le thème de la protection de l'environnement, ils ont offert aux enfants une journée originale à travers de nombreuses activités ludiques.
- **En Italie** : Lors d'une session de sensibilisation au syndrome de Down, les collaborateurs ont pu visiter deux centres spécialisés dans l'accueil d'enfants et de personnes atteintes de cette maladie. L'objectif est de sensibiliser les collabora-

teurs à la réalité quotidienne des personnes porteuses du syndrome de Down, de promouvoir l'inclusion et de renforcer la compréhension au sein de l'entreprise.

- **En Italie** : « Let's deeping in Diversity & Inclusion », une initiative visant à sensibiliser tous les managers et les responsables des ressources humaines sur les questions de diversité et d'inclusion.
- **En région NORTAM**¹⁸ : Formation et développement continu de trois ERG (Employee Resource Groups) : les femmes noires dans la logistique, le réseau d'autonomisation des femmes, les militaires et vétérans. Ces entités ont impliqué des centaines de collaborateurs ainsi que certaines parties prenantes externes (clubs de filles locaux, scouts locaux, marine américaine stationnée en mer Rouge).

Lutter contre les biais cognitifs en recrutement

Le DRH Groupe s'est adressé en 2024 dans un message vidéo à l'ensemble des managers des divisions Shipping et Logistique et a appelé à adopter une nouvelle approche harmonisée pour l'ensemble des recrutements du Groupe. Ce message accompagnait le déploiement de nos pratiques de recrutement, désormais mises en œuvre pour l'ensemble du réseau de recruteurs mondial, pour le siège social, le Shipping et la Logistique.

Un « Guide de Recrutement pour Managers » a ainsi été créé et partagé. Il contient des conseils et des bonnes pratiques pour rendre le processus de recrutement le plus efficace. Il décortique à chaque étape les biais et comportements pouvant générer de la discrimination. Il doit également permettre d'offrir une expérience optimale aux candidats pour mieux différencier l'entreprise sur un marché des talents très concurrentiel.

Agir en faveur de l'équilibre vie professionnelle – vie privée

Pour garantir à ses collaborateurs un cadre et des conditions de travail propices à leur équilibre professionnel et personnel, l'entreprise s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue.

En 2024, le Groupe a poursuivi ses actions avec notamment :

- La mise à jour du Livret Parentalité et Proches Aidants dans un contexte où l'équilibre entre engagement professionnel et épanouissement familial est une attente croissante des collaborateurs. Ce livret est mis à la disposition des collaborateurs et transmis aux futurs parents, afin de favoriser leur connaissance de leurs droits attachés à la parentalité et dispositions spécifiques au Groupe. Depuis 2023, le Groupe est signataire de la Charte de l'Observatoire Français de la Parentalité.
- La sensibilisation des BPRH (Bu-

siness Partner Ressources Humaines) sur les sujets liés à la parentalité.

- Le nouvel accord QVCT, qui entrera en vigueur en 2025, offrira un accompagnement personnalisé et une flexibilité du travail pour les collaborateurs qui font face à des événements majeurs de la vie, tout en leur permettant de poursuivre leur activité et de préserver du lien social professionnel.

À Marseille, dans le cadre des actions menées pour améliorer la Qualité de Vie au Travail et favoriser l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie familiale des collaborateurs, le Groupe CMA CGM a reconduit son partenariat exclusif avec la crèche « Les Petits Chaperons Rouges ». Ce partenariat prévoit la mise à disposition de berceaux dans plusieurs crèches situées à proximité du siège social, permettant ainsi à des enfants de collaborateurs d'y être accueillis. En 2024, l'entreprise a décidé d'augmenter son quota. Près de 25 berceaux ont ainsi été mis à la disposition des collaborateurs dès septembre 2024 (sous réserve d'inscription au préalable et après commission d'attribution par la crèche).

Accompagner les collaborateurs en situation de handicap

Lorsqu'un collaborateur déclare une situation de handicap, souvent par le biais de la médecine du travail, le Groupe propose des mesures individuelles d'aménagement, d'adaptation ou de transformation du poste de travail, permettant autant que possible le maintien dans l'emploi. Parmi ces mesures figurent l'aménagement des postes de travail (repose-pieds, casques téléphoniques, fauteuils ergonomiques, matériels informatiques spécifiques...), la mise à disposition d'une place de parking et deux jours de congés supplémentaires pour les collaborateurs ayant un enfant porteur d'un handicap à charge.

Pour aller plus loin dans la démarche, plusieurs actions ont été mises en œuvre comme :

- La création d'une page dédiée sur l'intranet du Groupe (objectifs, définition du handicap, process, interlocuteurs privilégiés);



¹⁸ La région NORTAM inclut les États-Unis, le Canada et le Mexique.

- La nomination du référent handicap au sein de l'entreprise;
- Le développement d'une formation dédiée, « Qu'est qu'un handicap ? » et disponible en ligne pour tous les collaborateurs;
- La création d'une adresse électronique privilégiée pour favoriser les échanges sur le sujet.

En Amérique latine, CEVA Logistics a établi des partenariats avec plusieurs entités, afin de garantir l'accessibilité physique de ses locaux pour 400 personnes en situation de handicap, et d'accélérer la sensibilisation aux différentes formes de handicap.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, « Ouvrons grand les Jeux », ont réaffirmé l'engagement pris par les organisateurs en faveur de la lutte contre les discriminations.

Le Groupe a capitalisé sur les Jeux Paralympiques pour lancer des actions de sensibilisation et de formation à l'inclusion des personnes en situation de handicap :

- Une galerie de portraits de sportifs paralympiques célèbres faisant écho aux valeurs du Groupe au travers de leurs parcours et de leurs exploits, a été diffusée via la plateforme de communication interne du Groupe ;
- Des formations digitales courtes ont été mises à disposition via MySociable

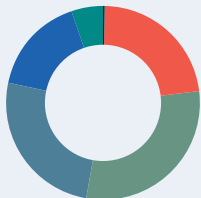
et la plateforme de formation du Groupe, présentant les différents types de handicap et venant combattre les idées reçues ;

Des préconisations ont été diffusées sur le réseau social interne du Groupe pour agir de façon inclusive dans le cadre professionnel.

Le Groupe a par ailleurs mis en place une démarche visant à recruter des profils éloignés de l'emploi dans le cadre de ses missions de Partenaire Officiel de la logistique des Jeux Olympiques 2024. L'association Nes&Cité a ainsi réalisé la pré-sélection de 40 personnes issues de communautés défavorisées, confrontées à des obstacles structurels, sociaux et économiques. À l'issue du processus de sélection, plusieurs ont été embauchées par CEVA Logistics pour faire face au surcroît d'activité lié à la logistique des Jeux Olympiques.

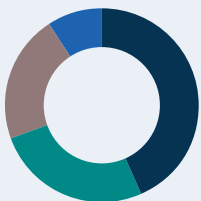
■ 2023
■ 2024
> Objectifs

Répartition des effectifs par tranche d'âge



Moins de 20 ans : ■ 0,5 %
20 à 29 ans : ■ 22 %
30 à 39 ans : ■ 30 %
40 à 49 ans : ■ 25,5 %
50 à 59 ans : ■ 17 %
60 ans et plus : ■ 5 %

Répartition des effectifs par zone géographique



Europe/France : ■ 44 %
Asie/Océanie : ■ 26 %
Amérique : ■ 21 %
Afrique/Moyen-Orient : ■ 9 %



Favoriser l'inclusion des personnes éloignées de l'emploi

CEVA Logistics a mis en place un programme d'accès à l'emploi à travers les pays pour atteindre cet objectif. Deux exemples notables sont : au Royaume-Uni, un programme a été développé pour offrir une véritable expérience professionnelle au sein de l'entreprise à de jeunes adultes issus de milieux éducatifs et sociaux défavorisés. À l'issue de ce projet, 12 jeunes adultes ont été recrutés par CEVA Logistics.

Favoriser l'engagement de nos collaborateurs

Le Groupe CMA CGM accorde une grande importance à l'implication de ses collaborateurs à travers diverses initiatives. Il reste à l'écoute et identifie les attentes grâce à une enquête d'engagement. Les collaborateurs s'engagent quotidiennement et leur participation à divers

événements et initiatives est au cœur de cette implication.

Concierter et impliquer nos collaborateurs

Les collaborateurs sont régulièrement concertés par le biais d'enquêtes.

Une première enquête Groupe, menée en 2022, a donné lieu au déploiement de plans d'action à plusieurs niveaux de l'organisation (global, régional, local). La prochaine enquête Groupe se tiendra au premier semestre 2025, et associera les entités nouvellement acquises.

Engager les collaborateurs aux enjeux sociétaux et environnementaux du Groupe

Afin de contribuer plus efficacement aux enjeux de société et de permettre aux collaborateurs de s'engager au service de l'intérêt général, le Groupe CMA CGM offre à ses collaborateurs la possibilité

de contribuer à des missions menées auprès d'associations partenaires.

CEVA Logistics a lancé un pilote avec Vendredi, une plateforme d'engagement qui permet aux collaborateurs de CEVA Logistics de consacrer trois jours dédiés de VTO (Volunteer Time Off) à des missions d'intérêt général, en partenariat avec des associations et des organisations à but non lucratif. Les collaborateurs peuvent ainsi s'engager dans des missions à impact environnemental ou social. Vendredi permet également d'informer et de sensibiliser les collaborateurs aux enjeux environnementaux et sociaux, et facilite la mobilisation des collaborateurs dans le mécénat de compétences et des actions de bénévolat. Elle permet aux collaborateurs de choisir des actions en fonction de la thématique, de la durée de l'action et de la localisation géographique.

Le projet a été lancé en juin 2024 dans huit pays pilotes : Thaïlande, Singapour, Ouganda, Égypte, Royaume-Uni/Irlande, France, Mexique et Pérou, représentant près de 14 000 personnes.



Accompagner la montée en compétences de chacun

CMA CGM met l'accent sur la valorisation et le développement de ses collaborateurs à travers diverses initiatives. Ces efforts incluent des plateformes évolutives pour améliorer la communication interne, des offres de formation innovantes, et une politique de mobilité interne pour favoriser la progression professionnelle. Le Groupe investit également dans la formation avec des programmes métiers spécifiques dispensés par la CMA CGM Academy, et des programmes de leadership, dispensés dans son centre de formation TANGRAM.

Impliquer les collaborateurs dans la stratégie du Groupe

Le Groupe communique régulièrement sur les informations stratégiques, économiques, financières, sociales et organisationnelles, ainsi que sur ses enjeux sociaux et de développement durable auprès de ses collaborateurs.

La plateforme de communication interne, MySociabble, lancée fin 2023 est commune à toutes les entités intégrées. Elle regroupe plusieurs chaînes, segmentées par métier et par périmètre géographique, pour que chaque entité puisse communiquer auprès de ses équipes.

Ainsi, MySociabble permet de partager l'actualité marquante, et de donner la parole aux membres du Comité Exécutif pour relayer leurs grands projets et réussites significatives de façon pédagogique. La plateforme permet également de lancer des campagnes interactives et défis participatifs, pour favoriser la familia-

risation et l'implication du plus grand nombre autour de sujets clés, tels que la transition écologique et la trajectoire de décarbonation du Groupe.

En complément, les collaborateurs sont également tenus informés de façon plus approfondie par :

- Des newsletters régulières, telles que la parution hebdomadaire Groupe et celle dédiée aux populations logistiques ;
- Des webinaires ciblés sur des sujets, relayant des grands événements, comme l'intégration de Bollore Logistics, la trajectoire de décarbonation de l'activité Shipping, ou bien encore les webinaires dédiés au rôle de partenaire logistique des Jeux Olympiques et Paralympiques joué par CEVA Logistics ;
- L'intranet et les vidéos des dirigeants.

Accélérer le développement des collaborateurs

HARMONISATION DES PRATIQUES ET OUTILS DE GESTION DE CARRIÈRE

Le processus de gestion des carrières permet d'identifier les talents, de proposer des objectifs de développement, de donner accès à des programmes de formation et à des opportunités de mobilité globale. La plateforme « MyHR » rassemble les processus des ressources humaines, telles que la revue des talents et les revues de performance. Elle accueille progressivement les nouvelles sociétés du Groupe.

En 2024, les employés des sociétés Bollore Logistics et Stellar ont été intégrés dans MyHR, soit plus de 15 000 collaborateurs. Pour faciliter l'adoption de MyHR auprès des nouveaux professionnels RH, un parcours de formation e-learning dédié a été finalisé en fin d'année.

DÉPLOIEMENT DU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES CLÉS

Afin d'accompagner la transformation et de soutenir la performance de toutes les divisions du Groupe, CMA CGM a développé une bibliothèque de compétences clés. Le référentiel de ces compétences a été intégré dans tous les outils et programmes de développement et sert à l'évaluation et au développement des collaborateurs.

DYNAMIQUE DE MOBILITÉ INTERNE GROUPE

CMA CGM est en constante évolution et offre de nombreuses opportunités de carrière en termes d'activité, de métier et de localisation géographique.

Chaque collaborateur est responsable de son développement et de son parcours de carrière. Pour accompagner chacun dans sa démarche, le processus de mobilité interne et les principes clés ont été édictés. Ces principes et le process sont disponibles dans l'intranet Groupe, déclinés par profil dans des guides dédiés à l'usage des employés, responsables RH et managers.

Le Groupe continue à étendre sa revue des talents à de nouvelles zones géographiques permettant de dynamiser la mobilité interne et de développer des parcours de carrière diversifiés.

PROGRAMMES DE LEADERSHIP GROUPE

Le Groupe poursuit la structuration de ses programmes de leadership, cruciaux pour accompagner la transformation et la forte croissance du Groupe.

Ces programmes peuvent être génériques et renforcer la ligne managériale de façon globale, tels que :

- Le programme « Leadership » créé en partenariat avec HEC, qui réunit à TANGRAM des cohortes de collaborateurs issus du monde entier.
- Le programme « Explore », disruptif et entièrement digital, dédié au premier niveau de management. En 2024,

il a réuni deux cohortes de 110 participants, qui ont travaillé sur les compétences clés managériales.

- Le Shipping Excellence Program, lancé à TANGRAM en 2024. Il a pour vocation d'évaluer le potentiel évolutif et les besoins de développement des participants issus de la division Shipping. Ce programme est conçu pour évaluer la capacité de nos talents à devenir des Responsables de Lignes et des Directeurs d'Agences à travers le monde, et à développer leurs compétences. Les participants sont immergés dans leur futur rôle et doivent résoudre des études de cas par le biais d'exercices en groupe ou individuels, notés par des observateurs du Business, des Ressources humaines et par des consultants externes. Deux promotions ont été lancées en 2024, regroupant 20 participants, issus de deux métiers clés dans l'encadrement de la division Shipping (Directeur d'agence et Responsable de ligne).

DES FORMATIONS POUR TOUS AVEC CMA CGM ACADEMY

CMA CGM Academy offre des formations en présentiel et en distanciel, ainsi que des solutions prêtes à être animées en toute autonomie par les équipes. Accessible à tous les collaborateurs CMA CGM et CEVA Logistics, elle propose des solutions adaptées à chacun. L'Academy propose 601 formations en présentiel ou en classe virtuelle et 1 340 formations e-learning. À titre d'illustration, le parcours managérial de trois jours, « Managing with impact » est proposé en présentiel ou distanciel et délivré dans plus de 40 pays. L'Academy a lancé une formation e-learning immersive « La visite virtuelle d'un navire » qui permet à tous les collaborateurs d'embarquer sur un porte-conteneur et de découvrir la vie à bord. En 2024, trois nouvelles formations e-learning immersives ont complété cette offre : visite virtuelle d'un terminal, d'un dépôt et d'un entrepôt.

En octobre dernier, le Groupe a lancé sa nouvelle campagne de forma-

tion obligatoire auprès de l'ensemble des collaborateurs. Au programme, 5 e-learning ont été spécifiquement conçus pour couvrir les enjeux du Groupe sur la Fraude, la Corruption, les Droits Humains, la Cybersécurité et le Climat. Plus de 67 000 collaborateurs ont suivi les modules de formation obligatoires au sein du Groupe CMA CGM.

Le Groupe vise à étendre l'accès de l'Academy à l'ensemble de ses collaborateurs. En décembre 2024, l'intégration des collaborateurs de Bollore Logistics et des Terminaux (déployés dans MyHR) a été finalisée. L'intégration des collaborateurs du pôle Média est prévue quant à elle pour 2025.

En 2024, le Groupe a dispensé 1 875 499 heures de formation, soit 2,5 jours de formation en moyenne par collaborateur sur l'année. L'objectif de formation est de trois jours par collaborateur et par an pour 2024.

C-BOX : KITS DE FACILITATION À DISPOSITION DE TOUTES LES ÉQUIPES

Le Groupe a créé des kits de facilitation conçus pour aider les équipes à stimuler leur intelligence collective, renforcer leur cohésion et résoudre une problématique spécifique. Ces kits – nommés C-Box – sont conçus pour organiser des ateliers de manière autonome. Dix C-Box sont déjà disponibles : Team, Change, Creativity, Diversity, Feedback, Trust, Sustainability, Better Ways, Digital et Efficiency, et plus de 7 400 personnes dans le Groupe ont pu en bénéficier. La C-box « Welcome » a été créée et déployée en 2024, pour aider les nouveaux collaborateurs à comprendre la culture du Groupe, et permettre aux équipes de mieux les accueillir.

CMA CGM dispose d'un jeu immersif en équipe de type « Serious Game » baptisé CC World, destiné aux nouveaux entrants et déployé dans toutes les entités du Groupe. Il permet de découvrir le Groupe, son histoire, ses valeurs, son organisation et ses différents métiers.

■ 2023
■ 2024
> Objectifs

Nombre de jours de formation par an et par collaborateur

■ 2,3
■ 2,2
> 3 jours par an par collaborateur

E-learning : nombre d'heures total

■ 272 664
■ 498 716

Présentiel : nombre d'heures total

■ 1 433 577
■ 1 376 783

Nombre d'heures de formation aux sujets RSE

■ 90 482
■ 147 827

FORMATION AUX MÉTIERS
DU TRANSPORT MARITIME

Les formateurs internes assurent la formation aux métiers spécifiques à l'activité de transport maritime du Groupe : commerciaux, cargo-flow, ship managers... L'animation d'une communauté de formateurs internes est une des priorités de l'Academy. Celle-ci implique le recrutement, la formation, l'accompagnement, et la création de temps d'échanges entre pairs. Ces moments sont dédiés au partage d'expérience, au renforcement de l'engagement et à la montée en compétences.

FORMATION DES COLLABORA-
TEURS DU SECTEUR MARITIME
ET TERRESTRE

La sécurité des personnels navigants requiert des formations adaptées. En plus des formations réglementaires et obligatoires, le Groupe dispose d'une matrice de formations spécifiques supplémentaires, dont certaines sont requises avant leur premier embarquement.

Les marins nouveaux entrants bénéficient d'une journée d'intégration avec la CMA CGM Academy.

CMA CGM a formé les navigants à l'usage de SAYFR ; une solution digitale comptant plus de 11 000 utilisateurs. Ce support de sensibilisation à la sécurité comprend deux modules : SAYFR WE2D, utilisable au niveau individuel afin de simuler les situations et les comportements réels, ainsi que SAYFR Team, destiné aux activités en équipe. Centrée sur huit comportements de base et le partage de bonnes pratiques, SAYFR vise à ce que tout incident soit le point de départ d'une réflexion stratégique.

Le Groupe a déployé en France et à l'international une formation d'un jour sur les risques psychosociaux (RPS) à bord. Les navigants ayant suivi cette formation la complètent par deux jours d'approfondissement pour devenir des référents RPS

volontaires afin d'accompagner les équipes à bord des navires.

Afin de renforcer les compétences managériales des officiers, ces derniers participent aux sessions « Process Com ».

Les MSI (Marine Superintendent) sont des navigants experts qui accompagnent et forment en mer les équipages.

Le fonctionnement des navires propulsés au Gaz Naturel Liquéfié (GNL) exige de nouvelles compétences que les équipages doivent acquérir. Selon la réglementation internationale, les marins à bord des navires soumis au recueil international de règles de sécurité IGF doivent recevoir la formation obligatoire pour pouvoir embarquer sur ce type de navire. En fonction du grade, les marins doivent suivre la formation et être titulaires du certificat de base ou avancé. Depuis janvier 2023, la compagnie continue à dispenser ces formations : 2 115 marins formés en plus à l'IGF Base et 1 132 à l'IGF Avancé. Pour aller au-delà de la réglementation internationale, le Groupe a mis en place des formations complémentaires, parfois internalisées, et qui continuent avec les nouvelles livraisons de navires prévues.

La formation des marins devant embarquer sur les navires propulsés au méthanol suit le même processus.

La formation continue des marins est également assurée par la plateforme OLP (Seagull), proposant les formations (e-learning) mises à jour régulièrement. Cette plateforme supporte aussi le CMS (Competence Management System), partie intégrante de la gestion de carrière du personnel naviguant.

Un partage des connaissances est assuré par des séminaires réguliers entre navigants, l'échange est enrichi par des workshops avec les départements terrestres.

FORMATION DES COLLABORA-
TEURS DU SECTEUR AÉRIEN

CMA CGM Air Cargo assure la formation de ses collaborateurs, avec une place importante accordée à la diffusion de la culture sécurité dans les opérations.

PERSONNEL NAVIGANT AÉRIEN

À l'embauche, pour les pilotes non qualifiés sur nos avions, CMA CGM Air Cargo finance la formation de mise à niveau appelée « Type Rating » d'une durée de six semaines.

Chaque nouveau pilote suit ensuite une formation réglementaire au sol qui vise à le préparer à l'ensemble des procédures de la compagnie aérienne d'une durée de deux semaines. Des séances de simulateurs sont également réalisées pour valider le niveau du pilote. Puis, le pilote réalise des étapes de vol sous la supervision d'un instructeur. Par la suite, dans le cadre de son activité, des contrôles périodiques sont réalisés tous les six mois.

En 2024, le personnel navigant, incluant les pilotes, a réalisé 116 heures de formation, en moyenne et par an. Pour promouvoir la mobilité interne au sein de notre Compagnie aérienne, CMA CGM Air Cargo a réalisé en 2024 :

- 18 transferts de pilotes de la flotte A330 vers la flotte B777. Les pilotes sélectionnés ont suivi une formation de six semaines (simulateurs inclus) ;
- 5 formations d'« Upgrades Captains » qui forment des officiers pilotes de ligne aux rôles et aux responsabilités de commandant de bord.

PERSONNEL AU SOL

CMA CGM Air Cargo dispose d'un Operation Control Center (OCC) avec une équipe 24h/24 et 7j/7 qui supervise les vols en temps réel et en continu.



À l'embauche, les chefs de quart (qui coordonnent les opérations) et les régulateurs de vols sont formés à la bonne tenue des quarts et à la mise en œuvre des opérations : préparation du vol, météo, réalisation du vol.

La bonne application des procédures est vérifiée régulièrement par les équipes de conformité interne. Réalisées en interne, ces vérifications viennent compléter les contrôles de qualité afin d'assurer le bon fonctionnement et le respect des procédures.

Les équipes MCC (Maintenance Coordination Center) qui supervisent toutes les opérations de la maintenance sur avion suivent également des formations qualifiantes de type B777 pour disposer d'une meilleure connaissance de l'avion.

Des formations ont également été dispensées pour l'obtention des habilitations aéroportuaires des salariés concernés.

En 2024, CMA CGM Air Cargo a lancé pour la première fois le programme de formation « Managing with impact », dédié au développement des compétences managériales et adapté à la réalité de chaque métier. Ainsi, 27 managers ont été formés.

UN PROGRAMME DE FORMATION
RSE POUR TOUS

L'objectif des programmes RSE est de sensibiliser les collaborateurs et de les préparer aux évolutions de leurs pratiques professionnelles, en lien avec les bouleversements écologiques à l'œuvre. Ces formations permettent également d'expliquer et de préparer certains collaborateurs, directement concernés, aux nouvelles réglementations et notamment aux exigences européennes liées à la CSRD.

MY CLIMATE SCHOOL

CMA CGM a reconduit pour trois ans son partenariat avec Axa Climate afin de mettre à disposition de tous une large sélection de modules e-learning visant à former l'ensemble des collaborateurs aux causes et aux conséquences du réchauffement climatique. Disponible sur le portail de CC Academy, My Climate School est depuis 2024 également accessible aux collaborateurs de CEVA Logistics. Le catalogue est constamment enrichi de nouveaux modules, classés selon deux approches : « Comprendre » qui reprend les fondamentaux scientifiques du dérèglement climatique, et « Agir », pour engager la transformation dans les métiers.

Afin d'assurer une sensibilisation générale des employés, le Groupe s'est doté de trois outils complémentaires :

- La création d'un module ad hoc My Climate School, qui présente en 30 minutes la stratégie de décarbonation du Groupe pour ses activités transport et logistique.
- L'introduction d'un module climat et décarbonation, plus condensé, dans la campagne de formation obligatoire 2024 qui touche 70 000 collaborateurs CMA CGM et CEVA Logistics.
- Un abonnement aux Climate Briefs de Axa Climate : ces capsules vidéo de cinq minutes, abordant des thématiques climat sur un ton humoristique et déculpabilisant, sont accessibles sur la chaîne CC Academy sur My Sociabble afin de toucher un large public quel que soit le degré de maturité sur les sujets climatiques.

L'Académie offre aux équipes en faisant la demande la possibilité de visionner en groupe des modules « Agir » de la Climate School suivi d'un débat animé par des experts RSE autour d'une thématique en lien avec leurs activités (achats responsables, agir pour la biodiversité en entreprise, la stratégie de décarbonation du Groupe, réglementation et climat etc.).

Afin de sensibiliser ses collaborateurs et parties prenantes au changement climatique, le Groupe a proposé 21 ateliers de Fresque du Climat au siège et en régions, et formé 11 collaborateurs à l'animation, afin d'accélérer son déploiement en 2025.

Un pilote de la Fresque Océane a été testé au siège social avec les équipes et les ambassadeurs RSE fin 2024, afin d'évaluer sa pertinence et la proposer au catalogue des formations à l'occasion de l'UNOC qui se tiendra en France en 2025.

Afin de maximiser l'impact, un indicateur de suivi et un objectif associé ont été créés dans le réseau international des agences : réaliser deux modules par employé, par agence et par an. Plus de 7 000 collaborateurs en agence ont suivi le module décarbonation en prérequis ainsi qu'un second module de leur choix.

Chez CEVA Logistics l'objectif pour l'ensemble des collaborateurs est de suivre 2 modules My Climate School au libre choix des apprenants.

DES FORMATIONS RSE CIBLÉES PAR MÉTIER

CSR for Sales

Le département RSE du Groupe a développé avec CMA CGM Academy un parcours en trois modules destinés aux commerciaux du Groupe «CSR for Sales».

Le premier module vise à se familiariser avec la stratégie RSE globale du Groupe autour des trois piliers, alors que le second se concentre sur la stratégie de décarbonation du groupe avec un focus sur les carburants alternatifs. Le troisième module est proposé sous forme d'atelier afin de travailler sur des cas pratiques d'optimisation multimodale, de calcul CO₂ dans le cadre de réponses aux appels d'offres ou de vente de produits ACT+.

Disponible sur demande, l'objectif de cette formation est de donner

aux équipes commerciales des bases simples pour répondre à un premier niveau de questions de leurs clients.

CSR for Business

Une déclinaison en un module unique de trois heures est également proposée aux différents métiers du Groupe et intégré dans divers programmes phares de l'Académie tels que «Shipping excellence program» et «Forward» destinés aux jeunes diplômés s'appropriant à rejoindre le Groupe à des postes clés..

DÉVELOPPEMENT DES TALENTS ÉMERGENTS

Le Groupe est attentif aux talents émergents et anime une communauté d'environ 200 stagiaires et alternants en France. Un réseau d'ambassadeurs à l'international vient renforcer également l'animation de la communauté, en organisant des événements et en participant aux différentes actions-écoles afin de faire rayonner l'image du Groupe.

Chaque année, le Groupe recrute environ 50 % de ses stagiaires et apprentis en dernière année d'études. Ils sont considérés comme un vivier de talents et un investissement pour l'avenir.

CMA CGM fixe comme objectif majeur la diversité de ses recrutements. En France, le Groupe embauche des profils internationaux (31 %) et de formations variées : 53 % d'entre eux sont issus d'écoles de commerce, 18 % d'écoles d'ingénieurs et 29 % d'instituts d'études politiques ou d'universités.

CMA CGM Academy forme, depuis 2022, les tuteurs de stagiaires et d'alternants pour la prise en main de leur rôle d'encadrement et de formation. En décembre 2024, un nouveau document support a été créé pour permettre aux tuteurs de mieux accompagner les étudiants dans le cadre de leur apprentissage. La mise en place de cet outil sera couplée avec des sessions webinaires.

Tout talent identifié fait l'objet d'un plan de développement spécifique : formation en leadership, coaching, mentoring ou sponsoring interne. CMA CGM met à jour, tous les ans, ses plans de succession.

Le Groupe a obtenu – pour la 10^e année consécutive – le label Happy Index® Trainees. Ce label récompense la qualité des stages et contrats d'alternance. Plus de 85 % des répondants recommandent le Groupe pour y effectuer un stage ou une alternance.

FORMATION DES APPRENTIS AUX MÉTIERS AÉRIENS, MARITIMES ET TERRESTRES

En 2024, le Groupe a reconduit en France le programme TMM (Transport aérien et maritime de marchan-

Opération « Mon stage de Seconde »

En juin 2024, le Groupe a accueilli une centaine de lycéens dans le cadre de l'opération « Mon stage de Seconde » impulsée par le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse.

CMA CGM a proposé aux lycéens un programme articulé autour de sessions de présentation et des visites de différentes installations du Groupe. Une nouvelle preuve de l'engagement du Groupe et de sa Fondation en faveur de l'éducation et la jeunesse.

Avec 92 élèves accueillis sur le territoire français, le Groupe a su mettre à contribution ses différentes entités pour à faire découvrir le monde professionnel aux plus jeunes.

Des collaborateurs se sont mobilisés, tout au long de la période de stage, pour leur présenter plus d'une quinzaine de métiers du Groupe, dans les domaines du transport maritime, la logistique, le transport de passagers ou encore les médias.

dises). Cette formation en alternance est destinée aux jeunes diplômés de Master 2 souhaitant développer leur expertise dans le domaine du transport et de la logistique. En un an, il permet d'obtenir le titre d'Organisateur de transport aérien ou maritime de marchandises (OTAMM), enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles (RNPC), ainsi qu'un certificat interne. Plus des trois quarts des diplômés des deux premières promotions ont été recrutés au sein du Groupe. 15 participants ont suivi cette formation durant l'année.

LE VOLONTARIAT INTERNATIONAL EN ENTREPRISE (V.I.E)

Chaque année, le programme V.I.E. du Groupe accueille une centaine de candidats V.I.E. Ce programme représente une opportunité de démarrer leur carrière à l'international, avec un taux de transformation de 50 % à l'issue de leur mission.

En octobre 2024, le Groupe a été récompensé pour son engagement pour l'inclusion et la diversité des parcours. CMA CGM s'est vu décerner le trophée de l'« Entreprise engagée en faveur de l'inclusion et de la diversité

des parcours » lors du forum annuel V.I.E. organisé par Business France.

FORWARD, GRADUATE PROGRAM DU GROUPE

Le Groupe a choisi d'investir dans les nouveaux diplômés en début de carrière professionnelle, en s'appuyant sur son réseau mondial d'écoles et d'universités partenaires. La première promotion du Graduate Program, constituée de 12 diplômés, a été lancée en octobre 2024. Ces diplômés d'écoles prestigieuses françaises et internationales telles que HEC, Polytechnique ou encore Indian Institute of Technology, ont commencé leur parcours par un programme d'intégration sur-mesure, qui leur a permis de découvrir l'histoire du Groupe, ses valeurs, et la diversité de ses activités. Ils ont eu l'opportunité de rencontrer des directeurs inspirants, bénéficiant ainsi de leurs visions du business et d'un accent particulier porté sur la stratégie commerciale.

Après cette phase d'intégration, les participants ont rejoint les équipes pour leur première mission clé. Cette étape, qui s'étendra sur huit mois, est cruciale pour leur développement professionnel. Ils seront ensuite amenés

à partir six mois à l'étranger au sein du réseau mondial du Groupe, afin d'acquérir une expérience pratique et mieux comprendre les complexités du commerce international.

À l'issue de ce programme, les participants auront :

- expérimenté un parcours accéléré vers le leadership, avec des opportunités de croissance de carrière à travers notre réseau international ;
- participé à la digitalisation et à la décarbonisation de la chaîne d'approvisionnement et de la logistique mondiale ;
- exploré différentes missions parmi nos diverses activités : développement commercial, données, RSE, Finance, E-commerce et Transition énergétique.

RELATIONS ET PARTENARIATS UNIVERSITAIRES

CMA CGM collabore étroitement avec de nombreux établissements d'enseignement supérieur en France et à l'international, dans le but de faire connaître le Groupe, ses métiers et ses enjeux.



CMA CGM déploie près d'une centaine d'actions par an dans les écoles. Des salons de recrutement, aux présentations métiers en passant par des actions pédagogiques innovantes (Master class, hackathons et défis, projets étudiants), chaque année, des dizaines de collaborateurs participent activement à la formation et à l'orientation des étudiants.

Des partenariats structurants stratégiques ont été renouvelés ou mis en place en 2024 :

- Sciences Po Paris – partenariat focalisé sur les relations internationales et la géopolitique
- HEC – partenariat qui s'inscrit dans la chaire HEC – CMA CGM portée par TANGRAM
- Université Paris-Dauphine – partenariat orienté sur la finance
- Réseau CEMS – un réseau international d'excellence regroupant 34 grandes écoles de commerce dans le monde et 70 entreprises partenaires
- Ecole Polytechnique – partenariat global qui s'inscrit dans une volonté d'être plus visible auprès des élèves ingénieurs.

CMA CGM mène des actions auprès de plus de 270 écoles et universités dans le monde. Pour amplifier cette dynamique, l'entreprise a lancé en 2024 son réseau mondial de relations

universitaires. Cette initiative stratégique vise à soutenir la croissance future du Groupe à l'échelle mondiale.

Composé de professionnels RH identifiés au sein de chaque région, le réseau a pour mission :

- D'identifier et de développer des partenariats stratégiques avec des écoles et des universités locales/régionales ;
- D'attirer et recruter de nouveaux Talents pour intégrer nos programmes d'excellence ;
- De soutenir les équipes locales en renforçant selon les besoins, les efforts de recrutement à l'international ;
- De développer notre marque employeur et nos relations institutionnelles avec les écoles et universités du monde entier ;
- De renforcer notre diversité et inclusion auprès de talents de tous horizons.

TANGRAM, LE NOUVEAU CENTRE DE FORMATION ET D'INNOVATION POUR LE TRANSPORT ET LA LOGISTIQUE DE DEMAIN

CMA CGM a créé TANGRAM, le nouveau centre d'excellence ouvert à tous ceux qui souhaitent collaborer pour créer le transport et la logistique durables de demain. Il vise à apporter une contribution décisive aux secteurs

du transport et de la logistique pour répondre aux enjeux majeurs auxquels le monde fait face aujourd'hui (environnementaux, sociétaux, géopolitiques, etc.). Il repose sur deux piliers interconnectés, la formation et l'innovation.

TANGRAM est un catalyseur pensé pour créer un écosystème riche et développer des synergies entre experts de tous les horizons : collaborateurs du Groupe, start-ups, clients et partenaires, grandes entreprises, centres de recherche, universités, concurrents... Le projet est d'ores et déjà actif à travers des formations « Powered by TANGRAM », et des chaires universitaires. Depuis avril 2024, le site accueille tous ces projets dans un lieu d'exception situé à La Pointe Rouge à Marseille.

FORMATIONS

En 2024, trois programmes de formation d'excellence ont été développés par le Groupe. Ces formations portent sur des sujets stratégiques pour CMA CGM et visent à former près de 3 000 collaborateurs internationaux sur l'année :

- Artificial Intelligence avec BCG University ;
- Leadership avec HEC Paris ;
- Climate avec Imperial College.



Angelo-Gabriel Mikael,
Directeur Général Délégué -
TANGRAM

En 2024, TANGRAM est devenu une réalité ! Plus de 2 000 collaborateurs ont d'ores et déjà eu l'opportunité de suivre des formations d'excellence dans des domaines stratégiques pour l'avenir de notre industrie. Tous les retours soulignent les bienfaits significatifs de ces formations, tant pour les collaborateurs, venus des quatre coins du monde et de toutes les entités du Groupe, que pour l'entreprise elle-même. Plus qu'un

simple lieu, TANGRAM est désormais une véritable communauté, résolument axée sur l'innovation. Un espace où collaborateurs, partenaires et experts de référence échangent et se nourrissent mutuellement afin de développer les compétences nécessaires pour relever les défis de demain.

Le Groupe CMA CGM offre à ses collaborateurs la possibilité de s'engager quotidiennement au service de causes environnementales et sociétales

En 2024, 23 cohortes de 120 personnes par programme ont été lancées, représentant près de 2 044 personnes.

Chaque programme est structuré en trois phases. Une première phase d'apprentissage en e-learning, une seconde phase en présentiel sur le site de TANGRAM, et une troisième phase certifiante en e-learning.

En outre, les formations déjà dispensées par CMA CGM Academy ont lieu également sur le site de TANGRAM.

ENGAGEMENT LOCAL

Employeur majeur au Liban avec plus de 2 330 collaborateurs, le Groupe a lancé en 2021 un programme de bourses afin de soutenir les étudiants libanais méritants et promouvoir l'excellence académique.

Pour la troisième année, une promotion d'étudiants libanais soutenus par le programme « CMA CGM Excellence Fund for Education » a intégré le campus de HEC Paris.

Attribué sur le mérite et la situation économique des étudiants, cet accompagnement individuel et financier permet à de jeunes talents de concrétiser leurs ambitions professionnelles. Le programme couvre de nombreux domaines d'études, allant de la finance à la gestion

de l'économie, les sciences, les sciences sociales, l'ingénierie, les mathématiques, l'IA et la Tech.

Chaque année, 145 étudiants concrétisent ainsi leurs ambitions professionnelles en intégrant les meilleures écoles partenaires du programme :

- Au Liban : l'American University of Beirut (AUB), l'Université Saint-Joseph (USJ) et l'École Supérieure des Affaires (ESA),
- En France : HEC Paris et l'École Polytechnique,
- Au Royaume-Uni: Oxford University, l'Imperial College, le King's College, Bath University.

CHAIRE HEC

CMA CGM s'engage avec HEC Paris sur une Chaire : « Sustainability and supply chain analytics » depuis 2022. Dirigée par un professeur de l'école et coordonnée par TANGRAM, elle permet de développer la connaissance sur la durabilité de la chaîne logistique à partir de l'analyse des données opérationnelles du Groupe. Plusieurs travaux sont en cours de production, qui donneront lieu à des workshops, publications, etc. Sur ces trois années, cette Chaire permettra également d'organiser des conférences. Cet engagement avec HEC Paris comporte par ailleurs un volet recrutement. Piloté par les ressources humaines, il permet aux étudiants de mieux

connaître notre Groupe, et de développer un intérêt à le rejoindre.

Sensibiliser les collaborateurs aux enjeux environnementaux du Groupe

CHAINE PLANET MYSOCCIABLE

MySociabble est une plateforme de communication interne du Groupe CMA CGM et CEVA Logistics, conçue pour informer et partager les rencontres, événements, actions à nos collaborateurs. Celle-ci a été mise en place pour répondre aux besoins de communication identifiés lors de l'enquête d'engagement du Groupe.

Une chaîne PLANET MySociabble a été lancée en juin 2024, afin de sensibiliser et de motiver nos collaborateurs à participer à des actions sur les sujets de protection de la biodiversité et de décarbonation. Elle donne de la visibilité de toutes les initiatives lancées dans le Groupe. Des articles sont postés chaque semaine sur nos projets phares de décarbonisation et de biodiversité, la stratégie du Groupe pour atteindre le Net Zéro 2050, et des programmes de formation et d'engagement des employés. Elle compte actuellement plus de 37 000 collaborateurs inscrits.

PLANET DAYS

« Planet Days » est une initiative du Groupe pour sensibiliser les employés aux enjeux climatiques et de biodiversité. Cet événement s'est déroulé les 6 et 7 juin 2024, en lien avec la Journée mondiale de l'environnement et la Journée mondiale des océans.

Pendant ces deux jours, CMA CGM s'est mobilisé pour mettre en avant les diverses actions et projets initiés par nos collaborateurs au niveau local. C'était aussi l'occasion de découvrir comment le Groupe est engagé et agit concrètement pour réduire son impact environnemental, protéger la biodiversité et lutter contre le changement climatique.

Lors des Planet Days, plusieurs activités telles que des ateliers de sensibilisation, des webinaires, des ateliers fresques du climat, des stands d'information, et des actions avec des collaborateurs volontaires ont eu lieu :

- Nos collaborateurs en Europe ont pu être sensibilisés aux conséquences de l'utilisation du plastique et comment réduire leur consommation de ce matériau ;
- Des webinaires visant à sensibiliser les collaborateurs en Amérique latine et dans les Caraïbes aux impacts du changement climatique sur les récifs coralliens et la biodi-

versité marine ont été dispensés par nos partenaires. Des sessions et des vidéos de la Climate School ont été diffusées afin d'échanger avec les collaborateurs pendant les Planet Days ;

- Des projets phares, comme la conservation des mangroves à Shenzhen Bay et la préservation des baleines en Amérique du Nord, et bien d'autres, ont été mis en avant.

L'événement a également permis de mobiliser les employés à travers un défi mondial sur MySociabble, où ils pouvaient partager les différentes initiatives RSE menées dans chaque pays et voter pour le projet phare de l'année. Le projet de conservation des mangroves en Chine a été élu meilleur projet de l'année.

Les Planet Days sont une occasion pour sensibiliser les collaborateurs et les mobiliser dans des actions concrètes et durables, tout en renforçant la cohésion et l'engagement au sein du Groupe.

PROGRAMME D'AMBASSADEURS RSE

En tant qu'acteur mondial du transport et de la logistique, CMA CGM se doit de contribuer activement à la réduction de l'impact de son activité. Ses engagements sociaux et environnementaux sont au cœur de sa mission Better Ways : contribuer

à une mondialisation durable, respectueuse de chaque être humain et de la planète.

Dans la continuité du programme My Daily Impact, après deux ans de sensibilisation, CMA CGM souhaite diffuser la culture RSE à tous les niveaux de l'organisation et dans tous les métiers pour favoriser l'engagement de tous dans une pratique durable.

Ce programme reflète l'engagement croissant des collaborateurs en matière de RSE. Le programme Ambassadeurs RSE a donc été lancé en février 2024 et a déjà permis de mobiliser plus de 250 ambassadeurs volontaires issus de régions différentes et de métiers divers.

L'objectif de ce programme est de permettre aux participants de développer des connaissances et des compétences RSE. Il vise à créer un réseau d'ambassadeurs RSE qui servent de relais d'information dans les différentes unités et agences.

Ces Ambassadeurs sont informés, sensibilisés et formés aux enjeux environnementaux et sociétaux pour à leur tour sensibiliser, mobiliser et/ou organiser des ateliers de sensibilisation auprès de leurs collègues et de leurs directions respectives. Avec ce programme, les ambassadeurs participent à :

- Des formations pour mieux comprendre les enjeux environnementaux comme la Fresque du Climat, CSR For sales pour les transcrire en actions concrètes ;
- Des Catches Up mensuels pour partager des bonnes pratiques et promouvoir des initiatives RSE ;
- Des ateliers pilotes pour évaluer l'intérêt des collaborateurs pour certains sujets RSE, comme la Fresque Océane.

L'objectif est de pérenniser et d'animer ce réseau pour qu'il devienne un véritable levier de transformation au sein du Groupe, et de créer un réseau d'ambassadeurs Groupe en intégrant nos différentes filiales telles que CEVA Logistics.



6. Veiller au respect des droits humains dans la chaîne de valeur

Le Groupe met en place des mesures pour identifier les risques de violation causées par ses activités propres ou par celles de ses fournisseurs ou sous-traitants avec lesquels il a établi des relations commerciales. Ainsi, les mesures appropriées de prévention, d'atténuation ou de réparation peuvent être prises.

Les engagements du Groupe

Le Groupe prend très au sérieux sa responsabilité en matière de droits humains, à savoir ceux reconnus internationalement énoncés dans :

1. La Charte internationale des droits de l'homme (comprenant la Déclaration universelle des droits

de l'homme, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels) ;

2. La Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail et les conventions fondamentales y afférentes ; et

3. La Convention du travail maritime de 2006.

En 2024, le Groupe a renouvelé son adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies et présenté sa « Communication sur le Progrès ». Il a également poursuivi sa participation aux groupes de travail de cette initiative. Le Groupe a également publié des rapports annuels sur ses activités liées aux droits humains, conformément notamment à :

- La loi française sur le devoir de vigilance ;

- La loi allemande sur la chaîne d'approvisionnement ;
- La législation sur l'esclavage moderne au Royaume-Uni et en Australie.

Une gouvernance dédiée

Le directeur juridique et le responsable conformité Groupe, en coopération avec le responsable des droits humains Groupe, assurent la supervision des mesures prises en faveur des droits humains. Ces dernières sont menées en étroite collaboration avec d'autres fonctions et entités du Groupe, en particulier :

- Les départements RSE, Risques, Audit interne, Ressources Humaines, Achats, QSSE et Sécurité ;
- Certaines entités et certains collaborateurs des unités opérationnelles du Groupe, tant au siège qu'à l'étranger.

Les risques, les impacts et les initiatives sont rapportés à plusieurs comités, dont le comité des risques opérationnels, le comité des risques, de la conformité, de l'audit et des enquêtes et le comité d'audit et des comptes (un comité du conseil d'administration).

Le renforcement des processus de diligence raisonnable

Conformément aux principes directeurs et lignes directrices des Nations Unies et de l'OCDE, le Groupe a pour objectif d'accroître sa diligence raisonnable en matière de droits humains, en adoptant une approche basée sur les risques. Cette démarche s'applique aux opérations du Groupe ainsi qu'à celles de sa chaîne d'approvisionnement. Elle

repose sur des processus visant à identifier, prévenir, atténuer et remédier aux risques et impacts négatifs en matière de droits humains. A titre d'exemple, le Groupe CMA CGM effectue sur ses fournisseurs et sous-traitants une diligence raisonnable en matière de droits humains par le biais d'un logiciel d'évaluation de la conformité éthique d'une tierce partie, déployé dans le cadre du programme « Sustainable Procurement » du Groupe.

Les actions menées en faveur du respect des droits humains

En 2024, les mesures notables au niveau du Groupe comprennent :

1. L'élaboration d'une nouvelle politique Droits Humains, approuvée par le PDG, qui détaille l'approche du Groupe en matière de droits humains, y compris les mesures de diligence raisonnable.
2. Le lancement d'une nouvelle cartographie des risques en matière de droits humains et d'environnement, qui couvre toutes les activités du Groupe (opérations propres et chaîne d'approvisionnement). Actuellement réalisée par un cabinet de conseil international, elle permettra de mettre à jour les risques les plus importants en matière de droits humains et d'établir de nouvelles actions prioritaires ;
3. Le déploiement d'une nouvelle formation aux droits humains à l'échelle du Groupe, qui sensibilise au risque de violation des droits humains dans un contexte professionnel et rappelle au personnel de signaler toute violation réelle ou potentielle ;

4. La conduite d'une campagne de sensibilisation « Speak Up », rappelant au personnel le devoir de signaler toute violation de l'éthique et de la conformité (y compris des droits humains) repérée dans un contexte professionnel et le système d'alerte du Groupe, le service d'assistance téléphonique pour l'éthique et la conformité. Cette campagne s'est articulée autour de séminaires et de la distribution de matériel promotionnel dans les locaux du Groupe.

En plus des initiatives mentionnées aux chapitres 4, 5, 8 et 9 concernant la santé et la sécurité, l'égalité, la diversité et l'inclusion, la ligne d'alerte ainsi que la diligence raisonnable des fournisseurs, CMA CGM a mis en place d'autres actions pour renforcer le respect des droits humains, qui incluent :

- La mise en œuvre de mesures renforcées pour garantir la sécurité et le bien-être des marins du Groupe pendant la crise de la mer Rouge ;
- L'organisation d'une formation spécifique sur la prévention du harcèlement au travail ;
- La réalisation d'une étude préliminaire sur l'écart de salaire découlant des employés du Groupe ;
- La mise en place d'échanges avec des parties prenantes externes pour améliorer les normes en matière de droits humains dans le secteur du transport routier ;
- Le recrutement d'un nouveau responsable de la conformité dédié aux droits humains dans la division logistique du Groupe.

Plus de détails sur les mesures prises en 2024 sont disponibles dans le Plan de Vigilance du Groupe, qui peut être consulté sur le site internet du Groupe (Plan de Vigilance du Groupe 2024 disponible via Nos publications).



7. S'engager auprès des communautés locales

En 2024, le Groupe a renforcé son engagement envers les communautés locales en France et dans les autres pays où il est présent. Grâce à la participation active de ses collaborateurs, le Groupe a mené des initiatives communes dans plusieurs pays, ainsi que des actions spécifiques adaptées aux besoins des populations locales. À travers son accélérateur ZEBOX, CMA CGM accompagne les entrepreneurs locaux et encourage l'innovation responsable. Enfin, par son implantation internationale, CMA CGM participe à l'essor socio-économique de plusieurs régions du monde.

Objectif :

- 100 % des pays qui ont mené au moins une action locale avec un impact direct sur les communautés locales et / ou territoires pour contribuer au développement socio-économique des pays dans lesquels le Groupe est présent



Des initiatives locales à impact dans le monde

Chaque année, le Groupe organise des événements auprès des collaborateurs pour favoriser la cohésion sociale et la prévention sur des sujets de santé. Une centaine d'événements ont notamment eu lieu, dont les opérations de dons de sang, avec près de 800 collaborateurs donateurs, et ce dans 26 agences à travers le monde.

En 2024, plus de 30 000 participations ont été recensées lors d'actions en faveur des communautés locales, montrant ainsi la mobilisation et l'engagement des collaborateurs du Groupe CMA CGM et CEVA Logistics. Ils se sont engagés au travers d'actions variées, menées plusieurs fois dans l'année.

Ces actions en faveur des communautés sont aussi des moments propices pour organiser des sessions de sensibilisation sur différentes thématiques, comme les conséquences du changement climatique et les gestes à adopter au quotidien pour y faire face.

Dans le cadre de son programme « Employer of Choice », CEVA Logistics agit pour l'intégration des sites auprès des communautés locales. CEVA Logistics propose à ses collaborateurs des actions collectives dans l'ensemble de ses pays d'implantation, et les encourage à s'investir à titre individuel pour des actions de bénévolat : travail au contact des animaux, actions pour les enfants, accompagnement des personnes en situation de précarité, projets dans l'éducation, etc.

Depuis 2023, un projet pilote de VTO – Volunteer Time Off – est en cours dans la région APAC. Les collaborateurs peuvent ainsi bénéficier de trois jours ouvrés payés lors desquels ils s'engagent bénévolement. Ce programme a été étendu dans les autres régions en 2024 grâce au partenariat avec la plateforme d'engagement Vendredi (voir Chapitre 5).

En 2024, CMA CGM a continué d'améliorer le quotidien des populations locales, que ce soit par des actions communes aux différentes entités du Groupe, ou par des actions adaptées aux besoins des communautés locales.

■ 2023
■ 2024
> Objectifs

Part des pays qui ont lancé au moins une initiative locale



Nombre d'initiatives locales menées à travers le monde



Actions menées en faveur des communautés locales

En 2024, le Groupe s'est engagé à hauteur de 1,2 million d'euros pour soutenir ces actions locales dans tous ses lieux d'implantation. Au total, 780 actions locales en faveur des communautés ont été réalisées au cours de l'année et plus de 37 000 bénéficiaires ont vu leur quotidien s'améliorer grâce à elles.



Collecte et recyclage de vêtements
Royaume-Uni

Mobilité durable
France

Prévention contre les inondations
Hongrie

Soutien aux communautés locales et à la protection de la biodiversité marine
Côte-d'Ivoire

Travaux durables dans un orphelinat
Arabie Saoudite

Fabrication de jouets
Émirats Arabes Unis

Collecte, recyclage et valorisation des déchets
Égypte

Sensibilisation à une bonne alimentation
Ouganda

Création d'un club de squash
Tanzanie

L'exploitation du vers à soie de mangrove
Madagascar

Recyclage et surcyclage des déchets
Corée du Sud

Sensibilisation à la nature auprès d'enfants autistes
Chine

Accès à l'eau pour les étudiants
Cambodge

Promotion de l'inclusion
Indonésie

Soutien de la santé des jeunes timoraises
Timor Leste

Education et sensibilisation d'enfants défavorisés
Polynésie Française

Plan de réconciliation avec les peuples autochtones
Australie

Construction de maisons pour les plus démunis
Chili

Actions menées en faveur des communautés locales

1.Chine - Sensibilisation à la nature auprès d'enfants autistes

A Shanghai, 200 enfants atteints d'autismes peuvent désormais profiter d'une petite ferme biologique créée par nos collaborateurs dans une école spécialisée. L'éducation basée sur la nature est un élément important pour aider les enfants autistes à découvrir le monde au-delà de leur compréhension. Elle contribuera également à améliorer l'environnement de l'école jour après jour.

2. Australie – Plan de réconciliation avec les peuples autochtones

Dans le cadre de son projet phare de réconciliation avec les peuples autochtones du pays, CMA CGM Australie a mené plusieurs actions en faveur de la diversité et de l'inclusion, notamment :

- Un atelier de sensibilisation culturelle auprès de ses collaborateurs ;
- L'aide au financement d'un projet mobile de friperie, en collaboration avec Remote Opshop Project, pour aider les peuples autochtones vivants dans les terres à développer un réseau de friperies communautaires sur le principe de l'économie circulaire. Le projet apporte une formation aux petites entreprises, des opportunités d'emploi, tout en générant des fonds pour des projets culturels.

3. Polynésie Française - Education et sensibilisation d'enfants défavorisés

Pour la deuxième année consécutive, CMA CGM s'est associée à Saga Tahiti pour offrir à une centaine d'enfants issus de foyers sociaux un programme éducatif et culturel. Celui-ci leur permet de découvrir des activités nautiques tout en les sensibilisant à la vie sous-marine. C'est avec enthousiasme que nos collaborateurs se sont joints à cet évènement annuel tant attendu.

4. Timor Leste – Soutien de la santé des jeunes timoraises

Le Groupe a contribué pour la quatrième année à améliorer le quotidien de 680 femmes grâce à sa collaboration avec l'association Days for Girls. À cette occasion, des kits de santé ont été distribués, et des sessions de sensibilisation mixte sur l'égalité des sexes ont été organisées.

5. Indonésie – Promotion de l'inclusion

A l'occasion de la Journée mondiale de la trisomie 21, dix collaborateurs du site de Jakarta, en Indonésie, ont visité le café inclusif Kopikamu. Ils ont ainsi eu l'occasion d'échanger avec Vanessa, une employée porteuse de trisomie 21.

6. Tanzanie – Création d'un club de squash

L'équipe tanzanienne s'est mobilisée pour créer une association et ouvrir un club de squash officiel afin de donner le goût du sport à une centaine d'enfants de la région et d'enrichir leur quotidien. Soutenu par les autorités locales, ce projet génère un impact réel dans un contexte marqué par une hausse démographique exceptionnelle dans le pays.

7. Egypte - Collecte, recyclage et valorisation des déchets

Depuis 2023, le Groupe s'est associé à VeryNile, dans un projet collaboratif ayant pour objectif de collecter et recycler 6 tonnes de déchets plastiques du Nil. Il contribue à l'économie locale en impliquant 70 pêcheurs dans la collecte, en offrant des emplois à 5 jeunes de l'île de Qorsaya, et en vendant les produits recyclés au bénéfice des employés et des communautés locales.

8. Emirats Arabes Unis – Fabrication de jouets

Une trentaine de collaborateurs de l'agence CMA CGM Dubaï ont fabriqué des peluches en matière recyclée pour des enfants en grande précarité d'un camp de réfugiés. Cette action a permis d'apporter un peu de joie et de réconfort dans le quotidien de ces enfants.

9. Arabie Saoudite – Travaux durables dans un orphelinat

Nos collaborateurs en Arabie Saoudite se sont mobilisés pour poursuivre des travaux d'améliorations. Les travaux se sont concentrés dans la cour de l'orphelinat qui a accueilli un tout nouveau sol sécurisé en matière recyclable ainsi qu'un auvent pour assurer le confort des enfants et les protéger du soleil en été et de la pluie en hiver.

10. Uganda - Sensibilisation à une bonne alimentation

500 arbres fruitiers ont été plantés et 400 livres offerts aux populations locales pour leur enseigner les bienfaits d'une alimentation plus riche grâce aux fruits récoltés. Au total, grâce à nos collaborateurs, 2 000 personnes pourront bénéficier des fruits de la plantation de ces supers arbres.

11. Madagascar - L'exploitation du vers à soie de mangrove

Ce projet aborde les trois piliers de la stratégie RSE du Groupe (Act for Planet, Act for People et Act for Fair Trade), grâce à la plantation de 83 000 mangroves dans la région de Mahajanga, mais aussi à la formation de 60 femmes de pêcheurs au tissage du vers à soie récolté dans la mangrove. Les infrastructures financées par CMA CGM et la rémunération des tisseuses permettront à ce projet de perdurer, de développer l'économie locale et de faire perdurer un savoir-faire ancestral dans le pays.

12. Côte d'Ivoire – Soutien aux communautés locales et à la protection de la biodiversité marine

Le Groupe soutient les communautés locales et la protection de la biodiversité marine au sein de la première aire marine protégée en Côte d'Ivoire. Deux conteneurs CMA CGM servent désormais à préserver la pêche locale et de lieu éducatif avec la création d'une bibliothèque. Des formations sur plusieurs thèmes tels que la pêche durable seront également dispensées aux populations locales.

13. Hongrie - Prévention contre les inondations

De graves inondations ont menacé Budapest en 2024 en raison de la tempête Boris. Nos collaborateurs hongrois ont contribué à protéger les populations locales en préparant des sacs de sable. Ils ont également été sensibilisés aux risques d'inondation et à l'importance de la prévention et l'implication de la communauté en cas de catastrophes.

14. France – Mobilité durable

En France, plusieurs agences du Sud-Ouest ont mis en place un défi de mobilité durable. Pendant un mois, les collaborateurs ont été encouragés à parcourir le plus de kilomètres possibles en utilisant d'autres modes de transport que la voiture (covoiturage, vélo, bus, train, à pied, etc.). Grâce à cette action, 2 880 km ont été parcourus en covoiturage, en transports en commun ou en moyens de transport non motorisés.

15. Royaume-Uni – Collecte et recyclage de vêtements

CEVA Logistics Royaume-Uni a collecté 50 kg de vêtements qui ne pouvaient plus être utilisés et les a donnés à Click4ClothingCollection. Les articles ont ainsi pu être vendus et/ou recyclés, et ont permis de générer des fonds pour des œuvres caritatives.

16. Chili – Construction de maisons pour les plus démunis

Cette année encore, CMA CGM s'est associée à TECHO afin de venir en aide aux populations locales. 30 collaborateurs de CMA CGM ont de nouveau uni leurs forces, pour cette fois-ci reconstruire des maisons détruites par des incendies qui ont touché la ville de Valparaíso, au Chili. Grâce à cette mobilisation, 300 personnes ont pu retrouver des conditions de vie décentes après cette catastrophe.

17. Cambodge - Accès à l'eau pour les étudiants

À l'occasion de la journée mondiale de l'eau, nos collaborateurs ont été sensibilisés aux problèmes d'accès à l'eau en participant à une action aux côtés de l'association TEUK SAAT 1001 (1001 Fontaines). Dans ce cadre, ils ont contribué à fournir l'équivalent d'un an de consommation d'eau potable à 850 étudiants vivant dans la campagne cambodgienne.

18. Corée du Sud – Recyclage et surcyclage des déchets

En Corée du Sud, CEVA Logistics a organisé un concours de surcyclage (upcycling) pour ses 140 collaborateurs. Les participants étaient invités à soumettre des photos de nouveaux produits qu'ils ont créés à partir de déchets. Le gagnant a été désigné par les collaborateurs.

Accompagner les startups innovantes

En 2018, Rodolphe Saadé a initié ZEBOX, un accélérateur international d'innovations dédié à la transformation positive de l'industrie maritime et des secteurs de la logistique et des médias. Sa mission est de connecter les meilleures innovations du monde entier au Groupe CMA CGM et à ses partenaires sur trois thématiques : impact environnemental, compétitivité, et santé et sécurité au travail.

Deux objectifs ont été définis :

- Accompagner des startups dans leur développement, en aidant les entrepreneurs à mettre en œuvre leurs projets, recruter des talents, lever des fonds et accélérer leur croissance à l'international ;
- Permettre à des grands groupes partenaires de bénéficier des meilleures innovations afin d'accélérer la transformation de leur entreprise.

Fondé à Marseille, ZEBOX est aujourd'hui présent dans six régions du monde : ZEBOX France à Marseille, ZEBOX Amérique du Nord à Arlington en Virginie ; ZEBOX Caraïbes à Baie-Mahault en Guadeloupe, ZEBOX Asie-Pacifique à Singapour, ZEBOX Afrique de l'Ouest à Abidjan en Côte d'Ivoire et ZEBOX Royaume-Uni à Manchester.

Grâce à ce réseau international, le Groupe se positionne comme un acteur incontournable pour accompagner les entrepreneurs locaux à se développer et à augmenter leur impact économique, social et environnemental sur ces territoires.

ZEBOX est aujourd'hui soutenu par plus de 15 grands groupes internationaux tels que BNSF Railway, Vinci, Transdev et Port of Virginia.

Depuis sa création, plus de 650 interactions ont été initiées entre les grands groupes et les startups de la communauté ZEBOX, et plusieurs dizaines de contrats ont été signés en faveur de l'innovation et de la performance du Groupe.

Le Groupe s'engage dans l'IA

Le Groupe CMA CGM poursuit ses investissements dans le digital en lançant, avec plusieurs partenaires, le premier laboratoire européen de recherche indépendant dédié à l'IA : KYUTAI. L'occasion de confirmer l'engagement du Groupe pour l'IA et les écosystèmes d'innovation et de rappeler qu'à travers cette initiative, CMA CGM s'investit auprès des nouvelles générations pour offrir des opportunités d'imaginer et façonner l'avenir.

KYUTAI, dont l'objectif est de développer les technologies de demain, vise à former de futurs experts de la discipline, via l'accueil d'étudiants en master pour des stages au sein du laboratoire et la supervision de doctorants et de post-doctorants.

Le Groupe veille également à un usage éthique de l'IA par la création d'un département dédié pour l'ensemble des activités du Groupe, et en mettant en avant TANGRAM, où environ 3 000 collaborateurs y seront notamment formés à l'IA.



Séverine Grégoire,
Directrice Transformation digitale,
Innovation et Intelligence Artificielle

Au cœur de notre vision 2025, CMA CGM continue d'accélérer sa transformation numérique en plaçant l'intelligence artificielle au centre de sa stratégie d'innovation. Cette ambition se traduit par des partenariats majeurs, notamment avec Google, pour accélérer l'adoption de l'IA dans l'ensemble de nos activités. Nos investissements dans des technologies de pointe telles que Mistral AI, PoolSide et le laboratoire de recherche Kyutai nous permettent d'optimiser nos processus et de renforcer notre compétitivité, faisant de CMA CGM un acteur clé de la révolution numérique dans le transport maritime, la logistique et les médias. L'IA joue également un rôle essentiel dans l'amélioration de l'expérience de nos collaborateurs. À travers TANGRAM, notre centre d'excellence et d'innovation, nous formons jusqu'à 3 000 collaborateurs

chaque année, leur permettant de développer de nouvelles compétences et de s'adapter aux évolutions technologiques.

Sur le plan opérationnel, nous déployons l'IA pour optimiser l'acheminement des navires, la gestion des conteneurs et le pilotage des stocks à l'échelle mondiale. Ces avancées nous permettent de réduire les coûts, de minimiser notre empreinte carbone et d'accélérer nos délais de livraison. Dans le domaine de la logistique, nos solutions d'IA transforment et améliorent la gestion des entrepôts. En intégrant l'IA au cœur de nos opérations, nous affirmons notre position de leader mondial du transport, de la logistique et des médias, prêts à relever les défis de demain tout en poursuivant nos engagements en matière de responsabilité sociale et environnementale.



Les CMA CGM Startup Awards

Le Groupe CMA CGM a la conviction que l'innovation entrepreneuriale se développe partout dans le monde pour répondre aux grands défis de notre temps et de son industrie.

En octobre 2024, le Groupe CMA CGM lance pour la première fois les CMA CGM Startup Awards, un concours international pour soutenir et accompagner les startups les plus prometteuses dans les secteurs du transport maritime, de la logistique et des médias, organisé en collaboration avec BFM Business et La Tribune.

Promouvoir l'innovation dans chacun des axes stratégiques de CMA CGM

Pour chacun de ces trois secteurs, le Groupe CMA CGM a sélectionné les innovations qui permettront de répondre aux objectifs de transformation de l'industrie, autour de la performance environnementale, de la compétitivité et de la qualité de vie au travail.

Les startups lauréates bénéficieront d'un accompagnement personnalisé par ZEBOX, à travers un soutien financier, une visibilité médiatique à travers CMA Media, et une opportunité de collaboration avec le Groupe sur un sujet stratégique.

Un programme d'accompagnement dédié aux startups

En septembre 2024, ZEBOX a lancé un nouveau programme d'accélération spécialement conçu pour soutenir plus de 120 startups et scale-ups par an dans leur développement. Ce programme propose un accompagnement personnalisé, visant à répondre aux besoins spécifiques des jeunes entreprises à fort potentiel. Avec des sessions de mentorat, des ateliers pratiques et des opportunités de mise en réseau avec des leaders de l'industrie et des investisseurs, ce programme offre aux entrepreneurs les ressources nécessaires pour accélérer leur croissance et accéder à de nouveaux marchés internationaux.

Faire émerger des champions sectoriels

Les lauréats des CMA CGM Startup Awards ont été annoncés lors de la deuxième édition de l'Artificial Intelligence Marseille (AIM), organisé par La Tribune et La Provence. L'AIM réunissait experts, innovateurs et décideurs du monde entier pour explorer l'impact de l'intelligence artificielle sur l'économie, la culture et les territoires.

Sur une soixantaine de startups présentes lors de l'événement, sept startups ont été récompensées pour leurs projets innovants, tels que la production de carburants synthétiques à partir de CO₂ (Aerleum), ou encore des systèmes de recharge électrique par rail pour véhicules (Elonroad), illustrant ainsi le potentiel de transformation durable dans leurs secteurs respectifs.

Pour cette première édition, plus de 400 candidatures provenant de plus de 40 pays ont été reçues, présentant des innovations dans les différents domaines du Groupe.

L’empreinte socio-économique du Groupe CMA CGM

Un cabinet de conseil et d’études économiques a conduit, en août 2024, une étude sur l’empreinte socio-économique de CMA CGM¹⁹ en France. L’objectif de l’analyse était de comprendre comment les activités de l’entreprise ont un impact sur l’emploi, les revenus et les investissements, ainsi que les effets d’entraînement sur d’autres secteurs économiques en France.

Une empreinte significative en termes d’emploi

Avec une contribution de plus de 20 milliards d’euros à l’économie française en 2023, CMA CGM soutient plus de 93 700 emplois en France.

Ces effets incluent 19 200 emplois directs, tandis que 74 500 emplois sont issus des effets d’entraînement, soit via les consommations intermédiaires, les investissements, et les salaires versés. Autrement dit, 1 emploi direct chez CMA CGM génère 3,9 emplois dans le reste de l’économie.

Le Groupe est significativement présent dans les territoires insulaires et ultramarins où il compte plus de 1 500 emplois directs. Ces contributions montrent l’importance de CMA CGM dans le développement économique régional et son rôle crucial dans le soutien aux communautés locales, notamment en Corse et en Guadeloupe, où son empreinte représente respectivement 1,3 % et 1,6 % de l’emploi salarié privé.

Un fort ancrage territorial

Dans la région Sud, l’impact est particulièrement notable avec 16 100 emplois soutenus et un effet d’entraînement de 1,5 milliard

d’euros d’activité. Le Groupe est également le premier employeur privé des Bouches-du-Rhône, avec 6 200 emplois directs et des effets d’entraînement représentant 7 350 emplois supplémentaires, soit 2,1 % du total des emplois salariés privés dans le département.

Cette empreinte économique régionale démontre l’importance stratégique du Groupe, en tant que l’un des principaux employeurs privés du territoire et un moteur significatif de l’activité économique locale.



¹⁹ L’étude sur l’empreinte socio-économique de CMA CGM en France est disponible [ici](#).

La Fondation CMA CGM

Présidée par Tanya Saadé Zeenny, la Fondation CMA CGM a été créée en 2005 et s’engage prioritairement pour l’action humanitaire et en faveur de l’accès à l’éducation. Elle incarne et traduit en actions concrètes les valeurs familiales et de solidarité du Groupe CMA CGM, un leader mondial dans le transport et la logistique.

Face aux crises, la Fondation s’appuie sur l’expertise du Groupe CMA CGM pour acheminer des fournitures humanitaires essentielles. Elle soutient également l’accès à une éducation de qualité, à la formation professionnelle et à l’intégration, ainsi qu’à l’innovation éducative et sociale. À ce jour, la Fondation a transporté 63 000 tonnes d’aide humanitaire vers 97 pays à travers son programme Conteneurs d’Espoir, soutenu plus de 550 projets éducatifs en France, au Liban et dans le monde entier, et accompagné 55 entrepreneurs grâce à son incubateur social, Le Phare.

Un rapport présentant de manière complète les actions de la Fondation sera partagé en 2025 ; toutefois deux projets-clés 2024 illustrent les modes d’action de la Fondation, entre temps longs et réaction d’urgence.

L’Entrepôt Solidaire : L’expertise au service de la solidarité

La Fondation CMA CGM est partenaire des associations françaises d’aide alimentaire depuis plusieurs années. Ces associations font face aujourd’hui à une augmentation des besoins et à un manque de moyens, particulièrement pour le stockage,

l’acheminement et la distribution des denrées alimentaires. La Fondation a alors entrepris une démarche inédite : créer un entrepôt solidaire mutualisé pour 5 associations françaises (Restos du Cœur, Croix-Rouge française, Secours Populaire, ANDES et Secours Catholique), leur permettant d’utiliser une plateforme logistique de qualité pour organiser leurs opérations de distributions. Elle s’est appuyée sur l’expertise logistique du Groupe pour optimiser les conditions de stockage, améliorer les conditions de travail des bénévoles et faciliter la distribution de l’aide alimentaire.

Cet espace moderne et sécurisé de 5 000 m², situé au cœur de Marseille, à proximité immédiate des transports en commun et des axes routiers principaux, permettra de stocker jusqu’à 3 200 tonnes de produits de première nécessité et 300 palettes de produits frais.

Cyclone à Mayotte : Le Groupe et la Fondation CMA CGM se mobilisent

Suite au cyclone Chido qui a frappé Mayotte, le Groupe et la Fondation CMA CGM poursuivent leur mobili-

sation pour acheminer des biens de première nécessité à Mayotte.

Dans le cadre d’une opération coordonnée par la Direction générale de la Sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC), et grâce au soutien de la Fondation CMA CGM, 50 conteneurs d’aide humanitaire (eau, denrées alimentaires et produits d’hygiène) sont transportés à titre gracieux vers Mayotte pour répondre aux besoins des populations touchées par le cyclone Chido et la tempête Dikeledi et accompagner la reconstruction de l’archipel. Cette opération, placée sous l’égide de la Sécurité civile, repose sur des contributions d’ONG comme les Banques Alimentaires, qui assurent environ un tiers du volume total, mais aussi du Bataillon des Marins Pompiers de Marseille, qui envoie du matériel de secours, et d’entreprises engagées.

Le Groupe CMA CGM a également mis en place un point maritime, permettant à sept navires du Groupe d’acheminer plus de 2 441 conteneurs, 3,5 millions de litres d’eau et 1 500 tonnes d’aide humanitaire. Le Groupe CMA CGM, à travers sa filiale CEVA Logistics, s’est également mobilisé pour assurer l’affrètement de 12 vols au départ de Paris contenant en tout 990 tonnes de marchandises.

Collaborations et partenariats



ELLES BOUGENT
L'association a pour but d'attirer les jeunes femmes, collégiennes, lycéennes et étudiantes vers les filières et carrières scientifiques, techniques, technologies et d'ingénierie. Elle met en valeur des métiers en manque de talents féminins, notamment dans les domaines de l'énergie, le ferroviaire, le numérique, le spatiale, le maritime, la logistique.



PARIS 2024
Le Groupe CMA CGM a été partenaire olympique des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.



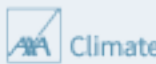
CONTAINER SHIP SAFETY FORUM
Créée en 2014, cette ONG réunit des acteurs majeurs du transport maritime qui s'engagent à améliorer les performances de sécurité et les pratiques de gestion du transport par conteneurs.



CARGO INCIDENT NOTIFICATION SYSTEM
Cette plateforme d'échange entre les plus grandes compagnies maritimes permet de partager très rapidement les problématiques de sécurité et de sûreté des marchandises transportées en conteneurs.



LE CENTRE INTERENTREPRISES DE L'EXPATRIATION
C'est un espace privilégié pour échanger et partager des bonnes pratiques concernant les stratégies et politiques de mobilité internationale au sein des grandes entreprises européennes à l'échelle mondiale.



AXA CLIMATE
Axa Climate School a été lancé en 2019, avec pour mission d'être un assureur climatique engagé au service d'entreprises du secteur privé, de gouvernements nationaux et d'organisations régionales du secteur public.



FAIR WAGE NETWORK
Cette organisation non gouvernementale vise à promouvoir des pratiques salariales équitables au niveau de l'entreprise et tout au long des chaînes d'approvisionnement mondiales, et à offrir une méthodologie transparente pour évaluer et certifier les salaires justes.

OECD GUIDELINES FOR MULTINATIONAL ENTERPRISES ON RESPONSIBLE BUSINESS CONDUCT

Ces principes directeurs fournissent des recommandations adressées par les gouvernements aux entreprises multinationales pour une conduite responsable des entreprises dans des domaines clés, tels que le changement climatique, la biodiversité, l'intégrité des entreprises et la diligence raisonnable de la chaîne d'approvisionnement.



VENDREDI
Cette startup sociale propose une plateforme spécialisée de sensibilisation et d'engagement des salariés et un réseau d'associations partenaires.



HUMANFAB
Ce centre d'expertise du sport et de la santé regroupe un laboratoire de recherche scientifique du mouvement, un centre médico-sportif et un institut de la haute performance. Tous travaillent à l'unisson pour mettre en place de nouveaux protocoles d'entraînement préventifs et développer de nouveaux tests afin de lutter contre la sédentarité, améliorer la forme physique et le bien-être des collaborateurs.



TRAINME (DÉCATHLON)
Grâce au programme TrainMe, Décathlon accompagne CMA CGM dans la mise en place d'un programme sport, bien-être et prévention santé. Ce programme propose des offres dédiées à l'accompagnement des sportifs et encourage la pratique sportive au sein de l'entreprise.



NES&CITÉ
Depuis 2001, Nes&Cité déploie des méthodes originales d'accompagnement vers l'emploi dans les quartiers prioritaires de la ville. La structure intervient dans trois domaines : la médiation emploi, l'événementiel emploi et le recrutement. La médiation emploi s'applique à créer du lien entre les acteurs d'un même territoire.



FRESQUE DU CLIMAT
La Fresque du Climat est une association portée par l'ambition de sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux climatiques à travers des ateliers pédagogiques et collaboratifs. L'association forme et soutient les collaborateurs pour promouvoir l'atelier au sein du monde entrepreneurial et à l'échelle internationale.



KAROS
Karos propose une plateforme de covoiturage pour les trajets domicile-travail. Les trajets en covoiturage sont optimisés grâce à des algorithmes qui permettent d'anticiper automatiquement les besoins de déplacement. En 2024, CMA CGM a relancé le covoiturage au siège social et choisit Karos, opérateur de la Métropole Aix-Marseille. Le Groupe a ainsi rejoint la plus grande communauté de covoitureurs de France.

Agir pour UN COMMERCE RESPONSABLE

Dans son engagement pour un commerce international responsable, le Groupe CMA CGM met en avant l'éthique et l'intégrité comme piliers de sa coopération avec fournisseurs et clients. Le Groupe déploie ces valeurs fondamentales dans toutes ses activités, en s'appuyant sur une culture d'exemplarité et des politiques rigoureuses. Il offre à ses clients des solutions de transport innovantes et écologiques personnalisées, les accompagnant au mieux dans leur démarche de décarbonation. Parallèlement, le Groupe engage ses fournisseurs dans une démarche de progrès par le biais de critères environnementaux, sociaux, et de gouvernance.

Contribution directe



Contribution indirecte



8. Agir de manière éthique et intègre

CMA CGM vise à déployer l'éthique, l'intégrité et la conformité dans l'ensemble de ses activités. Le Groupe souhaite être une référence sur ces sujets. Sa démarche volontaire et proactive est un élément clé de sa relation de confiance avec l'ensemble de ses partenaires et parties prenantes.

La Direction et les équipes spécialisées sur ces sujets mettent ainsi en place une culture d'exemplarité. Cette culture – diffusée à tous les collaborateurs par de fréquentes actions de sensibilisation et de formations – est encadrée par un corpus de politiques. En dehors des domaines évoqués dans les chapitres précédents, le Groupe mène également des programmes ciblés sur : la lutte anticorruption et le trafic d'influence, les conflits d'intérêt, le respect de la concurrence, la conformité en matière de sanctions économiques et de contrôle des exportations, la gestion des données, la prévention des trafics illicites et la transparence fiscale.

En 2024, CMA CGM a poursuivi ses efforts en matière d'éthique auprès de ses fournisseurs. Pour la deuxième année consécutive, le Groupe a obtenu le label RFAR (Relations Fournisseurs et Achats Responsables), qui couvre les sujets suivants :

- Délais de paiement ;
- Intégration de critères de durabilité dans les processus de sélection des fournisseurs ;
- Formation des équipes sur les sujets d'éthique

Objectifs :

- Renforcer les mesures de prévention, détection et correction des comportements contraires à la Charte éthique
- Former 100 % des collaborateurs aux formations « éthique et conformité » obligatoires

Culture d'exemplarité et de conformité

Le Président Directeur Général ainsi que l'équipe dirigeante portent les engagements du Groupe en matière d'éthique et de conformité qui sont rappelés dans la Charte éthique du Groupe. Ils sont pleinement engagés dans la mise en œuvre de cette Charte et des politiques de conformité du Groupe, sur leurs périmètres de responsabilité respectifs. Des communications sont régulièrement adressées aux collaborateurs pour leur rappeler les valeurs d'exemplarité et d'éthique de CMA CGM, ainsi que les règles qu'ils doivent respecter. Leur soutien, ainsi

que l'engagement des équipes, assurent l'efficacité et la solidité du dispositif de conformité de l'ensemble du Groupe.

En complément de la Charte éthique, le Groupe est doté de documents cadres, faisant référence pour tous, qui comprennent : le Code anticorruption et des politiques spécifiques, relatives notamment aux achats responsables, aux cadeaux et marques d'hospitalité, aux conflits d'intérêts, aux représentations d'intérêts et à la gestion des signalements.

Une équipe d'experts pilote et coordonne le programme éthique et conformité, en matière d'éthique et d'intégrité des affaires, de sanctions économiques et de contrôle des exportations, de droit de la concurrence, de protection des données personnelles, et de devoir de vigilance.

Le Code de Conduite de CEVA Logistics – One CEVA Code – présente l'engagement spécifique du PDG et de la Direction en matière d'éthique et de conformité, en accord avec les valeurs du Groupe CMA CGM. Accompagné d'une équipe de professionnels juridiques et de conformité à la fois globaux et régionaux, le responsable de la conformité de CEVA Logistics assure la mise en œuvre du programme d'éthique et de conformité.



Formation des collaborateurs aux questions éthiques

Chaque année, les collaborateurs de CMA CGM suivent des formations sur des enjeux cruciaux. Parmi ces sujets, figurent :

- Le respect de la concurrence ;
- La lutte contre la corruption ;
- La sensibilisation à la fraude ;
- La cybersécurité ;
- La prévention de la discrimination au travail ;
- La prévention du harcèlement au travail ;
- Les droits humains ;
- Le numérique responsable.

Les formations sur la fraude, la corruption, les droits humains et la cybersécurité ont été dispensées lors de la campagne annuelle de formation obligatoire au niveau Groupe, lancée en octobre dernier pour une durée de deux semaines.

En complément de ces formations dispensées par le Groupe CMA CGM, les collaborateurs de CEVA Logistics suivent un e-learning obligatoire sur le « One CEVA

Code », ainsi qu'une série de formations sur-mesure et basées sur les risques. Ces formations ciblent les collaborateurs les plus exposés, afin de garantir davantage la maturité, l'expertise et la conformité de l'organisation avec la réglementation.

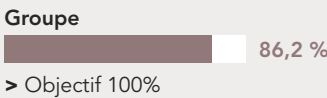
Ligne d'alerte sécurisée pour les lanceurs d'alertes

Depuis 2019, la ligne d'alerte « Ethics & Compliance Helpline » (ex – Ethics Online) est ouverte à l'ensemble des employés de CMA CGM et aux tiers : fournisseurs, sous-traitants, etc. Elle est disponible 24 h/24 et 7 j/7, en plusieurs langues. Elle permet au lanceur d'alerte, s'il le souhaite et dans le respect de la réglementation locale applicable, de préserver son anonymat.

Le Groupe CMA CGM s'engage à protéger les lanceurs d'alerte. Les personnes qui, de bonne foi, signalent une violation potentielle de la loi ou des politiques internes, sont ainsi protégées contre toute forme de représailles. Tous les moyens de signalement sont

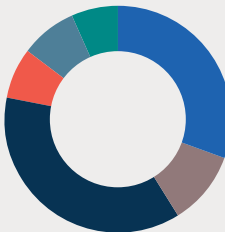
■ 2023
■ 2024
> Objectifs

Part des collaborateurs ayant effectué les formations obligatoires sur les sujets d'éthique et de conformité



Nombre total de signalements reçus CMA CGM

■ 311
CEVA Logistics
■ 702



Ressources humaines : ■ 377
Ethique des affaires : ■ 313
Autres comportements inappropriés : ■ 82
Fraude : ■ 105
Santé et sécurité : ■ 74
Hors périmètre : ■ 65

couverts par une politique de signalements professionnels et de non-représailles : rapport à la hiérarchie, usage de la ligne d’alerte ou tout autre moyen. Elle est disponible sur le [site internet du Groupe](#).

Lors de la campagne de sensibilisation « Speak Up », le Président Directeur Général du Groupe CMA CGM a rappelé à l’ensemble des collaborateurs la volonté du Groupe de renforcer ses engagements dans ce domaine.

Lutte contre la corruption et le trafic d’influence

Le Code de Conduite Anti-Corruption contient les règles applicables en matière de lutte contre la corruption et le trafic d’influence, ainsi que les sanctions disciplinaires applicables en cas de manquement.

CMA CGM poursuit le renforcement et le déploiement de son programme de prévention, de détection et de lutte contre la corruption et le trafic d’influence. Celui-ci intègre notamment les exigences des lois applicables, en particulier la loi américaine Foreign Corrupt Practices Act (FCPA), le United Kingdom Bribery Act (UKBA) et la loi française Sapin II.

Le programme de lutte contre la corruption et le trafic d’influence comprend notamment :

- La cartographie des risques d’atteintes à la probité, ainsi qu’un plan d’action associé validé par le Comité Exécutif du Groupe ;
- Un Code de conduite Anti-Corruption ;
- La diligence raisonnable (due diligence) envers les tiers, comprenant la mise en place de procédures d’évaluation de la conformité des partenaires, inter-

médiaires, fournisseurs et clients les plus à risque de CMA CGM ;

- La promotion du dispositif d’alerte « Ethics & Compliance Helpline » ;
- La sensibilisation et la formation des collaborateurs les plus exposés à des risques de corruption sur la base des scénarios de risques spécifiques au Groupe et identifiés dans la cartographie ;
- Des mesures de contrôle de la bonne application du Code de Conduite Anti-Corruption (contrôle interne et audit interne) ;
- La mise en place de procédures de contrôles comptables pour lutter contre la corruption et le trafic d’influence ;
- L’audit externe du dispositif de conformité Anti-Corruption ;
- Un régime disciplinaire applicable en cas de non-respect du Code Anti-Corruption.

Le pilotage du programme est assuré par la Direction Ethique & Conformité du Groupe et fait l’objet d’un suivi régulier de la part du Comité d’Audit et des Comptes du Conseil d’administration.

Le Groupe participe à des actions communes avec d’autres acteurs de l’industrie maritime. CMA CGM est membre du réseau Maritime Anti-Corruption Network (MACN), qui partage outils et expérience sur la mise en œuvre des programmes anticorruption dans le secteur maritime et portuaire.

En 2024, le Groupe CMA CGM a profondément mis à jour sa cartographie des risques de corruption et de trafic d’influence, notamment en incluant les activités récemment créées ou acquises (transport maritime de passagers, transport aérien de marchandises et les médias). Il a également renforcé ses processus de diligence raisonnable sur les opérations de parrainage et de mécénat, ainsi que ses mesures de contrôle interne en matière de conflits d’intérêt.

Prévention des trafics illicites

Le Groupe fait du renforcement de ses moyens de lutte contre les trafics illicites une priorité. Cette lutte cible particulièrement le trafic de drogue, d’armes, d’espèces protégées ou de contrefaçons. En 2024, CMA CGM a renforcé ses capacités de prévention afin d’éviter la contamination de ses conteneurs par ces trafics. Ces actions s’étendent également aux différents vecteurs qui participent aux activités logistiques du Groupe.

Les rencontres régulières avec les autorités douanières des pays dans lesquels le Groupe opère sont des points d’étapes clés. Celles-ci permettent de renforcer la collaboration et de lutter de manière plus efficace contre les trafics illicites.

De nouveaux outils et de nouvelles procédures sont développés en permanence, et la coopération est entière avec les autorités compétentes en France et à l’international.

Pour appuyer ses engagements, le Groupe est membre du Baltic and International Maritime Council (BIMCO). Cette association facilite les opérations commerciales de ses membres en élaborant des contrats et des clauses contractuelles standardisées.

La Direction Centrale Sûreté de CMA CGM assure également la coordination d’un groupe de travail au sein de l’association World Shipping Council (WSC) : le Custom Interface Working Group. Celui-ci est la voix de l’industrie du transport maritime en matière de prévention des trafics illicites auprès des décideurs politiques et d’autres groupes industriels ayant un intérêt dans le transport international.

Respect du droit de la concurrence et des lois antitrust

La connaissance et le respect du droit de la concurrence sont des priorités absolues que CMA CGM fixe à ses collaborateurs.

Le programme de conformité en matière de droit de la concurrence s’applique à l’ensemble des activités du Groupe dans le monde. Celui-ci repose sur six grands principes :

- Maintien des stratégies commerciales indépendantes ;
- Pas d’accords anticoncurrentiels ;
- Pas de répartition de la clientèle ;
- Pas d’abus de position dominante ;
- Pas d’actes de concurrence déloyale ;
- Retrait des discussions douteuses.

Les réalisations concrètes de ce programme garantissent un environnement économique sain et équitable pour tous.

Ce programme est mis en œuvre par une équipe de juristes dédiés, avec l’aide de relais locaux. Les équipes sont également à la disposition de tous les collaborateurs afin de garantir que toute pratique commerciale

s’effectue dans le respect du droit de concurrence.

Enfin, des formations sur le droit de la concurrence et les lois antitrust sont dispensées partout dans le monde, en ligne ou présentiel.

Conformité en matière de sanctions économiques et de contrôle des exportations

Le Groupe CMA CGM conduit l’ensemble de ses activités dans le respect des réglementations relatives aux sanctions économiques, embargos et contrôle des exportations applicables. Ces réglementations sont traduites dans les règles internes du Groupe, notamment via des contrôles intégrés directement dans nos systèmes d’information. En 2024, ces règles ont été consolidées dans une politique unique : la Politique sanctions économiques et contrôle des exportations du Groupe. Par ailleurs, une politique spécifique aux activités terminaux et dépôts complète cette politique afin de tenir compte des spécificités de chaque activité. Cette approche positionne le Groupe CMA CGM

comme un partenaire des autorités nationales et internationales.

Le respect des sanctions internationales est assuré à travers l’application systématique de contrôles à chaque étape de la transaction. Cela inclut l’analyse des éléments suivants :

- Les marchandises transportées par le Groupe ;
- Les entités avec lesquelles le Groupe interagit, y compris ses fournisseurs ;
- Tout élément transactionnel exposant à un risque de sanctions extra-territoriales, notamment la monnaie de paiement.

Les transactions considérées comme sensibles sont détectées et analysées par trois lignes de défense :

1. Les employés opérationnels ;
2. Les personnels spécialisés en sanctions internationales et contrôle des exportations et/ou en contrôle interne ;
3. L’audit interne, lors de ses missions ciblées sur des entités ou sur le programme de conformité sanctions économiques.

Enfin, le Groupe s’attache à former ses collaborateurs sur ce sujet et à les informer des évolutions en temps réel. Cette information passe par la mise à disposition de formations spécifiques et de notes informatives adressées aux personnels les plus exposés.

Le Groupe CMA CGM veut renforcer ses engagements éthiques et encourager une culture de la parole permettant à chacun de contribuer activement à la quête d’exemplarité du Groupe

Gestion responsable des données

Sûreté des données et cybersécurité

En tant que leader international du transport maritime et de la logistique, le Groupe CMA CGM prend le sujet de la cybersécurité très au sérieux. Il s’agit d’un enjeu de croissance et de confiance décisif pour le Groupe.

A ce titre, le Groupe CMA CGM continue à renforcer et déployer sa stratégie de protection des données et des actifs (protection du patrimoine informationnel). Celle-ci combine des investissements technologiques – afin de se doter de solutions efficaces – et humains, dans le but de développer la prise de conscience et la culture cybersécurité au sein du Groupe CMA CGM.

La stratégie s’appuie notamment sur :

- L’intégration de la cybersécurité au sein des sujets étudiés par la gouvernance de l’entreprise, avec une implication et un engagement fort de la Direction ;
- La conception et le déploiement de politiques, mesures et technologies de cybersécurité efficaces contre les acteurs malveillants, couvrant les actifs physiques et logiques du Groupe, afin d’assurer la continuité des opérations et des affaires, mais également la sécurité de l’entreprise, des collaborateurs et clients ;
- La diffusion d’une culture de la cybersécurité au sein de l’entreprise, au travers, entre autres, de formations et de campagnes de sensibilisation des collaborateurs ;
- Le développement d’un véritable écosystème global de collaboration autour des en-

jeux de cybersécurité au travers d’échanges avec d’autres acteurs privés, au sein des communautés nationales et internationales dont CMA CGM est membre, ainsi qu’avec les institutions étatiques. Le Groupe CMA CGM fait notamment partie du Campus Cyber en France.

Protection des données personnelles

CMA CGM met en œuvre les moyens techniques et organisationnels pour ses clients, fournisseurs, collaborateurs et tiers. Le Groupe étend sa politique de conformité aux sous-traitants et aux filiales pour garantir le respect du standard européen de protection des données personnelles partout dans le monde.

CMA CGM porte une attention particulière à la rapidité du traitement des demandes d’exercice du droit des personnes, en matière de suppression des données personnelles. Cette attention se traduit par la gestion des délais : à titre d’exemple, dans les activités de transport maritime, le délai de traitement de ces demandes est d’en moyenne 6 jours. Par ailleurs, le Groupe conduit des contrôles réguliers de la conformité de ses sites internet.

Transparence fiscale

Le Groupe CMA CGM prône le respect des différentes législations fiscales et le paiement de l’impôt dû dans chaque pays ou territoire où le Groupe est implanté, conformément aux règles de droit et aux conventions fiscales internationales.

CMA CGM s’attache à construire une relation durable et professionnelle avec les autorités fiscales des différents pays, en respectant notamment leurs procédures.

Compte tenu de la complexité des règles fiscales, le Groupe peut faire face à des divergences d’interprétation avec les administrations fiscales locales. Il se réserve alors le droit de contester les redressements qui lui semblent infondés.

Le Groupe applique les normes de l’OCDE en matière de prix de transfert, et celles des lois nationales qui en découlent.

La gestion des risques fiscaux fait partie intégrante du processus global de gestion des risques du Groupe. CMA CGM adopte une approche responsable dans la gestion et le contrôle de la fiscalité, fondée sur une documentation et les rapports de contrôle interne des processus fiscaux.

Enfin, le Groupe n’encourage ni ne promeut l’évasion fiscale, ni pour lui-même ni pour ses filiales. Les sociétés du Groupe situées dans les États et territoires non coopératifs y sont établies uniquement pour des raisons commerciales ou opérationnelles.



9. Être exemplaire dans la coopération avec nos clients et nos fournisseurs

Dans son engagement pour un commerce international responsable, le Groupe met en avant l'éthique et l'intégrité comme piliers de sa coopération avec ses fournisseurs, ses partenaires et ses clients. Le Groupe déploie ces valeurs fondamentales dans toutes ses activités, en s'appuyant sur une culture d'exemplarité et sur des politiques rigoureuses. Il offre à ses clients des solutions de transport innovantes et écologiques personnalisées, les accompagnant au mieux dans leur démarche de décarbonation. Parallèlement, le Groupe engage ses fournisseurs dans une démarche de progrès par le biais de critères environnementaux et sociaux.

Objectifs :

- Proposer des services à faible impact environnemental
- Évaluer 100 % de la base fournisseurs éligibles du Groupe CMA CGM d'ici 2025

Proposer des solutions innovantes et durables à nos clients

Le Groupe innove et imagine les solutions de transport de marchandises de demain pour plus de 70 000 clients dans le monde. Au-delà de leurs cœurs de métiers, CMA CGM et CEVA Logistics accompagnent leurs clients à mesurer l'impact carbone de leurs expéditions et à contribuer à leur décarbonation, par le recours aux énergies alternatives.

Ecoute, innovation et transparence sur les services et la RSE

ÊTRE À L'ÉCOUTE DES CLIENTS

CMA CGM lance plusieurs fois par an une enquête mondiale auprès de ses clients. Cette dernière permet de suivre un indicateur de référence en matière de probabilité de recommandation (le Net Promoter Score) et d'identifier les principaux axes d'amélioration. En 2024, le questionnaire a été envoyé à plus de 730 000 différents contacts client résultant en grande majorité sur un NPS positif.

Parallèlement à cette enquête, des indicateurs de performance clés pour mesurer la satisfaction client sont également définis. Ils se basent sur des questions posées à chaque personne ayant interagi avec le service client. 1 300 000 questionnaires ont été envoyés et 89 000 réponses ont été reçues.

En plus d'une formation spécifique destinée aux équipes « Customer Service » pour améliorer l'expérience client, notre initiative de « Customer Journey Mapping » est déployée dans l'ensemble de notre réseau d'agences. Cet outil, à la fois visuel et efficace pour capter les expériences des clients lors de leurs interactions avec notre organisation, a permis de mieux comprendre leurs attentes et de trouver des solutions conjointement : en 2024, plus de 570 « Customer Journey Mapping » ont été réalisés.

Tout comme CMA CGM, CEVA Logistics réalise une enquête annuelle de Net Promoter Score afin de contribuer à définir ses principaux axes d'amélioration.

Cette année, 15 000 questionnaires de satisfaction ont été envoyés à des clients ayant été en contact avec le service client. CEVA Logistics a ainsi pu prendre en compte instantanément les retours et recontacter ses clients pour mettre en place des actions concrètes qui répondent à leurs besoins.

CEVA Logistics est également doté d'outils d'écoute et de réponse aux besoins de ses clients au quotidien. Les solutions digitales autour de l'assistant virtuel MyCEVA, par exemple, visent à améliorer le niveau de service et d'écoute auprès des clients.

PARTAGE ET TRANSPARENCE SUR LA RSE

Chez CMA CGM et CEVA Logistics, un bureau client RSE est dédié à la relation, à l'accompagnement et aux sollicitations clients du Groupe sur les trois piliers stratégiques : People, Planet, Fair Trade. Il fonctionne en étroite collaboration avec le réseau commercial et les experts RSE.

Les équipes dédiées répondent aux questionnaires des clients, partagent et expliquent la stratégie RSE du Groupe, et initient des projets collaboratifs. Ces services produisent également les rapports CO₂ personnalisés à l'attention des clients clés, et les cotations CO₂ incluses dans les appels d'offres.

Plus de 1250 demandes client ont ainsi été satisfaites par les bureaux clients CMA CGM et CEVA Logistics en 2024. En forte hausse, ces demandes montrent l'intérêt croissant des clients pour les sujets RSE.

Mesurer et réduire l'impact carbone

Le Groupe développe des logiciels pour permettre à ses clients d'obtenir des informations précises sur leurs émissions de carbone.

CEVA Logistics et CMA CGM sont membres actifs de Clean Cargo et de Smart Freight Center, des initiatives multi acteurs pour réduire l'impact environnemental du transport maritime.

ANALYSES DES ÉMISSIONS CARBONES POUR LES CLIENTS DE CMA CGM

L'information sur les émissions de CO₂ est disponible tout au long de l'expérience client. Les clients du Groupe peuvent ainsi choisir le mix de solutions multimodales le moins polluant avant de passer leur commande d'expédition. Ce calcul des émissions repose sur la méthode du Clean Cargo.

Avant l'expédition, les clients disposent de plusieurs outils pour calculer leur empreinte carbone :

- L'Eco-Calculateur, qui permettra en 2025 de calculer les émissions de CO₂ porte à porte ;
- L'outil de cotation en ligne permettant d'estimer les émissions lors du devis ;
- Les calculs des émissions réalisés avec plus de précisions (nombre



Mathieu Friedberg,
Directeur Général CEVA Logistics

Notre monde change sans cesse, et en tant qu'entreprise avec un fort engagement RSE, nous nous focalisons sur la recherche de « Better Ways », de moyens de transporter des marchandises dans le monde entier. Nos actions à court terme se concentrent sur nos entrepôts, la flotte de nos opérations terrestres et les solutions à faible émission de carbone que nous développons avec nos partenaires. En 2024, nous avons lancé CEVA FORPLANET, permettant à nos clients de réduire l'impact

environnemental de leurs chaînes d'approvisionnement en tirant parti d'une gamme de solutions de transport à faible émission de carbone et d'économie circulaire. L'innovation et la collaboration doivent rester au cœur de nos efforts de décarbonation chez CEVA et dans l'ensemble de l'industrie, c'est pourquoi nous prenons des mesures concrètes aujourd'hui en gardant un œil sur les solutions de demain.

de conteneurs, distance...) lors des réservations.

De plus, lors des appels d'offres, CMA CGM est en mesure de communiquer à ses clients potentiels l'empreinte carbone de chaque route faisant l'objet d'une offre commerciale.

Après le déroulement du trajet, le Groupe propose à ses clients une analyse de l'empreinte carbone des distances parcourues lors de leurs expéditions : par mode de transport, par réservation, par zone géographique et sur une période donnée.

ANALYSES DES ÉMISSIONS CARBONE POUR LES CLIENTS DE CEVA LOGISTICS

CEVA Logistics développe des solutions durables, avec l'aide des technologies numériques, pour améliorer la visibilité, la transparence et l'information au sujet des émissions des services de la chaîne d'approvisionnement.

CEVA Logistics a développé plusieurs outils digitaux de mesure des émissions de CO₂ à destination de ses parties prenantes internes et externes.

L'entreprise a lancé un Eco-Calculateur, qui fournit une estimation des émissions de CO₂ associées à un trajet et à un mode de transport donné (maritime, aérien ou terrestre). L'Eco-Calculateur de CEVA Logistics repose sur la technologie du partenaire Searoutes, incubé au sein de ZEBOX et accréditée par le Smart Freight Center.

CEVA Logistics a développé des outils de calcul des émissions de CO₂ a posteriori, qui se basent sur les expéditions réelles effectuées pour ses clients.

Ces solutions, basées sur des plateformes internes dédiées, permettent de réaliser des bilans CO₂ pour les expéditions d'un client sur une

période donnée. Ces bilans carbone peuvent être exécutés par tous les collaborateurs, sous la responsabilité de l'équipe RSE, sur tous les modes de transports opérés par CEVA Logistics.

Enfin, le CO₂ a été intégré sous plusieurs formes à la solution digitale MyCEVA. Ainsi, sur cette nouvelle plateforme de réservation de CEVA Logistics, les clients ont accès à :

- Une offre océan, Green Ocean Solutions, avec recours aux énergies alternatives gaz naturel liquéfié (GNL) ou au biocarburant ;
- Une visibilité sur les émissions de CO₂ lors du processus de cotation.

CEVA Logistics a également développé l'outil interne et innovant, Intelligreen, permettant de visualiser les horaires de port à port (schedules carriers) des clients sous contrats. Il permet aux clients et aux opérateurs de faire des choix de transport basés sur trois critères clés : le prix, le délai et la consommation de CO₂. CEVA Logistics vise à placer le CO₂ au même niveau que les autres facteurs de décision, offrant ainsi aux clients la possibilité de gérer leur consommation sur leur scope 3. Le POC (Proof of Concept) a été réalisé au troisième trimestre 2024, principalement pour les mouvements FCL Ocean. Le MVP (Minimum Viable Product) sera déployé début 2025 dans plusieurs régions, notamment en Europe et aux États-Unis.

Une partie des émissions de CO₂ des expéditions est calculée avec l'outil EcotransIT, qui respecte la nouvelle norme ISO 14083. Cet outil prend en compte les émissions liées aux transbordements et offre une plus grande granularité dans le calcul des émissions de CO₂. Au-delà des formules théoriques de calcul, il permet d'envoyer des informations détaillées sur le trajet pour chaque expédition (numéro de vol pour l'aérien, événements de lieu tout au long du trajet, etc.). Il reconnaît également le transporteur (aérien ou maritime) et

permet de réaliser des simulations précises sur la route en spécifiant le taux de chargement, la taille du camion et le type de carburant utilisé. Cet outil est utilisé au quotidien pour répondre à des appels d'offre et réaliser des simulations de plans de transport bas carbone sur une même route.

Afin d'améliorer l'analyse et le reporting, le Groupe prévoit d'étendre ce niveau de précision dans le calcul des émissions de CO₂ aux systèmes du périmètre CEVA Logistics d'ici la fin de l'année 2025.

Colis Privé : calcul de l'empreinte carbone du dernier kilomètre

La livraison de colis fait partie des compétences de CEVA Logistics. Ce segment est très spécifique et la mesure des émissions de CO₂ associées est complexe : elle peut s'appuyer sur des estimations, sur des consommations réelles de carburant ou sur des moyennes.

Colis Privé possède une expertise poussée en la matière. En collaboration avec plusieurs clients chargeurs, Colis Privé a participé en tant que pilote à l'élaboration d'un standard AFNOR permettant la mesure de la performance GES des livraisons e-commerce du dernier kilomètre. L'intérêt de cette norme est de proposer un standard de calcul sous la forme d'un index qualité mesurant la précision du calcul. Il est ainsi possible pour Colis Privé de donner à chaque client l'impact carbone de son colis. Cette méthodologie de mesure se veut en accord avec la récente norme ISO 14083 définissant la méthodologie de calcul GES des opérations de transport des entreprises.

Transport d'aide d'urgence

Le bureau des services humanitaires propose des solutions personnalisées aux organisations internationales et aux ONG fournissant des aides d'urgence. L'objectif est de répondre à leurs besoins spécifiques en matière de transport et de logistique humanitaire, et de leur permettre de résoudre et de surmonter tous les obstacles qu'elles pourraient rencontrer jusqu'à la livraison finale des marchandises humanitaires.

En 2024, le Groupe a géré le transport de 21 761 EVP d'aides d'urgence.

Développer des solutions pour réduire ou compenser les émissions

Depuis 2020, ACT+ propose à ses clients plusieurs services pour réduire, et compenser leurs émissions de gaz à effet de serre liées au transport maritime.

Il s'agit de quatre produits :

- Mix-Biomethane : Il permet 25 % de réduction des émissions CO₂e en WTW via un mix entre du GNL et du Biométhane avec garantie d'origine ;
- Biofuel+ : Il permet 84 % de réduction des émissions CO₂e en WTW grâce à du biodiesel (UCOME, Brown Grease) ;
- Mix-Biofuel : Il permet 10 % de réduction des émissions CO₂e en WTW grâce à un mix entre du VLSFO et du biodiesel (UCOME, Brown Grease) ;
- Carbon Offset : Offre complémentaire aux produits de réduction permettant de compenser les émissions résiduelles via des crédits carbone.

Le client peut désormais réduire et compenser son empreinte carbone grâce à une nouvelle fonctionnalité sur la plateforme eCommerce : la jauge de décarbonisation. Cet outil permet au client de sélectionner le niveau de réduction qu'il souhaite atteindre, avec des options allant de 1 % à 84 %, tout en offrant la possibilité de compenser jusqu'à 80 % de ses émissions résiduelles.

Les clients adhérant au programme ACT+ reçoivent trimestriellement une déclaration pour leurs actions de réduction ou de compensation des émissions de GES. Les déclarations liées à la réduction sont auditées chaque année par une organisation tierce.

Certains clients de CMA CGM s'engagent dans la réduction et la neutralisation des émissions de CO₂. À titre d'exemple, pour la deuxième année consécutive, Nestlé a transporté l'ensemble de son fret via CMA CGM en utilisant du biocarburant.

CEVA Logistics a déployé l'offre Green Ocean Offer, qui offre les mêmes services qu'ACT+. Cette offre propose des services d'insetting et d'offsetting des émissions de CO₂ liées au transport maritime grâce à l'usage de carburants alternatifs. Ceux-ci sont également proposés au cas par cas pour le transport terrestre avec différentes solutions telles que :

- Biodiesel (HVO100 et B100) ;
- Véhicules électriques ;
- Compressed natural gas (CNG), dont une partie de Bio-CNG.

Depuis 2021, CEVA Logistics compense les émissions de CO₂ de ses clients Ocean LCL. Cette compensation représente environ 11 000 tonnes de CO₂ équivalent par an. Les projets de compensation sont réalisés en partenariat avec Pur Projet, pour la préservation de la biodiversité en Amérique centrale.

■ 2023
■ 2024
> Objectifs

Émissions de CO₂e – réduites directement par ACT+ (tonnes)

■ 158 386
■ 200 030

Émissions de CO₂e – réduites indirectement par ACT+ (tonnes)

■ 135 407
■ 80 644

Émissions de CO₂e – compensées par ACT+ (tonnes)

■ 469 789
■ 323 781

Nombre total d'EVP ACT+

■ 1 114 789
■ 1 276 931

Nombre de conteneurs transportés via le bureau des services humanitaires

■ 25 586
■ 21 761

CEVA FORPLANET

Fin 2024, CEVA Logistics a lancé une gamme de solutions logistiques durables, CEVA FORPLANET, visant à accompagner ses clients dans l'amélioration de la performance environnementale de leurs flux de transport et de logistique. Les solutions consistent à mesurer finement le CO₂ généré par les expéditions et à identifier les enjeux prioritaires en termes de mode de transport et de

localisation géographique. Des outils d'aide à la décision permettent d'identifier les meilleures routes et transporteurs, et proposent des solutions de changement modal, lorsque cela est possible. Les solutions se concentrent également sur le passage à un transport à faibles émissions de carbone, en offrant des options de carburants alternatifs pour le transport aérien, maritime et terrestre.

Beyond Carbon

CEVA Logistics collabore étroitement avec ses clients, dans le but de décarboner leur chaîne d'approvisionnement. Cette démarche met en contact les équipes opérationnelles de nos clients et les experts en décarbonation CEVA Logistics, afin d'optimiser le remplissage des colis, des palettes d'avions et des conteneurs.

Pour partager les retours d'expérience les problématiques rencontrées et réfléchir ensemble aux solutions de demain, CEVA Logistics organise annuellement un événement, Beyond Carbon, qui regroupe l'ensemble des équipes des projets réalisés.



Assurer une chaîne d'approvisionnement durable

Créer et assurer une chaîne d'approvisionnement responsable, et être accompagné durablement par ses fournisseurs et sous-traitants est un enjeu capital qui permet de réduire les risques pour les individus, la société, l'économie et l'environnement, mais aussi de mieux affronter et gérer les défis de demain.

La politique d'achats responsables du Groupe

Afin d'encadrer ses pratiques d'achats, le Groupe CMA CGM a conçu une politique de référence, The Way to Buy, qui décrit les principes fondamentaux des achats responsables et de la relation fournisseurs. Il s'articule autour :

- Des valeurs, engagements et règles de déontologie ;
- Des bonnes pratiques d'achats responsables tout au long du process achat ;
- Des rôles et des responsabilités des parties prenantes dans ce process achats ;
- Du process de qualification fournisseur.

Cette politique d'achats responsables incite à prendre en considération des critères RSE, notamment lors des appels d'offres. Ceux-ci peuvent porter sur les performances RSE des entreprises consultées ou sur les performances RSE des offres elles-mêmes (impact carbone, impact social positif).

Le Groupe a également mis en place une gouvernance spécifique réunissant l'ensemble des parties prenantes (risques, achats opérationnels, RSE, finances, conformité...) afin d'accompagner les acheteurs dans la mise en place d'actions correctives et dans leurs prises de décision de continuité d'activité avec les fournisseurs les plus à risque.

POLITIQUES D'ACHATS GÉNÉRAUX CHEZ CEVA LOGISTICS

Afin de minimiser les risques liés aux fournisseurs sur les achats généraux, CEVA Logistics a publié une nouvelle politique, inspirée de la politique Groupe The Way to Buy, établissant les règles et directives relatives au cycle d'approvisionnement. Cette politique demande dorénavant une approbation des départements achats locaux avant de s'engager avec de nouveaux fournisseurs. Cette approbation écrite doit être obtenue préalablement à tout engagement formel ou informel envers un quelconque fournisseur.

POLITIQUES D'ACHATS SPÉCIFIQUES

CEVA Logistics a déployé des politiques d'achats spécifiques pour ses principales familles d'achat opérationnels : activités de transport terrestre, transport aérien et maritime.

Afin d'intégrer des critères de sélection RSE pour les fournisseurs de fret maritime et aérien, une politique achats responsables dédiée à ces deux catégories d'achats est actuellement en déploiement et vient compléter la signature de la charte achats responsables. Le Groupe a également établi une cartographie des risques pour ce type de fret.

Fournisseurs stratégiques

Il est attendu des fournisseurs, la complétude d'un questionnaire RSE interne couplé à une évaluation EcoVadis, et à des Business Review dédiées. En fonction des réponses et des scores obtenus, un plan d'action correctif sera mis en place avec le fournisseur.

Afin de les accompagner dans leur démarche d'amélioration continue, des webinaires à thématique RSE seront organisés au cours de l'année.

Fournisseurs non-stratégiques

Une cartographie des risques RSE pour les achats de fret a été créée en interne et permet d'identifier les risques RSE par catégorie d'achats. Ces risques sont ensuite atténués en fonction du pays du fournisseur. Le risque pays a été calculé à partir de plusieurs index :

- Global Slavery index
- Humain Freedom index
- Indice de Développement Humain
- Performance Environnementale Index

Tous les fournisseurs non-stratégiques se situant dans un des pays où la catégorie d'achats est classifiée comme à risque élevé ou majeur, doivent répondre à un questionnaire RSE élaboré en interne. En fonction des résultats, un plan d'action correctif sera mis en place avec le fournisseur avant la considération d'une mise de place de fin de relation.

Charte partenaire

La Charte partenaire est un document fondateur de la politique achats responsables. Celle-ci définit les normes minimales non négociables exigées de la part des partenaires du Groupe, notamment les fournisseurs, dans le cadre d'une relation contractuelle. La Charte partenaire s'applique à toutes les relations contractuelles de CMA CGM et sa signature est un prérequis pour tout engagement partenarial.

CMA CGM s'engage en faveur d'une transformation numérique respectueuse de l'environnement et aspire à un écosystème informatique où les normes de durabilité sont partagées et valorisées. En 2024, le Groupe a rédigé une charte pour les fournisseurs IT, qui est jointe à tout nouveau contrat. Elle définit les attentes du Groupe vis-à-vis de ses fournisseurs IT, en les encourageant à adopter des pratiques durables alignées avec son engagement.

CEVA Logistics souhaite travailler avec les sociétés qui partagent sa mission, sa vision et ses valeurs en matière de conformité et d'intégrité. CEVA Logistics demande donc à ses principaux fournisseurs de respecter le même niveau d'engagement. Le département Ethics & Compliance peut déterminer des procédures de Due Diligence adaptées en fonction du type de biens et services concernés.

Depuis 2023, CEVA Logistics déploie sa Charte sur les achats responsables. La Charte fait partie intégrante de la politique achats de CEVA Logistics. Elle est diffusée à l'ensemble des fournisseurs d'achats généraux. Elle définit :

- Les principes de relations commerciales éthiques et durables avec les sous-traitants et fournisseurs de biens et de service ;
- Les différents engagements de CEVA Logistics envers ses partenaires commerciaux.

Label Relations Fournisseurs et Achats Responsables

Depuis plusieurs années, le Groupe CMA CGM s'inscrit dans une démarche d'achats responsables à la fois volontariste et d'amélioration continue. Cela s'est matérialisé par la signature de la charte Relations Fournisseurs et Achats Responsables en avril 2023 et par l'obtention du label Relations Fournisseurs et Achats Responsables sur le périmètre CMA CGM SA (activité maritime). Par ces progrès, le Groupe confirme son engagement pour la construction de relations équilibrées et durables avec ses fournisseurs. Le Groupe CMA CGM a par ailleurs nommé un médiateur interne qui peut être contacté par ses fournisseurs en cas de différends non résolus avec leurs interlocuteurs techniques et commerciaux.

Il est de notre volonté de prévenir et diminuer les risques dans notre chaîne d'approvisionnement en cultivant une démarche de dialogue, de réciprocité et d'accompagnement avec nos fournisseurs et sous-traitants.

Afin de privilégier les partenaires commerciaux respectueux de ces principes, une clause RSE a été rédigée par les directions RSE, Juridique, Achats et Conformité. Cette clause a pour objectif de souligner l'importance des engagements éthiques et RSE dans le processus de contractualisation.

Ainsi, dans le cadre de la contractualisation avec tous les nouveaux fournisseurs gérés en central, la clause RSE est systématiquement insérée dans les contrats, quelle que soit la catégorie d'achats.

En 2023, l'enquête de satisfaction « Voice Of Supplier » a été initiée auprès d'un panel de fournisseurs représentatifs, afin de mesurer leur satisfaction vis-à-vis du Groupe CMA GCM et d'identifier les principaux axes d'amélioration attendus. Une nouvelle enquête est en cours afin d'évaluer l'impact des actions correctives engagées.

Évaluation, suivi et accompagnement des fournisseurs et sous-traitants

LA GESTION DU RISQUE FOURNISSEUR AU SEIN DE CMA CGM

Le programme Accelerate, lancé en 2021, a pour objectif d'accélérer l'évaluation des fournisseurs et de renforcer la maîtrise des risques. L'évaluation porte sur les aspects financiers, la corruption, les sanctions économiques, et la RSE.

Dans le cadre de ce programme, le Groupe CMA CGM a mis en place

un outil de gestion des risques fournisseurs permettant de renforcer leur évaluation, le pilotage des plans d'action correctifs et le suivi des risques sur toute la durée de la relation avec le Groupe. La méthode d'évaluation RSE s'appuie sur la hiérarchisation des niveaux de risque en fonction de la typologie d'achat et du pays concerné. Les experts RSE de CMA CGM ont conçu un plan d'atténuation des risques afin d'accompagner les acheteurs dans la mise en place des actions correctives.

La digitalisation étant un levier pour renforcer et accélérer la démarche d'achats responsables, le Groupe CMA CGM a lancé un vaste programme d'optimisation des données fournisseurs. Ce projet vise à renforcer et à harmoniser le process d'onboarding fournisseur et à fiabiliser les données fournisseur sur toute la durée du contrat.

En 2024, le Groupe CMA CGM a évalué 67 % de ses fournisseurs éligibles totalisant environ 85 % des dépenses de l'activité maritime.

Des campagnes de formation ont été réalisées afin de déployer cet outil auprès des acheteurs de l'activité maritime. En 2024, le Groupe a déployé cet outil auprès de ses principales agences. Il finalisera le déploiement auprès des agences restantes en 2025.



FOURNISSEURS DE RÉFÉRENCE CHEZ CEVA LOGISTICS

Le département des achats généraux gère la relation avec les fournisseurs de CEVA Logistics grâce à une coopération continue, à l'analyse de la performance et à l'évaluation adaptée à différents niveaux et types de risques. Une attention particulière est accordée aux fournisseurs clés identifiés, aux fournisseurs privilégiés et aux fournisseurs ayant un volume annuel d'achats plus élevé. Ceux-ci sont par exemple évalués en fonction de leur performance dans la fourniture de biens/services ou des risques associés, comme la dépendance entre CEVA Logistics et le fournisseur.

CEVA Logistics développe également depuis 2023 un process d'évaluation de ses nouveaux fournisseurs prenant en compte des critères de risques RSE, de conformité réglementaire et dépendance financière. Les conséquences possibles à ce process sont, par exemple, la mise en place de plans d'action correctifs avec le fournisseur ou encore l'arrêt complet de la relation commerciale.

CEVA Logistics travaille actuellement sur l'intégration de critères RSE dans la sélection de ses fournisseurs de référence ainsi que dans les revues de la performance de ses fournisseurs clés. Cette initiative a pour but de favoriser la sélection de fournisseurs responsables et donc participer à la pérennité du secteur ainsi qu'à sa décarbonation. Elle a été mise en place en 2024 sur les achats de fret aérien et maritime.

Formation et sensibilisation aux relations fournisseurs équilibrées et durables

Le Groupe forme ses collaborateurs aux enjeux des achats responsables via des formations en ligne et lors de séminaires en présentiel.

CMA CGM a créé le programme « Procurement Academy » pour former et accompagner ses collaborateurs impliqués dans le processus achats. Il contient notamment un module d'e-learning et une formation spécifique sur les achats responsables.

Enfin, afin de favoriser le développement et le maintien de relations équilibrées et durables avec ses fournisseurs, la Direction sensibilise régulièrement la communauté achats et l'ensemble des parties prenantes. Au travers de cette campagne, CMA CGM a rappelé l'importance d'un management éthique et responsable afin de traiter les fournisseurs d'une manière juste, transparente, éthique et respectueuse.

Zoom sur le Projet E-Green

Dans le cadre du projet eGreen, le Groupe a développé des initiatives afin de travailler conjointement avec les fournisseurs IT sur la réduction de l'empreinte carbone digitale du Groupe.

Le Groupe souhaite intégrer systématiquement des critères RSE aux appels d'offres des fournisseurs IT. En 2024, 40% des appels d'offres IT ont été réalisés avec des critères tels que le cycle de vie des produits, l'accessibilité, la stratégie de décarbonation.



Collaborations et partenariats



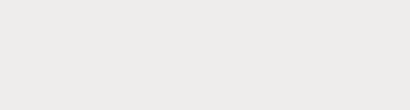
CHARTRE ET LABEL RELATIONS FOURNISSEURS ET ACHATS RESPONSABLES

La Charte Relations fournisseurs et achats responsables vise à inciter les entreprises, organismes publics et privés à adopter des pratiques responsables vis-à-vis de leurs fournisseurs. Le label distingue les entreprises ou entités publiques françaises ayant fait la preuve de relations durables et équilibrées avec leurs fournisseurs.



MARITIME ANTI-CORRUPTION NETWORK

Ce réseau mondial d'entreprises a pour but d'éliminer la corruption dans le secteur maritime et de promouvoir un commerce éthique qui bénéficiera à l'ensemble de la société.



UNITED NATIONS OFFICE ON DRUGS AND CRIME (UNODC)

L'UNODC est guidé dans son action par un ensemble d'instruments juridiques internationaux, dont la Convention des Nations unies contre la corruption (United Nations Convention Against Corruption - UNCAC) qui contient notamment des dispositions de prévention de la corruption, des normes de nature procédurale et des règles organisant la coopération internationale.



BALTIC AND INTERNATIONAL MARITIME COUNCIL (BIMCO)

Ce comité œuvre pour faciliter les opérations commerciales de ses membres en élaborant des contrats et clauses contractuelles standardisés.



WORLD SHIPPING COUNCIL (WSC)

CMA CGM assure la coordination d'un groupe de travail au sein de l'association nommée Custom Interface Working Group. Ce groupe de travail souhaite façonner une industrie maritime durable, sûre et sécurisée.



UN GLOBAL COMPACT

Les principes de l'UNGC sont un instrument international important pour guider les efforts des entreprises qui ont un rôle essentiel à jouer dans la construction de sociétés plus stables, inclusives et durables.



SMART FREIGHT CENTER (SFC)

Cette organisation agit pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre issues du transport de marchandises. Elle a pour objectif de guider l'industrie mondiale de la logistique vers une réduction de ses émissions d'un milliard de tonnes d'ici 2030 et d'atteindre zéro émissions d'ici 2050.



CLEAN CARGO

Cette initiative interentreprises de grandes marques, de transporteurs de fret et de transitaires, vise à réduire les impacts environnementaux du transport international de marchandises.



SUSTAINABLE AIR FREIGHT ALLIANCE (SAFA) CEVA LOGISTICS

CEVA Logistics est membre de cette initiative collaborative composée de compagnies maritimes, aériennes et transitaires qui s'engagent à mesure et réduire leurs émissions de CO₂ et prônent un transport responsable.



GLOBAL LOGISTICS EMISSIONS COUNCIL (GLEC)

Les membres du GLEC ont élaboré un cadre de travail GLEC qui est la seule méthodologie reconnue au niveau mondial pour le calcul et la déclaration harmonisés de l'empreinte GES de la logistique dans la chaîne d'approvisionnement multimodale.

CMA MEDIA

Après l’acquisition de La Provence-Corse Matin en 2022, de La Tribune et du lancement de La Tribune Dimanche en 2023, la branche CMA Media s’est renforcée en 2024 avec l’intégration de RMC - BFM. Chacun possède son identité propre, et leurs champs d’action et de diffusion sont pluriels. Cependant, ils partagent une responsabilité essentielle en matière sociale et environnementale : celle d’éveiller les consciences aux défis d’aujourd’hui et de demain.

Chiffres clés

presse nationale et régionale, numérique et imprimée, TV, radio

Près de
300
journalistes

4
titres de presse présents
sur tous les supports

+60
événements par an

+10 000
participants aux événements

80 M€
de chiffre d’affaires en 2024
(pôle presse)

CMA Media accompagne donc les équipes et rédactions pour renforcer leurs engagements. Cela s’est traduit en 2024 par la mise en place de projets à impact et le développement d’un plan durable et commun pour 2025.

Le processus de reporting étant en cours pour RMC - BFM, les données relatives seront disponibles à compter de l’exercice 2025.



Jean – Christophe Tortora,
Direction Générale – CMA Media

L’information de qualité est un bien précieux, essentielle à la vitalité de nos démocraties. En 2024, CMA Media est devenu le 3^e groupe privé de médias grâce à l’acquisition de RMC - BFM, avec une ambition claire : offrir une information sourcée, nuancée et accessible à tous, dans tous les territoires. L’implantation de notre siège à Grand Central, qui accueille tous nos médias au cœur de Marseille, incarne cette volonté de proximité avec nos lecteurs et notre capacité d’innovation par l’hybridation.

Enfin, notre stratégie s’appuie sur le développement de nouveaux formats digitaux et sur l’IA pour répondre aux attentes et nouveaux usages. En 2025, nous continuerons ainsi à innover et à nous engager pour nos lecteurs, pour proposer une information toujours plus pertinente et proche des citoyens.



Sensibiliser le grand public et être son porte-voix

INFORMER

L’essence même des médias est de diffuser une information de qualité et de lier les citoyens autour des sujets d’actualité qui les concernent et les impactent. La presse joue un rôle capital dans la perception qu’ont les lecteurs des problématiques environnementales, sociales et sociétales. Leur donner des clés de compréhension et les pousser à agir sont au cœur de nos aspirations. C’est ce qui a été fait en 2024 par les rédactions de La Provence - Corse Matin et La Tribune à travers des reportages, interviews et chroniques :

– La Tribune a consacré des articles aux thématiques RSE et porte des rubriques dédiées aux questions sociétales (Les Héritières, Le 1^{er} sexe) ;

– Au sein de La Provence, huit journalistes ont reçu une formation sur-mesure pour se spécialiser dans le traitement des enjeux climatiques. Un rendez-vous hebdomadaire sur cette thématique est désormais pris avec les lecteurs, à travers une rubrique dédiée. Fin 2024, La Provence a également lancé une Newsletter Environnement, consacrée aux enjeux et initiatives environnementales de la région.

INSPIRER

La Tribune met en avant des projets et personnalités inspirantes à travers ses événements, où experts, citoyens,

décideurs, chercheurs, étudiants, associations se rencontrent et échangent. En partenariat avec le magazine ELLE, sa rédaction a par exemple organisé le prix « Les Lauréates », qui a révélé 30 femmes engagées en France pour une société plus juste et plus égalitaire.

L’ancrage territorial de journaux comme La Provence ou Corse Matin permet de valoriser des initiatives locales qui répondent aux enjeux de durabilité. La Newsletter bimensuelle de La Provence, lancée en 2024, vient mettre en lumière des solutions aux problématiques environnementales développées dans la région Sud.



Fédérer les acteurs du territoire pour accélérer sa transition

Grâce aux liens tissés avec les acteurs économiques mais aussi publics, nos médias invitent managers et dirigeants à repenser leurs activités et leurs modèles pour transformer leurs organisations et leur territoire. C'est l'un des objectifs du Groupe CMA Media.

En 2024, le club Impresa, club d'entreprises de La Provence - Corse Matin, a organisé un événement sur une journée pour encourager les

entreprises corses à déployer une politique RSE, grâce aux témoignages et aux partages de sociétés insulaires.

En septembre 2024, La Tribune a organisé, en collaboration avec la Métropole de Nice Côte d'Azur et la Ville de Nice, le Nice Climate Summit, en vue de préparer la Conférence des Nations Unies pour l'Océan, prévue en juin 2025 à Nice. Lieu d'échange et de réflexion, cet événement a accueilli, pour cette seconde édition, des experts, des gouvernements, des startups, des investisseurs et des représentants de la société civile pour partager

leurs visions et leurs expériences. Ce colloque international a mis l'accent sur des thématiques essentielles telles que la protection des écosystèmes marins, la transition énergétique, et l'économie bleue.

Pour renforcer son rôle fédérateur auprès des acteurs économiques, La Tribune, lors de l'évènement ACT 50, a consacré deux tables rondes aux sujets de la transition et du développement durable.



Se transformer avec et pour ses collaborateurs

ENVIRONNEMENT

La Provence s'emploie à atténuer son impact sur l'environnement et notamment sur le changement climatique. Le Groupe a investi dans un logiciel d'optimisation permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre liées au transport quotidien de ses éditions qui constitue le premier poste de son bilan carbone. Le journal souhaite également encourager l'écobilité auprès de ses collaborateurs. Un plan de mobilité a été mis en place en 2024 avec pour objectif de baisser de 15 % les émissions issues des déplacements domicile-travail des salariés.

Depuis son lancement en 2023, La Tribune Dimanche sous-traite l'impression de ses journaux à un prestataire utilisant la technologie Waterless (procédé d'impression plus écologique qui permet de supprimer l'usage de polluants et de réduire la quantité de déchets), et à La Provence, labellisée Imprim'Vert.

ÉGALITÉ FEMMES – HOMMES ET DIVERSITÉ

Après avoir signé un accord d'égalité professionnelle femmes-hommes en 2022, La Provence a impulsé cette culture au sein de ses sociétés et de ses organes de direction, composés fin 2024 de plus de 30 % de femmes.

La dynamique a été lancée pour encourager une meilleure inclusion des personnes en situation de handicap. Un événement s'est tenu le 18 novembre afin de faire connaître les handicaps invisibles et de libérer la parole pour que l'entreprise puisse réaliser un accompagnement resserré des salariés présentant un handicap.

De son côté, La Tribune a mené une enquête auprès de ses collaborateurs en 2024 sur les sujets de diversité, équité et inclusion. Ses conclusions ont permis d'élaborer un plan d'action qui sera mis en œuvre en 2024-2025. Celui-ci prévoit :

- La formalisation d'une politique DE&I ;
- La sensibilisation et formation des managers ;
- La mise en place de référents égalité ;
- La création d'une charte d'engagement.

Les directions des services de La Tribune sont aujourd'hui constituées à 63 % de femmes.

REFONTE COLLABORATIVE DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL

Les bouleversements profonds du secteur de la presse imposent à de nombreux médias un changement de modèle économique et organisationnel. La Provence a poursuivi en 2024 son projet de GEPP (gestion des emplois et des parcours professionnels). Cette démarche participative permet d'accompagner au mieux les collaborateurs dans ce paysage mouvant.

SANTÉ, SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE

Depuis l'audit externe réalisé par La Provence sur les risques psychosociaux de l'entreprise, le bien-être de ses 800 salariés est une priorité. Diverses mesures ont été prises pour prendre soin des collaborateurs. Le télétravail s'est généralisé en 2024, des séances de sport sont proposées ainsi que la livraison de paniers de produits biologiques. Une action de sensibilisation et de prévention aux cancers masculins et féminins a été organisée à Marseille.

Annexes

Indicateurs

Agir pour la planète

INDICATEUR	UNITÉ	PÉRIMÈTRE	2024	2023	2022	OBJECTIF
Lutter contre le changement climatique						
Consommation d'énergie						
Consommation en carburant de la flotte maritime √	Millions de tonnes	Activité Maritime	9,2	7,9	8,1	
dont GNL (en équivalent VLSFO)	Milliers de tonnes		961,2	539,2	409,3	
dont bioenergies	Milliers de tonnes		50,9	76,8	99,8	
Part des carburants alternatifs dans le mix-énergétique des activités maritimes √	%		11	7,8	6,3	11,5 % en 2024
Consommation d'énergie des entrepôts	MWh	Activité Logistique	523 022	424 445	270 147	
Part d'électricité d'origine renouvelable des entrepôts	%		69	34	22	100 % en 2025
Pourcentage de la surface d'entrepôts couverte en LED	%		91	84	76	100 % en 2024
Surface de panneaux photovoltaïques sur les entrepôts	m²		799 360	773 295	669 042	
Consommation de carburant de la flotte de camions	Millions de Litre		57,1	84,7	73,6	
Nombre de véhicules à carburants alternatifs	Nombre		1 152	630	Première année de publication	
Émissions de CO2						
Émissions de CO2 Scope 1	Millions de tonnes	Groupe	29,1	25,5	26	NetZéro en 2050
Émissions de CO2 Scope 2	Millions de tonnes	Groupe	0,2	0,2	0,2	
Émissions de CO2 Scope 3	Millions de tonnes	Groupe	20	13,9	13,1	
3.2 - Biens d'immobilisation	Millions de tonnes	Groupe	3,3			
3.3 - Activités liées aux combustibles et à l'énergie (non incluses dans le Scope 1 et 2)	Millions de tonnes	Groupe	5,3			
3.4 - Transport et distribution amont	Millions de tonnes	Groupe	10,7			
3.5 - Déchets générés par les opérations	Millons de tonnes	Groupe	0,6			
3.6 - Déplacements professionnels	Millons de tonnes	Groupe	0,02			
3.7 - Déplacements des employés	Millons de tonnes	Groupe	0,1			

INDICATEUR	UNITÉ	PÉRIMÈTRE	2024	2023	2022	OBJECTIF
Amélioration de la performance des émissions maritimes de CO2 par rapport à 2008	%		-57	-56	-50	
Performance CO2 de l'activité maritime CO2 / EVP.km TTW √	gCO2 / EVP-km	Activité Maritime	43,8	45,1	51,8	
Performance CO2 de l'activité maritime CO2 / EVP.km WTW √	gCO2 / EVP-km		53,3	53,4	61,4	
Protéger la qualité de l'air						
Émissions de NOx liées à la consommation de carburant de la flotte maritime √	Milliers de tonnes	Activité Maritime	616	553	575	
Émissions de SOx liées à la consommation de carburant de la flotte maritime √	Milliers de tonnes		76	68	71	
Émissions de particules fines liées à la consommation de carburant de la flotte maritime √	Milliers de tonnes		57	51	54	
Nombre de navires en propriété adaptés et équipés pour branchement à quai	Nombre		116	67	Non disponible	
Pourcentage de la flotte en propriété adaptées et équipées pour le branchement à quai	%		38	26	Non disponible	
Navires en propriété équipés d'épurateurs hybrides (scrubbers)	Nombre		69	68	60	
Protéger la biodiversité						
Nombre de pollutions maritimes majeures aux hydrocarbures	Nombre		0	0	0	0 pollutions accidentelles par an
Nombre de conteneurs perdus en mer	Nombre	Activité Maritime	168	4	69	0 conteneurs perdus en mer par an
Navires équipés d'une technologie de traitement des eaux de ballast	Nombre		301	266	177	
Nombre de navires équipés d'un système FORS	Nombre		70	62	62	
Promouvoir une économie circulaire						
Navires démantelés	Nombre	Activité Maritime	0	1	0	
Déchets solides	m³ par navire		136	148	144	
Production de boues d'hydrocarbures	Milliers de tonnes		188	186	179	

L’humain au cœur de nos actions

INDICATEUR	UNITÉ	PÉRIMÈTRE	2024	2023	2022	OBJECTIF
Assurer la protection des collaborateurs						
Total des effectifs employés	Nombre	Groupe	118 310*	106 607	87 714	
Nombre d'embauches	Nombre	Groupe	27 930	29 111	29 886	
Nombre de départs	Nombre	Groupe	28 544	32 544	24 317	
Nombre de Nationalités	Nombre	Groupe	177	168	175	
Masse salariale	USD millions	Groupe	8 570	7 255	6 526	
Taux de turnover	%	Groupe	23	29	32	
Part des employés ayant accès aux principaux soins de santé	%	CMA CGM	98	98	98	
	%	CEVA Logistics	100	100	95	
Nombre d'accidents mortels	Nombre	Groupe	0	2	3	
Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt (LTIFR)	Taux	Maritime	0,98	0,77	0,72	moins 40 % en 2025
		Terrestre	4,1**	Non disponible	Non disponible	
		Aérien	5,38	Première année de publication		
Taux de gravité des accidents du travail	Taux	Maritime	0,14	0,16	0,14	
		Terrestre	0,2**	Non disponible	Non disponible	
		Aérien	0,14	Première année de publication		
Certification ISO 9001 - Qualité	Taux	Maritime	100	100	100	
		Terminaux	68	35	35	
		Dépôts	79	3	Non disponible	
		Logistique	88	73	77	
		Maritime	100	100	100	
Certification ISO 14001 - Environnement	Taux	Terminaux	58	31	35	
		Dépôts	79	3	Non disponible	
		Logistique	69	52	51	
		Terminaux	61	35	30	
Certification ISO 45001 - Hygiène & Sécurité	Taux	Dépôts	79	3	Non disponible	
		Logistique	62	41	51	

* L'effectif communiqué n'intègre pas les contrats temporaires CEVA Logistics.
** Les données relatives à la santé et la sécurité sur le périmètre terrestre comprennent celles de CEVA Logistics, des terminaux et des dépôts CCIS.

INDICATEUR	UNITÉ	PÉRIMÈTRE	2024	2023	2022	OBJECTIF
Certification BPD - Soins de santé	Taux	Logistique	85	Première année de publication		
Certification ISO 50001 - Energie	Taux	Logistique (Colis Privé)	47	38	Non disponible	
Principaux incidents	Nombre	Maritime	6	0	5	
		Terminaux	0	0	0	
		Dépôts	0	0	0	
Opérations de sauvetage	Nombre	Maritime	16	21	12	
Promouvoir l'éducation et la formation						
Nombre de jours de formation par collaborateur			2,2	2,3	1,5	3j / collaborateur / an
Nombre d'heures de formation (total)	Jour	Groupe	1 875 499	1 706 241	872 259	
Nombre d'heures de formation - elearning			498 716	272 664	295 027	
Nombre d'heures de formation - présentiel			1 376 783	1 433 577	577 232	
Nombre d'heures de formation RSE	Jour	CMA CGM	147 827	90 482	57 509	
Nombre de jeunes talents VIE	Nombre	Groupe	81	72	63	
Nombre de jeunes talents CFA	Nombre	Groupe	760	Non disponible	Non disponible	
Soutenir la diversité et l'inclusion						
Politique de non-discrimination	Document	Groupe	Oui	Oui	Oui	
Répartition des femmes - hommes	%	Groupe	36/64	37/63	35/65	
Index d'égalité homme - femme	-	CMA CGM	90/100	92/100	92/100	
		CEVA Logistics	89/100	80/100	84/100	
Part des femmes dans l'encadrement	%	Groupe	35	34	32	
Part des femmes parmi le Top 400 des rémunérations	%	Groupe	22	Première année de publication		30 % en 2028
Part des femmes au Conseil d'administration	%	Groupe	42	42	42	
Âge moyen des collaborateurs	Âge	Groupe	40	39	39	

INDICATEUR	UNITÉ	PÉRIMÈTRE	2024	2023	2022	OBJECTIF
Lien intergénérationnel						
Répartition des effectifs par tranche d'âge						
Moins de 20	%	Groupe	0,52	0,44	0,30	
20 à 29			22,23	23,21	24,50	
30 à 39			29,99	30,63	31,50	
40 à 49			25,52	24,98	24,30	
50 à 59			16,43	15,95	14,60	
60 et plus			5,31	4,78	4,80	
Diversité culturelle						
Répartition des effectifs par zone géographique						
Europe/France	%	Groupe	43,92	43,20	31,10	
Afrique/Moyen-Orient			8,48	8,53	11,80	
Amérique			21,32	23,72	24,50	
Asie/ Océanie			26,27	24,55	32,50	
Veiller au respect des droits humains						
Politique droits humains	Document	Groupe	Oui	Oui	Oui	
Plan de vigilance	Document	Groupe	Oui	Oui	Oui	
S'engager auprès des communautés locales						
Pourcentage de pays qui ont lancé au moins une initiative locale	%	CMA CGM	92,14	91,30	94,00	100 %

Agir pour un commerce responsable

INDICATEUR	UNITÉ	PÉRIMÈTRE	2024	2023	2022	OBJECTIF
Agir de manière éthique et intègre et respecter la conformité des pratiques						
Charte Éthique	Document	Groupe	Oui	Oui	Oui	
Part des collaborateurs ayant effectué une formation obligatoire sur les sujets d'éthique et conformité	%	Groupe	86,2	Non disponible	Non disponible	100 %
Nombre de signalements reçus par catégorie	Nombre	CMA CGM	311	Non disponible	Non disponible	
		CEVA Logistics	702	Non disponible	Non disponible	
Éthique des affaires	Nombre	Groupe	313	Non disponible	Non disponible	
Fraude	Nombre	Groupe	105	Non disponible	Non disponible	
Ressources humaines	Nombre	Groupe	377	Non disponible	Non disponible	
Santé et sécurité	Nombre	Groupe	74	Non disponible	Non disponible	
Autre comportement inapproprié	Nombre	Groupe	82	Non disponible	Non disponible	
Hors périmètre	Nombre	Groupe	65	Non disponible	Non disponible	
Proposer des produits et services innovants et durables à nos clients						
Part du transport terrestre par voie ferroviaire ou voie fluviale	%	CMA CGM	70	66,5	64	70 % en 2025
Nombre de conteneurs transportés via le bureau des services humanitaires	EVP	CMA CGM	21 761	25 586	29 974	
Nombre d'EVP ACT+	EVP	CMA CGM	1 276 931	1 114 119	1 463 791	
Émissions de CO2 compensées par ACT+	Tonnes	CMA CGM	323 781	469 789	1 146 570	
Émissions de CO2 réduites directement par ACT+	Tonnes	CMA CGM	200 030	158 386	76 297	
Emissions de CO2 réduites indirectement par ACT+	Tonnes	CMA CGM	80 644	135 407	142 973	
		CMA CGM	75/100	75/100	75/100	
EcoVadis	Notation	CEVA Logistics	Gold	64/100	Non disponible	
		CMA CGM	B	A-	B	
Carbon Disclosure Project	Notation	CMA CGM	B	A-	B	
Assurer une chaîne d'approvisionnement durable						
Charte Partenaire	Document	Groupe	Oui	Oui	Oui	
Fournisseurs évalués	%	CMA CGM	67	59	Non disponible	100 % en 2025

Une table de correspondance de la politique du Groupe CMA CGM avec les Global Reporting Initiative (GRI) Standards est disponible sur le site internet du Groupe ici.

Note méthodologique

Les indicateurs RSE sont actualisés chaque année. Ils ont été définis à partir des 10 principes de l’UNGC, des 17 Objectifs Développement Durable, des critères du Global Reporting Initiative (GRI), dans le respect des obligations prévues par le droit français de la directive de l’Union européenne sur la publication d’informations non financières et, dans la mesure du possible, des normes internationales applicables.

Nous considérons que les informations suivantes n’entrent pas dans le périmètre d’activité du Groupe :

- Lutte contre la précarité alimentaire ;
- Lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- Respect du bien-être animal ;
- Alimentation responsable, équitable et durable.

Précisions et limites méthodologiques sur les indicateurs

Certains indicateurs sont publiés de manière consolidée, d’autres sont publiés sur des périmètres spécifiques selon la pertinence ou la différence des méthodes de calcul.

Le Groupe intègre ses acquisitions dans le périmètre de reporting à partir du 1^{er} janvier de l’année suivant la date de signature de l’acquisition.

Le Groupe CMA CGM publie des informations extra-financières consolidées sur le périmètre Groupe, à l’exception des indicateurs

spécifiques à une activité. Des limitations de périmètre peuvent être également opérées au cas par cas, selon la maturité du processus de reporting ou la différence des méthodes de calcul. En cas de restriction de périmètre, ces dernières sont explicitées dans la DPEF au regard des intitulés des indicateurs concernés. Le Groupe CMA CGM s’engage à étendre dans les prochaines années le périmètre de reporting des indicateurs qui font l’objet d’une limitation de périmètre significative.

La période de reporting court du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.

ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE 2024 :

En 2023, CEVA Logistics a finalisé l’acquisition de la société Stellar Value Chains Solutions. Cette entité a été intégrée au périmètre à partir du 1^{er} janvier 2024. Le reporting des entrepôts a été intégralement harmonisé sur les principes méthodologiques de CEVA Logistics.

Le Groupe a acquis, en mars 2024, les entités RMC – BFM (ex- Altice Media) qui ont été intégrées à la division média. Le processus de reporting étant en cours pour ces entités, les données relatives seront disponibles à compter de l’exercice 2025. Les données de La Provence-Corse Matin et La Tribune sont intégrées au reporting depuis 2024, dont le bilan CO₂ du Groupe, les heures de formation, la part des femmes dans le Top Management, et l’effectif total. D’autres données sont présentées dans la double page dédiée.

En 2024, CEVA Logistics a finalisé l’acquisition de la société Bolloré Logistics. Cette entité a été intégrée au périmètre rétroactivement à partir du 1^{er} janvier 2024. Le reporting des entrepôts ainsi que de la flotte de véhicules en propre de Bolloré Logistics a été intégralement harmonisé sur les principes méthodologiques de CEVA Logistics.

Agir pour la planète

CONSOMMATION EN CARBURANT DE LA FLOTTE MARITIME

La consommation concerne la totalité de la flotte opérationnelle (navires en propriété + navires affrétés). Elle comprend les types de fioul suivants : HSFO, LSFO, MGO-DO, GNL et biodiesel. Carburants alternatifs – Les carburants pris en compte dans le mix énergétique sont : gaz naturel liquéfié, biométhane, méthane de synthèse (e-méthane), biodiesel.

NAVIRES PROPULSÉS AU GNL EN EVP NOMINAUX

Somme des capacités de volume de tous les navires affrétés et navires détenus en propriété propulsés au GNL.

ÉMISSIONS DE CO_{2e} LIÉES À LA CONSOMMATION DE CARBURANT DE LA FLOTTE MARITIME (SCOPE 1)

Elles sont obtenues directement à partir des consommations de fioul. Les facteurs d’émission suivants sont appliqués à la consommation de fioul de l’activité maritime :

- 1 tonne HSFO = 3,150 tonnes de CO_{2e}
- 1 tonne LSFO = 3,198 tonnes de CO_{2e}
- 1 tonne MGO/DO = 3,240 tonnes de CO_{2e}
- 1 tonne GNL = 2,75 tonnes de CO_{2e}
- 1 tonne biofuel = 0,049 tonnes de CO_{2e}.

ÉMISSIONS DE CO₂ DES TERMINAUX ET DÉPÔTS (SCOPE 1 & 2)

Le scope 1 prend en compte les émissions directes provenant de la consommation de carburant utilisé

par les opérations directes dans le site, également appelé Tank-To-Wheel (TTW).

Le scope 2 inclue les émissions provenant de l’électricité qui n’est pas produire directement par le site mais qui y est consommé (émissions indirectes) par les équipements et les machines. Par conséquent, il s’agit du produit de la somme totale de la consommation d’électricité multipliée par le facteur d’émission annuel de l’électricité du pays concerné. Nous incluons également les émissions résultant de la production d’électricité à faible teneur en carbone sur site avec le facteur d’émission nucléaire comme référence.

ÉMISSIONS DE CO₂ CEVA LOGISTICS

CEVA Logistics publie les informations relatives à la consommation d’énergie de ses camions, de ses entrepôts et aux émissions de CO₂ de scopes 1 et 2 associés ainsi que ses émissions de scope 3 liées au fret aérien, maritime et routier sous-traité.

CONSOMMATION D’ÉNERGIE DES ENTREPÔTS CEVA LOGISTICS ET ÉMISSIONS DE CO₂ ASSOCIÉES (SCOPE 1 & 2)

Les sites inclus dans le reporting comprennent les sites opérationnels (entrepôts, ateliers, etc...) détenus et en location. Les bureaux sont exclus (à l’exception des bureaux situés directement au sein d’un site opérationnel) tout comme les parkings, terrains non construits et autres bâtiments résidentiels. Ces dernières catégories représentent 14 % de la surface en m² de CEVA Logistics et possèdent des consommations énergétiques bien inférieures aux sites opérationnels.

Les entrepôts rentrent dans le périmètre de reporting lorsqu’ils ont été opérés pendant au moins un trimestre complet.

La consommation d’énergie comprend la consommation d’électricité, de gaz naturel, de fioul domestique, de gaz de pétrole liquéfié, de chauffage urbain et de diesel pour les engins de manutention ou groupes électrogènes.

L’électricité bas carbone correspond à l’électricité d’origine renouvelable ou nucléaire achetée via des contrats d’électricité verte, des certificats d’origine ainsi qu’à l’électricité produite par les panneaux solaires installés sur les entrepôts que nous opérons et auto-consommée.

La surface de panneaux photovoltaïque déployée sur les sites correspond aux surfaces installées sur les sites dont CEVA Logistics est propriétaire ainsi que les sites dont CEVA Logistics est locataire et qui consomment l’électricité produite par les panneaux.

Les émissions de gaz à effet de serre sont calculées à partir des consommations d’énergie et des facteurs d’émission propres à chaque pays et/ou à chaque énergie. Ces facteurs d’émission proviennent essentiellement de bases de données suivantes :

- Diesel et GPL : GLEC v3.1
- Gaz naturel et fioul domestique : Base Carbone Ademe
- Électricité : Agence Internationale de l’Énergie
- Chauffage Urbain : Données provenant des énergéticiens locaux

Pour certains entrepôts (représentant moins de 15 % de nos entrepôts), la consommation d’énergie a été estimée sur la base d’un ratio kWh/m² calculé sur les consommations 2023 des sites de CEVA Logistics.

ÉMISSIONS DE CO₂ LIÉES À LA CONSOMMATION DE CARBURANT DE LA FLOTTE DE CAMIONS (SCOPE 1 ET 2)

Cet indicateur comprend les camions et vans de CEVA Logistics :

- Incluant les véhicules détenus en propriété ou en leasing ;
- Excluant les véhicules personnels et véhicules de fonction.

Les consommations d'électricité de nos véhicules électriques sont comptabilisées dans le scope 2 de la flotte sauf lorsque les recharges ont lieu sur des bornes de recharge installées dans des sites CEVA : Cette consommation est alors comptabilisée dans le scope 2 des entrepôts.

Les émissions de GES sont calculées à partir de la consommation d'énergie déclarée et en fonction des facteurs d'émission propres à chacune de ces énergies. Ces facteurs d'émission proviennent essentiellement du référentiel GLEC v3.1.

ÉMISSIONS DE CO_{2e} PAR EVP CHARGÉ ET PAR EVP-KM

Périmètre : Flotte opérationnelle (navires en propriété et navires affrétés) du Groupe CMA CGM durant la période de référence.
EVP-Km : capacité nominale des navires x distance parcourue.

ÉMISSIONS DE CO_{2e} SCOPE 3

Les émissions scope 3 proviennent de la construction de navires et de conteneurs, de la production de déchets (solides et liquides) des navires, des déplacements professionnels des collaborateurs, de la consommation de fioul liée aux transports terrestres sous-traités et de la phase en amont de production et de transport du carburant consommé.

Les émissions de GES du Scope 3 correspondent aux émissions de CO₂ provenant des activités de la chaîne de valeur du Groupe CMA CGM. Sur les 15 catégories de Scope 3 du

GHG Protocol, 6 catégories sont actuellement considérées comme applicables au modèle économique et aux activités de CMA CGM. Les catégories exclues sont les suivantes :

- Catégorie 1 – Produits et services achetés : des travaux de consolidation sont en cours pour l'année 2025,
- Catégorie 8 – Actifs en leasing amont,
- Catégorie 9 – Transport et distribution aval,
- Catégorie 10 – Traitement des produits vendus,
- Catégorie 11 – Utilisation des produits vendus,
- Catégorie 12 – Traitement de fin de vie des produits vendus,
- Catégorie 13 – Actifs leasing aval,
- Catégorie 14 – Franchises,
- Catégorie 15 – Investissements.

Ainsi, les émissions de GES du Scope 3 comprennent les émissions liées à :

- **Catégorie 2 – Biens immobilisés, comprenant :**
 - 1) **Les émissions liées à la construction des navires :** Les émissions de dioxyde de carbone provenant des chantiers de construction navale sont inconnues à ce jour, mais sont réputées être négligeables par rapport aux émissions provenant de la production de l'acier nécessaire à la construction des navires. L'impact est donc calculé à partir du poids d'acier des navires dont le facteur d'émission est de 2,21 tCO_{2e}/tonne d'acier (source : ADEME). En 2024 la méthodologie a évolué pour appliquer les hypothèses de périmètre du GHG Protocol sur les navires en propriété et livrés neufs durant l'année de reporting ; et
 - 2) **les émissions de CO₂ liées à la construction des conteneurs :** En 2023, la méthodologie a évolué pour prendre en compte le poids réel des conteneurs et non plus le poids théorique. Facteur d'émission acier = 2,21 tCO_{2e}/tonne d'acier (source FEDERIC/ADEME).

- **Catégorie 3 – Activités liées aux combustibles et à l'énergie** (non incluses dans les Scope 1 et 2) :
Périmètre CMA CGM : Les émissions de dioxyde de carbone amont sont calculées sur la base des facteurs d'émission suivants :
 - HFO 0,26 tCO_{2e}/t Source : EN16258
 - DO 0,68 tCO_{2e}/t Source : EN16258
 - VLSFO 0,64 tCO_{2e}/t Source : GLEC
 - GNL 0,89 tCO_{2e}/t Source : GLEC
 - BIOCARBURANTS 0,554 tCO_{2e}/t Source : Red II Directive UE 2018/201.**Périmètre CEVA Logistics :** Les émissions de dioxyde de carbone amont sont calculées sur la base des facteurs d'émissions suivants :
 - Diesel et GPL : GLEC v3.1
 - Gaz naturel et fioul domestique : Base Carbone Ademe
 - Électricité : Agence Internationale de l'Énergie.
- **Catégorie 4 – Transport et distribution en amont qui comprennent :**
 - 1) **Les émissions de CO₂ du transport terrestre sous-traité CMA CGM :** Nous appliquons des facteurs d'émissions fournis par le référentiel GLEC v3.1 pour chaque mode de transport (fret ferroviaire, fret routier, barges) et en fonction du poids, de la distance, afin de calculer l'empreinte carbone correspondante avant et après le fret maritime.
 - 2) **Les émissions liées au transport maritime par feeders externes :** Le facteur d'émission utilisé vaut 25,8g/tons.km et est calculé en prenant la moyenne des performances maritimes des services feeders internes du Groupe CMA CGM.
 - 3) **Les émissions liées au transport de containers vides pour repositionnement :** La méthode de calcul a évolué en 2022 afin de prendre en compte le transport des conteneurs vides entre les entrepôts
 - 4) **Les émissions de CO₂ liées au transport de marchandises sous-**

traité : Cet indicateur comprend le fret sous-traité effectué par voie aérienne, maritime et routière pour le compte de nos clients. Ces émissions de CO₂ sont calculées sur la base des poids de marchandises transportées provenant des TMS (Transport Management Systems), des distances parcourues calculés par notre outil Carbonview (ISO14083-compliant) et se basant sur les facteurs d'émissions fournis par le référentiel GLEC v3.1.

Nouveauté 2024 – Bolloré Logistics : Historiquement, une partie des émissions de CO₂ des expéditions est calculée avec l'outil EcotransIT, qui respecte la nouvelle norme ISO 14083. Cet outil prend en compte les émissions liées aux transbordements et offre une plus grande granularité dans le calcul des émissions de CO₂. Au-delà des formules théoriques de calcul, il permet d'envoyer des informations détaillées sur le trajet pour chaque expédition (numéro de vol pour l'aérien, événements de lieu tout au long du trajet, etc.). Il reconnaît également le transporteur (aérien ou maritime) et permet de réaliser des simulations précises sur la route en spécifiant le taux de chargement, la taille du camion et le type de carburant utilisé. Cet outil est utilisé au quotidien pour répondre à des appels d'offre et réaliser des simulations de plans de transport bas carbone sur une même route.

Afin d'améliorer l'analyse et le reporting, le Groupe prévoit d'étendre ce niveau de précision dans le calcul des émissions de CO₂ aux systèmes du périmètre CEVA Logistics d'ici la fin de l'année 2025.

Les émissions de CO₂ de CEVA Logistics comprennent une part de transport maritime sous-traité à CMA CGM. Lorsque nous publions les émissions consolidées du Groupe CMA CGM, ces émissions sont retraitées pour éviter un double comptage avec le scope 1 maritime CMA CGM. Ce retraitement vient en

déduction du contributif de CEVA Logistics au bilan carbone Groupe.

Les émissions CO₂ liées au transport sous-traité excluent le transport par rail pour des raisons techniques. Des travaux sont en cours pour permettre dans le futur une comptabilisation de ces émissions. Nous estimons qu'elles représentent à ce jour moins de 5 % des émissions de scope 3 de CEVA Logistics.

Concernant les émissions de CO₂ de scope 3 de nos activités de transport routier, nos outils ne permettent actuellement pas d'isoler le poids réellement transporté par nos camions lors d'activité de *Forwarding*. Par précaution, CEVA Logistics utilise le poids maximal transportable par le camion utilisé ce qui conduit à une surévaluation des émissions sur ce mode de transport. Cette surévaluation est applicable sur les trajets routiers en FTL, soit 60 % des trajets.

Le transport routier de CEVA Logistics est estimé sur la base du transport routier GEFCO, soit 21 % du périmètre du CO₂ lié au transport de marchandises de CEVA Logistics.

- **Catégorie 5 – Déchets générés par les opérations, incluant les déchets solides (dangereux et non dangereux) et les boues d'hydrocarbures (sludges et résidus de scrubber) :** Le volume de déchets solides produits par les navires détenus en propriété : les émissions liées aux déchets provenant des navires affrétés sont estimées à partir des émissions des navires détenus en propriété, au prorata des km en équivalent vingt pieds (EVP). Les boues d'hydrocarbures (comprenant les sludges et les résidus de scrubber) correspondent au volume produit par les navires détenus en propriété et affrétés, et ce pour tous les types de navires. Leurs quantités sont suivies sur la base des commandes de déchargement disponibles dans l'outil GBS.

Le facteur de conversion de densité des sludges (boues) est fixé à 0,92 et à 1, 125 pour les résidus de scrubber. En 2024, nous avons décidé, de manière consensuelle, d'appliquer le facteur d'émission des eaux huileuses, qui composent à plus de 80 % les boues issues des hydrocarbures. Facteur d'émission du traitement des eaux huileuses (déchets dangereux) par incinération = 2,8498 t CO₂/t. Nous appliquons ce facteur d'émission à la quantité totale des boues produites durant la période de référence.

- **Catégorie 6 – Déplacements professionnels :** Les voyages des navigants et du personnel sédentaire sont réalisés via la plateforme de réservation de CMA CGM Travellers' Club. La donnée couvre 97 % des déplacements professionnels du Groupe, toutes entités confondues. La méthodologie appliquée pour la définition des facteurs d'émission est celle de l'ADEME « Information GES des prestations de transport – Application de l'article L. 14313 du Code des Transports, version actualisée de septembre 2018 suite à l'article 67 de la loi n° 2015-992 ». Les Prestations de transport sont décomposées en segments par type de transport (train/avion), caractéristiques (taille de l'avion, type de train) et distance parcourue. Les émissions CO₂ sont calculées en multipliant la distance par le facteur d'émission du moyen de transport correspondant. À l'heure actuelle, les locations de véhicule ne sont pas incluses dans le périmètre de l'information GES.
- **Catégorie 7 – Déplacements quotidiens :** Nous appliquons le facteur d'émission de l'ADEME pour la voiture, fixé à 0,216 kg CO_{2e}/km et nous appliquons comme hypothèses 20 km par jour et 220 jours travaillés.

ÉMISSIONS DE SOX
ACTIVITÉ MARITIME

Les émissions SOx couvrent la totalité de la flotte opérée. Elles sont calculées sur la base de la consommation de fioul par type de fioul et des taux de soufre règlementaires. Depuis 2020, les navires respectent la limite de la teneur en soufre du fuel-oil qui est de 0,5 %, conformément à la réglementation.

ÉMISSIONS DE NOX
ACTIVITÉ MARITIME

Les émissions NOx couvrent la totalité de la flotte opérée. – Source : Facteurs d’émissions NOx 2018 (Source : Quatrième Edition – 2020 de l’OMI sur les gaz à effet de serre).

POURCENTAGE
DE LA FLOTTE ADAPTÉE POUR
LE BRANCHEMENT À QUAI

Les navires comptabilisés ici sont ceux ayant reçu la validation par un organisme de certification externe indiquant que le système installé fonctionne. Sont pris en compte l’ensemble des navires modifiés pour courant à quai et équipés d’un conteneur amovible AMP- (containers/ câble réel).

La définition ayant changée en 2023, les données ne sont pas comparables avec les années antérieures.

POLLUTION
AUX HYDROCARBURES

Le périmètre de reporting englobe les navires du Groupe détenus en propriété. Ces pollutions sont des rejets involontaires d’hydrocarbures, d’huiles, de boues, de produits chimiques, de matériaux dangereux et matériaux non dangereux (liste non exhaustive). Les conteneurs et les ancres perdus en mer n’entrent pas dans le périmètre. Seules les pollutions de plus de 500 litres sont prises en compte pour cet indicateur.

DÉCHETS SOLIDES DES NAVIRES

Quantité totale (en m³) de déchets solides dangereux et non dangereux produits par les navires en propriété. Les boues ne sont pas prises en compte dans cet indicateur.

CONTENEURS PERDUS EN MER

Les conteneurs tombant dans l’eau d’un port et qui sont récupérés ne sont pas pris en compte. Le périmètre comprend les navires en propriété uniquement (et exclut donc les navires affrétés).

BOUES

Les boues regroupent les déchets d’hydrocarbures. La quantité de boue produite est calculée sur la base des quantités de déchargement de boues commandées par les navires avant d’arriver dans les ports.

L’humain
au cœur
de nos actions

EFFECTIFS ET RÉPARTITIONS
PAR ÂGE ET GENRE

Pour la répartition des effectifs par âge et genre, ainsi que les embauches et départs, le périmètre correspond à 98 % de l’effectif total et n’inclut pas les sédentaires hors MyHR.

Les effectifs couvrent le périmètre consolidé du Groupe au 31 décembre de l’année de référence à l’exception des limites précisées ci-dessus. Les effectifs incluent les contrats à durée indéterminée, les contrats à durée déterminée, les stages, et les contrats d’apprentissages et de professionnalisation en entreprise.

EMBAUCHES ET DÉPARTS

Les mutations « intra-groupe » sont comptabilisées comme mouvements : cela signifie que l’on considère toute personne faisant l’objet d’une mutation, signant un nouveau contrat de travail ou un avenant avec une entreprise du Groupe comme une nouvelle embauche ou une nouvelle sortie.

TAUX DE TURNOVER

Cet indicateur est la part de turnover, défini par la somme du nombre de départs et d’embauches, divisé par deux, divisé par l’effectif moyen. Le périmètre comprend les employés CMA CGM Sédentaires MyHR et CEVA Logistics, représentant environ 91 % des effectifs du Groupe.

PART DES FEMMES
DANS L’ENCADREMENT

Il s’agit du nombre de femmes occupant un poste d’encadrement, c’est-à-dire aux salariés de sexe féminin avec au moins un subordonné direct. Le périmètre représente 90 % des effectifs du Groupe et ne comprend pas les navigants français et internationaux, car les contrats ne sont pas des contrats Groupe et ne comprend également pas les effectifs sédentaires qui ne sont pas reportés dans MyHR.

HEURES DE FORMATIONS

En 2023, un nouvel outil de reporting Groupe a été mis en place au sein de CMA CGM et CEVA Logistics. Cet outil permet de suivre les heures réelles de formation pour le distanciel, le présentiel et le e-learning.

CMA CGM : les heures de formations des cols bleus, représentant 7 % des effectifs du Groupe ont été exclues de la donnée consolidée.

CEVA Logistics : CEVA Logistics ne dispose actuellement pas d’un système de gestion de la formation dédié pour ses effectifs opérationnels en entrepôt. Les heures de formation

sont collectées manuellement par les équipes Formation à travers le monde.

Nous avons constaté que les heures de formation moyennes rapportées manuellement aux États-Unis, au Mexique et au Canada semblent sous-évaluées. Cette région comprend environ 10 600 employés, ce qui représente moins de 7 % des effectifs totaux du Groupe CMA CGM.

Par conséquent, les heures de formation rapportées pour ces pays incluent une estimation. Plus précisément, puisque chaque nouvelle recrue est tenue de suivre un programme de formation de 37 heures, nous avons estimé que toutes les nouvelles recrues aux États-Unis, au Mexique et au Canada ont reçu cette quantité de formation. Cette estimation représente environ 94 000 heures en 2024, soit 5 % de la donnée du Groupe.

PART DES FEMMES
DANS LE TOP 400
DES RÉMUNÉRATIONS

Le TOP 400 correspond aux salaires les plus élevés, de grades 16 et plus, pour les activités maritime, terrestre et logistique, aérienne et média.

PART DES EMPLOYÉS
BÉNÉFICIAIRE D’UN ACCÈS
À UNE COUVERTURE SANTÉ

Les effectifs naviguant CMA CGM sont exclus du périmètre de reporting. Le périmètre représente 92,5 % des effectifs du Groupe. Les méthodologies de calcul sont similaires entre CMA CGM et CEVA Logistics :
• CMA CGM et CEVA Logistics considèrent que la couverture doit couvrir les hospitalisations, les traitements ainsi que les consultations externes.
• CMA CGM et CEVA Logistics reportent le nombre de collaborateurs qui ont accès à une couverture santé proposée par le Groupe ou proposée par les pouvoirs publics.

INDICATEURS SÉCURITÉ

Le périmètre des indicateurs sécurité maritime comprend les navires en propriété uniquement (et exclut donc les navires affrétés, ainsi que les navires gérés par des sous-traitants).

Le périmètre des employés concerné par cet indicateur est les navigants travaillant pour CMA CGM, incluant les élèves-officiers et les organisations externes, sauf les tiers gestionnaires de navires.

Jusqu’en 2022, le nombre total d’heures travaillées correspondait au nombre total de jours en flotte de chaque navire x 24 heures x le nombre de marins théoriques à bord. À partir de 2023, les heures travaillées sont calculées sur la base des heures réelles.

Les accidents de travail avec arrêt survenant après le débarquement ne sont pas comptabilisés ni consolidés car ces derniers relèvent de la responsabilité des armateurs.

Le calcul du taux de gravité est le suivant : le nombre total de jours perdus divisé par le nombre total d’heures travaillé, multiplié par 1 000. Depuis 2022, les jours d’arrêt maladie ne sont plus comptabilisés dans le calcul.

INDICATEUR PRINCIPAUX
INCIDENTS MARITIME

Un incident principal maritime est un événement qui a un impact sur : la santé et la sécurité du navire et de l’équipage, l’environnement, (une perte d’hydrocarbures par exemple), la réputation ou un impact important sur les finances.

SÉCURITÉ TERMINAUX

Le périmètre couvre les effectifs soumis à la politique QSSE CMA CGM Terminaux, dont le périmètre de couverture correspond à 89 % des effectifs du périmètre QSSE, soit 32 terminaux couverts.

Les sites inclus dans le périmètre de reporting sécurité de la DPEF sont uniquement ceux dont CMA CGM possède le contrôle QSSE, et ayant 12 mois continu de reporting sur les données nécessaires au calcul des indicateurs sécurité dans l’outil TIN@.

Les terminaux Brooklyn Kiev Port et Lattakia sont exclus pour l’exercice 2024 en raison du contexte sécuritaire.

Les jours perdus liés à des accidents survenus avant l’acquisition du site ou avant le début de son exploitation ne sont pas pris en compte.

SÉCURITÉ DÉPÔTS

Le périmètre couvre les effectifs soumis à la politique QSSE CMA CGM Inland, dont le périmètre de couverture correspond à 92 % des effectifs du périmètre QSSE, soit 39 sites Inland couverts.

PRINCIPAUX INCIDENTS
TERMINAUX ET DÉPÔTS

Un incident principal sur un terminal ou un dépôt est un événement qui a un impact sur : le matériel, l’environnement hors pollutions majeures (dommages significatifs nécessitant des actions immédiates), la sécurité (événement critique suite à une brèche de sécurité), la réputation ou un impact important sur les finances.

INDICATEUR SÉCURITÉ
CEVA LOGISTICS

Les employés temporaires (dont intérimaires) de CEVA Logistics ne sont pas inclus dans cet indicateur.

En 2023 et suite à l’entrée d’entités significatives dans son périmètre de consolidation, CEVA Logistics a recalculé la référence sur son objectif de réduction de 30 % du taux de fréquence entre 2021 et 2025. Suite à ce recalcul, la référence 2021 a évolué de 4,18 à 5,29.

POURCENTAGE DE PAYS
QUI ONT LANCÉ AU MOINS
UNE INITIATIVE LOCALE

Une initiative locale est une initiative bénévole, exceptionnelle ou récurrente, prise par une entité du Groupe CMA CGM à laquelle participent des employés d’une ou de plusieurs divisions du Groupe CMA CGM. Le périmètre de cet indicateur est CMA CGM et inclut les entités suivantes : CMA CGM, ANL, MERCOSUL Line, APLet CNC.

Agir pour
un commerce
responsable

NOMBRE TOTAL
DE SIGNALEMENTS REÇUS
PAR CATÉGORIE

L’indicateur indique l’ensemble des signalements reçus via l’outil de remontée des alertes, et non plus seulement les alertes avérées.

L’indicateur est communiqué pour :
• CMA CGM : nombre d’alertes remontées sur la période donnée.
• CEVA Logistics : nombre de signalements remontées (sans regard du nombre d’alertes) sur la période donnée.

En raison d’une « évolution » méthodologique, les données ne sont pas comparables entre 2023 et 2024.

PART DES COLLABORATEURS
QUI ONT SUIVI UNE FORMATION
SUR LES SUJETS D’ÉTHIQUE
ET CONFORMITÉ

Cet indicateur concerne les cols blancs. L’indicateur couvre les employés sédentaires éligibles, ce qui représente 56 % des effectifs du Groupe. Les employés n’ayant pas d’adresse électronique, les employés de filiales non contrôlées par CMA CGM, les absents longue durée sont exclus.

CMA CGM : Les formations correspondent à 6 modules de formation sur les sujets éthique et conformité délivrées via la plateforme centrale de formation du Groupe CMA CGM.

FOURNISSEURS ÉVALUÉS

Le périmètre couvre l’activité maritime de CMA CGM et concerne tous les types d’achats (indirects, Terminaux, Intermodal, Chartering, CMA Ships, Bunkering, Feederling, Pool, P&T, Logistics). Un fournisseur est défini à partir du site du fournisseur. Si CMA CGM réalise des achats auprès de deux sites distincts d’un même fournisseur, le Groupe considère deux fournisseurs pour le calcul de l’indicateur.

SERVICES DURABLES
À VALEUR AJOUTÉE
(PRODUITS ACT+)

Périmètre : tous les EVP réservés à l’échelle mondiale par CMA CGM ou toute autre entreprise du Groupe. Émissions de CO₂ réduites et compensées : cela comprend les émissions sur la chaine de valeur complète dites « Well to Wake ».

Rapport de l’un des commissaires
aux comptes, désigné organisme tiers
indépendant, sur la vérification
de la déclaration consolidée
de performance extra-financière

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l’assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société (ci-après « entité ») désigné organisme tiers indépendant (« tierce partie »), accrédité par le COFRAC (Accréditation Cofrac Validation/Vérification, n°3-1884, portée disponible sur www.cofrac.fr) nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d’assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l’entité (ci-après le « Référentiel »), pour l’exercice clos le 31 décembre 2024 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion du Groupe en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Nous avons également, à votre demande, mené des travaux visant à exprimer une conclusion d’assurance raisonnable sur les informations sélectionnées par l’entité et identifiées par le signe √.

Conclusion d’assurance modérée

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n’avons pas relevé d’anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Commentaire

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l’article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons le commentaire suivant :
• Des axes d’amélioration en matière de contrôle interne et de traçabilité des informations ont été identifiés au sein du processus de reporting des données « Formation », « Énergie » et « Sécurité » pour le périmètre des activités logistiques aux États-Unis.

Conclusion d’assurance raisonnable
sur une sélection d’informations extra-
financières

A notre avis, les informations sélectionnées par l’entité et identifiées par le signe √ dans la Déclaration ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel.

Préparation de la déclaration de
performance extra-financière

L’absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s’appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d’utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration (ou disponibles sur le site internet ou sur demande au siège de l’entité).

Limites inhérentes à la préparation des
Informations

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l’état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de l’entité

Il appartient à la direction de :
• sélectionner ou établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
• préparer une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d’affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
• préparer la Déclaration en appliquant le Référentiel de l’entité tel que mentionné ci-avant ; ainsi que

CORRECTIONS A POSTERIORI

Dans un souci de comparabilité de la donnée historique, le taux de gravité de l’année 2023, pour le périmètre maritime, a été recalculé en intégrant les marins français dans le comptage des jours d’arrêt.

- mettre en place le contrôle interne qu’elle estime nécessaire à l’établissement des Informations ne comportant pas d’anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d’erreurs.

La Déclaration a été établie par le Conseil d’administration.

Responsabilité du commissaire aux comptes désigné organisme tiers indépendant

- Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d’assurance modérée sur :
- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l’article R. 225-105 du code de commerce ;
 - la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l’article R. 225 105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

À la demande de l’entité et en dehors du champ de l’accréditation, il nous appartient également d’exprimer une conclusion d’assurance raisonnable sur le fait que les informations sélectionnées par l’entité présentées en Annexe et identifiées par le signe √ ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel.

- Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :
- le respect par l’entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière de plan de vigilance) ;
 - la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention, notamment l’avis technique de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, *Intervention du commissaire aux comptes, intervention de l’OTI – Déclaration de performance extra-financière*¹, complété de nos procédures propres, figurant en Annexe du présent rapport, tenant lieu de programme de vérification, et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée)².

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l’article L. 821-28 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de huit personnes et se sont déroulés entre septembre 2024 et février 2025 sur une durée totale d’intervention de dix-huit semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une vingtaine d’entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d’anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d’assurance modérée :

- Nous avons pris connaissance de l’activité de l’ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l’exposé des principaux risques ;
- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;

- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d’information prévue au III de l’article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale, et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l’absence des informations requises par le 2ème alinéa du III de l’article L. 225-102-1 ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l’article R. 225-105 lorsqu’elles sont pertinentes au regard des principaux risques ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d’affaires et une description des principaux risques liés à l’activité de l’ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s’avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d’affaires, ses produits ou ses services, ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration comprend une explication claire et motivée des raisons justifiant l’absence de politique concernant un ou plusieurs de ces risques conformément au I de l’article R. 225-105 du code de commerce ;
- Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons

considérées les plus importantes présentées en Annexe. Pour certains risques³, nos travaux ont été réalisés au niveau de l’entité consolidante, pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l’entité consolidante et dans une sélection d’entités⁴.

- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l’ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l’article L. 233-16 du code de commerce, avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l’entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l’exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- Pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages ou d’autres moyens de sélection, consistant

à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d’une sélection d’entités contributrices⁴ et couvrent entre 23 % et 100 % des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;

- Nous avons apprécié la cohérence d’ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l’ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d’une mission d’assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d’assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Nature et étendue des travaux supplémentaires sur les informations sélectionnées par l’entité et identifiées par le signe √

Concernant les informations sélectionnées par l’entité présentées en Annexe et identifiées

par le signe √ dans la Déclaration, nous avons mené des travaux de même nature que ceux décrits dans le paragraphe « Nature et étendue des travaux » ci-dessus pour les Informations considérées les plus importantes mais de manière plus approfondie, en particulier en ce qui concerne le nombre de tests.

L’échantillon sélectionné représente ainsi 100 % des informations identifiées par le signe √.

Nous estimons que ces travaux nous permettent d’exprimer une assurance raisonnable sur les informations sélectionnées par l’entité et identifiées par le signe √.

¹ Avis Technique - Intervention du CAC - Intervention de l’OTI - Déclaration de performance extra-financière – Actualisation décembre 2024

² ISAE 3000 (révisée) - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

³ Adaptation insuffisante des activités du Groupe aux enjeux climatiques et de biodiversité ; Non atteinte des objectifs environnementaux publiés, dont aucune pollution majeure et aucun conteneur perdu en mer ; Réponses inadaptées aux attentes RSE des clients ; Campagne médiatique affectant la réputation du Groupe en matière environnementale ou sociale.

⁴ CMA CGM France ; Terminal Port Liberty Bayonne ; Terminal GMP Le Havre ; CEVA Etats-Unis ; CEVA Pologne ; CEVA France ; CEVA Italie ; CEVA Allemagne ; CEVA Turquie ; Bolloré France ; Bolloré Singapour.

Marseille, le 28 février 2025

KPMG S.A.



Fabien Seksik
Associé



Fanny Houlliot
Expert ESG

Annexe

Informations qualitatives (actions et résultats) considérées les plus importantes

Actions de sensibilisation en matière de harcèlement
Cartographie des risques en matière de droits humains et d'environnement
Evaluation des risques climatiques physiques et de transition
Actions de décarbonation de l'activité maritime
Initiatives en matière d'optimisation et de recyclage des emballages
Plan de gestion durable de l'eau
Dispositifs en matière de communication et d’interaction avec les parties prenantes sur les engagements RSE du Groupe

Indicateurs clés de performance et autres résultats quantitatifs considérés les plus importants		Niveau d'assurance
Sociaux	Effectif au 31/12	Modéré
	Part des femmes dans l’encadrement	
	Taux de turnover	
	Nombre de jours de formation par collaborateur	
	Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt des salariés des activités terrestres	
	Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt des salariés navigants	
	Taux de gravité des accidents du travail des salariés des activités terrestres	
	Taux de gravité des accidents du travail des salariés navigants	
Environnement	Nombre d’accidents mortels	Raisonnable
	Consommation en carburant de la flotte maritime	
	Part des carburants alternatifs dans le mix énergétique des activités maritimes	
	Performance CO ₂ de l’activité maritime - CO ₂ e /EVP.km (Well To Wake et Tank to Wake)	
	Émissions de SOX liées à la consommation de carburant de la flotte maritime	
	Émissions de NOX liées à la consommation de carburant de la flotte maritime	
	Émissions de particules fines liées à la consommation de carburant de la flotte maritime	
	Émissions de CO ₂ Scope 1	
	Émissions de CO ₂ Scope 2	
	Émissions de CO ₂ Scope 3	
	Émissions de CO ₂ réduites et compensées par ACT+	
	Consommation de carburant de la flotte de camions	
	Consommation d'énergie des entrepôts	
	Part d’électricité d’origine renouvelable des entrepôts	Modéré
Sociétal	Nombre de navires en propriété adaptés et équipés pour branchement à quai	
	Part du transport terrestre par voie ferroviaire ou voie fluviale	
	Nombre de pollutions maritimes majeures aux hydrocarbures	
	Nombre de conteneurs perdus en mer	Modéré
	Quantité de boues d’hydrocarbures produites	
	Nombre de signalements reçus par catégorie (CMA CGM et CEVA)	Modéré
	Pourcentage de fournisseurs évalués	

Dictionnaire

ACT Assessing Low Carbon Transition Projet pour l'évaluation de la stratégie carbone de l'entreprise en ce qui concerne le changement climatique	CITES Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
ADEME Agence De l'Environnement et de la Maîtrise d'Énergie	CNES Centre National d'Études Spatiales
ADN Accord Européen Relatif Au Transport International Des Marchandises Dangereuses Par Voies de Navigation Intérieures (Adn)	CO₂ Dioxyde de carbone
ADR Accord for Dangerous goods by Road	CNG Compressed Natural Gas
AFNOR Association Française de Normalisation	CSE Comité Social et Économique
APAC Asie Pacifique – Région	CSR Corporate Social Responsibility
BSI Bilan Social Individuel	CSRD Corporate Sustainability Reporting Directive
BREEAM Building Research Establishment Environmental Assessment Method	DE&I Diversité, Equité & Inclusion
BREEAM RFO Certification BREEAM Refurbishment and Fit-Out	DPEF Déclaration de Performance Extra- Financière
CDP Carbon Disclosure Project Plateforme de reporting carbone	DUERP Document Unique d'Évaluation d es Risques Professionnels
CFA Centre de Formation d'Apprentis	EEDI Energy Efficiency Design Index
CH₄ Méthane	EEXI Energy Efficiency Existing Ship Index
	EU ETS European Union Emission Trading System Système d'échange de quota d'émission de l'UE

EVP Équivalent Vingt Pieds	FORS Fast Oil Recovery System Système permettant de récupérer le carburant en cas de naufrage ou d'échouement
GES Gaz à Effet de Serre	GIEC Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GLEC Global Logistics Emissions Council Groupe de travail du Smart Freight Center en charge de définir une méthodologie de calcul harmonisée dans le secteurdu transport et de la logistique	GNL Gaz Naturel Liquéfié
HFC Hydrogen Fuel Cell	HFO Heavy Fuel Oil
HQE Haute Qualité Environnementale	HSE Hygiène Sécurité Environnement
HSFO High Sulphur Fuel Oil	HVO Huile Végétale Hydrotraitée
IA Intelligence Artificielle	

IATA International Air Transport Association	ISO International Organization for Standardization Organisation Internationale de Normalisation
IUCN International Union for Conservation of Nature	IMDG International maritime dangerous goods code
KWp Kilowatt-crête	LEED Leadership in Energy and Environmental Design* p.68
LNG Liquefied Natural Gas	LTIFR Lost Time Injury Frequency Rate Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt
LSFO Low Sulfur Fuel Oils	MGO-DO Marine Gas Oil - Diesel Oil
MW Mega Watt	MWh Mégawattheure
NO_x Oxydes d'azote Nitrogen Oxide	

NO₂ Dioxyde d'azote	NPS Net Promoter Score
OCDE Organisation de Coopération et de Développement Économique	ODD Objectifs de Développement Durable
OMI Organisation Maritime Internationale	ONF Office National des Forêts
ONG Organisation Non Gouvernementale	ONU Organisation des Nations Unies Pacte mondial des Nations unies Initiative des Nations unies lancée en 2000 visant à inciter les entreprises du monde entier à adopter une attitude socialement responsable
PET Polyéthylène téréphtalate	PDCA Plan Do Check Act
QSSE Qualité, Santé, Sécurité, Environnement	QVT Qualité de Vie au Travail
R&D Recherche et Développement	

RID Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses	RPS Risques Psychosociaux
RSE Responsabilité Sociétale d'Entreprise	SAILS Sustainable Actions for Innovative and Low impact Shipping
SAF Sustainable Aviation Fuel	SO_x Sulphur Oxide Oxydes de soufre
TEU Twenty-foot equivalent unit (EVP)	TIC Terminal industry committee
TTW Tank to Wake	UCOME Used Cooking Oil Methyl Ester
UNGC United Nations Global Compact	VTO Volunteer Time Off
VLSFO Very Low Sulphur Fuel Oil	WTW Well To Wake

Crédits Photos : MODI DOLUPTATAT. FICTATIAM QUE MAIORITAE RE, AD EATAS ANIANDA ECESTI DOLOREM ALIT, UT UTE EOS QUE QUAE ESEQUI CON ET OPTAQUE AUT QUIANDI VELLACE ARCIUM ALICAE VELIS QUO IUM VOLUPTUR? MINTOTA TEMOLEN IMAGNATUR?OVID QUE EXERFERUM SIMENI ID MAXIMAGNAM QUIATEM EOSTIUR MOLOREM AUTEM QUIA VENTUR SI ASIT VOLORIBUS, OMNIS ELECUPTIUM FACIUNT MOLENT INVERNA TUREPEDIT EXPERUM QUUNTUR AS ALIGENT QUOD MAGNIENDE COMNIMP ORIOST, QUE DOLECTUR SUNT OFFIC TEMQUE NONSERCHIL MOLUPTIA SIT REMPOR MODIAES REPUDAM, AD MAIORPOS DOLUPTA TURESTO EST INCTORE PRECTO MAGNI NET VELIS REHENTINT EST, CUS ALIQUAM DUNTIO EXCESTEM QUAS SUNT MAGNAMENIS INCIL INCIPSUNTIO QUAME VENIS EXPE NIENT OD QUAE VOLUPTAME NOS NIMI, UTAE PELESSUM LA CUS UT LIGNITIORE

